N° 8
Deuxième
semestre
1998

Mémoire Spiritaine

Histoire - Mission - Spiritualité

Mort et résurrection : le « Saint-Cœur de Marie » et le « Saint-Esprit » en 1848

Congrégation du Saint-Esprit,
30, rue Lhomond, 75005 PARIS

Mémoire Spiritaine

Histoire, Mission, Spiritualité

Revue semestrielle

La Congrégation du Saint-Esprit se prépare à commémorer, en 2003, son troisième centenaire. Différentes Eglises locales à la naissance desquelles elle a travaillé célèbrent, ces temps-ci, leur centenaire. Dans ces perspectives, la revue *Mémoire Spiritaine* offre un instrument de publication qui encourage les études historiques sur la Congrégation et qui en permet la diffusion.

Directeur : Paul Coulon *Administrateur :* René Charrier
Comité de rédaction : Bernard Ducol, Jean Ernoult, Michel Legrain, Etienne Osty, Srs Anita Disier et Paul Girolet, Gérard Vieira
Conseil de rédaction: Annie Bart (Bordeaux) - Joseph-Roger de Benoist, pb (Sénégal) - François Bontinck, cicm (Congo démocratique) - Paule Brasseur (Paris) - Joseph Carrard, cssp (Suisse) - Gérard Cholvy (Montpellier) - Jean Comby (Lyon) - Jean Criaud, cssp (Chevilly) - Philippe Delisle (Lyon) - Elisabeth Dufourcq (Paris) - Nazaire Diatta, cssp (Cameroun) - Casimir Eke, cssp (Nigéria) - Sean P. Farragher, cssp (Irlande) - Jacques Gadille (Lyon) - David E. Gardinier (U.S.A.) - Jean Guennou, mep (Paris) - Johann Henschel, cssp (Allemagne) - Bruno Hubsch (Lyon) - Henri J. Koren, cssp (U.S.A.) - Philippe Laburthe-Tolra (Paris) - Jean Le Gall, cssp (Allex) - Gallus Marandu, cssp (Tanzanie) - Christian de Mare, cssp (Paris) - Henry F. Moloney, cssp (Irlande) - Gérard Morel, cssp (Gabon) - Adelio Torres Neiva, cssp (Portugal) - Vincent O'Toole, cssp (Rome) - Jean-Claude Pariat, cssp (Rome) - Jean Pirotte (Belgique) - Bernard Plongeron (Paris) - Jacques Prévotat (Paris) - Claude Prudhomme (Lyon) - Gaétan Renaud, cssp (Canada) - Claude Sœtens (Belgique) - Jean-Louis Vellut (Belgique) - Pierre Wauters, cssp (Congo)

Mémoire Spiritaine

Siège social: 30, rue Lhomond, 75005 Paris
Rédaction et administration:
12, rue du P. Mazurié, 94669 Chevilly-Larue Cedex
Téléphone et fax: 01.41.80.92.44 - E-mail : MemoireSpi@AOL.com

Abonnements:
France: 200 F - Autres pays: 230 F
C.C.P.: Mémoire Spiritaine, La Source 38.854 54 K

(Nous consentons le demi-tarif pour les abonnements à destination des pays de la zone CFA)
A paraître en 1999 : n° 9 et 10
Les huit premiers numéros de la revue sont disponibles, au prix de 100 F. le numéro (port compris, pour la France)

Imprimé en Italie (CEE) - C.G.P. (Turin) *ISSN:* 1254-2520

Mémoire Spiritaine, n° 8 (2e semestre 1998)

Éditorial

3 1848 : Mort et résurrection.

Autour des fondateurs

7 *Michel Legrain*
Le Saint-Esprit et le Saint-Cœur de Marie :
une union de congrégations au XIXe siècle (suite). L'aboutissement.

La mission spiritaine dans l'histoire

30 *Henry J. Koren et Henri Littner*
Le cardinal Lavigerie et les missions spiritaines au cœur de l'Afrique.

50 *Jean Criaud*
Le P. Étienne Nkodo (1911-1983), premier spiritain camerounais.

74 *Sœurs Anita Disier et Paul Girolet*
Les spiritaines à Madagascar : 27 ans d'apostolat dans l'île Rouge (2/2).

Autour de l'esclavage et de son abolition

87 *Philippe Delisle*
Débats autour de la christianisation des Noirs
aux Antilles et en Guyane française
après l'abolition de l'esclavage (de 1848 aux années 1880).

Chroniques et commentaires

111 *Gérard Cholvy*
Naissance et évolution de l'idée de tolérance :
à l'occasion du 4e centenaire de l'Édit de Nantes.

115 *Jean Ernoult*
Les églises en fer de Boma et Fernan-Vaz

133 *Roland Barcq*
1898 : le début de la mission des spiritains à Madagascar

In Memoriam

143 *Jean Ernoult & Paul Coulon*
Raconte-moi Ghislain de Banville (1938-1998)...

Le passage de la mémoire à l'histoire a fait à chaque groupe
l'obligation de redéfinir son identité
par la revitalisation de sa propre histoire.
Le devoir de mémoire fait de chacun l'historien de soi.
L'impératif d'histoire a ainsi dépassé, de beaucoup,
le cercle des historiens professionnels.
Ce ne sont pas seulement
les anciens marginalisés de l'histoire officielle
que hante le besoin de récupérer leur passé englouti.
C'est tous les corps constitués,
intellectuels ou non, savants ou non,
qui, à l'instar des ethnies et des minorités sociales
éprouvent le besoin de partir à la recherche
de leur propre constitution, de retrouver leurs origines.
Il n'est guère de famille
dont un membre ne se soit pas lancé, récemment,
dans la reconstitution aussi complète que possible
des existences furtives dont la sienne est issue.(...)

Pierre Nora

ÉDITORIAL

Mémoire Spiritaine, n° 8, deuxième semestre 1998, p. 3 à 6.

1848 : Mort et résurrection

Poursuivant notre programme d'année, ce numéro entend traiter tout d'abord des deux thèmes déjà abordés au premier semestre. En commençant par la *fusion* entre la société libermannienne des Missionnaires du Saint-Cœur de Marie (fondée en 1841) et la congrégation du Saint-Esprit (fondée en 1703 par Poullart des Places). Après avoir précédemment planté le décor, Michel Legrain nous fait entrer maintenant dans tous les méandres psychologiques et juridiques d'une négociation qui aboutit, par le décret romain du 10 septembre 1848, à une disparition du Saint-Cœur de Marie par l'entrée de tous ses membres dans la congrégation concurrente du Saint-Esprit; Libermann en étant alors élu supérieur général... Redisons que si Rome et le Gouvernement français se montrèrent l'un et l'autre favorables à cette *mort et résurrection* – mort de la société de Libermann pour une véritable résurrection de celle du Saint-Esprit –, c'est pour des raisons quasi identiques : le bien de la Mission pour l'Église, la bonne administration du culte dans les colonies pour la France.

Notre deuxième thème – la mémoire de l'abolition de l'esclavage en France (27 avril 1848) – est abordé dans ce numéro par la contribution de Philippe Delisle sur les suites de cette abolition en Guyane et aux Antilles. Là aussi, le titre « *Mort et résurrection* » convient fort bien, si l'on s'en réfère au colloque qui s'est tenu à Rome, les 6 et 7 novembre 1998, sous l'intitulé : « L'esclavage, négation de l'humain ». En effet, la traite et l'esclavage ont été pour des millions d'hommes, de femmes et d'enfants une véritable *mise à mort*, au sens propre souvent et toujours au sens figuré : *objets* de traite et de troc, rayés de la liste des *sujets* humains... La suppression de cette iniquité fondamentale peut donc à juste titre être qualifiée de *résurrection*. Et l'on sait que, pour

Libermann, dans sa lettre à la communauté de Dakar et du Gabon, du 19 novembre 1847 – avant 1848 donc ! –, c'était précisément le but qu'il assignait à la Mission dans la ligne de la kénose pascale, abaissement et élévation : « Faites-vous nègres avec les nègres (…), faites-vous à eux comme des serviteurs doivent se faire à leurs maîtres » pour « en faire peu à peu, à la longue, un peuple de Dieu » [1].

En plus des deux contributions dont nous venons de parler, l'ensemble des articles de ce numéro est particulièrement riche et varié. Les tribulations et palabres ecclésiastiques dont témoigne l'étude de Henry J. Koren et Henri Littner sur le cardinal Lavigerie et les missions spiritaines au cœur de l'Afrique, nous paraîtront sans doute à cent mille lieues de l'essentiel missionnaire, et pourtant elles ont existé, font donc partie de l'histoire de la mission et nous éclairent sur la mentalité d'une époque. Sommes-nous sûrs que, dans un domaine ou dans un autre, d'une façon ou d'une autre, notre époque ne continue pas à dépenser une partie de son énergie en pure perte pour le Royaume de Dieu ? Comme disait Hegel (paraît-il), « nous apprenons de l'histoire que nous n'apprenons rien de l'histoire » !

Jean Criaud a passé toute sa vie au Cameroun dans l'enseignement et l'écriture de l'histoire de ce pays, principalement de l'histoire de l'Église. Il était le mieux placé pour évoquer dans son contexte la figure du premier spiritain camerounais, Etienne Nkodo. De leur côté, les sœurs spiritaines terminent en ce numéro l'évocation de leur présence à Madagascar, en attendant d'autres études qui sont en chantier…

Pour la première fois – mais pas la dernière, souhaitons-le –, nous trouvons ici quelques pages d'un historien à la fréquentation duquel le directeur de cette revue doit beaucoup : Gérard Cholvy. Que vient faire dans *Mémoire Spiritaine* l'évocation de l'Édit de Nantes ? À comprendre en toute vérité historique l'attitude souvent bien peu tolérante des missionnaires des siècles passés en la replaçant dans la longue durée de l'évolution de l'idée de tolérance… Non écrite spécialement pour nous, cette présentation d'un éclairant petit livre sur le sujet prend ainsi tout naturellement sa place dans notre réflexion sur l'histoire de la mentalité et des pratiques missionnaires.

On a pu parler, à propos des missions des XIX^e^-XX^e^ siècles, de « l'ex-

1. Cf. P. COULON, « "Faites-vous nègres avec les nègres" ou la stratégie missionnaire d'un mystique (1847) », *in* P. COULON, P. BRASSEUR (dir.), *Libermann, 1802-1852. Une pensée et une mystique missionnaires*, Paris, Le Cerf, 1988, p. 489-546.

portation des modèles de christianisme français[2] ». Jean Ernoult montre que la mission a aussi exporté des modèles techniques et architecturaux : à l'ère de la tour Eiffel triomphante et des expositions universelles tout-en-fer, cette technique de construction métallique s'est retrouvée, non sans mal, sous l'équateur : à Boma, par exemple, et à Fernan-Vaz. Merci enfin au P. Roland Barcq de nous avoir donné une chronique de cette année 1898 qui vit l'arrivée des spiritains à Madagascar : il aurait été dommage de manquer ce centenaire !

Une fois de plus, hélas ! ce numéro se termine par une rubrique *In Memoriam* dont nous nous serions volontiers passés, d'autant plus qu'elle évoque le décès rapide d'un ami, d'un collaborateur proche et d'un membre efficace de la rédaction de notre revue : le P. Ghislain de Banville. Il était rentré d'Afrique, il y a trois ans, pour prendre en charge les archives générales de la congrégation du Saint-Esprit, à Chevilly-Larue, après plus de vingt ans en Centrafrique. Son terrain missionnaire à lui, il l'avait beaucoup aimé, et à sa façon. En généalogiste qui se penche sur la préhistoire du continent, lors de ses fouilles archéologiques en Mauritanie et en Centrafrique. En historien qui met en lumière la logique d'une histoire ancienne et contemporaine pour faire com-prendre l'Afrique et ses problèmes aussi bien aux Français qu'aux Centrafricains. En chroniqueur pointilleux des origines de la Mission et de la naissance d'une Église centrafricaine. Même si cela a occasionné quelque retard dans la parution de ce numéro, nous lui devions une première esquisse de biographie, en attendant de rendre plus ample justice à ses travaux historiques sous une forme ou sous une autre.

Avant de faire part à nos lecteurs de quelques nouveautés et projets d'avenir, c'est avec plaisir que nous relevons, au détour d'une lettre du 3 juin dernier et à propos de notre travail dans cette revue, l'opinion du supérieur général de la congrégation, le P. Pierre Schouver : « Merci pour *Mémoire Spiritaine* que je trouve passionnante pour son information précise, la manière d'en faire apparaître la pertinence dans la trame de l'histoire spiritaine, les démarches aussi et le style modernes qui enlèvent aux trouvailles d'archives l'odeur de naphtaline. » Il continue, d'ailleurs, en parlant du dernier volume de la collection de livres annexe à la revue : « J'apprécie beaucoup le livre de Christian de Mare (et collaborateurs) sur Poullart des Places. Le jour où il me l'a apporté à son retour de Paris, j'en ai lu une centaine de pages d'un trait (...) Le livre

2. Cf. Jean-Claude BAUMONT, Jacques GADILLE et Xavier de MONTCLOS, « L'exportation des modèles de christianisme français à l'époque contemporaine. Pour une nouvelle problématique de l'histoire missionnaire », *in* P ; COULON, P. BRASSEUR (dir.), *op. cit.*, p. 883-906.

fait apparaître la personnalité de notre fondateur, son témoignage singulier en son temps et la résonance qu'il a eue par la suite. Il faudrait que tous les Spiritains puissent le découvrir. »

C'est le même désir de mieux faire connaître les richesses (!) de nos productions qui nous a poussés à trouver un moyen plus efficace de diffusion des publications spiritaines que notre seul réseau à partir de la rue Lhomond. Nous venons de trouver une solution en passant **un accord de diffusion avec les éditions Karthala**. Nos productions (aussi bien *Mémoire Spiritaine* au numéro que les autres livres) apparaîtront désormais dans le catalogue, les listings et la *Lettre* de Karthala sous la rubrique : *Congrégation du Saint-Esprit publications*, ainsi que dans la base de données électronique *Électre* des professionnels du livre (et dans *Livres-Hebdo* pour les productions à venir). Par ailleurs, Karthala lance une nouvelle collection, de nature historique, ouverte à tous (et pas uniquement spiritaine), intitulée « Mémoire d'Églises », dont la direction sera assurée par Paul Coulon. Les deux premiers ouvrages de cette collection sont déjà prévus, dont un du P. Guy Pannier sur l'histoire du diocèse de Pointe-Noire de 1945 à 1975.

À la demande de Jean-Dominique Durand, historien bien connu, présentement Conseiller culturel de l'Ambassade de France près le Saint-Siège, il est probable que notre prochain numéro sera consacré à publier les actes du colloque qu'il a organisé à Rome au Centre Saint-Louis-de-France, les 6 et 7 novembre 1998, sur *L'esclavage, négation de l'humain*, et dont nous avons parlé plus haut. Ce sujet est au cœur des préoccupations de notre revue. Depuis deux numéros, nous avions tenu à nous inscrire dans la commémoration du cent cinquantenaire de l'abolition de l'esclavage en France, par les deux articles de Paule Brasseur et de Philippe Delisle. Particulièrement intéressante nous apparaît la perspective de publier sur ce thème un ensemble cohérent alliant la réflexion théologique et l'histoire, avec des auteurs français et italiens (dont plusieurs font partie du conseil scientifique, ou même de la rédaction de notre revue : Michel Legrain, Joseph-Roger de Benoist, Claude Prudhomme, Philippe Delisle), introduit par le cardinal Etchegaray et conclu par Jean-Dominique Durand… Même si cela retarde la parution initialement prévue de certains articles (nous comptons sur la compréhension des auteurs…), nous serions heureux de pouvoir réaliser ce numéro un peu exceptionnel qui contribuerait sans aucun doute à faire (re)connaître plus largement et notre existence et la qualité de nos travaux…

Paul Coulon

Mémoire Spiritaine, n° 8, deuxième semestre 1998, p. 7 à 30.

Le Saint-Esprit et le Saint-Cœur de Marie
Une union de congrégations au XIX[e] siècle
(suite)

L'aboutissement

*Michel Legrain**

Notre article précédent sur Le Saint-Esprit et le Saint-Cœur de Marie : préliminaires à une union de congrégations[1], *se terminait sur un constat d'échec, à la fin de l'année 1845. Nous référant toujours à la thèse soutenue, par le P. Michel Legrain, le 26 mai 1965 (parue en polycopie, à tirage limité), nous allons d'abord en résumer le texte, de la page 107 à 130 :*

En novembre 1846, au début de sa cinquième année d'existence, la Société du Saint-Cœur de Marie, à l'étroit dans les locaux de son noviciat de La Neuville, va s'installer à « la maison des Trappistes du Gard, près d'Amiens[2] ». Il s'y trouve alors « vingt-trois étudiants en théologie, une dizaine de philosophes et dix frères[3] ».

Dans une longue lettre au P. Le Vavasseur[4], le P. Libermann révèle la croix

---

* Voir en fin d'article la notice sur l'auteur.

1. Cf. *Mémoire Spiritaine* n° 7, premier semestre 1998, p. 7 à 27.
2. *ND,* VIII, p. 370. M. Libermann à la communauté de Bourbon.
3. *Id.*, p. 371.
4. Rappelons que Frédéric Le Vavasseur (avec Eugène Tisserand) était à l'origine du projet de l'*Œuvre des Noirs* qui a donné naissance, grâce à Libermann, à la *Société du Saint-Cœur de Marie.*

que représente pour lui la charge de supérieur[5]*. Un peu plus tard, il fait part au P. Schwindenhammer*[6] *des difficiles relations avec les évêques missionnaires, allant jusqu'à dire : « Notez bien qu'à Rome, le Supérieur de la Congrégation aura toujours tort avec un Préfet [apostolique], aussi bien qu'avec un Evêque*[7]*. »*

Pour son œuvre en pleine expansion, les projets ne manquent pas ; mais certains n'aboutissent pas (fondation en Belgique, mission à Madagascar) ou même se terminent par un échec (mission en Australie)[8].

Ancien épileptique, Libermann garde une santé fragile. Il est encore sujet à des crises de nerfs ; dans ses lettres, il parle de ses maux de tête, d'estomac, d'intestin... Il se ménage autant qu'il le peut : « Il faut mettre le respect humain sous les pieds et devenir sage[9] *», écrit-il à l'un de ses correspondants.*

Quant à la fusion *– comme on l'appellera – avec la Congrégation du Saint-Esprit, après l'échec des tentatives de 1845 (cf. notre précédente livraison), il attend son heure... Elle vient au début de l'année 1848. Le 2 mars 1848, M. Alexandre Monnet*[10] *remplace M. Alexandre Leguay*[11] *à la tête de la Congrégation du Saint-Esprit. Avec lui et avec son représentant, M. Jean-Baptiste Loevenbruck*[12]*, les contacts et les discussions reprennent, en même temps que le nonce, à Paris, est tenu au courant*[13] *et que des démarches sont entreprises à Rome, auprès du cardinal Fransoni, préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande*[14].

Après quelques rencontres et divers entretiens, on aboutit, le 24 août 1848, *à un texte destiné à être présenté à la S. C. de la Propagande :*

---

5. *ND,* VIII, p. 29 à 31. M. Libermann à M. Le Vavasseur, 28 janvier 1846.

6. Ignace Schwindenhammer est alors supérieur à Notre-Dame du Gard. Après la fusion il sera Conseiller général et, en 1853, il succèdera au P. Libermann comme Supérieur général.

7. *ND,* VIII, p. 208 à 211. M. Libermann à M. Schwindenhammer, 4 août 1846.

8. Sur les projets de Libermann à cette époque, voir diverses lettres dans : *ND,* VII, P. 89 à 97 ; *ND,* X, p. 197 à 200 ; *ND,* VI, p. 142 ; *ND,* IX, p. 285 à 287 ; *ND,* IX, p. 182-183 ; *ND,* IX, p. 284.

9. *ND,* VII, p. 7. M. Libermann à M. Beauchef, 2 janvier 1845.

10. Alexandre Monnet (1812-1849), avait fait un premier séjour à Bourbon, de 1839 à 1845. A son retour dans cette île, en septembre 1847, les adversaires de l'abolition de l'esclavage obtiennent son expulsion. C'est alors, M. Leguay ayant démissionné, que les membres de la Congrégation du Saint-Esprit le désignent comme Supérieur général. *NB,* Notice n° 21, mars 1911, p. 331 à 352.

11. Alexandre Leguay (1794-1865) : *NB,* Notice n° 21, mars 1911, p. 309 à 330. On a vu, dans notre précédent numéro, comment M. Leguay s'était opposé aux projets d'union présentés en 1845, par M. Libermann.

12. Adolphe CABON, « Le Père Jean-Baptiste Loevenbruck (1795-1876) », *Mémoire Spiritaine,* n° 6, deuxième semestre 1997, p 79 à 96.

13. *ND,* X, p. 186. M. Libermann au nonce, mi-mai 1848.

14. *NDH,* p. 49-50. M. Libermann au cardinal Fransoni, 7 juillet 1848.

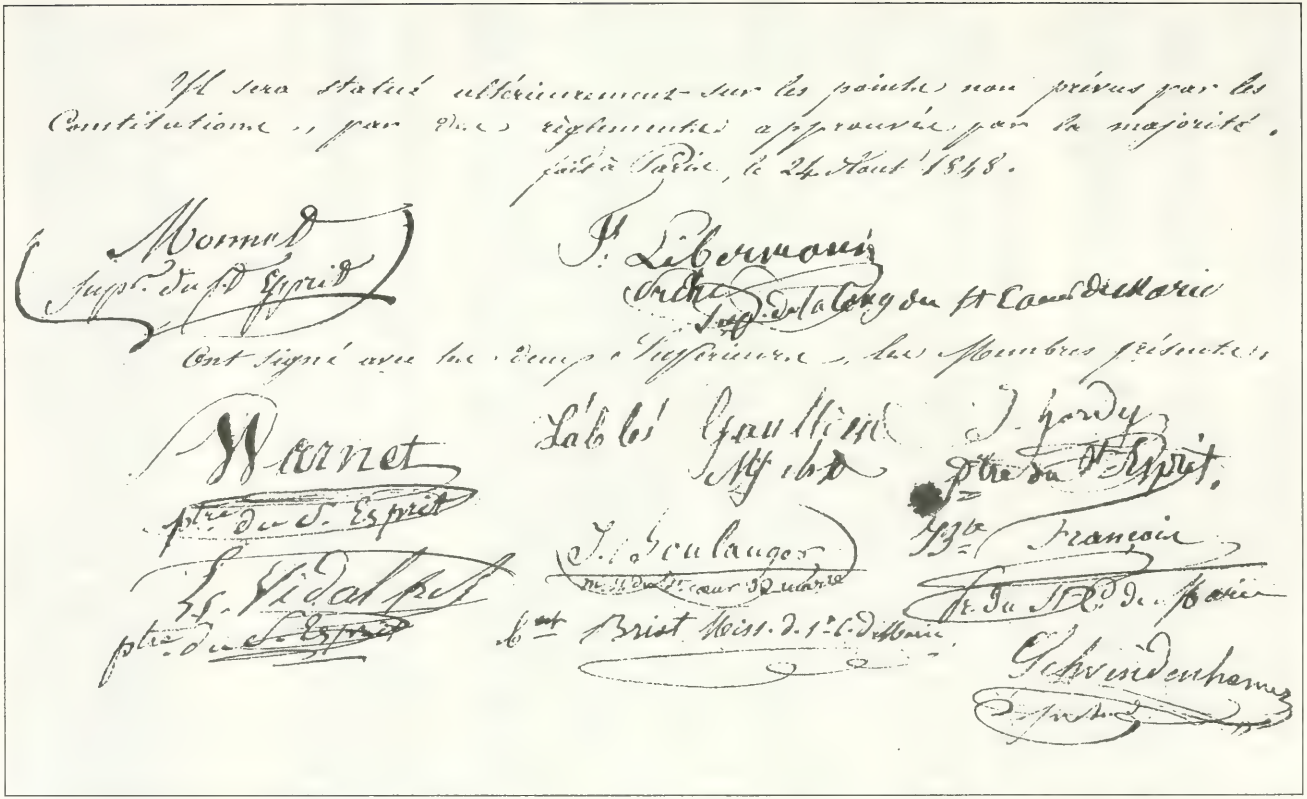

Signatures au bas du procès-verbal de la fusion, dans le registre :
Des élections, des admissions dans la Congrégation, et des résolutions prises dans les assemblées du Séminaire du Saint-Esprit. 1826-1858. Acte n° 30, page 34.

« Les deux Supérieurs des Congrégations du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, en opérant la fusion des deux Congrégations, au nom de leurs Confrères, ont signé les articles suivants[15] :

Art. 1 - La Congrégation restera consacrée au Saint-Esprit sous l'invocation du Saint et Immaculé Cœur de Marie.

Art. 2 - Les Constitutions de la Congrégation du Saint-Esprit, ayant été approuvées, par la Sacrée Congrégation de la Propagande, seront conservées, sauf les modifications de l'article suivant.

Art. 3 - Quant à la pauvreté, tous les membres s'engageront :

1°) à renoncer, pour tout le temps qu'ils seront dans la Congrégation, à l'usage de tout bien ou revenu dont les susdites Constitutions leur permettent de conserver la propriété ou la disposition ;

2°) à n'avoir en leur possession aucune somme d'argent sans l'autorisation de leur Supérieur ;

3°) dans les cas où leur Supérieur leur remettrait de l'argent pour leurs dépenses, le temps ou la circonstance de cette autorisation expirés, ils lui rendront compte de ces dépenses et lui remettront ce qu'ils auront entre les mains.

Art. 4 - Les Membres de la Congrégation, toutes les fois que, dans leur signature ou ailleurs, ils voudront indiquer le nom de la Congrégation à laquelle ils appartiennent, exprimeront le double titre mentionné dans l'article premier.

Art. 5 - L'admission des Membres du second ordre sera suspendue jusqu'à une nouvelle décision de la Propagande.

Art. 6 - Une copie sera envoyée, de cet accord, aux Membres des deux Congrégations qui désormais se regarderont comme frères et s'aimeront comme tels.

Il sera statué ultérieurement, sur les points prévus par les Constitutions, par des règlements approuvés par la majorité[16]. »

Cet accord de principe n'est pas encore la *Fusion* : celle-ci ne sera décidée par Rome que les 4-10 septembre 1848[17]. (...)

---

15. Nous reprenons ici le texte même du P. Michel Legrain, à la page 130 de sa thèse.

16. *Registre des délibérations du Conseil,* p. 34, n° 30, Arch. CSSp, B 47.

17. M. Libermann, tout en estimant que la Propagande dirait : « C'est bien, faites comme vous l'entendez », savait bien que rien n'était fait avant la réponse romaine ; aussi ne voulut-il pas accepter le supériorat où tentait de le porter l'acclamation populaire, et en demandera-t-il une *sanatio* par la suite. Il faut préciser, qu'en fait, on n'eut pas le temps de faire parvenir le texte de cet accord à la Propagande avant ses délibérations du 4 au 10 septembre.

La fusion

La Propagande[18] , dans sa Congrégation générale du 4 septembre, examina sérieusement le projet d'union[19]. Outre les lettres postulatoires des deux Supérieurs, elle avait sous les yeux, dans un dossier imprimé, un mémoire en six points, remis par l'abbé Loevenbruck, et qui énumérait les raisons militant pour cette fusion[20] :

« 1) Les deux Congrégations, d'après leurs règles et constitutions, ont le même but.

2) Par la fusion, celle du Saint-Esprit se consolide par l'acquisition d'un excellent et nombreux personnel ; et celle du Saint-Cœur de Marie sera mieux abritée sous l'égide de l'existence légale, qu'elle ne pourrait peut-être jamais obtenir en France, comme la possède celle du Saint-Esprit.

3) Au Sénégal et à l'île Bourbon, les missionnaires des deux Sociétés sont déjà un peu en conflit ; plus tard, il pourrait en être de même ailleurs et en résulter de très graves inconvénients, tandis que, par la fusion, on obviera à tout cela infailliblement.

4) M. Libermann a un grand esprit de conciliation, il jouit pleinement de la confiance de tous les membres des deux Sociétés et se trouve par conséquent tout à fait apte à diriger toute l'œuvre ; tandis que M. Monnet paraît beaucoup plus propre aux Missions pour lesquelles il a une aptitude toute spéciale.

5) Les deux Sociétés, réunies sous un même Supérieur tel que M. Libermann, formeront donc un corps à tous égards plus solide et plus capable de se maintenir au milieu des difficultés si grandes des circonstances actuelles de la France.

6) La maison du Saint-Esprit à Paris est assez vaste pour contenir tout le personnel des deux Sociétés réunies et fondues en une seule, et il y aura par conséquent grande économie de dépenses, chose très importante dans ces temps de crise financière qui peut encore durer plusieurs années et compro-

---

18. Les exposés des affaires traitées par la Sacrée Congrégation sont imprimés et forment les *Acta Sacrae Congregationis de Propaganda Fide.* On indiquera cette source par *Acta Prop.,* suivi de l'année.

19. Les pièces ayant servi pour ces affaires se trouvent dans des volumes intitulés *Scritti Originali riferiti nelle Congregazioni Generali.* On utilisera le sigle *S.O.C.G.,* suivi de l'année.

20. Les accords privés du 24 août ne sont pas au dossier. Rome ne pouvait donc pas connaître les très nettes restrictions demandées par M. Libermann, puisque M. Loevenbruck avait jugé bon de se taire à ce sujet.

mettre l'existence de la Société surtout du Saint-Cœur de Marie dont les ressources présentes sont à peu près nulles, tandis que celles du Saint-Esprit sont jusqu'à ce moment surabondantes[21].»

Les cardinaux avaient aussi à leur disposition un rapport de Mgr Barnabo, secrétaire de la Propagande[22]*. Ils y répondent favorablement et le cardinal Fransoni soumet la conclusion des débats au pape Pie IX qui donne son approbation le 10 septembre 1848. C'est donc à cette date que la* Fusion *devient effective.*

L'approbation papale ainsi obtenue, il restait à notifier officiellement aux intéressés cette décision. « … Quibus quidem aliisque, quæ a vobis Sac. Cong.nis examini subjecta fuerunt, perpensis, EE. PP. propositionem vestram approbandam censuerunt. Quapropter vestrum nunc erit negotium istud unionis duarum Congregationum vestrarum ita perficere ut cessante ex nunc ea quæ sub titulo est Ssmi Cordis B.V.M., istius Socii et Alumni aggregentur Cong.ni S. Spiritus ejusque Socii et Alumni fiant eorumdem jurium et privilegiorum participes, necnon iisdem disciplinæ regulis subjecti[23]. » Cette notification fut faite dans les mêmes termes à M. Monnet et à M. Libermann, en date du 26 septembre 1848[24].

« Comme il est facile de s'en rendre compte, la suprême autorité du Saint-Siège non seulement approuvait l'union sollicitée, mais elle déterminait en même temps la manière dont elle devait se produire : suppression de la Société du Saint-Cœur de Marie, laquelle du reste n'avait eu jusque-là qu'une existence de fait ; incorporation des membres de la société dissoute dans la Congrégation du Saint-Esprit et sous l'obédience de ses Constitutions[25] » (…)

---

21. *ND,* X, P. 371-372. *S.O.C.G.,* 1848, volume 970, fol. 564-565.

22. *S.O.C.G.*, 1848, volume 970, fol. 557 et 558. *Acta Prop.*, 1848, volume 211, fol. 301.

23. « Une fois soigneusement pesées les questions ci-dessus, et quelques autres que vous avez soumises à l'examen de la Sacrée Congrégation, les très Eminents Pères ont estimé pouvoir approuver votre proposition. De ce fait, ce sera désormais à vous de mener à bien cette union de vos deux Congrégations, de sorte que, la Congrégation qui porte le titre du Très-Saint Cœur de la Bienheureuse Vierge Marie cessant à partir de maintenant d'exister, les Membres et les Associés de cet Institut soient agrégés à la Congrégation du Saint-Esprit, participant aux droits et privilèges des Membres et Postulants de celle-ci, tout en étant soumis à l'observance des mêmes Règles. »

24. Il y a, entre les deux textes, de très légères différences rédactionnelles qui semblent être attribuables aux copistes. L'original de la lettre adressée à M. Monnet, en date du 26 septembre 1848, se trouve aux Arch. CSSp., B 21, dos. A, chem. 3.

25. LE FLOCH, *L'acte d'union du Vénérable Libermann et de ses disciples à la Congrégation du Saint-Esprit,* Rome, 1915, p. 16.

Réaction de M. Libermann

A la lecture de la décision romaine, le 9 octobre, M. Libermann se rendit compte immédiatement combien cette mesure allait heurter les signataires des conventions privées du 24 août. Au lieu de refuser l'union dans ces conditions, au lieu même d'en appeler, comme le suggéraient certains, d'un juge mal informé à un juge mieux informé, M. Libermann préféra accepter la décision, mais il partit immédiatement, avant même d'en divulguer la teneur, demander à Rome des accommodements indispensables, escamotés par M. Loevenbruck. Il est important de le souligner : M. Libermann ne déplore pas le mode d'union – par dissolution de sa société – mais bien l'oubli des conditions jugées indispensables pour la vitalité de l'union. Il écrira aux communautés de Bourbon et de Maurice : « M. Loevenbruck est un homme respectable qui mérite toute notre confiance. Arrivé à Rome, par je ne sais quelle timidité, dont je ne puis me rendre compte, il n'osa point parler des conditions que nous proposions, et la Propagande ordonna la fusion sans condition. Ce fut là ce qui m'obligea de m'y rendre moi-même, et aucune de mes propositions n'a souffert la moindre difficulté[26]. »

Dès réception de la notification du 26 septembre, le 9 octobre, M. Libermann avait donc conclu à la nécessité d'un voyage à Rome. Accompagné de M. Loevenbruck, meilleur pour introduire que pour discuter, il était, dès la fin du mois, dans la Ville éternelle. Et le 6 novembre, il sera sur le chemin du retour, à Civita-Vecchia, mission accomplie ; certains points étaient déjà acquis, et les autres en bonne voie.

Ces points litigieux vont retenir notre attention pour un moment.

Une *sanatio* bien nécessaire

Si le privilège presque périmé dont jouissait le Supérieur du Saint-Esprit lui permettait d'agréger sans autre formalité des sujets dignes, il ne lui donnait cependant aucun pouvoir de nommer, *motu proprio*, aux charges majeures de la Congrégation. Plus missionnaire que canoniste, M. Monnet, dans l'euphorie

26. *ND*, X, p. 341. M. Libermann aux communautés de Bourbon et de Maurice, 20 décembre 1848.

des accords du 24 août, avait fait acclamer M. Libermann comme Supérieur général. Mais M. Libermann se faisait scrupule de ce choix. Aussi, sa première démarche à Rome fut-elle d'écrire au cardinal Fransoni, le 28 octobre : « Une lettre de M. Monnet vous a appris qu'après avoir donné sa démission de la supériorité, qui a été agréée par les membres de la Société du Saint-Esprit, j'ai été élu, à l'unanimité, à sa place ; de leur côté, tous les membres de la Congrégation du Saint-Cœur de Marie, décidant l'union de leur Communauté à celle du Saint-Esprit, m'ont choisi, à la même unanimité. J'ai accepté la charge dont mes confrères des deux sociétés se sont décidés à me confier les fonctions. Je viens en ce moment prier très humblement Votre Eminence Révérendissime de vouloir bien sanctionner par la confirmation le choix de mes confrères, si toutefois Elle juge convenable de lui accorder son agrément.

« En adressant cette demande à Votre Eminence, je prends la liberté de lui exposer une inquiétude de conscience qui me reste sur cette nomination, où certaines formes, prescrites par les Constitutions, n'ont pas été observées, en la priant de vouloir bien me tranquilliser en y ajoutant le sceau de son autorité :

1) L'union des deux sociétés n'étant pas encore conclue et approuvée par Votre Eminence, je ne pouvais être nommé Supérieur de la Congrégation du Saint-Esprit, n'en faisant pas partie. Je pourrais faire observer que MM. Leguay et Monnet se trouvaient dans le même cas : le premier n'étant pas membre de la Société, et le second n'étant membre que du second Ordre, et par conséquent exclu de charges et fonctions. L'approbation de Votre Eminence a suffi pour réparer ce défaut.

2) D'après les Constitutions, le Supérieur doit être nommé au scrutin secret, par les membres présents, à la pluralité des voix : or, il n'y a pas eu de scrutin secret pour mon élection ; mais ma nomination a été conclue à l'unanimité comme condition essentielle de la fusion. J'ose prier Votre Eminence qu'Elle daigne déclarer dans l'approbation officielle qu'Elle voudra bien donner à mon élection, que nonobstant toute irrégularité dans la forme, Elle me confirme dans la Supériorité, et que, par son autorité, Elle supplée à tout ce qui manque à l'élection[27].»

Le 3 novembre, la bienveillante réponse disait : «... Quod si forte ob adjuncta pecularia in quibus ultimus Seminarii Sancti Spiritus Superior di-

27. *ND,* X, p. 329-330. M. Libermann au cardinal Fransoni, 28 octobre 1848.

misit officium ac Tu in ejus locum suffectus es, aliquis occurrerit defectus sive in forma electionis, sive in aliis quæ a Constitutionibus requirerentur, Sacra Congregatio eum sanare intendit idque Tibi præsentibus litteris declaratum voluit[28]. »

Cela aurait dû suffire pour calmer tous les scrupules. Or que voit-on ? A peine M. Libermann est-il installé à Paris, Mgr Monnet donne sa démission, le 22 novembre 1848, et M. Libermann est de nouveau élu le lendemain *nouveau Supérieur de la Congrégation du Saint-Esprit sous l'invocation de l'Immaculé Cœur de Marie*[29].

Pourquoi cette élection nouvelle au scrutin secret ? Simplement pour respecter les Constitutions ? Mais on avait obtenu *sanatio* pour l'élection qui n'avait pas été secrète ! Voulait-on par là indiquer qu'on adhérait pleinement à l'union telle qu'elle avait été décidée par Rome ? Qu'on acceptait l'incorporation dans la Société du Saint-Esprit, gouvernée par Mgr Monnet, lequel démissionnait selon les accords privés jadis conclus, pour laisser la place à M. Libermann, membre de la Société du Saint-Esprit ?

Probablement *ad abundantiam juris,* dit le P. Pascal ! Maigre explication encore !

Le P. Cabon, dans son manuscrit sur la *Vie de F.M.P. Libermann*, place la première élection – que tout le monde reconnaît, puisque M. Libermann en demande *sanatio* – non pas le 24 août, mais au début d'octobre, après la nouvelle

---

28. *ND,* X; p. 377. De la S.C. de la Propagande à M. Libermann, 3 novembre 1848. « Que si, par hasard, en raison de quelques circonstances particulières accompagnant la démission du dernier supérieur du Séminaire du Saint-Esprit et votre élection à sa place, était survenu quelque défaut dans la forme de l'élection ou dans les conditions exigées par les Constitutions, la Sacrée Congrégation a entendu leur apporter *sanatio* et voulu que cela fut déclaré par la présente lettre. »

29. Cf. le texte et les signatures du *Registre des Délibérations* (p. 37 et 38), forts instructifs pour ces deux jours : Mgr Monnet donne sa démission à *ses confrères présents à Paris,* lesquels signent : F. Libermann, *prêtre* ; J. Hardy, Warnet, l'abbé Gaultier, *Ch. h. D.* ; Briot, *Miss. d. S. Cœur d. Marie* ; J. Boulanger, *miss. du St. Esp. et du S. C. M.* ; J.-Bte François, *Pr. du S.C. de Marie* ; L. Lannurien, *pr. Miss. du St-C. de Marie*. Il semble donc que le 22, tous ces signataires se considéraient comme membres de la Congrégation du Saint-Esprit dont Mgr Monnet était jusqu'à l'instant même Supérieur, et cela, malgré le flottement des sigles accompagnant les signatures. Le lendemain, 23, pareillement : « Tous les membres présents à Paris, dont les noms suivent : Mgr Monnet, *vic.ap.* ; MM. Libermann, Gaultier, Schwindenhammer, Warnet, Hardy, Briot, Lannurien, Boulanger, François et Baud » donnent à une majorité « de dix voix sur onze », la charge de Supérieur général à M. Libermann, « lequel, séance tenante, a déclaré accepter la dite Supériorité. Et, en sa qualité de Supérieur il a signé le présent procès-verbal avec tous les Membres déjà désignés ci-dessus. » Voilà qui démontre clairement qu'on se considérait pleinement comme incorporés dans la Congrégation du Saint-Esprit ! Il n'est fait allusion nulle part à une précédente démission de M. Libermann de sa charge à la tête de la Société du Saint-Cœur de Marie : celle-ci étant dissoute, M. Libermann perdait *ipso facto* sa charge de supérieur.

de la nomination de M. Monnet à l'épiscopat[30] ; mais alors on ne voit pas pourquoi M. Libermann demanderait une sanatio pour une élection faite avant l'union *conclue et approuvée*, selon ses propres termes du 28 octobre. Selon le P. Cabon, il est vrai, M. Libermann estimait que *l'union n'était pas faite à Rome, le 26 septembre ; elle restait à faire*[31]. « La Fusion pouvait être tenue pour accomplie très régulièrement au retour de Rome de M. Libermann, en novembre 1848[32]. »

Modification du titre de la Congrégation

La question de la modification du titre de la Congrégation ne devait pas souffrir de difficulté : honorer le même mystère dans le cœur plutôt que dans la personne de la Vierge, « de manière à honorer l'Immaculée Conception dans le Saint-Cœur de Marie[33] », était un changement assez bénin, mais qui, sentimentalement, avait une grosse importance pour les anciens membres du Saint-Cœur de Marie ; on en avait même fait la première des conditions stipulées par les deux parties le 24 août.

Le 3 novembre, un décret permettait que le titre officiel de la Société devienne : *Sodalitium S. Spiritus sub invocatione immaculati Cordis B.M. Virginis*[34]. Par la suite, M. Libermann donnera cette explication : « Dans la crainte de nous voir perdre l'existence légale, on a désiré à la Propagande que le nom de la Congrégation soit *la Congrégation du Saint-Esprit sous l'invocation de l'Immaculé Cœur de Marie* ; on me dit que l'invocation est la même chose que si on mettait *la Société du Saint-Esprit et de l'Immaculé-Cœur de Marie* ; aussi, nous pouvons signer ainsi nos lettres[35]. »

Comme M. Libermann savait très bien que le nom de la Congrégation resterait pour longtemps un des points névralgiques, il y revient volontiers : « Il fallait adopter le nom du Saint-Esprit ; autrement nous n'aurions pas eu le

---

30. Adolphe CABON, *Vie du Vénérable François Marie Paul Libermann*, dactylographie de 919 pages, Arch CSSp., Boîte 614, B 3, p. 611. Le P. Maurice Briault donna par la suite une version plus courte et plus abordable pour le public du manuscrit du P. Cabon : voir *infra*, note 62.
31. A. CABON, *op. cit.*, p. 610.
32. *Id.*, p. 613.
33. *ND*, X, p. 259. M. Libermann à M. Loevenbruck, 11 juillet 1848.
34. *ND*, X, p. 377. La S.C. Propagande à M. Libermann, 3 novembre 1848.
35. *ND*, XI, p. 61. M. Libermann à M. Lambert, 28 février 1849.

bénéfice de l'existence légale[36]. » Et comme la nouvelle appellation obtenue de Rome pouvait ne pas satisfaire tous les anciens membres du Saint-Cœur, il s'empresse de donner encore aux missionnaires de Bourbon et de Maurice des explications apaisantes : « On m'a dit à la Propagande que les mots *consécration* et *invocation* ont absolument le même sens dans le titre de la société, et qu'en disant : la Société est consacrée au Saint-Esprit sous l'invocation de l'Immaculé Cœur de Marie, c'est comme si on disait : la Société du Saint-Esprit et de l'Immaculé Cœur de Marie. Je n'ai donc pas eu de peine à admettre cette dénomination pour éviter toute chicane sur l'approbation civile de la Congrégation[37]. »

Mais il tient à ce que chacun respecte cette nouvelle dénomination, et il gronde les négligents : « Pourquoi signez-vous *Miss. du Saint-Esprit* ? Avez-vous donc abdiqué le Saint-Cœur de Marie ? Ou n'avez-vous pas pris connaissance des explications assez détaillées que je vous ai données il y a deux ans ? Il m'est difficile de vous les donner de nouveau, ce serait trop long, et probablement inutile, car ce n'est peut-être pas par oubli ou négligence que vous avez fait cette omission. S'il n'en était pas ainsi, il faudrait me demander, dans une prochaine lettre, les explications et les éclaircissements dont vous avez besoin. En tous cas, il faut signer *Missionnaires du Saint-Esprit et de l'Immaculé Cœur de Marie.* Sur l'adresse des lettres que vous m'écrivez, il faut mettre *Supérieur de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie* ou *Supérieur du Séminaire du Saint-Esprit*, car la Congrégation porte les deux invocations, tandis que le Séminaire colonial a conservé la seule invocation du Saint-Esprit[38]. »

Question des constitutions

Si l'accord du 24 août prévoyait la conservation des Constitutions du Saint-Esprit, à cause de leur reconnaissance légale et ecclésiastique, on avait également décidé de mettre au point des Règlements, certainement nécessaires dans le nouvel état des choses. Le Saint-Siège avait pleinement approuvé le maintien des Constitutions des spiritains. mais, pour les anciens du Saint-Cœur de Marie, vivre selon ces Constitutions ne serait-ce pas un reniement ?

---

36. *Id.*, p. 61.
37. *ND*, X. p. 341. M. Libermann aux communautés de Bourbon et de Maurice, 20 décembre 1848.
38. *ND*, XIII, p. 123. M. Libermann à M. Arragon, 3 mai 1851.

Aussi M. Libermann s'efforce-t-il de calmer les inquiétudes de ses amis, alarmés de le voir lié à un séminaire dont la réputation n'était pas brillante. « Nous avons accepté leurs Constitutions, parce qu'elles ont été approuvées par la Propagande ; mais ces Constitutions ne renferment que quatre ou cinq articles, tout le reste n'est que des idées générales de piété qui sont déjà contenues dans notre Règle et, de plus, ces Constitutions se réduisent à très peu de pages. Mais, ce qui nous était le plus favorable, c'est qu'il n'existe aucune organisation dans cette Communauté. Tout est à créer ; nous n'aurions donc eu qu'à apporter nos habitudes et l'organisation établie parmi nous. Si la Communauté avait été bien organisée, si tout avait été réglé, nous n'aurions pas pu penser à la réunion ; mais rien n'existant, l'union devient très facile à accomplir[39]. »

Aussi pouvait-il écrire à ses missionnaires : « Ces Constitutions, je vous les enverrai plus tard, avec les Règlements dont je vous parlerai tout à l'heure. Vivez en attendant comme par le passé ; car il ne sera apporté aucun changement tant soit peu important à la manière de vivre des missionnaires[40]. »

Et voici pour la question des Règlements : « Vous savez que, depuis longtemps, je me disposais à corriger les Règles provisoires du Saint-Cœur de Marie, comme ces mêmes Règles m'en donnaient le pouvoir ; eh bien, ce n'est pas autre chose[41]. » Et quelques mois plus tard, il dira encore plus clairement à M. Le Vavasseur : « Mon travail sur la Règle est terminé. Je l'ai fait passer au Conseil et tout a été admis avec joie, je n'ai pas eu une syllabe à retrancher. C'est tout bonnement nos Règles, sous le nom de *Règlement.* Dans quelques années d'ici, après avoir acquis l'expérience pratique sur leur exécution, nous les refondrons avec les Constitutions anciennes du Saint-Esprit ; nous corrigerons celles-ci, nous en formerons un tout, que nous proposerons à l'approbation du Saint-Siège[42]. » Dans le fond, il absorbe plus qu'il n'est absorbé, même si légalement c'est le contraire : « Je suis autant et peut-être plus maître ici que je ne l'ai été au Gard et à La Neuville », avoue-t-il en toute simplicité au même[43]. Et, à M. Lossedat : « Toutes nos règles restent debout et nous sommes entièrement maîtres de la position[44]. »

---

39. *ND,* X, p. 324-325. M. Libermann à M. Gamon, 6 octobre 1848.
40. *ND,* X, p. 341-342. M. Libermann aux communautés de Bourbon et de Maurice, 20 décembre 1848.
41. *Id.,* p. 342.
42. *ND,* XI, p. 87. M. Libermann à M. Le Vavasseur, 26 mars 1849.
43. *Id.,* p. 87.
44. *ND,* XI, p. 91 à 93. M. Libermann à M. Lossedat, 29 mars 1849.

La faveur dont il jouit lui permet d'avancer franchement : « J'ai plein pouvoir de faire des règlements pour l'application des Constitutions, pour l'organisation, l'administration, la discipline intérieure, pour l'avancement spirituel de la Société et pour tout ce qui doit animer tous ses membres[45]. »

Dans le concret, la Règle provisoire du Saint-Cœur de Marie, révisée, deviendra ces fameux Règlements, qui, bientôt, seront l'explication officielle de la Règle latine, sous le nom de *Constitutions ;* il n'y a rien de nouveau en cela : des *Règlements* ont toujours expliqué les *Règles.* Des bruits inexacts circulant à l'Archevêché à ce sujet, M. Libermann s'empressera de rectifier auprès de M. Sibour, vicaire général :

« 1) La réunion de la Congrégation du Saint-Cœur de Marie à celle du Saint-Esprit a été faite du consentement unanime des deux Communautés. Tous les membres d'Europe en ont signé l'acte. Ceux des Missions éloignées y ont aussi donné leur adhésion. Cette fusion est approuvée par un décret de la S. Congrégation.

2) D'après ce décret, les deux Congrégations ne font plus que la seule Congrégation du Saint-Esprit vivant sous les Constitutions qu'elle avait avant la fusion et sous la direction d'un seul et même supérieur.

3) Cependant, l'expansion toujours croissante de cette Congrégation et les œuvres considérables dont elle est chargée dans les pays infidèles, ont nécessité des règlements qui développent l'esprit des Constitutions et assurent partout la parfaite observance. Ces règlements ne sont que de discipline intérieure et n'ont d'autre autorité que celle du Supérieur et de son Conseil, auxquels ils ont été soumis, article par article[46]. »

L'approbation romaine ne vint pas si vite qu'on aurait pu l'espérer ; en 1878, on obtint une lettre d'encouragement du Cardinal Préfet de la Propagande, et l'approbation ne fut définitivement octroyée qu'en 1909.

Retour à la vraie pauvreté

Le nouveau Supérieur demande la modification des Constitutions sur le chapitre de la pauvreté : les Constitutions permettent et la propriété et le libre usage, mais on désire désormais renoncer à l'usage des biens et revenus, ne

---

45. *ND,* X, p. 342. M. Libermann aux communautés de Bourbon et de Maurice, 20 décembre 1848.
46. *ND,* XII, p. 180-181. M. Libermann à M. Sibour, 5 mai 1850. D'autres explications sont ensuite données dans cette lettre, au sujet du Séminaire de la rue des Postes et des relations avec les préfets apostoliques.

disposer d'aucune somme d'argent sans autorisation du Supérieur et rendre compte de toute dépense. La raison de ces demandes ? « La pratique imparfaite de la pauvreté, telle qu'elle est exprimée dans les Constitutions du Saint-Esprit nous paraît incompatible avec la vie de communauté que nous devons avoir partout. Elle nous paraît absolument insuffisante pour conserver la ferveur et le zèle des membres de la communauté, répandus dans les Missions ; et, d'après l'expérience que nous avons des colonies, nous avons tout lieu de craindre que le plus grand relâchement et de graves désordres ne s'introduisent dans les communautés qui y sont établies, sans une plus étroite pauvreté. Si M. l'abbé Leguay s'est contenté de proposer à l'approbation de la S. Congrégation, la règle de la pauvreté si faiblement conçue, c'est parce qu'il ne pouvait faire mieux alors dans la position où il se trouvait. Maintenant, les circonstances étant changées et toutes les difficultés ayant disparu, la pratique d'une pauvreté plus étroite est devenue très facile et ne renferme plus que des avantages inappréciables pour la Société[47]. »

Dès le lendemain de son retour à Paris, le 15 novembre 1848, M. Libermann adresse au Cardinal Fransoni, avec ses remerciements, quelques éclaircissements complémentaires : « J'ai demandé que les membres de la société s'engagent à renoncer à l'usage, pour leur propre personne, de tout bien ou revenu dont les constitutions leur permettent la propriété et la disposition et à n'avoir entre les mains aucune somme, même pour en disposer en faveur d'autrui, sans la permission du Supérieur. Par cette supplique je n'ai pas voulu demander à la S.C. l'autorisation d'exiger le vœu de pauvreté des membres de la société, mais seulement l'engagement de pratiquer cette vertu dans le sens que j'ai eu l'honneur d'exposer. Si la S.C. daigne nous accorder notre demande chaque membre aura l'obligation d'observer la vertu de pauvreté ainsi entendue comme une règle approuvée par la S.C., et la société sera obligée d'en maintenir la pratique[48]. »

Durant l'été suivant, il se permet d'insister : « Nous désirons donc tous bien vivement, et nous demandons avec instance à la S. Congrégation d'établir parmi nous la pratique de la sainte pauvreté[49]… » Devant le silence de Rome, il revient à la charge le 30 décembre, joignant à sa lettre « une feuille contenant l'accord fait entre la Société du Saint-Esprit et celle du Saint-Cœur de

47. *ND,* X, p. 332.M. Libermann au cardinal Fransoni, 4 novembre 1848.
48. S.O.C.G., vol. 971, fol. 96. Les *ND* ne mentionnent pas cette lettre.
49. *ND,* XI, p. 331. M. Libermann au cardinal Fransoni, 27 juillet 1849.

Marie, dans lequel les deux sociétés sont convenues d'observer la pauvreté religieuse[50]. » Cette persévérance eut pour premier effet une demande d'explications supplémentaires ; on était en effet surpris qu'une Congrégation tout entière veuille passer d'une pauvreté large à une pauvreté stricte : « ... Jam vero Emi PP. antequam paupertatem, prout modo exercenda proponitur ab universis Alumnis Societatis cui præes, adprobarent atque opportune in regulam erigi posse arbitrarentur, D. Tuæ scribendum censuerunt, ut diligentius exquiras num reapse *omnes* alumni Congnis S. Spiritus libenter ac sponte illius paupertatis exercitium sint amplexuri. Etsi enim in Alumnis illis hoc facile contingat, qui ad Societatem Ssmi Mariæ Cordis pertinebant, eo quod paupertatem praxim ante unionem cum Seminario S. Spiritus tenuerint, vixdem credibile est *de iis omnibus* quibus Congtio S. Spiritus constabat, ob adversam scilicet causam, quod paupertatem quæ modo proponitur, numquam exercuerint. Experimento autem compertum est difficile admodum communitatem aliquam adduci ad praxim paupertatis quam ejus membra ab initio professa non fuerint[51]... » Cette sollicitude romaine à l'endroit de la pauvreté mitigée des Spiritains est une preuve supplémentaire du respect du Saint-Siège pour les engagements pris et les droits acquis.

Plein de déférence, M. Libermann répond immédiatement : « ... Votre Eminence Révérendissime a pu croire la Société du Saint-Esprit beaucoup plus considérable qu'elle n'était à la mort de M. Fourdinier. Autant que je puis me rappeler, il ne restait que trois membres. » Et il précise : « J'ai voulu m'assurer qu'il n'en existait pas d'autres que ceux qui ont signé l'accord. J'ai parcouru ces jours derniers les registres des délibérations où se trouvent inscrits, sous forme de procès-verbaux, les contrats faits avec les postulants, et par la signa-

---

50. *ND,* XI, p. 331, M. Libermann au cardinal Fransoni, 30 décembre 1849.

51. *ND,* XII, p. 547. La S.C. de la Propagande à M. Libermann, 4 février 1850. « ... D'ailleurs, les Eminentissimes Pères, avant d'approuver la pauvreté telle qu'elle est proposée pour être pratiquée par la totalité des membres de la Société dont vous êtes le Supérieur, avant d'admettre qu'elle puisse être opportunément établie comme une règle, ont estimé qu'il fallait écrire à votre Seigneurie, pour que vous vous enquériez avec grand soin sur le point suivant : est-ce que réellement tous les sujets de la Congrégation du Saint-Esprit sont prêts, par un choix volontaire et spontané, à embrasser la pratique de cette pauvreté ? En effet, si l'on peut comprendre que cela ne présente pas de difficulté de la part des sujets ayant appartenu à la Société du Très-Saint Cœur de Marie, du fait qu'ils avaient adopté cette pratique de la pauvreté avant la fusion avec le Séminaire du Saint-Esprit, c'est à peine croyable de la part de tous ceux qui appartenaient à la Congrégation du Saint-Esprit, pour la raison inverse, à savoir qu'ils n'ont jamais pratiqué la pauvreté telle qu'elle est maintenant proposée. Or l'expérience montre combien il est difficile d'amener une communauté à la pratique de la pauvreté à laquelle ses membres ne s'étaient pas engagés dès le début... »

ture desquels, d'après les Constitutions, on devient membre de la Société. Il s'est offert à mes regards trois procès-verbaux formant contrat d'admission ; mais tous les trois sont faits d'un manière très irrégulière, et manquent, il me semble, des conditions essentielles à leur validité… » ; et de donner force détails sur ces irrégularités de contrats. En conclusion : « D'après tous ces détails, Votre Eminence Révérendissime peut voir que toute l'ancienne Société n'était composée que de sept membres. Six d'entre eux ont signé l'accord que j'eus l'honneur de lui présenter. Les membres de la Société du Saint-Cœur de Marie qui se sont joints à eux, sont au nombre de quarante-neuf. Tous, sans exception, désirent ce changement. Les postulants qui se trouvent dans notre noviciat ne sont venus qu'avec l'intention bien arrêtée d'embrasser la pauvreté telle que nous l'avons proposée. De plus, nous avons la certitude que plusieurs de ces novices ne voudraient pas s'engager dans la Société et qu'un très grand nombre des membres se repentiraient d'y être entrés, si nous devions abandonner la pratique de la pauvreté telle que nous l'avons toujours eue avant la réunion[52]. »

Persuadée par ce plaidoyer, la Propagande accordait, le 10 juillet 1850, la pauvreté désirée[53].

Suppression du second ordre[54]

Quant au second ordre qui, selon un mot du P. Lithard, *n'était qu'une superfétation malheureuse,* on en avait, dès le 4 novembre 1848, demandé la suppression ; « Ce second ordre, qui pouvait offrir des avantages dans le temps où M. Leguay demandait son approbation, nous paraît, dans l'état actuel de la

---

52. *ND,* XII, p. 76 à 80. M. Libermann au cardinal Fransoni, 21 février 1850.

53. *ND,* XII, p. 556. Le cardinal Fransoni à M. Libermann, 10 juillet 1850. Voici l'essentiel du décret : « Cum itaque Emi Patres in generali conventu petitiones Dominationis tuæ mature perpenderint, censuerunt probari posse praxim paupertatis superius expressam, eamque, attentis præsertim explicationibus quas sub die Februarii hujus anni præbuisti in regulam erigi decreverunt. » (« Les Eminentissimes Pères, en assemblée générale, ayant mûrement pesé les demandes de votre Seigneurie, ont estimé que l'on pouvait approuver la pratique de la pauvreté telle qu'elle a été définie précédemment, et, compte tenu surtout des explications que vous avez présentées le 20 février de cette année, ils ont décrété qu'elle passe dans la règle. »)

54. L'institution d'un second Ordre dans la Congrégation du Saint-Esprit faisait partie du *plan de réorganisation du clergé des Colonies* élaboré par M. Leguay (Supérieur général de 1845 à 1848). Par ce second Ordre, on pensait ne pas effrayer ceux qui répugnaient à adopter la pauvreté religieuse. On prévoyait la vie commune et son esprit, des exercices de piété, mais on n'exigerait plus que les membres viennent du Séminaire du Saint-Esprit lui-même, pour ne pas fermer la porte à d'excellents sujets ayant

Société, obscur, anormal et de nulle utilité ; au contraire, il nous donne à craindre des inconvénients et des embarras. Nous supplions donc tous la S. Congrégation de daigner abroger cet article ; ou, si dans sa haute sagesse, elle ne juge pas à propos d'accéder à cette demande, nous la prions très humblement d'autoriser le Supérieur de la Société d'ajourner, jusqu'à nouvel ordre, l'admission dans ce second Ordre. Les inconvénients de cette abrogation ou de son ajournement seront d'autant moins à considérer que, jusqu'à présent, personne n'a encore été admis dans la Société comme membre du second Ordre[55]. »

L'abrogation fut accordée sans difficulté[56]. Cela se comprend fort bien : par ce second Ordre, on avait voulu avoir autorité sur les missionnaires ; or, dans le nouvel état des choses, la Congrégation envoie sans réticence ses propres membres en mission, tout en laissant sous l'entière juridiction épiscopale les prêtres non-spiritains formés au Séminaire du Saint-Esprit.

Ainsi se terminait la carrière si brève de ce second Ordre, qui cependant avait demandé tant d'efforts d'imagination et de correspondance. Pratiquement mort-née, cette institution n'était pas dans les habitudes de l'Eglise ; seuls les religieux dépendent encore de leurs supérieurs et de leur maison mère ; quant aux prêtres séculiers, la tradition veut qu'ils soient dans la main de leur évêque. Il fallait s'en souvenir, surtout à une époque où la création des évêchés coloniaux était plus que jamais à l'ordre du jour[57].

---

achevé leurs études ailleurs. Le temps de probation resterait de deux ans, mais pourrait être abrégé par le Supérieur général ; ensuite, on prévoyait un contrat civil et spirituel si on voulait être du premier Ordre, ou un contrat seulement spirituel si on préfèrait le second Ordre. (M. LEGRAIN, *Une union de congrégations au XIX^e siècle...*, p. 53)

55. *ND,* X, p. 334. M. Libermann au cardinal Fransoni, 4 novembre 1848. M. Libermann est mal renseigné ; on n'a jamais su exactement le nombre de ces affiliés, malgré le chiffre de 200 avancé par l'optimiste M. Monnet. D'après les listes officielles, treize membres furent admis en 1847 et 1848, dont dix du second Ordre (trois d'entre eux furent admis le 20 août 1848, quatre jours seulement avant les accords privés de la Fusion). Parmi ces dix membres du second Ordre, sont passés dans la Congrégation : M. Monnet (il était passé au premier Ordre par son élection comme Supérieur général) ; MM. Orinel et Hervé (en 1860).

56. *ND,* XII, p. 556. Le cardinal Fransoni à M. Libermann, 10 juillet 1850.

57. De toutes façon, cette institution [du second Ordre] n'était pas viable : « Les Préfectures des Colonies avaient eu jusque là leur clergé propre sous la seule autorité du Préfet ; c'était une régression dans leur statut que de leur imposer un clergé tout entier congréganiste, comme le voulait M. Monnet. » (A. CABON, *Le Centenaire de la Fusion,* conférence du 2 février 1948, 25 pages dactylographiées, Arch. CSSp., Boîte 624, B. 4). Depuis longtemps M. Libermann en était persuadé : « A Rome, on est tout pour le chef de Mission, qui a toujours raison quand il plaide à Rome, même quand il a tort. Souvent on ne consulte pas même la communauté, parce qu'on tient à établir le principe que la Mission doit être régie uniquement par celui que le Saint-Siège en a chargé, et l'on tend à détruire toute entrave posée par l'esprit de corps. » (*ND,* VIII, p. 212, M. Libermann à M. Schwindenhammer, 4 août 1846).

Bilan provisoire

Tous les changements souhaités, respectueusement exposés, avaient été obtenus, ou étaient en bonne voie. Ce que le Saint-Cœur semblait avoir perdu dans l'acte d'union lui-même était réintroduit par la petite porte. Le Saint-Siège tout le premier prenait conscience de l'évolution que provoquerait la présence de tant de nouveaux membres au Saint-Esprit, et il n'avait aucun motif de ne pas faire droit à de légitimes requêtes, qui correspondaient à un nouvel état des choses. Il serait donc mesquin de parler de secrète revanche ; si les anciens missionnaires du Saint-Cœur semblaient avoir gain de cause sur toute la ligne, c'est parce que, de fait, ce vin nouveau travaillait le cadre trop peu adapté du Saint-Esprit ; c'était sagesse d'y apporter les modifications indispensables.

Dans le fond, le petit calcul de M. Loevenbruck, si calcul il y eut, s'avérait fort juste : « M. Loevenbruck disait qu'une fois la réunion consommée, il était certain que j'obtiendrais tout ce que je voudrais », disait M. Libermann à M. Le Vavasseur[58]. Aussi, M. Libermann ne pouvait-il pas lui tenir rigueur de ses silences à Rome : il avait été à l'essentiel, laissant le détail pour plus tard ; en cela, il était fidèle aux instructions de M. Libermann lui-même, qui lui avait écrit le 11 juillet 1848 : « Il serait bon que Son Eminence, ainsi que Mgr Barnabo, fût bien convaincue de l'urgence et de la très grande utilité de cette union. Une fois bien vivement persuadés, ils la désireront, et la désirant, ils accorderont plus facilement ce que nous avons besoin d'obtenir pour qu'elle puisse s'accomplir. C'est donc là, ce me semble, le point capital sur lequel vous devriez vous appesantir le plus, avant de passer aux détails[59]. »

Le maître ouvrier de la fusion

Serait-ce inutile de se demander à qui attribuer principalement la réussite de la fusion ? Certainement pas, car, plus tard, lorsqu'il fut évident que la main de Dieu y était vraiment à l'œuvre, chaque participant, pour ne pas dire chaque figurant, aura tendance à s'attribuer une part de mérite plus ou moins large.

---

58. *ND*, X, p. 352. M. Libermann à M. Le Vavasseur, décembre 1848.
59. *ND*, X, p. 256. M. Libermann à M. Loevenbruck, 11 juillet 1848.

Mgr Maupoint, biographe de Mgr Monnet, laisse entendre que son héros mena l'affaire d'une main de maître, et même qu'il fut pratiquement à l'origine du projet ! « Jamais un petit esprit n'eût conçu un pareil projet[60]. » Et de poursuivre : « M. Monnet en parla avec assurance à son conseil et après bien des délibérations il le fit entrer dans ses vues[61]. » Mais M. Loevenbruck soutient exactement le contraire : il fallait pousser M. Monnet malgré lui ; et lui, M. Loevenbruck, de connivence avec M. Warnet[62], travaillait à la fusion et refaisait dans l'esprit de M. Monnet *ce qui avait été démoli* pendant son absence[63] ; c'est lui, bien sûr, qui le portait à bout de bras, le poussant vigoureusement dans la direction désirée, le travaillant et le retravaillant. Fut-il si vaillant ? On pourrait le croire, à lire ses *Mémoires* ; mais si, de fait, sa mission d'intermédiaire en France, puis d'envoyé à Rome fut fort importante, il ne s'en tira pas d'une façon tellement admirable, au dire de M. Libermann lui-même, qui dut aller à Rome pour rattraper ce que notre homme avait eu la timidité de passer sous silence[64]. Avec plus de vraisemblance, M. Warnet se donne un rôle très réel, bien qu'obscur ; s'adressant à M. Le Vavasseur, il parle de lui-même en ces termes : « ... votre pauvre serviteur, qui a le plus contribué à la fusion, dans le dessein de tout remettre entre les mains des vôtres et à plus d'un titre ne doit pas vous être suspect[65]. » Et, de fait, directeur spirituel de M. Le Vavasseur, il n'avait pas oublié les vaines démarches entreprises par son dirigé auprès de M. Fourdinier, en 1840.

Pour ne frustrer personne de son mérite, disons que la Fusion fut l'aboutissement d'une collaboration certaine, dont le chef d'orchestre est, de toute évidence, M. Libermann. Mais si la décision canonique qui réalisa juridiquement la fusion fut désirée par tous, la réalisation concrète et quotidienne de cette réunion fut pratiquement l'œuvre d'un seul : M. Libermann.

---

60. Mgr MAUPOINT, *Madagascar et ses deux premiers évêques*, éd. Dillen, Paris, 1864, 3e édition, tome II, p. 201.

61. *Id.*, p. 202.

62. Nicolas Warnet (1795-1863) avait fait un séjour à Bourbon, de 1824 à 1829. En janvier 1845, il est élu supérieur de la Congrégation du Saint-Esprit, mais dès le mois d'avril il laisse la place à M. Leguay et devient premier assistant. *NB*, Notice n° 21, mars 1911, p. 304 à 308.

63. *ND*, X, p. 416 : extrait des *Mémoires* de M. Loevenbruck : « M. Monnet était tantôt pour, tantôt contre, selon l'influence sous laquelle il se trouvait dans le moment. En mon absence, le P. Gaultier le dominait et le mettait contre tout changement ou innovation. A chacun de mes retours à la maison il fallait relever et refaire ce qui avait été démoli pendant que j'avais dû m'éloigner, ne fût-ce que pour quelques jours ou même quelques heures. Enfin je parvins à amener les choses à une conclusion, c'est-à-dire à partir pour Rome au mois de juillet, dans le dessein de soumettre à la S. Congrégation de la Propagande le projet en question. »

64. *ND*, X, p. 341. M. Libermann aux communautés de Bourbon et de Maurice, 20 décembre 1848.

65. *ND*, Compléments, p. 136. M. Warnet à M. Le Vavasseur, 4 mai 1849.

Originaire du Nord, Alexandre Monnet (1812-1848) fut ordonné prêtre en 1837. Désireux de partir pour les missions coloniales, il se rendit au séminaire du Saint-Esprit et y reçut ses lettres de missionnaire apostolique pour l'île Bourbon. Il s'y acquit la réputation d'être l'*ami des Noirs,* ce qui provoqua l'hostilité de certains et l'obligea, à la fin de l'année 1847, à rentrer en France. Quelques mois auparavant, il était devenu membre de la congrégation du Saint-Esprit ; le 2 mars 1848, il en était élu Supérieur général. Avec François Libermann, il réalisa l'union de la société du Saint-Cœur de Marie avec la congrégation du Saint-Esprit, union approuvée par la Propagande le 26 septembre 1848. Le 3 octobre 1848, il fut nommé vicaire apostolique de Madagascar, mais il mourut à Mayotte, le 22 novembre 1848, sans avoir pu rejoindre son nouveau champ d'apostolat.

Originaire de la Moselle, Jean-Baptiste Loevenbruck (1795-1876) était entré aux *Missions de France* l'année précédant son ordination sacerdotale (1818). Prédicateur infatigable, il passa la plus grande partie de sa vie à parcourir, non seulement la France, mais aussi la Savoie et l'Italie. Très entreprenant, il fut aussi le fondateur d'œuvres diverses ; entre autres : l'Association Saint-Joseph, les Sœurs de la Providence (italiennes) et, avec Rosmini, l'Institut de la Charité, à Domo d'Ossola (Italie). En 1847, appelé par M. Leguay, Supérieur général de la congrégation du Saint-Esprit et lui-même ancien des Missions de France, il devint membre de la congrégation, premier assistant et émissaire de l'institut à Rome. C'est ainsi qu'il participa aux négociations qui aboutirent, en 1848, à la *Fusion.* Il reprit ensuite ses tournées de prédications, jusqu'à sa mort, à Angers, le 5 mars 1876.

Rome, sachant par expérience qu'une union ne se fait pas sans certains heurts, avait d'ailleurs averti que l'union effective serait difficile à réaliser, une œuvre de longue haleine : *vestrum nunc erit negotium istud...,* disait la notification du cardinal Fransoni ! Or, M. Monnet, déchargé pour sa part du fardeau du supériorat pour lequel il n'était certainement pas fait, et nommé, le 3 octobre 1848, selon le désir de M. Libermann, vicaire apostolique de Madagascar, n'avait pas à se dépenser pour aider la Société renouvelée à faire ses premiers pas. Sacré évêque le 5 novembre, alors que M. Libermann était à Rome, il ne songeait plus qu'à rejoindre sa mission. Toute la charge (*vestrum negotium*) reposait donc sur M. Libermann, le nouveau supérieur. Mais, de toute évidence, cela valait beaucoup mieux que le gouvernement bicéphale auquel on avait songé un moment[66]! Certains parlèrent de *calvaire* pour M. Libermann ; et ce calvaire aurait même abrégé ses jours. Comment s'en étonner ! Si la récolte fut magnifique, c'est certainement que M. Libermann sema abondamment dans les larmes. Comme le dit fort justement Mgr Gay : « Les obstacles paraissaient insurmontables. Ce fut, en définitive, son ascendant sur les membres des deux Congrégations qui lui permit d'aboutir. Il lui fallut ménager la susceptibilité des membres du Saint-Esprit et, en même temps, apaiser les craintes des prêtres du Saint-Cœur de Marie dont beaucoup voyaient dans la Fusion le douloureux effondrement d'un passé de ferveur[67]. »

Comme on pouvait s'y attendre, lors du procès de béatification de M. Libermann, le Promoteur de la Foi souleva une difficulté tirée de l'apparente absorption de la Congrégation du Saint-Esprit par M. Libermann[68]. L'avocat de la cause, Mgr Salotti, répondit par un exposé historique dont voici la conclusion : « Nullo itaque pacto potest incusari Dei Famulus, perinde ac si Congregationem a Spiritu Santo (sic) *absorbere* contenderit : immo dicendum est, illam *salvasse*, quæ sex vel octo sodalibus tantummodo constabat, in miserrima conditione versabatur, et iam erat moritura. Pauca, quæ supra retulimus, satis sunt, ut unicuique pateat prudens ac laudabilis agendi ratio Venerabilis, qui nihil suo arbitratu peregit, sed, consilio innixus legati aposto-

---

66. Mgr Maupoint, qui écrivait dans la seconde moitié du XIX[e] siècle, ne peut s'empêcher de nous parler des combats d'humilité que ces deux Supérieurs se livrèrent : « C'est à qui des deux cédera sa place à l'autre. Dans ce combat à outrance, M. Monnet fut vainqueur. » (*op. cit.*, p. 210). On voit que Mgr Maupoint n'avait pas eu connaissance de la lettre du Nonce du 8 mars 1848 : « Troppo chiaro il desiderio del Sig. Monnet d'essereri vestito della dignità Vescovile...» (M. Legrain, *op. cit.*, p. 55)

67. MGR Jean GAY, *Libermann,* Desclée de Brouwer, Paris, 1955, p. 92.

68. Cf. : *Novissima positio super virtutibus*, Romæ, Typ. Pontif. in Instituto Pii IX, 1909, p. 12, n° 17.

lici, in sententiam illius coniunctionis devenit, quæ præsertim in bonum veteris Congregationis a Spiritu Sancto redundavit. Vehementer igitur erravit Censor, iuxta quem vir noster illam sodalitatem *absorbere* conatus est : faveat, quæso, illi voci, hanc alteram substituere, nempe *salvare* : et veritas erit in integrum restituta. Si vero tenor decreti S. Congregationis de Propaganda Fide inspiciatur, quod die 26 septembris 1848 latum est, magnopere indulgentia eliucescet Dei Famuli, qui sodalitatem a se fundatam vidit ita dissolutam, ut ipse ejusque socii atque alumni regulis Congregationis a Sancto Spiritu sese omnino subiicerent[69].»

Avec tout ce qu'on sait maintenant de M. Libermann, ce serait faire injure à ses simples qualités humaines de prévoyance et de connaissance des hommes, sans parler bien sûr de sa profonde humilité, que de se l'imaginer le jouet de son imagination et de son amour-propre. Il n'avait besoin de personne pour être persuadé que, dans l'œuvre de cette réunion, il allait au-devant des difficultés, critiques et calomnies, bien plutôt qu'au devant de la gloire et des honneurs ; *un instinct de puissance,* pour reprendre un terme universellement admis de nos jours, y trouverait vraiment peu de nourriture ! Soyons juste : l'instinct de puissance va aux triomphes faciles ; mais la vertu chrétienne de force sait s'attaquer aux œuvres ardues, s'exposer aux critiques. Comme le dit très justement M. de Lannurien[70] : « Il agit contre les goûts, désirs et sentiments de la plupart ou de presque tous, ou peut-être de tous ses confrères qui n'ont fait dans cette union que déférer à la haute estime qu'ils avaient pour lui. Il agit malgré ses propres goûts, et la prévision des tracas et peines et reproches secrets ou exprimés qui en seraient la connaissance (sic) certaine[71]. Il avança avec une hardiesse qui, vu son humilité et sa défiance habituelle de lui-

---

69. Id., p. 40, n° 36. « Ainsi, on ne peut en aucune manière blâmer le Serviteur de Dieu, comme s'il avait eu l'intention d'*absorber* la Congrégation du Saint-Esprit. Bien au contraire, il faut dire qu'il l'a *sauvée* : elle qui comptait six ou huit membres tout au plus, subsistait misérablement et déjà était moribonde. Les quelques éléments, que nous avons rapportés ci-dessus, suffisent pour que soit évidente aux yeux de quiconque la façon de procéder prudente et digne de louange du Vénérable : il n'a rien fait de sa propre autorité, mais, s'appuyant constamment sur l'avis du nonce apostolique, il en est venu à cette conception d'une fusion qui a été source d'avantages surtout pour la vieille Congrégation du Saint-Esprit. L'erreur du Censeur est donc considérable, lui qui imagine de la part de notre homme un effort d'absorption. Qu'il ait la bonté, je l'en prie, de remplacer *absorber* par *sauver,* et la vérité sera rétablie dans son intégralité. D'ailleurs, si l'on considère la teneur du décret de la Sacrée Congrégation de la Propagation de la Foi, porté le 26 septembre 1848, le désintéressement du Serviteur de Dieu apparaîtra en pleine lumière, lui qui a vu la Congrégation qu'il avait fondée anéantie au point que lui-même, ses confrères et ses postulants se soumettaient aux règles de la Congrégation du Saint-Esprit. »

70. Louis Barazer de Lannurien sera le fondateur du Séminaire français, à Rome, où il mourra l'année suivante, à l'âge de 31 ans.

71. Peut-être faut-il lire : *conséquence* au lieu de *connaissance* ?

même, semble n'avoir dû venir que d'une forte impulsion de la grâce[72]. » Cette attitude correspond parfaitement à la physionomie spirituelle de M. Libermann, réputé pour sa *parfaite intransigeance dans le renoncement,* selon l'expression heureuse du P. Briault[73].

Quelle conclusion plus juste pourrions-nous trouver que ces quelques lignes de l'abbé Blanchard[74], nous campant d'une plume alerte le maître-artisan de la Fusion : « Pour réussir dans cette entreprise – où des erreurs fatales pouvaient être commises, où des maladresses pouvaient tout compromettre, où des mesquineries pouvaient tout embrouiller – il fallait un homme de l'envergure de Libermann : l'intuition du vrai but à poursuivre et du moment favorable ; l'intelligence pour atteindre, par delà les mots et les formules, les réalités et les œuvres ; la diplomatie qui sait concéder des points de détail pour garantir les valeurs les plus hautes, qui sait attendre, laissant au temps sa fonction à remplir, qui sait gagner les hommes par leurs points de force et de faiblesse, les écarter pour les utiliser, qui sait obéir en suggérant, proposer et se replier s'il le faut ; la foi qui croit que Dieu accomplit ses volontés en renversant tous les obstacles et qui se confie en Lui, qui conquiert les hommes en les contraignant à transcender les perspectives limitées, qui aplanit par le silence et le sacrifice des difficultés que créent et aggravent les conflits de caractères, qui va jusqu'au bout de la tâche assignée. Le plus grand miracle du P. Libermann est la fusion de la Société du Saint-Esprit et de la Congrégation du Saint-Cœur de Marie [75].»

---

72. Extrait d'un mémoire du P. de Lannurien, sur la mission du P. Libermann, fait à Rome, le 28 juillet 1853. Cet extrait est cité d'après *Spiritus*, n° 2, p. 145.

73. P. Maurice BRIAULT, *Le Vénérable Père F.M.P. Libermann,* Orphelins Apprentis d'Auteuil, Paris, 1946, p. 49.

74. Pierre BLANCHARD, *Le Vénérable Libermann,* Desclée de Brouwer, Paris, 1958, Tome I : Son expérience, sa doctrine, Tome II : Sa personnalité, son action.

75. P. BLANCHARD, *op. cit.,* T. II, p. 437-438.

NOTICE SUR L'AUTEUR :

Le P. Michel Legrain, spiritain, a été missionnaire au Congo (Brazzaville), avant d'entamer une longue carrière d'enseignant comme professeur de théologie morale et de droit canonique, tout d'abord au scolasticat spiritain de Chevilly, puis à l'Institut catholique de Paris après sa soutenance de thèse de doctorat en droit canonique, en 1965. Parallèlement à son enseignement et à ses responsabilités universitaires (il fut pendant six ans vice-recteur de l'Institut catholique), une partie de son temps était et est toujours consacrée à l'aumônerie internationale des centres de préparation au mariage, ainsi qu'à un ministère théologique varié pour le service des missions.

Nombreuses publications : cf. *Mémoire Spiritaine* n° 7, p. 7.

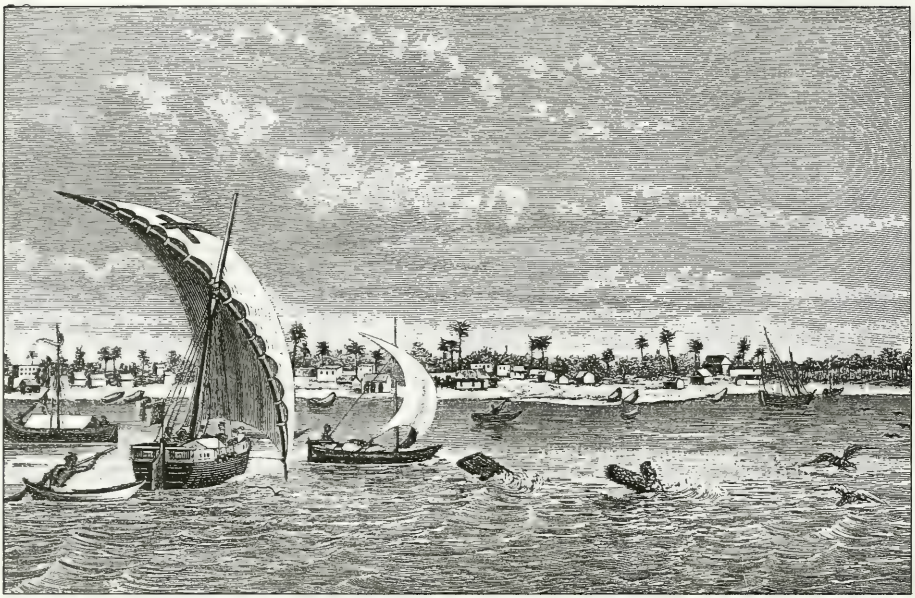

Ci-dessus : **Vue de Bagamoyo (Zanguebar),** d'après un dessin du R.P. Leroy cssp, *Les Missions catholiques, n° 762,* 11 janvier 1884.
Ci-dessous : **Maison d'habitation des missionnaires à Bagamoyo (Zanguebar),** *Les Missions catholiques, n° 776,* 18 avril 1884.

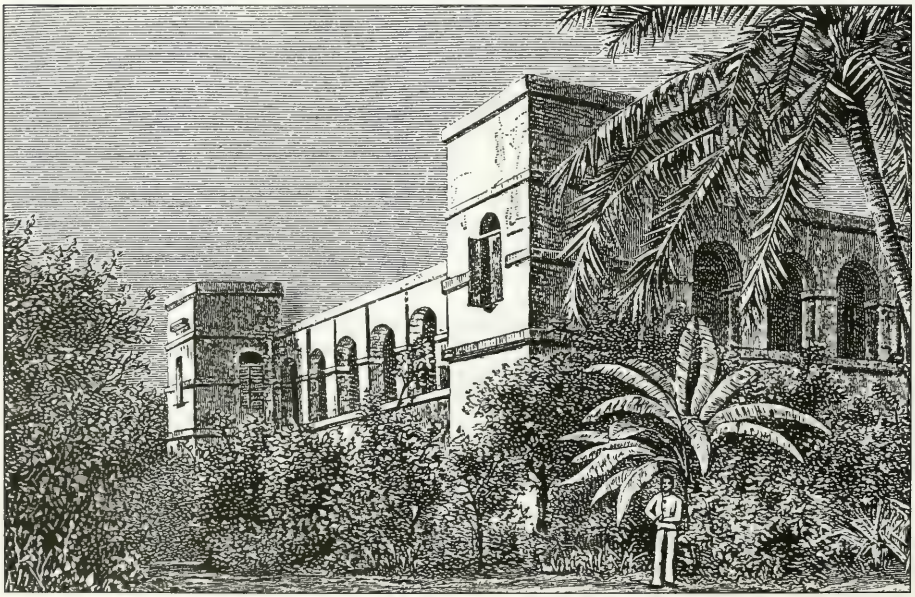

Mémoire Spiritaine, n° 8, deuxième semestre 1998, p. 30 à 49.

Le cardinal Lavigerie et les missions spiritaines au cœur de l'Afrique

*Henri Koren et Henri Littner**

En 1951, le P. Marcel Storme, des Scheutistes, publiait son étude monumentale sur les essais d'évangélisation de l'intérieur de l'Afrique au XIX[e] siècle[1]. Malheureusement, ce travail, rédigé en néerlandais, n'était pas accessible au grand nombre et n'obtint donc pas l'audience qu'il méritait[2]. De plus, bon nombre d'archives importantes n'étaient pas encore ouvertes aux chercheurs, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Du coup, en 1982, un historien zaïrois, Jean-Irénée Nkulu-Butombe (1940-1986), a pu consacrer un travail puisé aux bonnes sources archivistiques à *La question du Zaïre et* [à] *ses répercussions sur les juridictions ecclésiastiques (1865-1888)*[3]. En outre, une biographie nouvelle et plus critique du cardinal Lavigerie, publiée par le P. François Renault[4], nous permet de mieux comprendre l'homme et l'œuvre. Toutefois, ce grand historien des *Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs)* se

---

* Sur ces deux auteurs, voir notice à la page suivante.

1. R. P. Marcel STORME, *Evangelisatiepogingen in de Binnenlanden van Afrika gedurende de XIX[e] eeuw*, Mémoires de l'Institut Royal Colonial Belge, tome XXIII, Bruxelles, 1951, 712 p.

2. Un résumé de l'ouvrage de Storme a été publié sous le titre : «La pénétration missionnaire en Afrique équatoriale», *Studia missionalia,* Rome, 1953, p. 299-335.

3. J. I. NKULU BUTOMBE, *La Question du Zaïre et ses répercussions sur les juridictions ecclésiastiques (1865-1888)*, Kinshasa, Faculté de théologie catholique, 1982, 173 p. (Recherches africaines de théologie, n° 8).

4. François RENAULT, *Le Cardinal Lavigerie,* Paris, Fayard, 1992, 698 p.

Notice sur les auteurs

Henry J. Koren est Hollandais ; né le 12 décembre 1912, il entre dans la Congrégation du Saint-Esprit en 1931 ; il fait ses études en théologie à l'Université grégorienne de Rome (1935-1940) et obtient un doctorat en théologie (1942) à *The Catholic University of America,* Washington, DC, USA. Il est professeur à Saint-Mary's College, Trinidad, de 1941 à 1948 ; puis affecté à Duquesne University, Pittsburgh, PA, USA, de 1948 à 1966, où il enseigne la philosophie. Président de la faculté de philosophie (1954-1965), il ouvre de nouvelles orientations de recherche sur la pensée contemporaine. Il préside en même temps la faculté de théologie de 1962 à 1966. Il enseigne à Saint Leo College, en Floride, de 1967 à 1977. Auteur de huit ouvrages de philosophie et de théologie, il fonde une collection d'études intitulées *Duquesne Studies*, et assume la charge de directeur général des éditions *Duquesne University Press* jusqu'en 1973. Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire spiritaine, dont nous citerons ici : *The Spiritans. A History of the Congregation of the Holy Ghost* (Pittsburgh, Duquesne University, 1958) ; *Knaves or Knights ? A History of the Spiritan Missionaries in Acadia and North America, 1732-1839* (Pittsburgh, Duquesne University, 1962) ; *To the Ends of the Earth. A general History of the Congregation of the Holy Ghost* (Pittsburgh, Duquesne University, 1983 ; traduit en français sous le titre : *Les Spiritains. Trois siècles d'histoire religieuse et missionnaire. Histoire de la congrégation du Saint-Esprit,* Paris, Beauchesne, 1982) ; *The Serpent and the Dove. A History of the Congregation of the Holy Ghost in the United States, 1745-1984* (Pittsburgh, Spiritus Press, 1985).

Henri Littner est né en 1915, à Morhange, au diocèse de Metz. Il fait profession dans la Congrégation du Saint-Esprit en 1934 et il est ordonné prêtre en 1942. De 1945 à 1954, il est professeur de morale et de droit canon au Séminaire du Saint-Esprit (30, rue Lhomond, Paris 5e) et il accompagne le séminaire quand celui-ci s'installe à La Croix-Valmer (en 1954). Après une année d'études liturgiques à Louvain (Belgique), il revient à l'enseignement de la morale et du droit canon, au scolasticat de Chevilly, cette fois. De 1963 à 1966, il exerce la fonction d'archiviste général adjoint, avec une interruption de quelques mois, en 1965, pour assurer un intérim au grand séminaire de Bangui (grand séminaire de Brazzaville replié partiellement sur Bangui). Il est ensuite appelé à Rome, au Secrétariat général. En 1988, il prend sa retraite à Chevilly, où il travaille occasionnellement aux Archives générales.

contente de traiter globalement et par prétérition le sujet abordé ici, en parlant de « conflits qui laissent dans les archives une masse documentaire bien disproportionnée avec leur importance réelle[5] ». Certes, encore que…

Nous essayerons de présenter ici un récit fidèle des événements ayant abouti à la création, au cœur de l'Afrique, des quatre vicariats apostoliques de Mgr Lavigerie et des répercussions qui en ont résulté dans les missions de la Congrégation du Saint-Esprit.

Pendant des siècles, l'intérieur de l'Afrique était un monde mystérieux pour l'Occident et le demeura jusque dans les années 1870. C'est alors que les explorations de Livingstone, de Stanley, de Cameron et de nombreux autres voyageurs ne manquèrent pas d'éveiller l'attention sur l'Afrique.

Au sud des huit millions de km^2 du Sahara, jusqu'au Zambèze, l'Afrique couvrait environ 15 millions de km^2, soit une superficie égale au total des États-Unis et de l'Europe.

Les protagonistes

Au XIX^e siècle, plusieurs instituts missionnaires catholiques avaient l'intention de pénétrer ces vastes espaces. Le P. Daniel Comboni (1831-1881), des missionnaires de Vérone (appelés aujourd'hui comboniens, fondés en 1867), avait travaillé au Soudan pendant plusieurs années et se préparait à remonter le Nil vers les lacs Nyassa (lac Victoria et lac Albert)[6]. Le P. Auguste Planque (1826-1907), Supérieur général des la Société des Missions Africaines (SMA), fondée en 1856, avait été chargé par la Propagande (en 1876) d'explorer les possibilités d'évangélisation de l'Afrique centrale[7].

La Congrégation du Saint-Esprit avait été chargée du vicariat des Deux-Guinées, à la fin des années 1840. Ce vicariat s'étendait sur plus de 8 000 km

---

5. François RENAULT, *op. cit.*, p. 415. Sur le P. François Renault (1925-1996), membre du Conseil de rédaction et auteur de *Mémoire Spiritaine*, voir l'*In Memoriam*, sous la plume de Paule Brasseur, dans *Mémoire Spiritaine*, n° 3, premier semestre 1996, p. 155-156.

6. Voir : Daniel COMBONI, *Textes fondateurs. Le Plan, le Postulat, les Règles de l'Institut*, présentés par A. Baritussio, P. Chiochetta, A. Gilli, Rome, Missionnaires comboniens, 1990, 231 p. ; Pietro CHIOCHETTA, Aldo GILLI, *Le message de Daniel Comboni*, Rome, Missionnaires comboniens, s. d., 253 p. ; Domenico AGASSO, *Un prophète pour l'Afrique, Daniel Comboni*, Paris, Médiaspaul, 1994, 223 p.

7. Claude-Marie ECHALLIER nda, *L'audace et la foi d'un apôtre, Augustin Planque (1826-1907), Co-Fondateur et premier Supérieur général de la société des Missions Africaines, Fondateur des Sœurs de Notre-Dame des Apôtres*, Paris, Karthala, 1995, 368 p.

le long des côtes occidentales d'Afrique, de l'embouchure du fleuve Sénégal jusqu'à celle du fleuve Orange, sans aucune limite vers l'intérieur. En 1850, les Spiritains avaient remonté le cours du Sénégal sur environ 600 km, pour y établir un poste avancé à Bakel ; mais ils durent l'abandonner trois ans plus tard, à cause de la trop grande hostilité des tribus locales et d'une inondation qui avait ruiné leurs installations.

De leur préfecture apostolique du Congo, détachée en 1865 des Deux-Guinées, les Spiritains pénétrèrent, en 1874, dans le pays qui allait devenir le Congo Belge. Ils achetèrent un terrain à un chef local, à Boma, et, peu après, ils y établirent une mission[8]. Tout près de là se trouvait Vivi, *la porte de l'intérieur de l'Afrique* et ils songeaient à une chaîne de missions à travers le continent, pour ne s'arrêter, pensaient-ils « que lorsque nous aurons rencontré nos confrères du Zanguebar sur les lacs Nyassa et Tanganyika[9] ».

Sur les côtes de l'Afrique orientale, la préfecture apostolique de Zanguebar, créée en 1860, fut confiée aux Spiritains en 1862. Elle s'étendait sur environ 3 000 km de côtes, depuis le cap Guardafui, jusqu'au cap Delgado, sans limites vers l'intérieur. Après plusieurs voyages d'exploration, la première mission fut établie sur l'île de Zanzibar. Les missionnaires de cette région rêvaient, eux aussi, d'aller fonder des missions dans l'intérieur, de distance en distance, « de traverser l'Afrique et de donner la main à leurs confrères venant du Congo[10] ». Mais ils se rendaient bien compte que Bagamoyo, malgré sa réputation de mission modèle, tout comme le reste de la région côtière, n'avait pas d'avenir, à cause de la trop forte emprise de l'Islam[11] : l'île de Zanzibar, siège de la préfecture apostolique, était entièrement musulmane, à l'exception des étrangers.

En 1870, ils essayèrent d'établir leur première mission de l'intérieur dans la région de l'Ukami, à environ huit jours de caravane. mais ce projet échoua, car le roi n'avait pas assez de pouvoir pour leur assurer la sécurité nécessaire. De retour à Bagamoyo, ils apprirent la nouvelle de la désastreuse guerre franco-prussienne. Ce qui signifiait le tarissement des ressources indispensables à de nouvelles expansions, en attendant le redressement économique de la France après sa défaite. D'autres désastres allaient aussi les frapper. En 1872, un vio-

---

8. François BONTINCK cicm, « Boma sous les Tshinus » (*Zaïre-Afrique*, n° 135, mai 1979, p. 295-314) et « La mission spiritaine de Boma (1880-1890) " (*Zaïre-Afrique*, n° 136, p. 363-375).
9. Mgr Prosper AUGOUARD, *28 années au Congo,* Poitiers, 1905, t. I, p. 180.
10. *Les Missions Catholiques, t.* 3, p. 308.
11. Frits VERSTEIJNEN, *The Catholic Mission of Bagamoyo,* 1968, p. 12 ss. (Ronéoté).

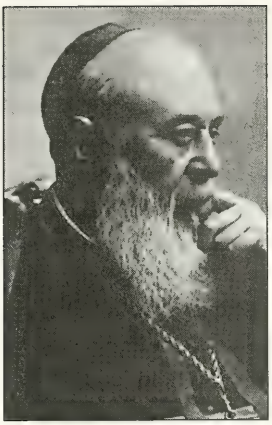

Né à Bayonne en 1825, Charles Lavigerie (1825-1892) fut professeur d'histoire ecclésiastique à la Sorbonne et directeur de l'Œuvre des écoles d'Orient, avant d'être nommé, en 1863, évêque de Nancy et, quatre ans plus tard, archevêque d'Alger. Pour l'évangélisation de l'Afrique du Nord et, par la suite, de l'Afrique Noire, il fonda, en 1868, la *société des Pères Blancs*. Cardinal, primat d'Afrique, métropolitain de Carthage, il s'engagea totalement dans la lutte contre la traite et l'esclavage, avec la fondation (en 1888) de la Société antiesclavagiste. Il s'est aussi rendu célèbre par le fameux *toast d'Alger* (12 novembre 1890) où, à la demande de Léon XIII, il se prononça en faveur du ralliement de l'Eglise à la République. Il a été créé cardinal lors du consistoire du 27 mars 1882.

Augustin Planque naquit à Chemy (Nord), le 15 juillet 1826. En 1856, il répondit à l'appel de Mgr Marion-Brésillac et, à Lyon, il participa à la fondation de la *Société des Missions Africaines* (Par la suite, il fondera l'institut des *Sœurs de N.D. des Apôtres*). Trois ans plus tard, Mgr de Marion-Brésillac mourut en Sierra Leone. Le P. Planque, approuvé par Pie IX et le cardinal Barnabo (de la S.C. de la Propagande), continua l'œuvre entreprise. Pendant près de cinquante ans, la Société des Missions Africaines se développa et, quand le P. Planque mourut, le 21 août 1907, ses missionnaires étaient présents à la Côte-de-l'Or (Ghana), au Dahomey, au Bénin (Nigeria), en Afrique du Sud, en Egypte, en Côte d'Ivoire…

Ci-contre : Photo du 28 août 1881.

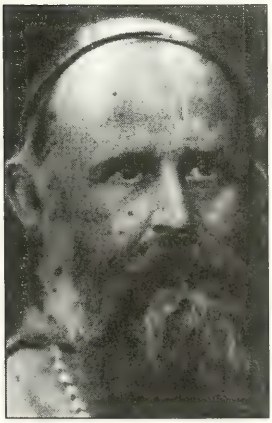

Daniel Comboni naquit le 13 mars 1831, à Limone sul Garda (province de Brescia), en Italie. Ordonné prêtre en 1854, il entreprit, trois ans plus tard, un voyage en Egypte et jusqu'à Khartoum. Par la suite, en l'espace de 23 ans, il se rendra 17 fois en Afrique. A Vérone, en 1867, il fonda *l'Institut missionnaire pour l'Afrique* et, en 1872, un institut de *Sœurs missionnaires*. Nommé vicaire apostolique pour l'Afrique centrale, consacré le 12 août 1877, il voyagea alors en Europe pour promouvoir la cause missionnaire et en Afrique pour la fondation de nouvelles stations. Il mourut, à Khartoum, le 10 octobre 1881. Il a été béatifié le 17 mars 1996.

Ci-contre : une des dernières photos de Mgr Comboni.

lent cyclone détruisit les bâtiments de la mission de Bagamoyo : il fallait tout reconstruire avant de songer à repartir pour l'intérieur. Enfin, un déferlement d'épidémies provoqua des milliers de victimes dans la région ; c'eut été folie de s'y aventurer. Il fallut attendre jusqu'en août 1877, pour ouvrir la première station permanente de l'intérieur, à Mhonda, à quelque 175 km de Bagamoyo.

Charles Lavigerie était alors archevêque d'Alger. Il était aussi délégué apostolique pour le Sahara, mais, en 1876, ses efforts pour atteindre les trente millions d'habitants qui, selon lui, y vivaient, prirent fin avec l'assassinat de trois de ses prêtres en route pour Tombouctou. Il en vint dès lors à rechercher un nouveau champ d'apostolat pour l'Institut des Pères Blancs qu'il avait fondé en 1868, et son choix se porta sur les vastes régions du sud du Sahara.

À Rome, 1877 devint une année d'intense activité en ce qui concerne l'intérieur de l'Afrique. En avril, le P. Planque y arriva et remit, le 7 mai, son rapport sur l'Afrique équatoriale. Il demandait que cette région soit confiée à la Société des Missions Africaines[12]. Le 21 juillet, Mgr Lavigerie vint à son tour à Rome et demanda une mission près des Grands Lacs[13]. Le 31 juillet, le P. Comboni fut nommé vicaire apostolique de l'Afrique centrale (Soudan) : il avait décidé d'ouvrir une mission près du lac Victoria, convaincu que cette région relevait de sa juridiction[14]. Au mois d'août, comme nous l'avons vu, les Spiritains commencèrent leur pénétration vers l'intérieur, à partir de Bagamoyo, en ouvrant la mission de Mhonda. Plutôt que de s'enfoncer tout de suite dans un voyage de deux ou trois mois, dans des régions encore inexplorées, ils préféraient créer une suite de stations allant de plus en plus vers le cœur du continent. Le premier compte rendu de cette fondation ne fut pourtant publié dans les *Missions Catholiques* qu'en avril 1878.

Le *Mémoire secret* de Mgr Lavigerie

Le 31 août 1877, Mgr J. B. Agnozzi, secrétaire de la Propagande, envoya une lettre, en italien, invitant *les Vicaires et les Préfets apostoliques de l'Afrique,* à donner leur avis sur l'Association Internationale Africaine (A.I.A.),

---

12. R. P. Marcel STORME, *Rapports du Père Planque, de M^gr^ Lavigerie et de M^gr^ Comboni sur 'Association Internationale Africaine,* Académie royale des sciences coloniales, Bruxelles, 1957, 172 p. Rapport du P. Planque : p. 12 à 15.

13. Mgr BAUNARD, *Le Cardinal Lavigerie,* Paris, Poussielgue, 1896, T. I, p. 532.

14. STORME, *Evangelisatiepogingen..., op. cit.*, p. 422 et 464.

fondée à Bruxelles, sous l'égide du roi Léopold II, dans le but d'explorer et de civiliser l'Afrique[15].

Aux Archives de la Propagande, où se trouve le texte de la lettre, on peut aussi consulter les réponses. Il y a celle du P. Schwindenhammer, en sa qualité de préfet apostolique du Zanguebar et du Congo, en date du 17 septembre et celle du P. Dominique Gouttes, capucin, préfet apostolique d'Aden, datée du 3 novembre. Mgr Lavigerie envoie sa réponse, le 2 janvier 1878, sous le titre : *Mémoire secret sur l'Association Internationale Africaine de Bruxelles et l'Évangélisation de l'Afrique Équatoriale*[16]. Mgr Comboni, en voyage après son ordination épiscopale n'avait reçu l'invitation qu'en janvier 1878 ; il envoya aussitôt une réponse provisoire et promit un rapport complet pour plus tard. On peut se demander pourquoi le P. Planque n'a pas répondu ; mais il semble avoir déjà abordé la question, le 7 mai 1877, dans son *Rapport pour l'érection d'une nouvelle mission dans la région des grands lacs du Centre de l'Afrique*[17].

En général les réponses adoptent vis-à-vis de l'A.I.A. une attitude d'expectative bienveillante, en voyant les avantages que les missions pourraient retirer de ses établissements (sécurité, moyens de communications facilités, etc.), mais seul Mgr Lavigerie proposait, dans son mémoire, la division de l'Afrique en circonscriptions nouvelles. Pourquoi Mémoire *secret* ? La seule réponse possible semble être la volonté de Mgr Lavigerie que d'autres n'en entendent pas parler et ne viennent déranger ses projets, en pressant la Propagande d'examiner des solutions de rechange.

Mgr Lavigerie insiste d'abord pour que l'on se décide au plus vite, pour empêcher les protestants et les francs-maçons, déjà établis aux points stratégiques ou sur le point de le faire, de barrer la route à l'expansion des missions catholiques. Alors que les protestants et certaines organisations d'inspiration maçonnique consacraient des sommes énormes à leurs projets, il n'existait encore aucune mission catholique dans ces vastes territoires du centre de l'Afrique. Mgr Comboni envisageait d'aller en Afrique équatoriale, mais ce n'était encore qu'un projet. Les Spiritains de Zanguebar n'avaient ni le

---

15. Voir une bonne présentation récente avec de nombreuses références aux archives romaines dans NKULU-BUTOMBE, *op. cit.*, p. 86-96.

16. Texte original : Alger, Typ. A. Jourdan, imprimeur de l'Archevêché, 56 p. + carte (Arch. CSSp 661-A-V) ; STORME, *Rapports..., op. cit.*, p. 75-138 pour le texte même du document. Daté du 2 janvier 1878, le texte a été rédigé durant l'été 1877.

17. STORME, *Rapports..., op. cit.*, p. 12 à 15.

personnel, ni les moyens financiers pour pousser vers l'intérieur ; même s'ils avaient voulu essayer, ils y avaient été devancés par les protestants et les francs-maçons. Quant à l'Afrique occidentale, la plus petite des juridictions (spiritaine en l'occurrence) était aussi vaste que la France.

Il fallait aller vite. C'est pourquoi Mgr Lavigerie demandait la création immédiate de quatre vicariats : Ujiji, Kabebe, les Lacs Nyanza et le vicariat de l'Équateur, entre le Nyanza et la Guinée[18]. Les limites de ces quatre juridictions pouvaient être fixées provisoirement en tirant un trait horizontal et un autre vertical se croisant au centre de l'Afrique. Quant aux régions côtières, toutes confiées aux spiritains, elles devraient être réduites à une bande ne dépassant pas 500 km en profondeur. Les établissements côtiers ne serviraient que de procures et de bases côtières pour les missions de l'intérieur.

Les vicariats de l'Équateur et du Lac Nyanza seraient confiés à Mgr Comboni et gouvernés par ses délégués. Si la Propagande ne trouvait pas de missionnaires pour les deux vicariats du sud, les Pères Blancs seraient prêts à s'en charger. Dans ce cas, la Propagande n'aurait pas à se soucier des dépenses : Mgr Lavigerie y pourvoirait.

Enfin, pour assurer le succès d'une entreprise aussi considérable, il faudrait que l'ensemble des missions du centre de l'Afrique soit placé sous l'autorité d'un coordinateur choisi à la discrétion du Saint-Siège et muni des pouvoirs nécessaires. Baunard, le premier biographe de Lavigerie, suggère qu'il entendait bien être choisi pour ce poste[19]. Et il le fut.

Le Mémoire se terminait par un vibrant appel pour que l'Église fasse tout son possible pour contribuer à l'abolition du fléau de la traite des esclaves en train de dépeupler le centre de l'Afrique. Au Mémoire était jointe une déclaration signée de plus de 50 Pères Blancs prêts à partir pour l'intérieur de l'Afrique[20].

Voilà donc les grandes lignes du *Mémoire secret* du 2 janvier 1878. Le texte figurait dans une brochure que Mgr Lavigerie avait fait imprimer à Alger[21] et qui fut distribuée aux principaux membres de la curie romaine par le P. Félix Charmetant. Celui-ci était un homme aux talents multiples, capable de susciter

---

18. *Mémoire secret,* p. 27-32 ; STORME, *Rapports..., op. cit.*, p. 111.
19. BAUNARD, *op. cit.*, T. II, p. 11
20. STORME, *Rapports...* p. 114.
21. Selon l'usage, les documents destinés à être étudiés par les dicastères étaient imprimés à Rome par leurs soins. Mais Mgr Lavigerie, pour gagner du temps, l'avait fait imprimer à Alger. Il s'agit d'une brochure in 4°, de 56 pages, avec une carte de l'Afrique indiquant la division projetée en quatre vicariats.

Carte de l'Afrique d'après Mgr Lavigerie.
(P. Marcel Storme, *Rapports...*, p. 31).

l'enthousiasme pour toutes les causes qu'il embrassait, qu'il s'agisse de recueillir des fonds, de recruter des vocations pour les Pères Blancs ou de servir les projets ambitieux de son supérieur. Il avait également de l'expérience pratique pour avoir conduit un voyage d'exploration au Sahara et vers le Soudan. De plus, il était bon diplomate.

Il conduisit « *les négociations à la fois avec diplomatie et tambour battant* », constatant qu'il n'y avait pas, « *à la Propagande,* un seul *membre connaissant la géographie, même la plus élémentaire* » de l'Afrique[22]. Imperturbable, il dépliait devant ses interlocuteurs la carte de Lavigerie, annexée au Mémoire et il leur en expliquait patiemment les éléments.

Fidèle aux directives de Lavigerie, il pressa la Propagande d'agir sans délai, de peur d'être devancés par les protestants et il réussit, en partie, à la convaincre de cette urgence. Créer quatre vicariats exigeait des délais de procédures administratives : ce fut renvoyé à plus tard. Une autre raison justifiant un retard se présentait : l'Institut des Pères Blancs ne jouissait pas encore de l'approbation canonique ; on ne pouvait pas confier des vicariats apostoliques à une organisation non encore reconnue. Pour tourner cette difficulté, on pouvait nommer Lavigerie délégué apostolique pour toute cette région. Mais, ce faisant, la Propagande ne prit pas la peine de préciser les droits et devoirs attachés à cette nouvelle fonction. Mgr Lavigerie était autorisé à subdéléguer ses pouvoirs aux chefs des expéditions qui devaient aller explorer ces régions[23]. Si ces voyages de reconnaissance étaient couronnés de succès, on s'occuperait plus tard de la création et des limites territoriales des vicariats.

Entre temps le *Mémoire secret* était largement dépassé. Par exemple, les passages sur les dangers des protestants et des francs-maçons s'avéraient exagérés. Ils avaient, il est vrai rempli leur objectif en poussant la Propagande à une action rapide. Mais, en fait, il n'y avait que quatre postes protestants établis ou en voie de l'être, dans une région aussi vaste que la moitié de l'Europe. Il eût été ridicule de s'imaginer que ces quatre postes, encore mal assurés, auraient pu empêcher complètement l'établissement de missions catholiques, même s'ils en avaient eu l'intention.

---

22. RENAULT, *op. cit.,* p. 345.

23. A ce sujet, c'est ce qu'affirmait Mgr Lavigerie lui-même, mais, dans son ouvrage, Nkulu Butombe écrit : « Mgr Lavigerie reçut-il le titre de *Délégué apostolique* avec autorisation de subdéléguer ses pouvoirs ? Nous ne le croyons pas. Aucun document officiel du Saint-Siège ne lui reconnaît ce titre que lui-même (et ses biographes) s'attribua. » (NKULU BUTOMBE, *op. cit.,* p. 97 et 159).

Dans le texte original du Mémoire, Lavigerie n'avait revendiqué pour lui-même que les deux vicariats méridionaux du Lac Tanganyika (Ujiji) et Kabebe, estimant que les deux autres *revenaient naturellement* à Mgr Comboni. Après avoir appris que Stanley avait traversé l'Afrique en partant de la côte orientale, descendant le cours du fleuve Congo jusqu'à Boma, sur la côte occidentale, Lavigerie en conclut qu'il serait possible à ses missionnaires de suivre les traces de l'explorateur à partir de leurs futures missions d'Afrique orientale. Son appétit augmentait : il voulait absorber aussi cette partie de l'Afrique, qui englobe actuellement les deux Congo, la Centrafrique et des portions du Cameroun et du Nigeria.

Kabebe était alors une contrée totalement inconnue qui n'offrait que les perspectives d'une expansion future ; au contraire, une mission dans la région des Grands Lacs (Victoria et Albert) paraissait plus urgente ; il fallait donc enlever cette région à Mgr Comboni et la donner aux missionnaires de Lavigerie. Ainsi Mgr Comboni se trouvait complètement éliminé.

En l'espace étonnamment bref de trois semaines, la Propagande régla l'affaire. Il ne manquait que la signature du cardinal Franchi, Préfet de la Congrégation de la *Propaganda*, quand survint la mort de Pie IX, le 7 février 1878. Le retard qui en résultait contraria Mgr Lavigerie : il craignait que Mgr Comboni, le P. Planque et les Spiritains apprennent ce qui se tramait et demandent à être entendus ou consultés à nouveau. Mais, avant même l'élection de Léon XIII (20 février 1878), le cardinal Fransoni lui assurait, dans une lettre[24], que la Propagande, dans sa réunion du 4 février, était favorable à ses projets.

La Propagande approuve les propositions de Mgr Lavigerie

Le 24 février, quelques jours après l'élection de Léon XIII, les principaux officiers de la Propagande se réunirent pour prendre la décision finale. Entre temps, le P. Charmetant s'était lié d'amitié avec Mgr Zitelli, rapporteur du projet devant l'assemblée. Zitelli venait de publier un petit manuel pour séminaristes. Informé par Charmetant, Lavigerie passa aussitôt commande de

24. Lettre du cardinal Franchi du 15 février 1878 : STORME, *Evangelisatiepogingen...*, p. 461 ss. ; RENAULT, *op. cit.*, p. 336 ss. ; BAUNARD, *op. cit., T.* II, p. 13.

500 exemplaires. Zitelli fut informé de cette commande le matin même de la réunion. Flatté, il recommanda chaleureusement l'adoption du plan proposé par Lavigerie. L'assemblée ayant répondu favorablement, le cardinal Franchi apposa sa signature aux documents[25].

Le numéro du 22 mars 1878 des *Missions catholiques* annonçait au monde entier que les Pères Blancs avaient été chargés par le Saint-Siège de la fondation de missions dans la région du Lac Tanganyika et dans celle des Grands Lacs et qu'ils se préparaient aussi à s'établir plus à l'Ouest, dans les états de Muata-Yamvo (Kabebe). Dans une lettre au journal *L'Univers,* Lavigerie, mêlant avec une feinte innocence l'insulte à l'injustice, écrivait, en juillet 1878 : « Ces excellents Pères du Saint-Esprit ont l'intention de rester sur les côtes[26]. »

Lavigerie avait dit à la Propagande qu'il se chargerait lui-même des dépenses considérables nécessaires pour établir ses missions aussi loin à l'intérieur de l'Afrique. Mais dès la signature du décret, il demanda au cardinal Franchi de transmettre aux Œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance une demande d'allocation de 200 000 francs[27] pour chacune des deux missions qui devaient être établies dans l'immédiat. L'Œuvre de la Sainte-Enfance n'agréa pas cette demande, en dépit de l'insistance vigoureuse et répétée de Mgr Lavigerie et se limita à une allocation symbolique. La Propagation de la Foi lui accorda (pour 1878) 80 000 francs pour chacune des deux missions des Grands Lacs et du Tanganyika[28].

Les réactions de Mgr Comboni, du P. Planque et des Spiritains

Le P. Planque, de la Société des Missions Africaines, apprit la décision de la Propagande par le numéro des *Missions Catholiques* du 22 mars 1878. Sa demande d'une mission au-dessous de l'Équateur n'avait donc pas été retenue. Il s'en consola, en se disant que, plus tard, peut-être, ses missionnaires pourraient prendre part à l'apostolat de l'intérieur [29].

---

25. RENAULT, *op. cit.,* p. 345 ss.
26. *Les Missions Catholiques,* n° 459, 22 mars 1878, p. 135. Arch. CSSp, 195-A-IV : A. LE ROY, *Notes sur la Mission de Zanguebar,* p. 1.
27. Environ trois millions et demi de nos francs actuels, mais il est difficile de donner une équivalence précise.
28. Voir les comptes publiés dans le numéro de septembre 1878 des *Annales de la Propagation de la Foi.*
29. STORME, *Evangelisatiepogingen...,* p. 463.

Mgr Comboni apprit la nouvelle par la même revue qui lui parvint à Khartoum le 24 avril 1878. Ce fut pour lui un coup dur d'apprendre que Rome lui enlevait la partie la plus riche en promesses de son vicariat, sans même l'en informer. Il ne pouvait pas croire que, d'un seul trait de plume, le rêve de sa vie puisse se désintégrer comme une bulle de savon, au profit des gens qui n'avaient jamais approché les Grands Lacs ; et ceci, au moment même où il préparait une expédition vers le Lac Albert. Le 1er juin, la Propagande lui confirma qu'elle avait bien attribué cette région à Mgr Lavigerie, surtout pour contrer la poussée des protestants ; et, le 14 août, elle lui demanda de renoncer à son expédition en direction des Lacs.

Mgr Comboni se soumit, bien entendu, et il souhaitait sincèrement le succès des missionnaires de Mgr Lavigerie, mais psychologiquement la déception fut énorme. Depuis plus de douze ans, il se préparait, guettant le moment favorable pour se mettre en route, et, maintenant que l'objectif était en vue, un intrus le lui ravissait. Espérant contre toute espérance, il s'attendait à ce que la Propagande finisse par lui accorder un coin de la région des Grands Lacs. Il était aussi très contrarié de ce que l'Œuvre de la Propagation de la Foi soutint massivement les missions des encore *inexistants* Pères Blancs, au détriment des siennes. Il s'estimait une *victime des menées souterraines* des ambitions sans bornes de Lavigerie ; mais ses plaintes ne servirent à rien[30]. Le 27 septembre 1880, la Propagande créait les deux provicariats de Victoria Nyanza et du Tanganyika[31]. Le 10 octobre 1881, Mgr Comboni mourrait d'épuisement à Khartoum. Sa mort lui épargna d'assister à la révolution de Madhi qui ruina entièrement son vicariat[32]. C'était un saint prêtre et un vaillant missionnaire. L'Église l'a solennellement reconnu en le déclarant *Bienheureux*, le dimanche 17 mars 1996, à Rome.

Pas plus que le P. Planque et Mgr Comboni, les Spiritains ne furent informés officiellement des décisions de la Propagande. Le P. Horner, de la préfecture apostolique du Zanguebar, l'apprit de la bouche du P. Charmetant, arrivé à Zanzibar le 29 avril 1878, pour préparer la venue prochaine de dix Pères Blancs et porteur d'une lettre de Mgr Lavigerie lui demandant de rendre tous les services possibles à l'expédition à venir ; ce qu'il fit bien volontiers. Le P. Etienne

30. STORME, *Evangelisatiepogingen...*, p. 464 ss.
31. Sur l'érection des territoires ecclésiastiques au cœur de l'Afrique, NKULU-BUTOMBE, *op. cit.*, p. 96-100, avec cartes.
32. STORME, *Evangelisatiepogingen...*, p. 494 ss.

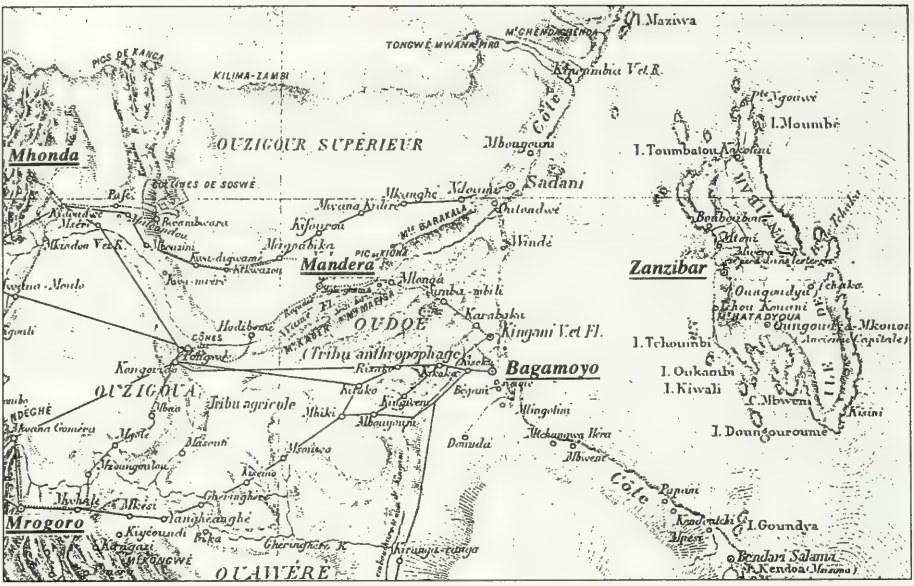

Extrait de la carte parue dans
Les Missions catholiques, n° 692, 8 septembre 1882, p. 421 (hors texte).

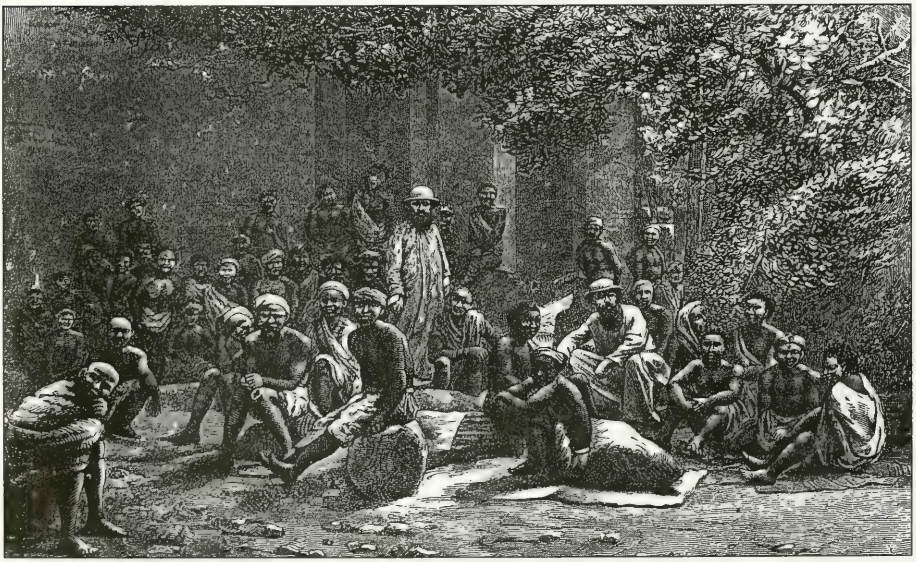

**Halte d'une caravane de missionnaires (Pères Blancs)
en route vers les Grands Lacs.**
(*Les Missions Catholiques*, n° 588, 10 septembre 1880, p. 433).

Baur et le F. Oscar Schweding (réputé pour ses dons d'organisateur de caravanes) rassemblèrent à Bagamoyo 300 porteurs, ainsi qu'une escorte d'*askaris* armés. Moins de deux semaines après leur arrivée à Zanzibar, les dix Pères Blancs purent se mettre en route[33]. Les Spiritains apporteront ainsi leur aide à toutes les caravanes suivantes, jusque vers 1900, quand des voies ferrées furent ouvertes vers l'intérieur[34].

Certes, le P. Horner et ses confrères étaient heureux de voir des missionnaires aller vers l'intérieur, mais leur joie avait un goût amer. Ils se rendaient compte que Mgr Lavigerie entendait bien les exclure de l'ensemble de ces territoires pour les confiner à une étroite bande côtière. Le P. Alphonse Eschbach, procureur des spiritains près le Saint-Siège, essaya de les tranquilliser en leur disant qu'officiellement la Propagande n'avait fait qu'autoriser Lavigerie à explorer l'intérieur, à partir de Bagamoyo, tout comme le P. Charles Duparquet avait pu entreprendre ses expéditions en Afrique occidentale et australe. Jusqu'à présent, on n'avait créé ni préfecture, ni vicariat apostolique[35]. Mais, à Zanzibar et à Bagamoyo, on voyait clair et l'on disait en privé que « Lavigerie nous fermait partout l'accès de l'intérieur. Ce coup nous fut cruel[36]. »

Les Spiritains avaient fait de Bagamoyo une *mission modèle*, qui servit de base de départ à de nombreuses explorations. Parfois jusqu'à 7 000 porteurs et askaris campaient autour de la mission, sous l'œil vigilant du F. Oscar qui maintenait parmi eux une discipline bienveillante. Au moment même où les Spiritains préparaient leur propre expédition, les tractations de Mgr Lavigerie à Rome pour se réserver l'intérieur allaient arrêter leur marche, tout en faisant bénéficier les autres de leur base de Bagamoyo.

Quant au P. Horner lui-même, son rêve d'aller vers l'intérieur se brisa quand, après 25 ans de travail en Afrique, sa santé se détériora au point de nécessiter son retour en France. À l'automne 1878, Mgr Lavigerie, au courant de ses ennuis, l'invitait à venir passer les mois d'hiver à Alger, pour lui manifester sa reconnaissance des services rendus. Le P. Schwindenhammer contacté, répon-

---

33. *BG, t.* 11, p. 712 : « Nous avons été heureux d'aider de tout notre pouvoir ces zélés missionnaires. Le P. Horner ne voulut pas qu'ils descendent ailleurs qu'à la Mission ; et le P. Baur et le F. Oscar leur trouvèrent en très peu de temps trois cents porteurs. De manière que, après 12 jours passé à Zanzibar, leur caravane put partir dès le 11 juin. Jamais expédition n'avait pu s'organiser si vite ; et comme ils l'ont dit eux-mêmes, ils le devaient surtout au secours généreux et dévoué que nous leur avons prêté. »

34. A Zanzibar, les Pères Blancs créent *une maison de procure* en mars 1882 : *BG, t.* 13, p. 39.

35. *BG, t.* 11, p. 126-127.

36. VERSTEIJNEN, *op. cit.*, p. 16.

dit au P. Horner de remercier l'archevêque, mais qu'un tel séjour n'était pas dans l'esprit de la congrégation[37]. Le P. Horner resta donc à Zanzibar jusqu'à la fin du mois de mai 1879. Il prit alors un paquebot anglais qui le déposa à Cardiff, au Pays de Galles. Il passa quelque temps dans les maisons spiritaines d'Irlande, avant de rejoindre Paris. Malgré les soins et un séjour sur la Côte d'Azur, sa santé ne s'améliora pas et il mourut le 8 mai 1880, à l'âge de 53 ans.

Dans son *Mémoire secret,* Mgr Lavigerie se débarrassait, de manière cavalière, de ces « excellents et zélés missionnaires du Saint-Esprit ». Ils n'avaient, d'après lui, ni le personnel, ni les ressources nécessaires pour pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique[38]. Or, en 1877, il y avait 21 spiritains (8 pères et 13 frères) dans la préfecture du Zanguebar[39] et il était bien dans leur intention, après s'être solidement installés sur la côte, d'établir un chapelet de missions, s'enfonçant toujours davantage dans le pays, plutôt que de créer des avant-postes isolés et éloignés de leur base de ravitaillement.

Création de deux provicariats dans la région des Grands Lacs

À peine ses missionnaires avaient-ils réussi à se fixer d'une manière encore précaire aux environs des Lacs Victoria et Tanganyika, Mgr Lavigerie demanda (le 19 février 1880) à la Propagande d'y créer deux provicariats. En même temps il proposait deux nouvelles expéditions : l'une vers Kabebe (Congo méridional), l'autre vers ce qu'il appelait le futur vicariat de l'Équateur (Congo septentrional), dans le but d'y préparer de nouvelles missions.

Cette fois-ci, la Propagande procéda avec plus de précautions et il fallut sept mois pour arriver à une conclusion. Mgr Comboni, consulté, répondit : « La Propagande m'a communiqué confidentiellement pour examen le projet de quatre nouveaux vicariats en Afrique, des vicariats appartenant à d'autres congrégations et qui s'étendent sur le quart de l'Afrique… Grand Dieu ! Tout cela n'a pas été préparé avec l'habituelle prudence du Saint-Siège[40]. » Le

37. Arch. CSSp, 196-B-IV : Horner à Schwindenhammer, 17 octobre 1878 et 196-B-I : Schwindenhammer à Horner, 14 novembre 1878.

38. STORME, *Rapports…*, p. 110 : « Cette mission [du Zanguebar] est confiée aux excellents et zélés missionnaires du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, mais que peuvent-ils faire sur un semblable espace, avec le petit nombre de prêtres et les ressources dont ils disposent ? »

39. Pour les détails sur la mission de Zanguebar à cette époque (1876-1880. Communautés de Zanzibar, Bagamoyo et Mhonda), voir : *BG, t.* 11, p. 695 à 741.

40. STORME, *Evangelisatiepogingen…*, p. 492.

27 septembre 1880, furent érigés les deux provicariats de Victoria-Nyanza et du Tanganyika. Provicariats, parce que Lavigerie ne voulait pas de simples préfectures apostoliques, mais non des vicariats parce qu'ils n'étaient pas assez développés pour être dirigés par un évêque. Cela viendra plus tard, respectivement en 1883 et 1886.

Les limites de ces deux circonscriptions avaient été fixées : Mgr Comboni y perdit la moitié de son vicariat d'Afrique Centrale[41] et la préfecture du Zanguebar fut réduite à la côte[42].

Par ses contacts avec les Pères Blancs, le P. Etienne Baur, successeur du P. Horner, comprenait bien que leur intention était de grignoter peu à peu toutes les missions spiritaines des côtes orientales. Le P. Henri Brichet, vice-procureur des Spiritains à Rome, était même d'avis que la congrégation devrait abandonner spontanément la Préfecture de Zanguebar au profit des nouveaux venus, avant d'y être obligé. Mais le P. Schwindenhammer, Supérieur général, n'était pas de cet avis : « Je n'ai guère de crainte que les missionnaires d'Alger nous soient jamais substitués : ils ont fort à faire et plus qu'ils n'en peuvent et pourront faire d'ici longtemps dans tout ce qu'ils entreprennent[43]. » On pouvait penser que les Pères Blancs eux-mêmes n'avaient pas intérêt à prendre la place des Spiritains, tant qu'ils bénéficiaient des avantages de leurs établissements de Bagamoyo et de quelques postes sur la route des Grands Lacs, sans en supporter la charge.

Relations entre Pères Blancs et Spiritains sur le terrain

À la fin de l'année 1880, six Pères Blancs arrivèrent à Zanzibar, disant leur intention d'aller à Mpwapwa, Ndaburu et Tabora. Mpwapwa (à 300 km de Bagamoyo) n'était qu'à environ 150 km (cinq jours de marche) au-delà de la mission spiritaine de Mhonda et Ndaburu 200 km plus loin. Tabora se situait à 700 km de Bagamoyo.

Quand il fut mis au courant des intentions des six Pères Blancs qui venaient d'arriver à Bagamoyo, le P. Baur leur dit qu'il ne leur permettrait pas de se mettre en route tant que Rome n'aurait pas fixé les limites des deux juridic-

41. Futur vicariat apostolique de Khartoum (1913) ; archevêché en 1974.
42. STORME, *Evangelisatiepogingen...*, p. 491 ss.
43. Arch. CSSp, 71-1. Schwindenhammer à Eschbach, avril 1879.

tions. En effet, il n'avait pas été averti de la parution du décret de la Propagande du 27 septembre 1880. Les Pères Blancs envoyèrent un télégramme à Mgr Lavigerie, pour recevoir ses instructions. Mais, sans attendre, ils se mirent en route le 7 janvier 1881, avec une caravane de 150 porteurs et 20 askaris. La réponse de Lavigerie arriva le lendemain avec une copie du décret de la Propagande. La limite entre la Préfecture du Zanguebar et les nouveaux provicariats passait entre Mpwapwa et Ndaburu, laissant aux spiritains une bande côtière de plus ou moins 400 km de large.

Le jour même où il eut connaissance du décret, le P. Baur écrivit au Supérieur général[44] : « Nous avons été surpris qu'au mois d'octobre nous n'ayons pas encore eu connaissance de ce qui avait été décidé en septembre au sujet de nos missions. Cependant, on avait été prévenu des intentions de Mgr Lavigerie… » Après étude du décret, le P. Baur soupçonnait l'abbé Durand, professeur des sciences géographiques à l'Institut catholique de Paris et archiviste de la Société de géographie de Paris, d'avoir été mêlé à cette affaire de limites territoriales. L'abbé Durand préparait un atlas général des missions catholiques et se rendait à la maison mère de la Congrégation du Saint-Esprit, en quête de renseignements. « On voit bien, disait le P. Baur, qu'il n'a été que l'interprète des idées du P. Charmetant auprès du P. Barillec [secrétaire général et archiviste des Spiritains] pour apprendre les intentions de la maison mère, pour en informer au plus vite le P. Charmetant. (…) Les Pères d'Alger m'ont parlé eux-mêmes des bonnes relations entre l'abbé [Durand] et le Père [Charmetant][45]. »

La Congrégation du Saint-Esprit avait été invitée à envoyer un rapport sur les missions de l'intérieur de l'Afrique et leurs délimitations. Ce rapport avait été préparé par le P. Barillec. Mais, entre temps, Mgr Lavigerie, toujours impatient, pressait la Propagande de ne pas différer plus longtemps sa décision. Mgr Zitelli l'appuyait et c'est ainsi que, sans plus attendre, les limites territoriales avaient été fixées en septembre 1880. Le P. Eschbach tomba de haut lorsqu'il vint trouver Mgr Zitelli pour lui remettre les documents des Spiritains sur cette question de frontières. Il lui fut répondu que c'était trop tard et que la décision avait été prise[46].

À force d'insistance, le P. Eschbach fut finalement autorisé à voir les limites assignées par la Propagande à la préfecture du Zanguebar et à en copier

---

44. Arch. CSSp, 197-A-I : P. Baur au Supérieur général, 8 janvier 1881.
45. *Id.*
46. Arch. CSSp, 72-1 : Eschbach au Supérieur général, 27 novembre 1880.

l'essentiel pour la maison mère[47]. Le décret coupait le Tanganyika en deux parties sensiblement égales, mais la partie orientale, réservée aux Spiritains se trouvait le long de la côte, sous forte influence islamique, tandis que l'arrière-pays comportait de vastes espaces désertiques. Une seule région, pensaient-ils, offrait de sérieuses possibilités pour l'évangélisation.

Informé de la forte déception des Spiritains, le cardinal Simeoni[48] leur donna une permission verbale de *s'établir partout où ils le jugeraient à propos,* mais il refusa de la donner par écrit. De son côté, Lavigerie donna la même autorisation au P. Baur. La permission orale de la Propagande ne changeait rien à sa décision écrite. Quant à la concession de Lavigerie, quelle pouvait en être la valeur juridique ? Les Spiritains décidèrent donc de s'en tenir aux limites fixées par écrit par le Saint-Siège[49] et de faire de leur mieux dans ce qui restait de la préfecture de Zanguebar. En mars 1881, ils fondèrent la mission de Mandera et, en décembre 1883, celle de Morogoro. Le 23 novembre 1883, le Zanguebar devint vicariat apostolique, avec les mêmes limites que la préfecture[50]. En fait les régions inexplorées de leur territoire devaient leur réserver quelques agréables surprises. Autour du mont Kilimandjaro, ils découvriront les Chaga et, dans la région du Kenya d'autres populations qui, elles aussi, n'étaient pas encore touchées par l'islam.

Les Pères Blancs, de leur côté, établirent une série de postes intermédiaires à l'est du lac Tanganyika, entre autres Ndaburu et Tabora. Tout comme les spiritains, ils payèrent un lourd tribut, en déplorant la mort, en moins de trois ans, de la moitié de leurs membres et de 23 sur 51 en dix ans. Ils établiront, eux aussi, des chrétientés florissantes en Tanzanie, en Ouganda et ailleurs.

Nous conclurons ce premier article consacré aux missions d'Afrique orientale en remarquant qu'au Kenya, six des quinze diocèses *actuels* relevaient, en 1880 de la préfecture spiritaine de Zanguebar, sept du territoire des Pères Blancs, les deux derniers se trouvant de part et d'autre de la frontière. En Ouganda, tous les diocèses, sauf cinq, viennent des premières missions des Pères Blancs. En Tanzanie, le partage des trente diocèses d'aujourd'hui se fait moitié moitié entre les territoires assignés alors aux Pères Blancs et aux Spiritains.

---

47. Arch. CSSp, 72-1 : Eschbach au Supérieur général, 6 décembre 1880.
48. Le cardinal Giovanni Simeoni avait succédé le 15 mars 1878 comme Préfet de la Propagande au cardinal Alessandro Franchi, nommé Secrétaire d'État.
49. Arch. CSSp, 195-B-V : P. A. LE ROY, *Notes sur la Mission du Zanguebar,* p. 2 et 14.
50. *BG, t.* 13, p. 67-69.

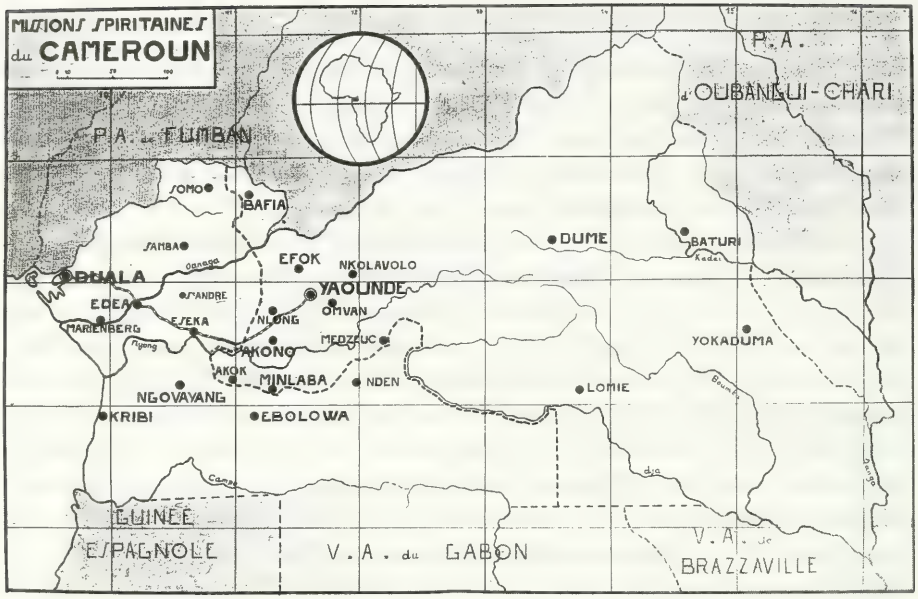

Les missions spiritaines au Cameroun dans les années 30.

Les PP. Joseph Kapfer et Marcel Mader, à la mission de Minlaba, en 1927.

Mémoire Spiritaine, n° 8, deuxième semestre 1998, p. 50 à 73.

Le Père Étienne Nkodo (1911-1983), premier spiritain camerounais

*Jean Criaud**

Arrivés à Douala (Cameroun) le 25 octobre 1890, les missionnaires catholiques s'installèrent d'abord sur la côte, ou plus exactement près de la côte, sur le bord du fleuve Sanaga, à Marienberg en 1890, à Edéa et Kribi en 1891, à Engelberg en 1894 et à Douala en 1898. Les Pères Pallotins allemands[1], car il s'agissait d'eux, commencèrent l'évangélisation de l'intérieur à partir de 1901. Yaoundé devint vite la mission la plus florissante du Vicariat. Les populations au sud du Nyong manifestèrent bientôt leur sympathie pour le christianisme. On ouvrit donc un poste à Ngovayang en 1909. Mgr Vieter, le vicaire apostolique[2], se décida aussi à fonder au pays des Béné. C'est le P. Hennemann, de la mission de Mvolyé qui en fut chargé. Il quitta Yaoundé en janvier 1912, prospecta et, après examen de plusieurs solutions, opta pour la colline de Minlaba[3].

---

* Voir en fin d'article la notice sur l'auteur.

1. Société missionnaire fondée à Rome par un italien, le Père Vincent Pallotti (1795-1850).

2. Mgr Heinrich Vieter, né à Coppenberg en Westphalie (Allemagne), après être entré chez les Pères pallotins, est missionnaire au Brésil. Nommé préfet apostolique au Cameroun, le 20 juillet 1890, il devient vicaire apostolique le 22 décembre 1904. Il meurt le 7 novembre 1914 à Yaoundé.

3. Sur les anciens Beti et tout particulièrement sur Minlaba, se reporter aux importants travaux de Philippe LABURTHE-TOLRA : *Les seigneurs de la forêt*, Minlaaba I, Essai sur le passé historique, l'organisation sociale et les normes éthiques des anciens Bëti du Cameroun, Paris, Publications de la Sorbonne, 1981, 491 p. ; *Initiations et sociétés secrètes au Cameroun : les mystères de la nuit, Essai sur la religion beti*, Minlaaba II, Paris, Karthala, 1985, 448 p., en attendant : Minlaaba III : *Vers la lumière ?* ou la conversion des Beti au christianisme.

Le 4 février 1912, deux Pères et un Frère s'y installaient. Dès le 27 mars, ils ouvraient des classes. Le P. Hennemann se chargea des écoles de brousse et reçut de la mission de Ngovayang l'école d'Akok au kilomètre 182 sur la route Kribi-Yaoundé. Le premier grand baptême de Minlaba eut lieu le 6 juin 1912 : il rassembla 54 élèves venus de l'école d'Avundi. En août 1912, commença l'instruction pour le baptême dans les écoles satellites. A la fin du mois de septembre, Mgr Vieter pouvait venir visiter la jeune mission de Minlaba. Le 21 septembre, on procéda au baptême de 124 élèves venus des écoles satellites, et le 22 septembre Mgr Vieter confirmait 170 chrétiens.

Étienne, fils de Nkodo Ele, de la tribu Mvog Atangana Mbala...

Celui que nous avons connu sous le nom de Étienne Nkodo est inscrit dans le registre de baptême de la mission de Minlaba sous le nom de *Étienne Abini*, nom que lui avait donné son père Nkodo Ele à sa naissance, le 3 août 1911. C'était son troisième garçon. Nkodo Ele, de la tribu Mvog Atangana Mbala, était un homme courageux, qui n'aimait pas spécialement les Blancs, surtout les soldats allemands, ceux qui avaient arrêté deux de ses *frères*[4], Elong et Mani, et les avaient pendus à Yaoundé. Quelle était la vraie raison de cette arrestation et de cette exécution ? Elong[5] collectait un impôt de capitation pour le compte des Allemands. Son secrétaire, un Mvog Essomba Ndana, le dénonça aux Allemands, car Elong avait dilapidé l'impôt. Elong fut arrêté par les soldats et battu. Mani, son frère aîné, voulut le défendre et fut arrêté à son tour [6].

Nkodo Ele avait épousé cinq femmes, dont trois sont restées avec lui. La première, Ngono Bong, une Bassa, lui a donné sept enfants : trois garçons (Biya, Otou, et Abini) et quatre filles. La deuxième femme est une Bafia, Minfumu, mère de trois filles, dont l'une deviendra Sœur Bénédicta dans la Congrégation des Filles de Marie[7]. La troisième femme sera Ngono Enyegue, qui sera la mère de Madeleine Ngono[8].

---

4. *Frères,* dans le sens africain, signifie parents assez proches, tels les cousins.

5. Ces renseignements proviennent en bonne part de M. Pascal Elong, ancien maître à l'école Notre-Dame des Victoires de Mvog Ada, à Yaoundé, de 1952 à 1962 ; il est le petit-fils de Elong Atangana Aboa.

6. Sur les relations entre les Bëti et les Allemands, voir : Frederik QUINN, « Rencontres dans la forêt dense : les Bëti et les Allemands, 1887-1916 », *in* M. Z. NJEUMA, *Histoire du Cameroun (XIX^e s -début du XX^e s.)*, traduit de l'anglais, Paris, L'Harmattan, 1989, p. 135-161.

7. A la mort de son père, Otou prendra cette femme chez lui, ce qui causera palabre et scandale ;

Les années d'enfance

A la naissance d'Abini, personne n'est chrétien dans la famille, et pourtant le P. Hennemann[9], fondateur de la mission de Minlaba, va baptiser cet enfant qui n'a qu'un an et demi, et n'est pas malade. Se rendant à cheval de Minlaba à Ngovayang et passant par Akok, tout près de la case de Nkodo, le missionnaire entendit des pleurs de bébé : c'était le petit Abini. Il se fit apporter l'enfant et proposa de le baptiser. Simon Abini fut le parrain.

Comment se fait-il que le P. Hennemann ait pu baptiser un enfant de païen, qui plus est, polygame, alors qu'il n'y avait pas de chrétien dans la famille ? Les Pères Pallotins ont justifié cette pratique pour la région de Yaoundé, et le Père Skolaster, dans son ouvrage sur les vingt-cinq années de travail missionnaire des Pallotins au Cameroun[10], s'en est expliqué : « Signalons, écrit-il, une autre activité des missionnaires de Yaoundé, c'était le baptême des enfants de païens. Dans les régions où travaillaient les missionnaires des autres églises, il n'était pas possible de baptiser les enfants avant l'âge de raison et sans catéchèse préalable, car on n'avait aucune certitude que ces enfants demeureraient catholiques et fréquenteraient nos écoles[11]. » Cette dernière situation ne concernait pas la région de Yaoundé, mais tel était bien le cas à Minlaba. Le Père Hennemann avait pu constater lui-même l'implantation presbytérienne américaine à Metet, à Elat-Ebolowa et à Olembe. Et des tiraillements se produiront effectivement entre missions pour des enfants passant d'une école catholique à une école protestante ou vice-versa. Mais le Père Hennemann crut bon de ne point suivre la règle dans cette contrée isolée de Minlaba.

A son retour à Minlaba, le 27 janvier 1913, le P. Hennemann inscrit le baptême sur le registre de la mission. L'inscription porte le n° 253. Bien plus

---

en effet chez les Ewondo on a le droit d'épouser la veuve de son frère, mais absolument pas celle de son père. En 1926, Mgr Vogt, arrivé du Zanguebar en 1922 pour être vicaire apostolique de Yaoundé, présenta à Sœur Benoît Clément, spiritaine, arrivée depuis peu au Cameroun, cinq jeunes filles camerounaises et lui dit : *Faites-en des religieuses.* Ce fut l'origine de la Congrégation des Filles de Marie de Yaoundé. cf. *Mémoire spiritaine n° 5* , l'article sur la Sœur Isabelle Joantéguy.

8. Madeleine Ngono, mariée dans un village près de Ngomedzap, est encore vivante, mais paralysée.

9. Mgr Franz Hennemann, missionnaire à Mvolyé (Yaoundé), fut le fondateur de Minlaba, en 1912. Nommé coadjuteur de Mgr Vieter le 26 juillet 1913 ; sacré à Douala le 26 avril 1914 ; rentre en Allemagne en mai 1914 ; succède à Mgr Vieter à la mort de celui-ci, le 7 novembre 1914 ; mais ne peut prendre ses fonctions à cause de la guerre.

10. Hermann SKOLASTER, *Les Pallotins au Cameroun. Vingt-cinq années de travail missionnaire, 1890-1915,* traduction du P. Albert-Marie Schmitt et du P. Jean Criaud, Yaoundé, 1993.

11. SKOLASTER, *op. cit.*, p. 235-236.

tard, au cours de ses dernières années, le P. Étienne racontera lui-même à son neveu Hubert Noa[12] que le P. Hennemann avait prédit que ce nouveau baptisé deviendrait prêtre comme lui. Pour l'heure et dans les années qui suivent, c'est surtout sa sœur aînée, Nkala Nkodo, qui s'occupe de lui. Avec elle, il va à la plantation ; un peu plus grand, il l'accompagne à la source pour puiser de l'eau et remplir sa petite calebasse.

Quand il atteint l'âge de dix ans, Simon Ondoa, son parrain, le prend à l'école d'Akok, où il apprend les premières notions de lecture, d'écriture et de calcul. Il lui sert également de petit boy. Pour continuer les études, il faut aller à Minlaba, à 25 kilomètres d'Akok. Vu la distance, il n'est plus question de rentrer chaque soir au village. Simon Ondoa recommande aux Pères de Minlaba cet enfant courageux et honnête. A l'époque, le P. Guillet[13] est supérieur de la mission, et le P. Stoll[14], vicaire, est chargé des écoles. Tous deux sont spiritains, car, depuis 1916, la congrégation du Saint-Esprit remplace les Pères Pallotins. A la mission, Étienne devient le boy du P. Stoll.

En 1928, il passe avec succès son certificat de fin d'études primaires élémentaires. Pour lui comme pour la plupart des jeunes de cette époque, c'est la fin de l'école tout court, et la recherche d'un emploi rémunérateur. En effet, le certificat d'études est alors un diplôme susceptible d'ouvrir une carrière dans l'administration. Étienne prépare donc un concours administratif dont il sort major. Il est affecté à Douala comme agent des Travaux publics : il y rejoint son frère Marcus Biya, d'abord commis chez un commerçant et devenu maçon.

L'appel de Mgr Vogt

Un jour où Mgr Vogt[15] est de passage à Douala, la colonie ewondo va le rencontrer à la cathédrale. Monseigneur est frappé par le sérieux et le regard réfléchi du jeune Abini. Il l'interpelle et lui demande s'il veut devenir

---

12. Hubert Noa, fils de Jacques Otou, de la tribu Etudi, et de Thérèse Abui, du clan Mvog Atangana Mbala. Thérèse Abui est la fille de Tungui Obama, frère de Nkodo Ele, qui sont de même père.

13. P. Henri Guillet (1878-1950) : NB : *BPF,* n° 53, p. 366 à 374.

14. P. Antoine Stoll (1889-1973) né à Gingsheim (Bas-Rhin) ; entré chez les spiritains de la Province d'Allemagne ; affecté au Cameroun : vicaire à Minlaba (1919-1923) d'où il fonde dès 1921 la mission d'Akono ; supérieur et curé d'Akono (1923-1943) ; convalescence (1943-1946) ; Etudi (1946-1949) ; rentre en France : aumônier à Saverne (1950-1957) retraite et mort en Alsace (cf. NB : Arch., CSSp, BH 3).

15. Mgr François-Xavier Vogt, est né à Marlenheim (Alsace) le 3 décembre 1870 ; études à Beauvais ; prêtre en 1899 ; professeur, maître des novices à Knechtsteden (Allemagne); vicaire apostolique

prêtre[16] Étienne ne repousse pas cette idée. Ses parents lui ont probablement parlé de la prophétie du P. Hennemann, le jour de son baptême, mais personne ne lui a encore posé la question aussi ouvertement que Mgr Vogt.

Il se défend mollement, objecte qu'il a trouvé un travail. Renseignement pris, Monseigneur apprend que le jeune homme est originaire d'Akok où le P. Jean Muller[17] commence une mission. Monseigneur propose à Étienne de lui faire une lettre pour le P. Muller et lui conseille de le rejoindre au plus vite pour commencer l'étude du latin et se préparer à rentrer au séminaire d'Akono en septembre : *Va directement sans passer voir ton père.* Monseigneur craint en effet, et non sans raison, que la famille le détourne d'une vocation sacerdotale. Le P. Muller accueille Étienne, et aussitôt lui fait commencer l'étude du latin. Nous sommes au mois de mars 1930.

Épisode du mariage coutumier

Dans la notice nécrologique du P. Étienne Nkodo, le Père Nicolas Gobina[18] écrit à propos du concours administratif qui donne au jeune homme une place aux Travaux publics de Douala : *C'est la porte ouverte à tous les rêves, parmi lesquels le mariage. Pourquoi pas*[19] ? Il nous a paru bon d'approfondir la question et nous avons obtenu les renseignements suivants. A son arrivée à Douala, Étienne a 18 ans ; il travaille et gagne un salaire. Sa sœur aînée qui s'est occupée de lui quand il était petit, est mariée du côté d'Olama. Elle choisit une fille pour son jeune frère dans la tribu Elega Nkodo Ele ; son père commence à verser la dot. Étienne est averti de la nouvelle : une fille l'attend du côté d'Olama, mais il ne l'a jamais vue. Quand il arrive chez le P. Muller pour y prendre des leçons de latin, celui-ci lui dit qu'il faut tirer un trait sur ce projet de mariage s'il veut devenir prêtre. Des années plus tard, son frère et ses cousins voudront réclamer le remboursement de la dot, mais Étienne refusera qu'on s'occupe de cela.

---

du Zanguebar central en 1906 ; en 1922, administrateur apostolique au Cameroun ; en 1923, vicaire apostolique de Yaoundé ; meurt à Yaoundé le 4 mars 1993. Cf. NB : *BG*, t. 42, p. 38 à 63 ; Roger DUSSERCLE, *Du Kilima-Ndjaro au Cameroun, Monseigneur F.-X. Vogt (1870-1943)*, Paris, La Colombe, 1954 ; Nicolas OSSAMA, *Monseigneur François-Xavier Vogt. Cinquante après*, Imprimerie Saint-Paul, Yaoundé, 1993.

16. Il n'y a pas encore de prêtre camerounais.

17. P. Jean Muller (1887-1948) : NB : Arch. CSSp, BA 9.

18. Le P. Nicolas Gobina, spiritain camerounais, né en 1924 à Bouangango (Edea Cameroun) est actuellement missionnaire au Gabon.

19. *Province et Mission (PM)*, n° 105, mai 1984.

Les années de formation du séminariste

Au petit séminaire d'Akono

Dans le troisième cahier du Journal du Petit Séminaire d'Akono, le rédacteur note à la date du 28 septembre 1930 : *Dimanche... à midi, le P. Muller arrive avec un nouveau séminariste, nommé Étienne Abini.* A cette époque, il n'y a pas de date fixe pour la rentrée et presque chaque jour des nouveaux arrivent. Le mardi 16 septembre, ce sont six nouveaux venant d'Efok[20] avec les Pères Brangers et Ritter[21] ; le samedi 20, le F. Engelmar Z'graggen[22] amène en auto huit jeunes gens de Mvolyé[23] et deux de Nlong[24]. Ce même jour, mais le soir, quatre candidats arrivent de la mission de Minlaba[25]. Le vendredi 26, à midi pendant le diner deux anciens, André Tum et Luc Bel, reviennent avec neuf nouveaux[26]. Le samedi 27, pendant le travail manuel, Alexandre Alima revient de Mvolyé avec cinq nouveraux de Bafia[27]. Le même jour, arrivent d'Akono même huit nouveaux[28].

En cette année 1930, ils sont 31 à entrer au séminaire d'Akono. Cinq d'entre eux parviendront au sacerdoce[29].

Si nous continuons de parcourir le diaire, nous voyons le séminaire s'organiser, mais aussi quelques jeunes repartir au village.

Très rapidement, le P. Kapfer[30], directeur du séminaire d'Akono depuis

---

20. Raymond Afanda, Joseph Eba, Mathieu Elundu, André Mbida, Benoît Nzana, Sylvestre Onana.

21. P. Louis Brangers (1878-1958) : NB : *BPF*, n° 96, p. 718 à 723. P. Emile Ritter (1892-1968) : NB : Arch. CSSp, dossier personnel non référencé.

22. F. Engelmar Z'graggen (1870-1939) : NB : Arch. CSSp, CD 2.

23. Vincent Ahanda, Henri Atangana, Pierre Ehongo, Frédéric Esomba, Marc Esono, Joseph Eyebe, Jean Ndugu, Charles Tsungui.

24. Rodolphe Ebode, Dominique Melon.

25. Luc Bekono, Luc Esomba, Gaston Manga, Pierre Seme.

26. François Bakal, Etienne Biyaga, Gabriel Kaldjob, François Manyenge, Alexandre Mbua, Félix Mbondo, Joseph Mongo, Jean Nkondjok, Etienne Timba.

27. Gabriel Undafe, Charles Olama, Joseph Basilakin, Jean Okolon, Simon Munda.

28. Henri Bala, Joseph Olama, Jean Ondoa, Aloys Dzu, Pierre Alu, Léon Kpama, Vincent Fuda, Antoine Tsala.

29. Étienne sera le premier ordonné, le 28 octobre 1941 ; après lui, viendront Alexandre Mbua d'Eséka, ordonné le 24 février 1943 ; Benoît Nzana d'Efok, Frédéric Esomba de Yaoundé, Joseph Mongo d'Edéa, ordonnés le 11 février 1944.

30. P. Joseph Kapfer (1899-1981), né à Schweihouse sur Moder (diocèse de Strasbourg) ; études à Saverne et Knechtsteden ; professeur à Saverne (1923-1924) ; prêtre en 1925 ; envoyé au Cameroun : à Nden, puis Minlaba (1926-1927) ; professeur à Nlong et Akono (1927-1932), à Medzek (1933-1936), directeur au petit séminaire d'Akono (1936-1946) ; Etudi (1947-1950) ; en France

1928, demande à Étienne Abini de changer de nom. En effet, si le nom d'Abini est très répandu chez les Mvog Atangana Mbala (son parrain s'appelle Simon Abini et son grand père, Abini Mbetunu), le sens en est assez cru[31], et ce nom pourrait lui valoir quelques plaisanteries de mauvais goût. Étienne prend alors le nom de son père et sera finalement connu sous le nom de Nkodo.

Quand il entre au séminaire, Étienne a 19 ans ; il sait assez de latin pour entrer directement en troisième et suit fort bien les cours, car moins de trois ans après, le 22 août 1933, il peut entrer au grand séminaire.

En fait, il ne passe que quelques jours au grand séminaire : il manque un professeur de sixième au petit séminaire d'Akono ; c'est à lui qu'on fait appel pour remplir cette fonction.

Le diaire du petit séminaire précise : « 16 octobre. Pendant le petit travail, le P. Guilbaud[32] est revenu ; il vient avec un sixième professeur, Étienne Abini. Conférence pour tout le monde. Le P. Directeur indique le nombre d'élèves de chaque classe. On forme une cinquième B à cause du grand nombre de nouveaux. »

Quelques mois plus tard, le diaire mentionnera d'autres arrivées : « 21 mars 1934. Aujourd'hui sont arrivés comme professeurs MM. Chamagne, Michel Bernard et André Loucheur, grands séminaristes européens[33]. »

Plus tard encore, un autre passage du diaire permet de supposer qu'Étienne, après un an de service au petit séminaire, et un temps de vacances à son village d'Akok, rejoint le grand séminaire : « Jeudi 6 septembre (1934). Étienne Abini revient d'Akok pendant le travail du matin, et le lendemain quinze élèves de la première partent pour le grand séminaire avec Étienne Abini. »

(1950-1953), puis en Guadeloupe : (1954-1971) ; retraite et mort en Alsace (cf. *Province et Mission*, n° 80, novembre.1981).

31. Abini ou Abina signifie testicule ou plus vulgairement couille. Joseph Ndzinga qui est parmi les plus anciens (inscrit à Akono le 22 mars 1926), et les autres séminaristes, ont immédiatement protesté contre ce nom, mais il fallut l'intervention du directeur du séminaire, ou peut-être de Mgr Graffin pour faire changer l'état-civil. Malgré cela, au grand séminaire, on trouve encore une fois le nom d'Abini.

32. Le P. Joseph Guilbaud, né en 1903 à Givrand (diocèse de Luçon), est actuellement en retraite dans la maison spiritaine de Piré-sur-Seiche (Ille-et-Vilaine)

33. Jean CRIAUD, *La geste des spiritains. Histoire de l'Eglise au Cameroun, 1916-1990*, Publications du Centenaire, Yaoundé, Saint-Paul, 1990, p. 155 : « De nombreux Pères du Saint-Esprit ont été consacrés à l'œuvre du petit séminaire pendant de nombreuses années. Ils seront secondés par les grands séminaristes quand il y en aura. A une certaine époque, la Province de France enverra trois scolastiques, on dirait à présent, en coopération. C'étaient messieurs Bernard, Chamagne et Loucheur. Après leur ordination et leur consécration à l'apostolat, deux d'entre eux reviendront au Cameroun. Le premier deviendra Mgr Michel Bernard, vicaire apostolique de Conakry, puis archevêque de Brazzaville ; le dernier, Mgr André Loucheur, sera nommé préfet apostolique puis évêque de Bafia. » Le P. Chamagne opta pour la Guinée.

Au grand séminaire de Mvolyé

Pendant le grand séminaire, les séminaristes avaient deux années d'épreuve, en général une année après la philosophie scolastique et une année après deux ans de théologie. Ces années se faisaient comme professeurs au petit séminaire d'Akono, à celui d'Edéa, au postulat et au noviciat des Frères de Nlong, ou dans les paroisses, et n'étaient pas toujours bien vécues. Les grands séminaristes n'étaient pas traités comme les professeurs, et se considéraient comme marginalisés, d'où leur fréquentation des instituteurs, des gens du pays, et certains remettaient en cause leur vocation.

Ce ne fut pas le cas d'Étienne. Il avait été envoyé au petit séminaire avant de faire sa première année de grand séminaire. Il ne remit pas pour autant sa vocation en question. Les rapports disent alors de lui : « Très bon certificat sous tous les regards ; a été très bon professeur, mais pas très calé, doux patient, mais ferme ; a très bien réussi. Dans ses rapports avec les supérieurs, a été très discret. A été pieux et sérieux. Aucun reproche à lui faire. » C'est signé : P. Bouchaud[34].

Étienne revient donc au grand séminaire en septembre 1934. Il ne retrouve pas l'ancien directeur, le P. Eugène Keller[35], spiritain. Celui-ci a laissé la direction, en août 1933, à une équipe de trois Bénédictins, venus du couvent d'Engelberg, en Suisse. Ce sont les Pères Raphaël Meile, Charles Schmitt et Fidélis Beesler[36]. Au cours de l'année 1933-1934, les nouveaux responsables du séminaire vont devoir affronter une crise qui éclate en décembre 1933. A la date du 5 décembre 1933, Mgr Vogt écrit dans son journal : « Il y a une crise au séminaire. Les séminaristes ne sympathisent pas avec les Bénédictins. Ils disent que les Pères ne font que nous déprécier, gronder en classe. Le P. Fidélis nous traite

---

34. Joseph Bouchaud (1905-1981), vendéen, sera professeur puis directeur (en 1931) au petit séminaire d'Akono (1930-35) ; à Douala pour la presse et la direction de l'enseignement (1936-42) ; à Castlehead en Angleterre (1942-46) où il s'occupe de publier des livres scolaires ; directeur des *Annales spiritaines* à Paris (1948-58) et professeur de missiologie à Chevilly ; de 1959 à 1962, directeur au petit séminaire de Fort-Sibut (R.C.A.) ; au secrétariat général à Paris puis à Rome (1959-77) ; maladie et retraite à Paris et Chevilly. NB : *PM,* n° 85; avril 1982.

35. P. Eugène Keller (1884-1955) : NB : Arch. CSSp, AF 6.

36. Fondateur du Grand Séminaire de Mvolyé, le 10 octobre 1927, le P. Keller avait dû le quitter en mai 1930, pour raison de santé. Il avait accepté d'y revenir pour faire la transition avec les Pères Bénédictins à qui le grand séminaire est confié à partir du 5 novembre 1932 (Jean CRIAUD *La geste des spiritains..., op. cit.*, p.155.

parfois de nègres et nous dit qu'il n'y a rien à faire avec nous ; que Mgr a commencé trop tôt, quoiqu'on lui ait dit qu'il fallait attendre encore dix ans[37]. »

L'affaire va durer jusqu'en 1936 et même au-delà, marquée par une série de tensions et de difficiles négociations qui aboutiront, entre autres, au rappel du Père Supérieur des Bénédictins à Engelberg en juillet 1935.

Quand Étienne commence sa philosophie en septembre 1934, on peut dire que l'affaire bat son plein. Rome a accordé la permission de faire les cours en français et non en latin. Or la plupart des Bénédictins sont de langue allemande ; les séminaristes sont plus à l'aise que leurs professeurs pour le français.

Au moment où il retrouve le grand séminaire, ses premiers compagnons d'études vont faire leur deuxième année de philosophie. Le 7 juin 1935, il prend la soutane. C'est l'époque où, malgré la crise, ont lieu les premières grandes ordinations. A Pâques, Mgr Vogt ordonnent huit sous-diacres : quatre de Yaoundé (Théodore Tsala, Tobie Atangana, André Manga et Jean Tabi) et quatre de Douala (Simon Mpecke, Jean-Oscar Awoue, Oscar Misoka, Joseph Melone). Les huit avanceront au sacerdoce le 8 décembre, quatre à Edéa et quatre à Yaoundé[38].

A la fin de chaque année, les professeurs jugent Étienne apte à franchir l'étape suivante. Au terme de la troisième année de théologie, il est désigné pour faire son année d'épreuve au grand séminaire même, comme *chef des vivres*, sorte d'économe adjoint. Le P. Vincent note qu'il est *obéissant, mais peu débrouillard.*

En 1940, il entre en quatrième année de théologie. Le 21 avril 1941, il avance au sous-diaconat, le 1er août au diaconat et le 28 octobre à la prêtrise. Voici le dernier rapport que donne son directeur, le P. Barnabé : « Étienne Nkodo est partout bien apprécié jusque dans les dernières années, où, à tous les égards, il était arrivé au plafond. Suivi toujours de très près par le Père qui l'avait présenté, le P. Jean Muller d'Akok. Il était toujours sujet à deux influences, l'une du dehors, l'autre du dedans. Au confluent, on se demande parfois quelle direction les eaux vont prendre. On a lieu de croire, chez M. Étienne, que la bonne va prévaloir. »

---

37. Journal manuscrit et inédit de Mgr Vogt.

38. L'abbé Jean Tabi, né en 1908 ; ordonné prêtre le 8 décembre 1935 à Yaoundé, fut curé de Mebasa ; est mort accidentellement, le 21 avril 1951. L'abbé Tobie Atangana a été en poste à Mfumasi, Yangben et Oveng. L'abbé André Manga a été curé de Tala. L'abbé Simon Mpecke, bien connu sous le nom de Baba Simon, ordonné prêtre à Douala le 8 décembre 1935, a été curé de Ngovayang avant de partir comme missionnaire dans le Nord-Cameroun à Tokombéré.

Ordination à la prêtrise du 28 octobre 1941.
De g. à dr : Pierre Mviena, Léon Messi, Maurice Mbarga, Jean Kunu et Étienne Nkodo.

Le Père Jean Muller
(1887-1948).

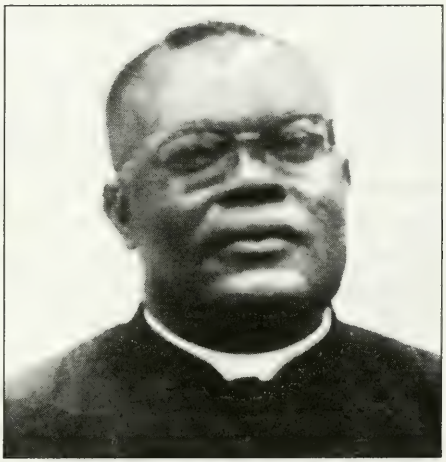

Le Père Étienne Nkodo
(1911-1983).

Toutes les ordinations, sacerdoce compris, lui ont été conférées par Mgr Graffin[39]. Nul doute que le P. Muller n'a pas attendu pour l'amener célébrer une première messe à Akok. Quelle joie pour ce dernier d'accompagner Étienne à l'autel de son église, de l'initier à la tenue des cahiers des chrétiens, des registres, baptêmes, mariages, confirmations. Mais il y a encore une épreuve à passer. Après l'ordination sacerdotale, les jeunes prêtres restent encore au grand séminaire et préparent leur examen de juridiction. C'est Mgr Graffin lui-même qui fait passer cet examen, et Monseigneur, qui connaît bien les cas posés aux curés par les mariages, sait vous préparer quelques cas bien tordus de privilège paulin ou pétrin . La réussite à cet examen vous donne le pouvoir de confesser en paroisse. On n'y réussit pas nécessairement. C'est ainsi que Pierre Mviena, de la promotion d'Étienne, dut faire quelques mois supplémentaires au grand séminaire pour revoir ses cas de morale. En fait, Pierre Mviena s'était trop occupé de musique, et on avait jugé bon de l'humilier en lui refusant l'examen de juridiction.

Les débuts de la vie apostolique et l'entrée chez les spiritains

Vicaire à Nsimalen

Après avoir passé l'obstacle de ce rude examen, l'abbé Étienne Nkodo est nommé vicaire à Nsimalen, à une quinzaine de kilomètres au sud de Yaoundé. Il y rejoint le P. Isidore Perraud[40], considéré comme le fondateur de cette paroisse[41].

---

39. Mgr René Graffin (1899-1967), né à Pontvallain (Sarthe) ; études au collège Saint-Jean de Béthune à Versailles (1908-1917) ; prêtre en 1925 ; affecté au Cameroun : vicaire à Mvolyé ; coadjuteur de Mgr Vogt (décembre 1931) , lui succède en mars 1943 comme vicaire apostolique de Yaoundé ; archevêque de Yaoundé en septembre 1855 ; démissionne en septembre 1961 ; professeur puis supérieur à Croix-Valmer ; meurt à Chevilly le 16 avril 1967. NB : *BPF,* n° 145, p. 307 à 312.

40. P. Isidore Perraud (1907-1992) : NB : n° 177, mai 1992. La réalité de la fondation de Nsimalen demande quelques nuances : « La première évangélisation de ce secteur date d'avant la première guerre mondiale. Les commencements de la chrétienté d'Ekok, un des postes centraux actuels de la paroisse, remontent à 1911, ceux de la chrétienté de Kumu, autre poste central, à 1913. C'était donc du temps des Pallottins allemands. » (« Cinquantième anniversaire de la fondation de la paroisse de Nsimalen », *Ensemble,* n° 153, 5 août 1984, p. 3-4.

41. En réalité, « la première évangélisation de ce secteur date d'avant la première guerre mondiale. Les commencements de la chrétienté d'Ekok, un des postes centraux actuels de la paroisse, remontent à 1911, ceux de la chrétienté de Kumu, autre poste central, à 1913. C'était donc du temps des Pallottins allemands » (« Cinquantième anniversaire de la fondation de la paroisse de Nsimalen ». *Ensemble,* n° 153, 5 août 1984, p. 3-4).

En 1934, le Père Charles Hurstel[42], venant d'Omvan, avait choisi l'emplacement de la nouvelle mission, et Mgr Graffin, au mois d'octobre, avait reconnu le terrain. « Il y avait là, dit la chronique de la mission, non pas un terrain cultivé, mais une brousse enchevêtrée, où les lianes montaient à l'assaut de grands arbres, qui seraient précieux pour la construction ; la terre se révélait bonne terre à briques, et une source abondante sortait d'une excavation naturelle. La fondation fut placée sous le patronage des saints Apôtres. A peine le terrain défriché, les constructions s'élevèrent : une église de 60 mètres de long sur 15 de large, une maison d'habitation de 5 pièces, une cuisine et une menuiserie. » Tous ces bâtiments étaient en poto-poto, couverts en nattes.

« A la première fête patronale de la nouvelle mission, le 29 juin 1935, Mgr Graffin pouvait bénir église et maison provisoires. » Toutes les constructions avaient été exécutées par les travaux bénévoles des chrétiens et catéchumènes, hommes et femmes, qui étaient convoqués chaque mois à la mission pour le travail *ekas*[43]. Le P. Perraud venait d'arriver au Cameroun et avait été placé à Omvan pour s'initier au ministère. Il fut désigné pour s'occuper du nouveau secteur de Nsimalen qu'il rejoignit au mois d'octobre 1935. On lui donnera successivement comme vicaires l'abbé Tobie Atangana, au mois d'avril 1936, le P. Emile Haas[44] en octobre 1937, l'abbé Jean Tabi en octobre 1938, l'abbé Étienne Nkodo de juillet 1942 à novembre 1946.

Étienne fut bien initié au ministère, car le P. Perraud n'était pas seulement constructeur, mais il tenait bien ses comptes, et surtout ses cahiers de chrétienté. On peut en juger par les chiffres du recensement qu'il fournit en 1937 : « Pour une population de 9 000 habitants, il y a 5 973 catholiques présents, plus 971 établis ailleurs, 977 enfants non communiants, 1 051 catéchumènes, pour 35 postes de catéchistes. 235 chrétiens n'ont pas fait leurs Pâques. Dans l'année il y a eu 373 baptêmes, dont 146 enfants de chrétiens. Mgr a donné 277 confirmations. Il y a eu 34 466 confessions. 94 373 communions ont été distribuées. 108 mariages ont été célébrés au cours de cette année. » Les comptes sont là, même si la précision et l'importance des chiffres laissent un peu à rêver.

---

42. P. Charles Hurstel (1903-1980) : NB : *PM*, n° 66, mai 1980.
43. Par travail *ékas* il faut entendre travail *bénévole*.
44. P. Emile Haas (1908-1988) : NB : *PM*, n° 143, février 1989.

Véronique Alima, veuve et aveugle recueillie à la mission de Nsimalen, nous a raconté en quoi consistait le ministère de l'abbé Étienne, en cette année 1942. Il avait l'avantage sur les jeunes Pères européens de bien connaître la langue. Il avait profité des conseils et des méthodes du P. Jean Muller à Akok. Il ne s'occupait pas de l'école, domaine réservé au P. Perraud, mais s'investissait beaucoup dans les tournées de brousse, visitant les villages avec le chef catéchiste, faisant l'appel des chrétiens pour remettre sur la bonne route ceux et celles qui s'égaraient, ramenant à la mission, pour les mettre au *sixa*[45], les jeunes filles qui devaient se préparer au mariage. Au petit matin, après avoir célébré la messe dans la case chapelle du village, avec le chef catéchiste et les porteurs de charge, il partait pour le village suivant. Toutes ces tournées se faisaient à pied.

A la mission même, l'abbé Étienne préparait les futurs mariés en leur faisant la doctrine, autrement dit en leur faisant le catéchisme. Il se servait pour cela du *Katekismus ya nyebe katolik*[46], du *Bebela ya kom* et du *Kalara asu meluk*[47]. Tout un groupe de jeunes filles résidaient à la mission, prenant près des sœurs des cours d'enseignement ménager. L'abbé Étienne leur donnait des cours de catéchèse, et, quand arrivait son tour, le dimanche, il assurait la prédication aux différentes messes.

Curé de Minlaba

En novembre 1946, on estime qu'Étienne a fait ses preuves. Mgr Graffin le nomme curé de Minlaba. Limitée par Mbalmayo, Obout et Akok, Minlaba est une grosse mission, qui jusqu'alors avait été dirigée par des missionnaires européens. Il aura comme vicaire l'abbé Luc Atemengue, ordonné prêtre le 11 février 1945, et dont ce sera le premier poste. Non seulement on a jugé le P. Étienne digne d'être responsable d'une mission mais on le croit capable de former un jeune prêtre.

Pendant cette période et après l'expérience de Nsimalen, son désir de vie religieuse se précise. Il en parle à Mgr Graffin qui le renvoie au P. Richard, supérieur religieux. L'un comme l'autre lui recommande la patience. On veut surtout éprouver sa vocation.

---

45. *Sixa*, préparation des femmes et des jeunes filles au mariage. Cf. Jean CRIAUD, *La Geste des Spiritains*..., *op. cit.*, p. 172 ss.

46. Catéchisme de la foi catholique.

47. Livres écrits par Mgr Vogt, rappelant les grandes vérités de la foi et la doctrine sur le mariage (*Les grandes vérités de toujours* et *Le livre du mariage*).

En attendant, le ministère continue comme à Nsimalen. Il partage avec l'abbé Luc : tournées de brousse, catéchisme à la mission, auprès des écoliers, des femme de sixa, réunions des associations (*ekoan Maria* pour les femmes mariées, *ekoan Anna* pour les veuves, *ekoan Joseph* pour les hommes, *ekoan Agnès* pour les jeunes filles)[48], et surtout les confessions. Il faut aussi s'occuper de l'école, car il n'y a pas encore de directeur laïc à cette époque. C'est en général le vicaire qui en est chargé, mais quand celui-ci est en tournée de brousse, c'est lui, l'abbé Étienne qui assure les confessions, la messe des écoliers et la bonne marche de l'école.

En 1949, un deuxième vicaire est nommé à Minlaba : l'abbé Lucien Manga, un compatriote de l'abbé Étienne puisqu'il est lui aussi originaire d'Akok. Il sera un adversaire déclaré de la vocation religieuse de l'abbé Étienne. Il lui reprochera toujours d'être entré chez les spiritains, *une famille de pauvres*, alors qu'en conjuguant leurs efforts, tous les deux auraient pu construire un collège dans leur village d'origine. Étienne, lui, voulait réaliser sa vocation de vie missionnaire dans la pauvreté.

Religieux spiritain

Le 4 mai 1951, de Minlaba, l'abbé Étienne écrit au Supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit, le Père Griffin[49]. Il formule ainsi sa demande d'entrée dans cet institut dont il a connu de très près plusieurs membres :

« Poussé par le désir d'être religieux, je frappe enfin à votre porte, pour vous demander mon admission dans la congrégation du Saint-Esprit. C'est un désir que je nourris déjà, depuis plusieurs années. Je pensai entrer chez les Révérends Pères Bénédictins, mes anciens maîtres du Séminaire ; mais comme la fondation de leur monastère se fera, dans une date plutôt incertaine, vu que j'ai attendu cette fondation depuis plusieurs années, j'ai fini par comprendre que la divine Providence ne me veut pas bénédictin.

Ce n'est donc pas pour me soustraire à l'autorité de mon évêque, ou aux exigences de mon ministère sacerdotal, que je viens vous trouver.

Il me coûte, et très cher, de quitter mon pays, mon Evêque, ma Mission, mais je sens une poussée irrésistible en moi, vers la vie religieuse.

Je compte donc trouver dans votre congrégation, les moyens les plus aptes à fa-

48. *Ekoan* signifie *association*.
49. Le P. Francis Griffin (1893-1983) : NB : *Informations spiritaines*, n° 48, août-octobre 1983.

voriser mon union avec le Christ. Dès maintenant, je m'abandonne entre vos mains. Et vous, mon Très Révérend Père,

Daignez accepter, l'expression de mon humble soumission[50]. »

Cette lettre passe par la voie hiérarchique, et au passage, le chef du diocèse, l'estampille d'un petit avis qui vaut la peine d'être noté : « Je ne puis que recommander l'Abbé Étienne Nkodo qui est l'un de mes meilleurs, sinon le meilleur prêtre indigène de mon Vicariat. Je le laisse partir avec regret, mais aussi avec l'espoir de le voir revenir spiritain ! »

Fin 1951, l'abbé Étienne quitte donc Minlaba pour la France. Il part au noviciat de Cellule, non loin de Riom dans le Puy-de-Dôme. Il y reste une année, du 1er septembre 1951 au 8 septembre 1952. Lui qui est déjà prêtre et possède plusieurs années d'expérience pastorale se trouve immergé dans un groupe de novices âgés pour la plupart d'à peine vingt ans. Au terme de cette année d'initiation à la vie religieuse, le conseil du noviciat se prononce sur l'admission de l'abbé Nkodo à la profession et à la Consécration Apostolique et formule un avis : « Santé 9/10; solide constitution physique ; jugement pratique bon ; capacités moyennes ; connaît le français et l'ewondo ; tenue extérieure correcte ; très bon caractère ; attraits pour le ministère. Avis du conseil de l'Œuvre : favorable[51]. » Le 8 septembre 1952, ils sont 27 à faire profession[52]. Puisqu'il est déjà prêtre, Étienne Nkodo fait en même temps sa consécration à l'apostolat qui le rend immédiatement opérationnel comme spiritain.

Missionnaire urbain à Yaoundé

Il a été prévu que le P. Hurstel, curé de la cathédrale de Yaoundé, et vicaire général, reviendra de France avec le P. Étienne Nkodo, devenu spiritain, comme vicaire. Or, depuis 1949, année de la fondation de la paroisse Notre-Dame des Victoires, l'auteur de cette notice est lui-même à ce poste. Le P. Hurstel a eu la délicatesse d'aller saluer la famille du P. Criaud en Normandie en compagnie du P. Étienne. Avant de repartir au pays natal, ce dernier a

50. Arch. CSSp, Dossier personnel du P. Etienne Nkodo, non encore référencé.
51. Arch. CSSp, Dossier personnel du P. Etienne Nkodo, non encore référencé.
52. *BG*, n° 645, septembre-octobre 1952, p. 420.

aussi le temps de faire un pèlerinage à Lourdes ; le passage à la grotte restera pour lui un grand moment. Le voyage de retour au Cameroun faillit se terminer tragiquement : « Le P. Hurstel et le P. Étienne ont eu un voyage quelque peu mouvementé. Leur avion a eu une panne après Alger et ils ont dû revenir à Alger. Et l'avion qui les a dépannés a eu, lui aussi, une panne au-dessus du mont Cameroun. Enfin, ils sont arrivés sains et saufs, avec seulement une journée de retard...[53] » De son côté, le P. Étienne écrit aux parents du P. Criaud après son retour au Cameroun : « Mes chers amis, nous voilà enfin arrivés au Cameroun, partis de Paris le 18 novembre par avion, nous avons eu beaucoup de difficultés... Nous pensons souvent à vous et nous en parlons volontiers à ceux qui veulent nous entendre, tant l'impression que nous avons eue de Magny[54] est profonde autant qu'agréable. Mille bonnes choses de ma part à tous les membres de votre famille, à M. le Curé et à tout le personnel de votre maison. »

Vicaire à la cathédrale

Installé à la cathédrale, le P. Étienne Nkodo prend pratiquement toutes les occupations dont le P. Criaud était chargé, car celui-ci va devoir se consacrer davantage au ministère auprès des Européens. Pour que le P. Étienne puisse se déplacer plus facilement, puisqu'il doit s'occuper des villages qui dépendent de la cathédrale, le P. Hurstel lui achète une mobylette. Il est évident qu'en 1952, il n'y a pas autant de voitures à Yaoundé qu'aujourd'hui. Ce modeste mode de transport n'était pas trop dangereux, mais le P. Étienne n'était pas spécialement mécanicien. Heureusement, Mgr Graffin était tout proche, et il y mit souvent sa main épiscopale.

Pendant dix ans, le P. Étienne va s'occuper de la visite des villages, qui peu à peu deviennent des quartiers : Elig Belibi sur la route de Mvolyé, Nkolbëk, Nkol Odu à Nkoabang sur l'ancienne route d'Akonolinga. Le P. Hurstel garde Mvog Mbi, Nkondongo, Kondengui ; le P. Criaud, en plus de son ministère auprès des Européens, prend en charge Mvog-Ada, Essos, Kong, ainsi que les écoles de Mvog Ada et de Nkol Ewe. Le P. Hurstel s'est réservé l'inscription des baptêmes, mais assez souvent c'est le P. Étienne qui les célèbre.

---

53. Lettre du P. Criaud à ses parents, 3 décembre 1952.
54. Village d'origine du P. Criaud, dans le Calvados.

Grandes fêtes religieuses pour l'année mariale en 1954

Dans le courant de l'année 1953, Mgr Graffin, qui prenait ses repas avec le curé, les vicaires de la cathédrale et les prêtres de passage, questionne ceux-ci sur ce qui pourrait être fait pour l'année mariale qui doit avoir lieu l'année suivante. Ceux qui, après la guerre, ont vécu le grand retour de Notre-Dame de Boulogne lui racontent le passage de la statue de la Vierge dans les paroisses de France, et son succès et le bien qui s'en suivit. Immédiatement, l'évêque et ses hôtes voient ce qui pourrait être fait au Cameroun.

Le premier janvier 1954, le départ est donné à une statue de la Vierge, celle de la grotte de Mvolyé, qui va rendre visite à toutes les missions du vicariat. Elle revient à Yaoundé le 25 mars pour visiter les trois paroisses de la ville : Sacré-Coeur de Mokolo, cathédrale Notre-Dame des Victoires et la paroisse-mère de Mvolyé. C'est absolument splendide et l'occasion de nombreux retours à Dieu, mais impose aux prêtres, au P. Étienne et à tous les autres, de longues séances de confessionnal.

Au mois d'août, tout le vicariat de Yaoundé se retrouve pour un congrès marial de trois jours, avec cinq évêques, une centaine de prêtres et près de 100 000 personnes. C'est un grand moment de piété mariale... et du travail pour les organisateurs, surtout ceux qui se trouvent sur place.

Le premier évêque camerounais, Mgr Paul Etoga

L'année suivante, le 30 novembre, a lieu le sacre de Mgr Paul Etoga[55], le premier évêque camerounais, un grand ami du P. Étienne. Ils avaient été au petit séminaire quasiment dans les mêmes années : Paul Etoga à partir de janvier 1927, Étienne Nkodo en septembre 1930. Pour tout le monde, pasteurs et fidèles, missionnaires européens et prêtres camerounais, pour les religieuses et pour tout le peuple, c'est une immense joie : le premier évêque autochtone était consacré en 1955 alors que la mission de Mvolyé a été fondée en 1901. Cinquante-quatre ans entre l'implantation de Yaoundé et l'aboutissement du travail missionnaire par le sacre de Mgr Etoga, auxiliaire de Mgr Graffin. Il faut voir

55. Mgr Paul Etoga, né à Nlong vers 1911, curé à Yangben, puis évêque auxiliaire de Mgr Graffin, (en novembre 1955), est nommé évêque du nouveau diocèse de Mbalmayo, où il meurt en 1998.

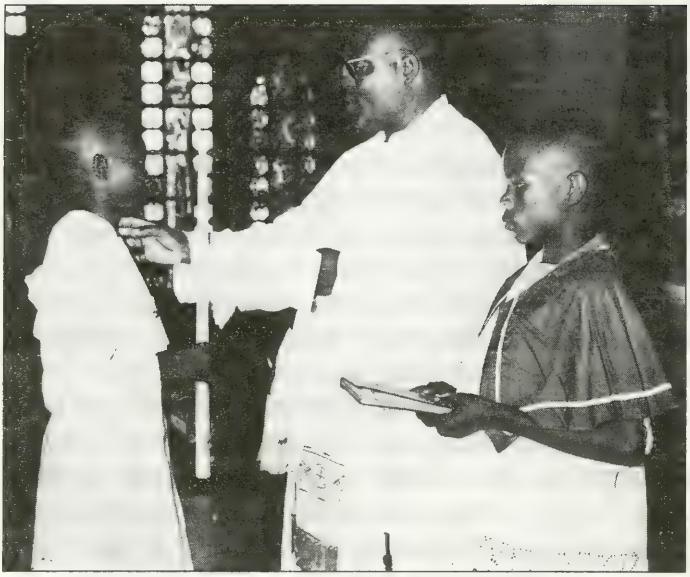

Le Père Étienne Nkodo, vicaire à la cathédrale de Yaoundé (1952-1962).

Congrès marial de Yaoundé, en août 1954.
En tête évêques : NNSS, Plumey et Stourm.
A droite de la photo : les PP. Neyrand et Pichon.

la fierté du P. François Pichon qui commente en ewondo la messe du sacre : il se souvient avoir eu comme petit boy le jeune Paul Etoga.

En janvier 1956, le P. Criaud part à Ombessa pour remplacer l'abbé Jean Zoa. Le P. Étienne lui, continue son travail à la cathédrale, d'abord comme vicaire, puis comme curé, et même comme vicaire général après le départ du P. Hurstel. Au mois, d'août 1957, le P. Hurstel inscrit ses derniers baptêmes à la cathédrale. Il est remplacé par le P. Galiègue[56], puis en octobre par l'abbé Jean-Baptiste Amie, et en 1962 par l'abbé Jean-Baptiste Ama[57]. Mais le P. Étienne est toujours là et assure la continuité.

Durant ces dernières années, Mgr Graffin et ses collaborateurs ont tout fait pour que l'église Notre-Dame des Victoires devienne une cathédrale digne de ce nom. Les travaux ont avancé assez rapidement, si bien que le 26 juillet 1956, a lieu la bénédiction de l'édifice. Il reste encore à faire, mais on peut déjà y officier et y célébrer les grandes heures diocésaines.

De Yaoundé à Bafia dans le Mbam

Au début de 1963, Mgr Zoa, successeur de Mgr Graffin comme évêque du diocèse de Yaoundé[58], nomme le P. Étienne Nkodo curé de la paroisse de Gondon à Bafia, faisant fonction de vicaire général pour le Mbam, région étendue au nord de la rivière du même nom et qui diffère de la région de Yaoundé par sa géographie et sa population. Il donne son premier baptême à Gondon le 24 février 1963. Il aura comme vicaires Michel Evuna, Jérôme Mbala[59] et Joseph-Henri Nama. Les témoignages de cette époque rapportent que le P. Étienne se mettait rarement en colère ; quand il s'y laissait aller, il élevait légèrement la voix, frappait de son index droit le bord de la table, en faisant tourner son cordon de la main gauche[60]. *Il aimait les gens*, nous ont confié les paroissiens de Bafia.

---

56. P. Charles Galiègue (1913-1994) : NB : *PM*, n° 205, décembre 1994.

57. L'abbé Jean-Baptiste Ama après avoir été évêque de Sangmélima est actuellement premier évêque du nouveau Diocèse d'Ebolowa.

58. Mgr Graffin, sur la demande de Rome, donne sa démission en août 1961. En novembre de la même année, Mgr Jean Zoa lui succède.

59. L'abbé Jérôme Mbala, entré chez les spiritains, est revenu au clergé diocésain avant de redevenir spiritain dans le cadre de la Fondation d'Afrique Centrale (FAC). Il est l'auteur du poème-prière bien connu *Que l'Afrique te connaisse, Seigneur Dieu*, paru dans le célèbre ouvrage collectif : *Des prêtres noirs s'interrogent*, Paris, Editions du Cerf, 1956. Sur les 14 auteurs de ce livre, cinq sont spiritains : 3 haïtiens, 1 congolais, 1 camerounais.

60. Le costume spiritain comportait non pas une ceinture en toile sur la soutane, mais un cordon noir à quatre tours se terminant par deux bouts garnis chacun d'un pompon.

La mission de Bafia n'a jamais été une mission facile. Pendant trois ans, de février 1963 à février 1966, le P. Étienne avec ses vicaires vont visiter l'immense région que forment le pays Bafia, le pays Balom et le pays Tikar, c'est-à-dire faire des tournées de brousse d'une semaine pour visiter les 80 villages avec leurs catéchistes[61].

Le 15 août 1965, le P. André Loucheur [62], alors en poste à Ngoro, est nommé préfet apostolique de Bafia[63]. Nul doute que cette nomination est une déception pour le P. Nkodo et pour le clergé camerounais qui s'étonnent que le nouvel évêque ne soit pas issu de l'Eglise locale.

De 1952, date de la profession du P. Étienne Nkodo chez les spiritains, jusqu'en 1966, l'année où se termine son mandat à Bafia, de nombreux séminaristes camerounais ont demandé à entrer chez les spiritains. Mgr Graffin estimait qu'ils étaient de précieux auxiliaires du fait de leur disponibilité religieuse. Il demandait à la maison mère de les lui renvoyer comme Pères. Mais beaucoup se découragèrent et rentrèrent dans le clergé séculier. Ce n'est que petit à petit que l'opinion va se modifier et tourner en faveur des vocations religieuses. Des voix autorisées, comme celle de Mgr Zoa, archevêque de Yaoundé, feront prévaloir que les religieux camerounais de quelque ordre religieux qu'ils soient sont une richesse et l'heureuse expression de toute l'Eglise camerounaise. Cette attitude favorisera désormais l'émergence de nombreuses vocations religieuses et missionnaires. Le P. Étienne a eu le mérite d'être un des pionniers de ce mouvement.

Un projet de retraite remis à plus tard

A son retour à Yaoundé, le P. Étienne obtient du supérieur religieux de prendre sa retraite à Akok. Il a atteint cinquante-cinq ans, et sa santé n'est pas des meilleures. Il rejoint donc son village natal, qui se situe maintenant dans le nouveau diocèse de Mbalmayo qu'on a confié récemment à Mgr Paul Etoga. Ce dernier a grand besoin d'ouvriers apostoliques ; il rattrape le P. Étienne à

61. Le Mbam est un vaste département de 34 615 km2 pour une population d'environ 230 000 habitants ce qui représente une densité relativement faible. La préfecture apostolique de Bafia, érigée le 6 juillet 1965 et devenue diocèse le 11 janvier 1968, correspond à ce département du Mbam.

62. Mgr André Loucheur (1910-1998) : NB : *PM,* n° 241, mai 1998.

63. En 1962, le P. Loucheur avait été chargé par Mgr Zoa de fonder la mission de Ngoro.

Akok et lui propose d'aller à Medzek, mission pour laquelle il n'a pas de prêtre disponible. Pendant deux ans, le P. Étienne se dévouera dans cette mission.

Mais le supérieur religieux va récupérer le P. Étienne et l'aider à se réinsérer dans une œuvre plus directement spiritaine, la paroisse de Kong à Yaoundé. Cette paroisse a été fondée en 1967 par l'abbé Mathias Kuma, mais sans qu'y interviennent les spiritains. A cette même époque, la mairie de Yaoundé a accordé à ces derniers un terrain situé à Essos sur la paroisse de Kong pour y établir un postulat et une œuvre des vocations. En fait, c'est aussi le début d'une nouvelle paroisse. Le P. Étienne s'occupera de la mission proprement dite. Il loue une maison à côté de la chapelle et le sacristain le prend chez lui en 1970. Le Père construit alors lui-même son presbytère en bois et poto-poto, puis il aide à la construction de l'école. Celle-ci qui n'avait que cent élèves, va bientôt passer à trois cents. Heureusement, grâce au maire, M. André Fouda, la mission possède déjà une chapelle en dur[64].

Le concile Vatican II a permis aux laïcs de s'insérer davantage dans la pastorale, mais évidemment il faut que le genre de vie de ceux qui s'investissent corresponde aux traditions de l'Eglise. Ainsi les lectures de la messe peuvent-elles être assurées par un ou une laïque. Le P. Étienne renvoie une maîtresse d'école et l'empêche de faire les lectures à la messe parce que sa vie n'est pas conforme ; cela provoque des heurts avec la direction des écoles. Pourtant à cette époque, le P. Étienne visite les villages à pied jusqu'à Abom ; pendant le carême, il célèbre le chemin de croix dans les villages.

La retraite définitive et la mort

En 1973, le Père Étienne est remplacé à la paroisse de Kong par un autre spiritain camerounais, le P. Athanase Bala[65]. Il peut donc retourner dans son village d'Akok et y prendre pour de bon sa retraite. Il s'aménage une maison d'habitation et y reçoit des enfants qui suivent les cours au lycée de Ngomedzap.

Le premier octobre 1983, le Père Étienne et son plus proche confrère spiri-

64. M. André Fouda, maire de Yaoundé, a construit des chapelles en dur dans la plupart des quartiers de la ville ; elles serviront au lancement de nouvelles paroisses.

65. Le P. Athanase Bala, spiritain camerounais, né en 1927 à Nlong, deviendra évêque coadjuteur de Bafia en 1976 et remplacera Mgr Loucheur comme évêque de Bafia en 1977.

tain, le P. Verner[66], se retrouvent pour une messe du souvenir en mémoire de Marie Bekono, de Yanda. Après son décès, on accuse le soleil ; mais il est faux d'accuser le soleil, car on a construit un abri avec des palmes. Chacun a pu voir que le P. Étienne était en bonne forme ce jour-là. Il a lu l'évangile ; son confrère a donné le sermon. La préface a été chantée en latin, et tous ont pu entendre la voix du P. Étienne. Après la réception, il est reparti vers Ngomedzap avec sa sœur, Lucien Fouda et Jean Ondigi.

Quand il monte dans la voiture, il dit à son neveu, Hubert Noa : « Reviens vite ; nous mangerons à sept heures. » Celui-ci rentre à l'heure fixée, et peu après la cuisinière le prévient : « Le Père est fatigué, il n'a pas mangé. » Quand Hubert entre dans la chambre du P. Étienne, il le trouve couché, sous une couverture. « Père, demande Hubert, qu'est-ce qu'il y a ? » Le Père répond : « Merci, Seigneur ; je voulais te voir, mon fils. » Il parle avec ses familiers soigneusement et longuement. Vers dix heures du soir, comme s'il était assuré de sa fin prochaine, il dit : « Si je meurs, tu m'enterreras ici, revêtu de la chasuble. » Il demande en outre à être habillé de la soutane qu'il portait lors de son pèlerinage à Lourdes, et de l'aube de son ordination sacerdotale. Ensuite, il chante un cantique à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, et ajoute : « Je vais aujourd'hui revoir mon *frère* l'abbé Zacharie Atangana[67] et la Vierge Marie. »

A ce moment, Hubert commence à avoir peur, car le corps du P. Étienne ruisselle de sueur comme de l'eau. Hubert demande à son frère de l'aider pour soulager le Père qui parle maintenant de façon saccadée. A une heure du matin, on appelle un prêtre et le docteur. Aussitôt, arrivent l'abbé Émile Tana et l'abbé Soter Azombo. Quand ils lui donnent les sacrements, le P. Étienne prie avec eux, sans penser, semble-t-il, à la mort. L'abbé Tana dit : « Des gens disent de l'emmener à Yaoundé, mais le docteur dit qu'il vaut mieux attendre le matin, car la route est mauvaise : il risquerait de mourir en route. » L'Abbé Émile donne au malade des conseils et des encouragements. Le P. Étienne lui répond : « Je n'ai pas peur de la mort. » Ensuite, il invoque en français le *Dieu de miséricorde*. Désormais il ne parle plus et ne fait que gémir. Il reçoit à ce moment-là la communion. A cinq heures et demie, le Seigneur prend son serviteur. C'est la fête de sainte Thérèse, patronne de la paroisse de Ngomedzap.

---

66. Le P. Verner, spiritain suisse, travaille actuellement en Haïti.

67. L'abbé Zacharie Atangana était originaire de la mission d'Akono et avait été curé de Minlaba avant le P. Etienne. Ils étaient très liés.

Le lundi 3 octobre 1983, Mgr Paul Etoga, évêque de Mbalmayo, Mgr Jean-Baptiste Ama, évêque de Sangmélima, Mgr Athanase Bala, évêque de Bafia, beaucoup de Pères, de Sœurs et de chrétiens sont venus prier et rendre les derniers devoirs à leur père, le P. Étienne Nkodo. Conformément à son désir, il est enterré dans sa chapelle, la pièce principale de la maison.

Il avait souhaité avoir une œuvre spiritaine à Akok. A cet effet, il entreprit des démarches pour avoir un terrain à son nom, mais le supérieur religieux spiritain, le P. Léon Aman[68], trouva la proposition inadaptée : il aurait pensé à la rigueur à une espèce de postulat. Le P. Étienne, lui, pensait à une œuvre pour les enfants pauvres, dans le genre des Orphelins Apprentis d'Auteuil[69].

---

68. P. Léon Aman (1927-1987) : NB : *PM,* n° 133, octobre-novembre 1987.

69. Le P. René Charrier, alors maître des novices au noviciat spiritain ouvert à Mbalmayo en 1981, était venu à l'enterrement avec quelques novices camerounais du moment. A plusieurs reprises, auparavant, ils avaient rendu visite au P. Etienne dans sa retraite d'Akok. Chaque fois, le P. Étienne avait évoqué son rêve d'œuvre spiritaine dans sa maison. Il se rendait compte toutefois, et non sans tristesse, que l'éloignement, l'état des routes et la question du personnel annulaient ses espoirs.

NOTICE SUR L'AUTEUR :

Le P. Jean CRIAUD est né en 1922 à Magny (Calvados). Profès spiritain en 1944, il part au Cameroun en 1948. Affecté à diverses missions rurales et urbaines, il est connu pour ses publications scolaires : *Histoire générale pour les écoles primaires du Cameroun, cours moyen 2e année*, Yaoundé, Editions Saint-Paul, 15e édition 1979, 104 p. ; *Histoire du Cameroun, de la préhistoire à nos jours, cours moyen 1ère année*, Yaoundé, Editions Saint-Paul, s.d., 95 p. ; avec P. MVIENA, *Géographie du Cameroun*, Yaoundé, Imprimerie Saint-Paul, 1960, 111 p. *; Histoire et Géographie cours élémentaire 2e anné*e (Classiques africains, Issy-les-Moulineaux), *Géographie du Cameroun*, nouvelle édition, Issy-les-Moulineaux, Les classiques africains, 1976, 104 p. Il a publié dans une collection « Documents pour l'histoire », le tome V : *Circulaires de Mgr François-Xavier Vogt* et le tome VI : *Circulaires de Mgr René Graffin* (cahiers ronéotypés, Procure de l'Archidiocèse, Yaoundé). A l'occasion du centenaire de l'évangélisation du Cameroun, il a publié : *Les premiers pas de l'Eglise au Cameroun,* Chronique de la Mission catholique 1890-1912, Récit de Mgr Heinrich Wieter, Traduction *(de l'allemand)* et présentation de Jean Criaud, Publications du Centenaire, Mvolyé-Yaoundé, Imprimerie Saint-Paul, 1989, 180 p. ; *Ils ont planté l'Eglise au Cameroun. Les Pallottins. 1890-1915*, Yaoundé, Publications du Centenaire, I.M.A., 1989, 84 p. ; *La geste des Spiritains. Histoire de l'Eglise au Cameroun, 1916-1990*, Yaoundé, Publications du Centenaire, Imprimerie Saint-Paul, 1990, 339 p. Il a pris sa retraite à Chevilly-Larue (Val-de-Marne).

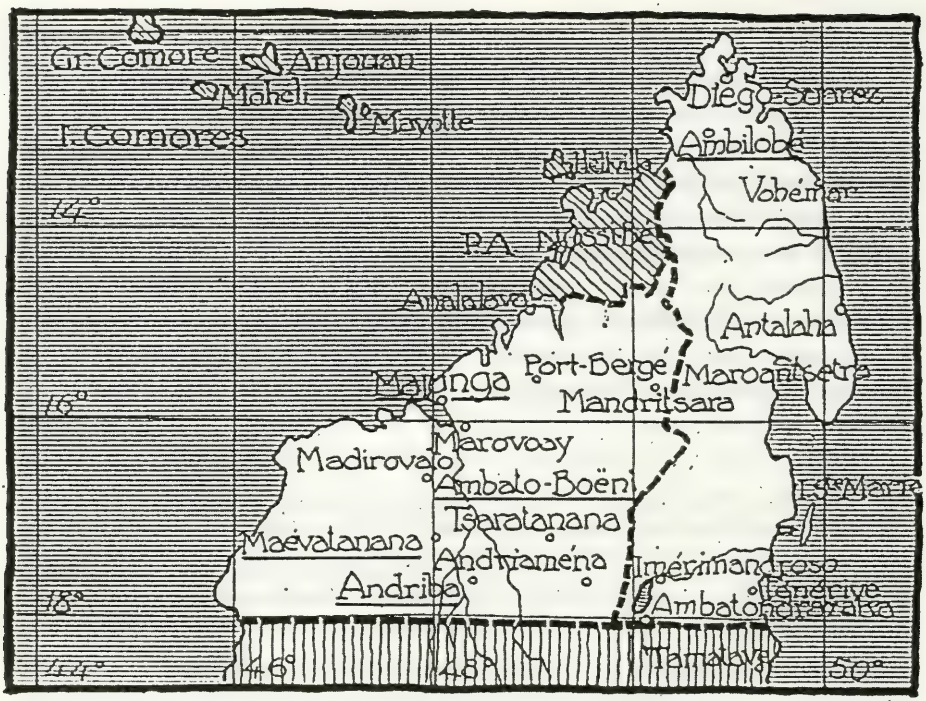

Madagascar. Les vicariats apostoliques de Majunga et de Diego-Suarez.

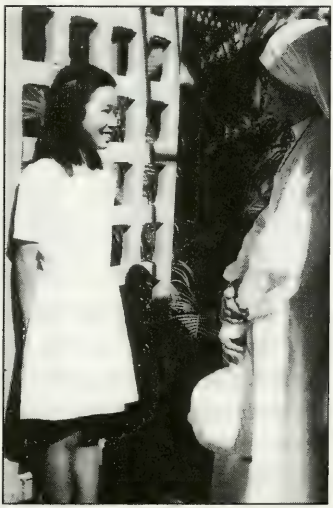

Les contacts... avec le monde malgache, dans les quartier...
avec un monde plus diversifié, dans les écoles (ici, une petite élève chinoise).

Mémoire Spiritaine, n° 8, deuxième semestre 1998, p. 74 à 86.

Les Spiritaines à Madagascar
Vingt-sept ans d'apostolat dans l'île Rouge
(2/2)

*Sœurs Anita Disier et Paul Girolet**

Dans la première partie de cet article[1], nous avons vu que les premières Sœurs Missionnaires du Saint-Esprit, arrivées à Madagascar en 1927, y avaient fondé quatre communautés. Trois d'entre elles se trouvaient dans le vicariat apostolique de Majunga : à Maevatanana (1927), Ambalo-Boeni (1928) et Andriba (1928). Dans le vicariat apotolique de Diégo-Suarez, les spiritaines s'étaient installées à Ambilobe (1931). En 1946, c'est dans la ville de Majunga qu'elles vont fonder une communauté...

---

* La Sœur Anita Disier a été enseignante au Cameroun de 1951 à 1960. Elle a été ensuite, pendant dix ans, responsable du noviciat de sa congrégation. En 1971, elle est partie en Centrafrique, où elle a dirigé le Foyer (inter-congrégations) des vocations et où elle a exercé la fonction de responsable (supérieure principale) des communautés centrafricaines de sœurs spiritaines, de 1977 à 1983. Depuis, elle réside en France, ayant fait partie du Conseil général jusqu'en 1995. Arrivée au Cameroun en 1946, la Sœur Paul Girolet y fut supérieure de la Congrégation des *Filles de Marie* (Yaoundé), de 1955 à 1962. Elle a ensuite, pendant trois ans, été supérieure principale des spiritaines du Cameroun. De 1965 à 1971, en France, elle fut assistante générale de sa congrégation. Après un nouveau séjour au Cameroun, elle réside en France depuis 1978.

1. Cf. *Mémoire Spiritaine* n° 7, p. 73 à 91.

II

De l'implantation à Majunga au départ de la Grande Île (1946-1954)

Depuis le début des années 40, il était question, pour les spiritaines, de remplacer les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny présentes à Majunga depuis 1895. Bien des plans avaient été faits, tout était prévu et arrêté pour commencer d'un bon pied, en nombre, en force et... en talents ! Les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny ayant irrémédiablement arrêté leur départ au 24 avril 1946, il ne nous reste plus qu'à réaliser la parole de Notre-Seigneur à Sainte Thérèse d'Avila : « Entre comme tu peux[2]! »

Majunga, à l'embouchure de la Betsiboka, fut un lieu où les races et les religions s'affrontèrent pendant des siècles, les invasions venant de l'intérieur s'opposant aux invasions venant de la mer. Sœur Elisa Blin écrit :

« Les Sakalaves en furent les premiers habitants mais combien plus nombreux sont surtout dans le voisinage du port, les Comoriens, Arabes ou Indiens. Ces derniers ont, de longue date, établi leurs comptoirs sur cette côte où ne se trouvaient alors que quelques cases sakalaves. La ville de Majunga a donc une origine indienne et encore aujourd'hui, les indiens se trouvent être les propriétaires de presque tous les immeubles (...) Fillettes et garçons fréquentent l'école indienne (..) Quelques familles cependant désirant donner à leurs enfants une instruction plus complète les mettent à la mission[3]. »

Les statistiques du vicariat donnent, en 1946, un chiffre de 26 809 chrétiens[4] et de 10 971 catéchumènes pour une population de 331 477 habitants.

Le 14 avril 1946, arrive d'Andriba Sœur Théophile Sommen, responsable du District de Madagascar. Les spiritaines débarquent les unes après les autres... tandis que les ouvriers ont envahi l'école et la maison, pour modifier la disposition de certaines pièces en fonction des besoins. Les familles et les enfants désirent la reprise des classes le plus tôt possible et les visites des parents ne cessent pas. Le 10 mai, a lieu l'ouverture de l'école européenne avec 150 enfants. La rentrée de l'école malgache s'effectue le 17 mai avec 150 enfants également.

---

2. Journal de la communauté de Majunga, avril 1946. La plupart des pages qui suivent prennent leur source dans ce document.
3. *Pentecôte*, juillet-août 1947.
4. Ce chiffre ne représente qu'une petite partie des 700 000 chrétiens de l'île.

Bientôt les spiritaines sont surchargées et la fatigue se fait sentir. Heureusement, le 9 août, surviennent de France trois jeunes sœurs, pleines d'enthousiasme et de dynamisme. Il faut leur donner les conditions de vie dont elles ont besoin pour *tenir* : d'abord, des locaux communautaires séparés de ceux des œuvres. On acquiert un bâtiment de l'autre côté de la rue : il sera l'oasis de paix où les missionnaires referont leurs forces. Aussi l'appellera-t-on *Maria Pax*. On n'y entrera que le 9 octobre 1947.

En 1947, des changements importants s'opèrent dans le vicariat. Mgr Wolff est appelé à Diégo-Suarez et le Père Batiot est nommé le 13 février pour le remplacer à Majunga[5].

Le mois de mars est marqué par les événements sanglants relatés plus haut[6]. La côte ouest a été épargnée. Cependant, dans sa lettre du 12 mai, Sœur Théophile dit que la situation reste tendue : « Depuis quinze jours nous attendons une alerte annoncée. Samedi soir, nos valises étaient à côté de nos lits. Au premier signal, nous devions aller avec nos enfants, nous mettre à l'abri à la Banque qui sera un lieu défendu par les armes[7]. »

Le 1er juillet, Sœur Rita Simard[8], arrivée en février, commence son travail auprès des vieillards créoles de l'hospice municipal. Elle y logera bientôt avec une seconde spiritaine.

Mgr Batiot est de retour à Majunga le 30 septembre ; il rend visite aux spiritaines le 17 octobre. « Il nous parle de ses projets, de la conduite à tenir pour arriver, autant que cela se peut, à faire l'union dans notre champ d'action : ne nous considérer et n'agir qu'en missionnaires, en envoyées de Dieu, sans racisme ni dépendance de pays ou de civilisation. »

Les œuvres prospèrent, avec des ouvrières apostoliques renouvelées. Neuf sont arrivées en deux ans. Sœur Théophile peut écrire : « C'était presque insolite, une telle équipe ! Cela étonnait et faisait plaisir ! Elles montaient à bicyclette, conduisaient les pensionnaires à la piscine municipale. On les voyait circuler partout dans les quartiers, aller visiter les familles, les malades, dans les deux hôpitaux. A la cathédrale, elles faisaient la catéchèse aux enfants de l'école officielle. Les journées étaient bien remplies[9]. »

---

5. Mgr Batiot sera sacré le 25 mai 1947 dans la chapelle des Orphelins d'Auteuil à Paris.
6. Dans le n° 7 de *Mémoire Spiritaine*, p. 87. Il s'agit de l'insurrection de 1947 et de sa dure répression.
7. *Entre Nous*, 30 mai 1947.
8. Sœur Rita Simard, canadienne (1911-1997).
9. Dans : « 1927-1954 : Des spiritaines à Madagascar », *PSM*, n° 704, mai-juin 1984.

En 1950, un projet de fondation à Tsaratanana, grand centre plus à l'intérieur, est à l'étude. Des sœurs sont promises par la maison mère. En octobre, Sœur Théophile et Sœur Rita visitent cette mission et la trouvent *jolie à souhait*. Une tonne de bagages est prête à partir...

A la date du 12 mars 1951, le journal de communauté fait part d'une nouvelle et émet des souhaits : « Notre Révérende Mère[10] se dispose à faire un grand voyage d'avril à octobre pour visiter les missions d'Afrique et de Madagascar. Nous souhaiterions seulement que son itinéraire ait lieu en sens inverse pour bénéficier plus tôt de son passage. Cette bonne nouvelle met la joie dans les cœurs et beaucoup d'espérance pour l'arrangement de toutes nos affaires... »

Cette dernière expression laisse à penser qu'il existe, au niveau du District, un certain nombre de problèmes que nous trouvons présentés, un peu plus tard, dans le rapport remis par les sœurs à Mgr Lefebvre, délégué apostolique pour l'Afrique francophone et Madagascar, lors de sa visite à Majunga au début de septembre 1951. Le rapport situe d'abord les œuvres, puis expose les deux points litigieux :

« 1) **Les contrats :** Depuis un an, la question des Sœurs infirmières très désirées pour l'hôpital mixte est en suspens, de même que la fondation de Tsaratanana pour affaire de contrat non réglée entre Mgr et la maison mère. Nous sommes venues ici en 1946, appelées par le Père Batiot alors que Mgr Wolff était en France. La maison mère avait donné les sujets voulus pour l'ouverture promise, pour 1947, de la mission de Mahabibo. Mais Mgr Batiot a vu ensuite les choses autrement. Une chose a été regrettable, c'est qu'il ne l'ait jamais dit à notre maison mère et que notre contrat d'installation à Majunga n'ait jamais été établi nettement, d'où il en a forcément résulté des tiraillements…

« 2) **Les Sœurs de Notre-Dame de Majunga :** le problème a été exposé dans le chapitre consacré à cette congrégation. Il peut se résumer ainsi : Mgr voudrait l'intégration des Sœurs malgaches à la congrégation des Spiritaines. Cela relève d'un chapitre général (lequel n'aura lieu qu'en 1955). En attendant, il faudrait trouver une formule afin de soutenir la bonne volonté des aspirantes...

« Il y a des lenteurs dans le développement des œuvres faute d'avoir trouvé une solution correspondant aux désirs combinés de nos deux autorités : maison mère et Monseigneur. »

---

10. Mère Josepha Bieth (1898-1972), supérieure générale de 1945 à 1955.

Cette réflexion et la correspondance *triangulaire* entre Mgr Batiot, la maison mère et Sœur Théophile montrent la complexité des questions soulevées, la quasi-impossibilité d'un dialogue ouvert, les incompréhensions douloureusement ressenties de part et d'autre. La venue annoncée de la Supérieure générale laisse espérer une clarification…

Après la visite de Mgr Lefebvre, Mgr Batiot, très fatigué, part se reposer en France le 12 septembre. Le 27, une lettre de Mère Josepha, venant du Cameroun, avertit Sœur Théophile de ne pas compter sur sa venue immédiate à cause de son état de santé. Une autre lettre confirme, qu'après sa tournée en Afrique noire, Mère Josepha est trop fatiguée pour continuer son voyage. C'est une profonde déception. Mais on espère encore qu'après quelques mois de repos, la Supérieure générale pourra revenir sur Madagascar. Hélas ! ni Mère Josepha, ni aucune autre sœur du Conseil général ne viendront sur place. Dans quelle mesure la connaissance limitée de la situation locale, la difficulté du dialogue avec l'Evêque, ont-elles influencé la décision du Conseil général ? Questions sans réponse !

Le retrait des Spiritaines est décidé

Le 11 janvier 1952, après délibération, le Conseil général décide notre retrait de Madagascar[11]. Grave décision que Mère Josepha annonce à Mgr Batiot (toujours en France), dans une lettre datée du 19 janvier 1952 :

« Monseigneur,

« Après plusieurs mois d'absence, je suis de retour à la Maison mère, sans avoir pu réaliser le projet de partir du Cameroun sur Madagascar.

« Ce projet n'est lui-même plus partie remise car devant la pénurie du personnel de nos œuvres d'Afrique et pour sauvegarder la vie religieuse des Sœurs, il nous a fallu arriver à une décision plus pénible : restreindre notre champ d'apostolat. C'est ainsi que nous avons d'abord renoncé à de sérieux projets de fondation ; puis il nous faut encore envisager la fermeture de quelques Maisons dont Majunga et Ambato. Il ne nous sera plus possible de les pourvoir en personnel, le recrutement que nous avons ne suffisant pas à assurer au Cameroun et en A.E.F. le développement des œuvres existantes qui ont pris des proportions que je ne pouvais imaginer.

11. Voici le texte de la décision : « Vu le développement très conséquent des œuvres en Afrique et, par ailleurs, notre peu de personnel pour y faire face, il nous faut restreindre notre champ d'apostolat dans l'Union française. À cet effet, nous abandonnerons Madagascar. »

« Ainsi, Monseigneur, plutôt que de laisser pâtir les œuvres de Majunga et d'Ambato, nous vous demandons de vouloir bien céder cet apostolat à d'autres religieuses. Nous espérons que cela vous sera assez aisé dans le courant de cette année. En attendant, nos Sœurs ne se départiront pas du dévouement que vous leur connaissez. Avec nous, elles vont partager une peine bien légitime de devoir quitter un terrain où l'Institut missionne depuis 24 ans.

« Vous voudrez bien croire, Monseigneur, que seule la question du personnel peut nous amener à cette décision, et non les difficultés qui auraient fini par s'arranger ; aussi je souhaite bien sincèrement que ce ne vous soit pas une occasion de peine.

« J'ai parlé de la chose à S.E. Mgr Lefebvre qui m'a dit ses vifs regrets mais qui d'autre part comprend nos raisons majeures....»

Comme on pouvait s'y attendre, la réponse de Mgr Batiot est douloureuse ; elle est datée du 4 février 1952 :

« Ma Révérende Mère,

« Aucune nouvelle ne pouvait me faire plus de peine que celle que m'apporte votre lettre. La décision que vous avez prise ne l'aurait peut-être pas été si vous aviez pu faire le voyage de Madagascar. Que puis-je vous dire ? Vos Sœurs de Majunga, dont j'attends des nouvelles ces jours-ci, vont être extrêmement peinées de cette décision, les anciennes surtout qui depuis plus de 25 ans travaillent avec un dévouement dont moi-même tout particulièrement, et depuis le début, j'ai été le témoin. Il m'en coûtera de me séparer de ces collaboratrices auxquelles le Vicariat doit tant et qui étaient appelées à faire encore beaucoup de bien sur cette terre malgache où elles ont souffert car elles ont travaillé parfois en des circonstances particulièrement difficiles. Et voilà qu'au moment où le district après bien des épreuves, commençait à donner de belles espérances, vous rappelez vos Filles. La moisson mûrissait et vous ne les laissez pas profiter de leurs travaux. Elles auront semé, d'autres récolteront... »

Il est certain que la raison principale invoquée, à savoir le renforcement du personnel de nos missions en Afrique occidentale et ailleurs, a pesé d'un grand poids dans la décision. D'autres facteurs ont-ils joué ? Blocage au moment d'établir des contrats, impossibilité de répondre positivement à la demande de Mgr Batiot au sujet des religieuses malgaches, tensions internes sous-jacentes ? L'abondante correspondance de cette époque témoigne en tous cas de la souffrance vécue par les uns et par les autres...

Dès le 28 janvier, Sœur Théophile a été mise au courant par Mère Josepha qui lui transmet copie de sa lettre à Mgr Batiot. Elle dit savoir la peine qu'elle va causer. A la réunion communautaire du 7 février, toutes les sœurs sont aver-

ties avec cette consigne : « Chacune continuera son travail comme s'il n'y avait rien et continuera à prier beaucoup pour l'Institut.» Quelques jours plus tard, le 12 février, Sœur Théophile exhale sa peine et celle de ses compagnes dans une lettre à Mère Josepha :

« Votre lettre était attendue, car depuis huit jours, nous savions déjà la stupéfiante nouvelle par Mgr qui, navré, m'avait envoyé la copie de votre lettre. Ma Mère, rien, jusque là, ne pouvait nous faire entrevoir pareille décision. Au contraire, toutes vos lettres et celles de Paris parlaient de votre venue à Madagascar et nous donnaient l'espoir que les choses s'arrangeraient... »

A ce point de sa lettre, elle en appelle au Père Libermann et *au regard qu'il avait jeté sur Madagascar*[12]. Et puis, sans trop croire à la force de ses arguments, elle assure Mère Josepha de la générosité des spiritaines de Madagascar :

« Nous faisons volontiers le sacrifice de notre extension ici pour l'instant afin que l'Institut se maintienne et se développe ailleurs (...) tout le monde est calme et chacune est bien à son travail comme si rien n'était à l'horizon... »

Le 1er avril, la fermeture de la mission de Madagascar est annoncée par Mère Josepha à toute la congrégation[13]. Dès 1950, donc bien avant de connaître la décision du Conseil général des spiritaines, Mgr Batiot avait contacté, en Vendée, les Sœurs de Mormaison. Celles-ci avaient donné leur accord pour prendre, d'abord, un poste de brouse, Mandritsara, et en 1953, Mahabibo.

---

12. Elle écrit : « Madagascar à évangéliser a été dans les premiers soucis du Vénérable Père (Libermann) parce que ses fils, faits pour les pauvres, y trouveraient là plus qu'ailleurs des gens très pauvres. Dès 1841, il y pense. Avec le départ du P. Laval à Maurice où il se trouve des malgaches puis avec le P. Levavasseur à la Réunion où parmi les esclaves se trouvent maints malgaches. On voit tout son souci de prendre pied sur l'Afrique de l'Est puis en 1843, avec la Guinée, de l'Afrique de l'Ouest. Prendre l'Afrique entre deux feux spirituels la Guinée et Madagascar, voilà l'immense rêve du Père Libermann. » La Sœur Théophile connaît bien la pensée de Libermann ; celui-ci, dès 1840, dans son projet du 27 mars, déposé à Rome chez Mgr Cadolini, parle de l'évangélisation de Madagascar (*ND*, II, p. 70 et 74) ; en 1842 et 1843, après incitation de Mgr Poncelet, préfet apostolique de Bourbon, il évoque l'envoi de missionnaires à Madagascar dès que ce sera possible (*ND*, III, 302-304 et 355 ; IV p. 127-129, 131, 149, 454) ; en 1844, lors de contacts avec Mgr Dalmond, préfet apostolique de Madagascar, Libermann envisage de nouveau l'envoi de missionnaires sur la Grande Île (*ND*,VI p. 136, 144, 315-318, 437, 468, etc.).

13. « J'ai une peine profonde à vous faire part d'une décision à laquelle les circonstances actuelles nous obligent. En effet, le faible recrutement ne nous permet pas de faire face aux exigences actuelles de nos œuvres. Une solution s'impose : réduire notre champ d'apostolat. C'est ainsi qu'il faut nous résoudre à quitter Madagascar... Nos Sœurs sont bien courageuses dans leur sacrifice car vous comprenez aisément qu'après 25 ans de labeur et de dévouement en terre malgache, le détachement ne se fait pas sans brisement de cœur. » *Entre nous* , 1er avril 1952.

Déjà venu à la maison mère des spiritaines le 1er mars 1952, monseigneur y repasse le 9 avril, avant de s'embarquer à Marseille le 19. Il règle quelques questions matérielles et donne son accord pour le retour en métropole de quatre spiritaines de Madagascar dans le cours de l'année.

Cinq Sœurs de Mormaison arrivent à Majunga le 28 mai. Les spiritaines les accueillent fraternellement et s'efforcent de les *inculturer*. En la fête de la Pentecôte, le 1er juin, elles prennent contact avec la paroisse de Mahabibo où elles sont chaleureusement accueillies. Mais il leur faut aussi connaître une station de brousse. Le 4 juin, Sœur Théophile et Sœur Henriette emmènent deux d'entre elles, Mère Agathe et Sœur Thérèse, visiter Ambato-Boeni. Préparation immédiate au voyage qu'elles entreprennent le 12 pour Mandritsara où elles doivent bientôt s'installer. La rentrée des classes et des pensionnaires a lieu au début de septembre. Mais on limite les œuvres : en effet, deux spiritaines sont parties pour la France le 26 juillet et deux autres s'embarquent le 20 septembre[14]. Le 7 septembre, Sœur Théophile a officiellement annoncé le départ des spiritaines aux enfants.

Le 15 octobre, Mgr Batiot a une crise cardiaque inquiétante ; le 18, il reçoit l'extrême-onction. Un avion spécial l'emmène à Tananarive d'où il revient le 9 décembre. Première alerte !

Le 13 janvier 1953, un cyclone d'une rare violence endommage les toitures des bâtiments de la ville et de la mission : chutes d'arbres, tôles emportées par les rafales ; le mur extérieur nord du premier étage du bâtiment des pensionnaires s'effondre. Quel malheur si le cyclone était survenu en pleine nuit ! On cherche des gîtes en ville pour les internes... La cathédrale a beaucoup souffert. Monseigneur doit faire un emprunt aux banques pour entreprendre sans tarder les réparations indispensables.

Après tous ces événements, on sent une certaine lassitude chez les sœurs. Le 5 mars, à l'occasion des fêtes de Sœur Théophile et de Sœur Thomas d'Aquin, le journal de communauté note avec quelque mélancolie : « Notre fête est bien modeste cette année. Tant de départs ont éclairci nos rangs que le prosaïque ne laisse plus grande place à la poésie. »

---

14. Sr Rita part le 20 septembre. Canadienne, elle est chargée de préparer une fondation au Québec. Les spiritaines s'y installeront le 15 août 1953. Dans le Journal de la communauté de Majunga, à la date du 6 août de cette même année, on peut lire : « Aujourd'hui, en France, nos fondatrices s'embarquent (pour le Canada). Nous sommes à la joie de cette vie nouvelle et de ce que ce départ augure de bon pour l'avenir de l'Institut. »

Mère Agathe revient de Mandritsara le 14 avril et part aussitôt pour Ambato-Boeni où se font les passations de service (les spiritaines cèdent la place aux Sœurs de Mormaison le 21). Le 9 mai, arrivent les trois sœurs destinées à Ambato. Mère Agathe les y emmène le jour même. Les passations se pourduivent à l'hospice d'où les spiritaines se désengagent le 27 juin. Elles restent à huit dans la communauté de Majunga !

Maladie et mort de Mgr Batiot

Le 21 août, Monseigneur fait appeler Sœur Théophile. Il n'a pas dit sa messe ; il a de la fièvre, très mal à la tête. Le lendemain, il reste couché ; le docteur ne voit guère ce qu'il a. Toute la semaine, son état reste le même. On croit à une typho-malaria. La dimanche 30, la température tombe, mais il inquiète son entourage, dont le le Père Guelle, provicaire[15]. Deux médecins du service de santé accourent et, pendant près de 36 heures, ils se dévouent pour essayer d'éviter une issue fatale. Elle se produit cependant le 31, à 20 heures 40. Les obsèques ont lieu le 2 septembre. Mgr Batiot repose dans sa cathédrale. Le 3 septembre, beaucoup de pères passent à la communauté des spiritaines. Ils expriment le désir et le souhait que notre départ ne se réalise pas. Le Père Peter[16] écrit à Mère Josepha pour demander le maintien des sœurs[17]. La réponse ne se fait pas attendre :

« Vous pensez, mon Père, que la mort de Monseigneur Batiot pourrait remettre en question notre départ de Majunga. Ce serait le cas si la difficulté de nous entendre sur la mise au point d'un nouveau contrat avait été le mobile majeur de notre décision. Or, celle-ci est surtout motivée par le manque de personnel pour faire face aux exigences actuelles d'apostolat, particulièrement en Afrique. Je l'ai douloureusement constaté au cours de ma tournée en A.E.F. et, croyez-le, mon Père, ce n'est pas sans un profond regret que je me suis résignée à cette solution.

« Déjà, je comptais sur le retour de toutes les Sœurs pour juillet de cette année.

---

15. Le Père Lucien Guelle (1883-1959), originaire du Jura, a été supérieur principal des spiritains de 1943 à 1951.

16. Le Père Léon Peter (1908-1983), originaire d'Alsace, fut vicaire général de Mgr Batiot avant d'être vicaire capitulaire ; il est resté à Madagascar jusqu'en 1982.

17. Lettre du 12 septembre 1953 : « Tous les Pères seraient heureux si votre chère Congrégation pouvait continuer à travailler avec nous à l'évangélisation des malgaches. »

Nos remplaçantes n'étant pas arrivées en nombre suffisant, nous sommes restées pour maintenir l'œuvre de Majunga. Mais la fin de cette année scolaire sera la dernière limite. Je me permets, mon Père, de compter sur votre bienveillante compréhension dans ce sens[18]. »

En janvier 1954, il est donc fermement établi que les spiritaines partiront à la fin de l'année scolaire, le 1er août. Le processus de passation est trop rapide : les Sœurs de Mormaison doivent faire face sur plusieurs fronts à la fois ; écoles, œuvres diverses, nouvelles fondations, responsabilités des sœurs malgaches, et bien sûr, adaptation au pays, à la langue, etc. Chacune met du sien pour atténuer les difficultés, mais la situation demeure néanmoins délicate pour les deux groupes.

Nomination de Monseigneur David

Le 8 mars, le Père David, de Diégo-Suarez, est nommé vicaire apostolique de Majunga[19]. Les cloches de la cathédrale le font savoir à toute la ville. Tout le monde est dans la joie ! En route pour la France, de passage à Majunga, il reçoit un accueil enthousiaste à la cathédrale. Il annonce qu'il va se faire sacrer à Cholet par Mgr Chappoulie, évêque d'Angers. Puis, accompagné des pères, il va s'agenouiller devant le tombeau de Mgr Batiot, à l'autel de la Vierge. Le 1er avril, il part pour Tananarive et la France. Le 4 juin, de Cholet, il tente une démarche auprès du conseil général des spiritaines :

« Je m'excuse de venir encore vous importuner, mais je suis si cruellement embarrassé actuellement pour mes écoles de Majunga que je viens vous lancer un nouveau S.O.S. A chaque instant, je reçois des lettres du Père Peter sur les difficultés que nous allons avoir à la rentrée d'octobre : il faudra, dit-il, fermer un bon nombre de classes, les Sœurs de Mormaison que j'ai vues moi-même ne pouvant pas cette année envoyer plus de quatre Sœurs. Je cherche des Congrégations qui accepteraient de venir fonder à Majunga mais je n'ai pas encore trouvé et d'autre part, à supposer que je trouve quelque chose avant mon départ en septembre, on ne peut guère espé-

18. Lettre de Mère Josepha du 28 septembre 1953.

19. Mgr Jean David (1913-1995) est originaire d'une famille angevine de 14 enfants qui a donné trois spiritains. Il sera vicaire apostolique de Majunga de 1954 à 1955 et premier évêque titulaire de Majunga de 1955 à 1978.

rer recevoir ce renfort avant un an car il faut toujours un certain délai pour mûrir de tels projets. Voyez donc, devant Dieu, si vous pouvez faire quelque chose pour moi, au moins cette année (...) Ne m'abandonnez pas à mon triste sort, ma nouvelle charge est bien lourde et je garde le ferme espoir que vous ferez quelque chose pour m'aider... »

La Mère Josepha répond à cette lettre le 10 juin :

« Votre lettre du 4 juin remet une fois de plus le problème de Majunga en question. Je vous comprends, Monseigneur, et il m'eut été agréable de vous donner satisfaction et de maintenir mes Filles à leur poste. Mais que faire ? Le problème est exactement le même qu'il y a deux ans quand les circonstances nous ont amenées à prendre cette dure et douloureuse décision qu'il me faut, par la force des choses, maintenir. Nos œuvres existantes en Afrique nous obligent à serrer les rangs si nous voulons faire face aux exigences de l'évolution actuelle... »

La question est-elle défintivement réglée ? Non ! car le 5 juillet le Père Peter confie à Sœur Théophile qu'il a tenté sa dernière chance par un recours à Rome, puis encore par une lettre à Mgr Lefebvre. Il garde espoir. Aussi son désappointement est-il grand lorsqu'il reçoit la réponse de Mgr Lefebvre : le départ des Spiritaines est maintenu à la date fixée.

La nouvelle se répand comme un trait de poudre. Dernier jour de classe le 13 juillet. A 15 h 30, toute l'école est réunie pour le chant des adieux. « Quelques mots de circonstance, mais sans insister, car il ne faut pas se laisser gagner par l'émotion. »

Les sœurs malgaches d'Andriba envoient aux spiritaines lettres et cadeaux. Sœur Théophile leur a demandé un gros sacrifice : celui de ne pas descendre à Majunga pour le dernier *veloma*[20] . Le 25, dernier dimanche vécu en terre malgache. A 10 heures, une grosse délégation de la paroisse de Mahabibo vient saluer les sœurs et exprimer des regrets que l'on sent sincères. Le 30 juillet, le *La Bourdonnais* entre en rade. Il va emporter des religieuses missionnaires au cœur gros mais serein. Une fois sur le bateau, elles pourront écrire : « Nous voilà seules, joyeuses dans notre sacrifice consommé. C'est la dernière ligne

20. La jeune congrégation vient de connaître l'épreuve, elle aussi : Sœur Jeanne, responsable de la communauté d'Andriba, arrive, bien malade, à Majunga, le 23 janvier 1954. Elle est méconnaissable. Ne parle-t-on pas d'empoisonnement ? Hospitalisée aussitôt, elle reçoit le sacrement des malades le 29 mars et meurt le 7 avril. Les spiritaines, qui l'ont bien entourée durant son hospitalisation, ramènent son corps à *Maria Pax*. Elles seront toutes présentes aux obsèques le 8 avril.

de la dernière page de notre vie à Madagascar. Maintenant nos cœurs et nos âmes se tournent vers l'avenir... »

Le 26 novembre 1995, eut lieu à Ambato-Boeni la cérémonie du *famadihana* (retournement des morts) de Sœur Joseph-François Gœttelmann[21] . En nous faisant parvenir le compte rendu de cette cérémonie, le P. Joël Lavens nous écrivait : « Recevez ces photos en action de grâces et remerciement à celles qui donnent leur vie pour l'annonce de l'Evangile et l'éducation des peuples... En souvenir de votre travail dans le diocèse de Majunga[22]. »

L'aventure missionnaire passe tôt ou tard par l'expérience pascale, expérience de mort d'où jaillit la vie... La page d'histoire que nous venons de lire évoque des heures parfois douloureuses. Sans s'attarder au passé, les spiritaines se sont engagées sur de nouvelles pistes, toujours avec la même foi et le même amour. Or, « l'amour est comme une plante de riz. Transplanté, il repousse ailleurs » (Proverbe malgache).

---

21. Selon la coutume malgache, le tombeau a été ouvert, le linceul changé avant de déposer les restes de la sœur dans une nouvelle caissette. Des discours expliquèrent le sens de la fête : la Sœur Joseph-François fait partie des pères et sœurs, ancêtres dans la foi, qui ont apporté l'Evangile et fondé l'Eglise à Ambato.

22. Lettre du 26 décembre 1996. Le P. Joël Lavens, originaire de Picardie, est actuellement directeur de l'Ecole Saint-Joseph d'Allex (Drôme).

Mémoire Spiritaine, n° 8, deuxième semestre 1998, p. 87 à 110.

Débats autour de la christianisation des Noirs aux Antilles et en Guyane française après l'abolition de l'esclavage (de 1848 aux années 1880)

*Philippe Delisle**

Le 27 avril 1848, le gouvernement provisoire de la République signe le décret abolissant l'esclavage dans les colonies françaises[1]. C'est l'aboutissement d'un long combat philanthropique symbolisé par Victor Schœlcher, mais aussi la prise en compte de la crise des économies coloniales, et enfin le résultat d'un travail de sape mené par les esclaves eux-mêmes.

Toutefois, si la Seconde République fait œuvre humanitaire, elle n'entend pas rompre avec l'idée coloniale, ni promouvoir une réforme agraire. Le gouvernement décide que la liberté générale entrera en vigueur seulement après un délai de deux mois, de manière à ne pas entraver la récolte de canne à sucre en cours. Ainsi, en Guyane, le décret, arrivé à la fin du mois de juin, ne devient effectif que le 10 août. La Martinique et la Guadeloupe ne connaissent pas cette application différée. En effet, les gouverneurs des deux îles, craignant des violences, décident de proclamer l'abolition avant même l'arrivée des commissaires de la République. Il n'en reste pas moins que, sitôt parvenus sur

---

* Voir la présentation de l'auteur à la fin de l'article.

1. Dans *Mémoire Spiritaine* n° 7 (premier semestre 1998), p. 93 à 107, voir : Paule BRASSEUR, « De l'abolition de l'esclavage à la colonisation de l'Afrique ».

place, ceux-ci insistent avec vigueur sur la nécessité de poursuivre les activités sur les plantations[2].

Il est très difficile de savoir exactement combien d'anciens esclaves abandonnent les propriétés des Antilles françaises après l'abolition. Au début des années 1850, en Guadeloupe, plus de 2 500 affranchis se livreraient à des cultures non destinées à l'exportation. Les colons se plaignent à grands cris du départ des nouveaux libres, de leur refus de continuer à travailler sur les grandes exploitations. Mais ce type de discours paraît surtout renvoyer à une volonté de justifier l'immigration depuis l'Asie ou l'Afrique d'ouvriers corvéables à merci. Dans l'ensemble, les affranchis de 1848 restent dans leur commune d'origine, et demeurent à la disposition des planteurs.

L'association entre travailleurs et propriétaires sous forme de métayage se développe, tout particulièrement en Martinique. La question de la rémunération des ouvriers agricoles suscite toutefois de nombreuses interrogations. Le versement de salaires est malaisé du fait du manque de numéraire. En outre, cette solution n'est nullement garante de rendement. Or, les colons entendent absolument diminuer leurs prix de revient. Des essais de rémunération à la tâche ont d'ailleurs lieu en Martinique en 1850.

Les années passant, une législation de plus en plus contraignante pour la main d'œuvre est mise en place. La possession d'un livret de travail ou d'un acte d'engagement au service d'un propriétaire devient obligatoire en Guadeloupe en 1852. Des arrêtés prévoyant que les personnes âgées de plus de 16 ans doivent détenir un passeport intérieur sont publiés en 1855 à la Martinique et deux ans plus tard à la Guadeloupe. Le texte de 1857 stipule par ailleurs que tout individu de plus de 10 ans qui ne peut justifier d'un livret ou d'un titre d'engagement sera tenu pour vagabond[3].

Les problèmes ne se posent pas de la même manière en Guyane française. Du fait de l'abondance d'espace disponible, une très large désertion des plantations se produit dans les années qui suivent la proclamation de la liberté. La population se consacrant aux cultures d'exportation chute environ de moitié entre 1847 et 1860. Certains nouveaux libres refluent vers la ville de Cayenne. Mais la majorité d'entre eux cherche à affirmer son indépendance en se tournant vers la mise en valeur d'un petit lopin de terre. C'est le triomphe du

2. Nelly SCHMIDT, *L'engrenage de la liberté. Caraïbes XIX^e siècle*, Presses de l'Université de Provence, 1995, p. 121-123.
3. *Ibid.*, p. 150-162.

système de l'abattis, basé sur la pratique traditionnelle du brûlis et orienté vers la production de vivres pour une cellule familiale. En devenant propriétaires d'un morceau de terre, les affranchis se dotent de moyens réguliers de subsistance. Ils échappent ainsi à la législation qui assimile le défaut d'engagement à du vagabondage[4].

Aux Antilles comme en Guyane, l'Église catholique n'est pas étrangère aux réflexions sur la réorganisation du travail. Elle se trouve même bien souvent au cœur des débats. En effet, avec son code moral, elle semble former un auxiliaire idéal pour le maintien de l'économie coloniale. Mais, contrôlant en grande partie le réseau scolaire, elle peut aussi jouer le rôle d'un agent de promotion pour les nouveaux libres.

L'obsédante question du maintien du travail sur les plantations

L'Église catholique peut apparaître comme un partenaire idéal à ceux, administrateurs ou colons, qui entendent soutenir absolument la culture des denrées coloniales. Les préfets apostoliques nommés aux Antilles en 1848 par Victor Schœlcher emboîtent immédiatement le pas aux commissaires de la République. En Martinique, par exemple, l'abbé Castelli prend soin de préciser dans un mandement publié le 15 août pour fêter l'émancipation : « Ainsi que la liberté est un droit sacré, le travail est un devoir pour toutes les créatures humaines. Tous dans ce monde, nous sommes faits pour passer les jours de notre vie dans la prière, dans les bonnes œuvres et le travail[5]. » Le supérieur ecclésiastique de la Guyane, l'abbé Dossat, affirme en janvier 1849 au délégué de la République que seul le clergé peut faire comprendre aux Noirs la nécessité et la noblesse du travail. Il souligne que plusieurs propriétaires pensent comme lui. Le commissaire-commandant de Montsinéry aurait même déclaré : « Si nous avons un prêtre, notre quartier est sauvé[6]. »

Un mandement de l'évêque de la Martinique, Mgr Porchez, pour le carême de 1860, permet de clarifier la position de l'institution. Le prélat part d'un dis-

---

4. Serge MAM LAM FOUCK, *Histoire de la société guyanaise. Les années cruciales 1848-1946*, Paris, éd. caribéennes, 1987, p. 57-66.

5. ANSOM, série généralités, c. 213 d. 1548, *Mandement de M. l'abbé Castelli (...) à l'occasion de l'abolition de l'esclavage*, Fort-de-France, Rouelle et Arnaud, 15 août 1848.

6. APF, *Scritture Riferite nei Congressi, America-Antille*, vol. 8 ff. 386-391, lettre de l'abbé Dossat au commissaire général, Cayenne, 15 janvier 1849.

cours général sur la valeur du travail pour le christianisme. Il souligne que Jésus lui-même a exercé un dur labeur d'artisan et évoque les multiples condamnations de l'oisiveté dans la Bible. Puis il se penche en détail sur la situation antillaise. Il concède que la chaleur et une relative abondance de produits naturels peuvent justifier la paresse. Mais il insiste sur la nécessité pour chacun de se rendre utile, de mériter sa nourriture. Il note au passage que la désertion supposée des plantations n'est pas le seul problème, et que maints jeunes gens préfèrent vivre de leurs biens plutôt que de devenir ces employés, ces instituteurs ou ces artisans dont l'île a tant besoin. C'est toutefois l'agriculture qui est au centre des réflexions de l'évêque. Ce dernier souligne que la fertilité naturelle de l'île constitue une incitation divine, que le travail de la terre est glorifié partout dans la Bible, et que d'ailleurs l'Église l'encourage par des prières particulières.

Le prélat se conforme à une pensée catholique qui entend réconcilier les différentes catégories sociales, mettant l'accent sur les devoirs réciproques des uns envers les autres. Ainsi, il demande aux propriétaires de verser avec « la plus stricte exactitude » le salaire dû à leurs employés. À l'inverse, il intime aux cultivateurs de ne pas quitter la campagne pour les mirages de la ville. Il prend par ailleurs nettement parti en faveur de la grande culture :

> « Si donc, poussés par un amour peut-être imprudent de l'indépendance, vous avez absolument voulu, du fruit de vos épargnes, vous acheter une maison et un petit champ, écoutez alors ce conseil de notre affection paternelle : ne vous bornez pas à cultiver les quelques racines nécessaires pour vous empêcher de mourir ; mais retournez à l'habitation [la plantation] voisine, prêtez encore vos bras à l'habitant chez qui vous avez gagné votre avoir (...)[7]. »

La position du clergé de la Guyane française semble s'inspirer des mêmes principes. Dans une lettre de 1854 au supérieur de la congrégation du Saint-Esprit, l'abbé Dossat fustige sans ménagement les propriétaires qui ne jouent pas le jeu, refusant de payer leurs travailleurs ou de partager équitablement les bénéfices. L'accusation est nettement plus virulente que dans le texte précédemment analysé, mais cela tient probablement au caractère privé du document. Cependant, le chef du clergé se montre tout disposé à apporter sa

---

7. Arch. CSSp, 205-I, *Mandement de Mgr l'évêque de Saint-Pierre et Fort-de-France pour le carême de 1860,* Saint-Pierre, Candelat, p. 2-6. Louis-Martin Porchez (1805-1860) évêque de 1858 à sa mort.

pierre à la réflexion en faveur du maintien des cultures coloniales. Il propose de confier une partie des plantations en concession aux Noirs, afin de les motiver à cultiver le reste des terres pour le propriétaire[8].

En définitive, l'accord avec les administrateurs et les planteurs existe sur de nombreux points, mais il est fragile. L'Église entend, en effet, ménager si possible les intérêts de chacun. Cette fragilité apparaît plus encore lorsque travail et vie religieuse entrent en compétition. Les ecclésiastiques cherchent avant tout à soumettre les populations aux préceptes de l'Église, et donc à promouvoir l'accès à une pratique religieuse régulière. Une telle stratégie suppose une certaine disponibilité des fidèles. Or, les colons dans leur ensemble ne se préoccupent guère d'accorder du temps libre pour l'exercice de la religion.

En Guadeloupe, le préfet apostolique préconisé par Victor Schœlcher en 1848, l'abbé Dugoujon, se trouve rapidement confronté à une forte opposition. Les colons et certains de ses confrères lui reprochent évidemment d'avoir été nommé avec l'appui d'un républicain de gauche, connu pour son anticléricalisme et engagé dans les luttes politiques antillaises. Mais la question de la primauté du travail sur toute autre considération intervient pour beaucoup.

Un rapport de la Direction des Cultes d'avril 1849 remarque que le rappel de Dugoujon en France était devenu d'autant plus nécessaire que celui-ci « avait conçu le projet de faire consacrer le vendredi de chaque semaine aux instructions religieuses, le samedi à la culture des jardins (entendons : les lopins personnels), le dimanche au repos et de ne laisser que quatre jours de la semaine aux travaux de l'agriculture[9] ». Un autre ecclésiastique de Guadeloupe, l'abbé Chalp, accusé de semer le trouble dans sa paroisse, a été renvoyé en même temps que le préfet apostolique en métropole. Cette mesure disciplinaire pourrait venir du fait qu'il avait contesté par écrit la volonté du gouverneur d'interdire les exercices religieux pendant la semaine[10].

L'expulsion progressive du clergé rallié à l'idéal républicain ne met pas un terme aux dissensions. Les années 1850-1860 apportent leur lot de tensions. Même s'ils sont pour la plupart politiquement proches des colons conservateurs, les ecclésiastiques refusent en effet de brader leurs objectifs spirituels.

Dans un mandement daté de 1858, l'évêque de la Guadeloupe, Mgr Forcade, après avoir constaté un recul de la pratique, prend position contre les propriétai-

8. Arch. CSSp, 99-A-IV, lettre de l'abbé Dossat au supérieur, Cayenne, 16 août 1854.
9. AN, F19 6202, Note sur M. Dugoujon, Direction des Cultes, Paris, avril 1849.
10. AN, F19 6202, Note sur M. Chalp, Direction des Cultes, Paris, avril 1849.

res qui éludent les impératifs religieux. Il stigmatise ceux des colons qui n'hésitent pas à utiliser « quelques moyens innocents » pour éloigner leurs travailleurs de l'église, choisissant par exemple de payer ceux-ci le dimanche à l'heure de la messe. Le prélat avance que si la mise en valeur des plantations devait avoir pour conséquence la perte de nombreuses âmes, il vaudrait mieux y renoncer.

Le discours du chef de l'Église de la Guadeloupe reste toutefois modéré, puisqu'il aboutit à souligner une fois encore la capacité du catholicisme à encourager le labeur. L'évêque s'insurge, en effet, contre l'idée que les communiants rechignent à l'agriculture. Il affirme au contraire que « ces pieux fidèles sont déjà l'élite des ateliers, et (...) s'ils ne le sont pas encore, ils ne tarderont pas à le devenir ». Il conclut en termes très clairs à l'adresse des planteurs :

> « Ce n'est pas avec des infidèles, mais avec des chrétiens, que vous pourvoirez au présent et que vous assurerez l'avenir de cette colonie. Si les bras y manquent, si le travail y fait défaut (...), laissez-nous donc constituer la famille chrétienne, laissez-nous donc former un peuple chrétien[11]. »

La tension monte d'un cran dans la commune de Deshaies, en Guadeloupe, au cours de l'année 1852. Le curé, l'abbé de Lettrée, qui avait déjà eu maille à partir avec les colons de la Martinique au temps de l'esclavage, doit à nouveau affronter de fortes oppositions. Il se heurte violemment au gérant de la seule habitation encore en activité. Là encore, il est question du temps respectif laissé au travail et aux instructions religieuses. Le prêtre souhaite que tout le monde puisse rapidement accomplir sa première communion. Il instaure donc des séances d'instruction le mercredi, en plus du samedi et du dimanche. Mais le responsable de la plantation conteste ces horaires. Le curé laisse alors planer la menace de privation de sacrements pour les absents. Il aurait même déclaré que les Noirs ne doivent plus désormais être traités en esclaves. Le procureur de Basse-Terre condamne sans appel une telle attitude : « Ces paroles (...) sont désorganisatrices du travail, jettent de l'inquiétude et démoralisent les nouveaux libres[12]. » L'affaire va assez loin, puisque le curé aurait levé une

---

11. Arch. CSSp, 215-I, Instruction pastorale et mandement de Mgr l'évêque de la Basse-Terre, Basse-Terre, impr. du gouvernement, 1858, p. 6-11. Mgr Forcade (1816-1885), d'abord missionnaire en Chine, est évêque de la Guadeloupe de 1853 à 1860, puis passe à Nevers, enfin à l'archevêché d'Aix.

12. ANSOM, série géographique Guadeloupe, c. 526 d. 1694, copie d'un rapport adressé au procureur général par le procureur de Basse-Terre, Basse-Terre, 27 février 1852.

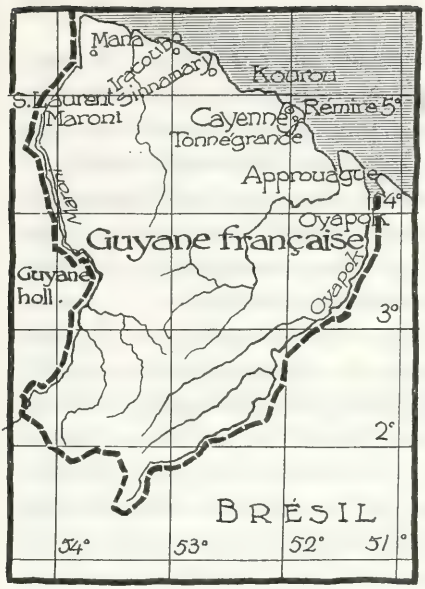
Mana
Iracoubo
Sinnamary
Kourou
S. Laurent du Maroni
Cayenne
Rémire
Tonnegrande
Approuague
Oyapock
Guyane française
Guyana holl.
Maroni
Oyapock
5°
4°
3°
2°
BRÉSIL
54°
53°
52°
51°

61°
Basse-Pointe
Anjoupa
Bouillon
Le Lorrain
Morne-Rouge
S. Pierre
Ste Marie
Carbet
Morne-Vert
Gros Morne
Balata
Fort-de-France
14°40
Le François
Ducos
Vauclin
Anse d'Arlet
Diamant
Le Marin
Pierre Pilote
La Martinique

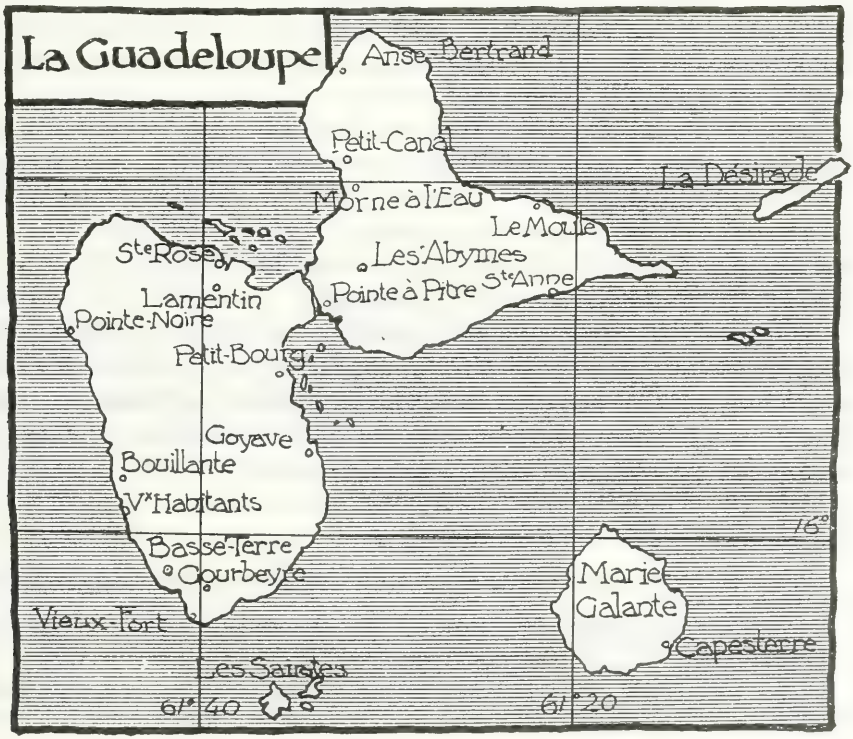
La Guadeloupe
Anse-Bertrand
Petit-Canal
La Désirade
Morne à l'Eau
Le Moule
Ste Rose
Les Abymes
Lamentin
Pointe à Pitre
Ste Anne
Pointe-Noire
Petit-Bourg
Goyave
Bouillante
Vx Habitants
Basse-Terre
Courbeyre
Vieux-Fort
Les Saintes
Marie Galante
Capesterre
16°
61° 40
61° 20

garde armée d'une quinzaine de Noirs pour résister aux gendarmes[13]. Il aurait donné la communion à des cultivateurs arrêtés pour désordre, et leur aurait manifesté son soutien en les accueillant à leur retour par un banquet. Saisi par l'autorité civile, l'évêque semble embrasser le parti de l'abbé de Lettrée. Il refuse en tout cas de le déplacer et lui transmet même les récriminations de l'administration. La gravité du conflit suscite finalement l'intervention du ministre des Cultes qui ordonne, au mépris du décret constitutif des évêchés coloniaux, la radiation immédiate de l'ecclésiastique incriminé[14].

Des dissensions assez comparables paraissent se manifester en Guyane française. En mai 1853, le gouverneur se plaint que plusieurs prêtres, « égarés par leur zèle », favorisent la paresse. L'administrateur relève que les curés de Montsinéry et Canal se heurtent à plusieurs propriétaires à cause de la question du temps dévolu aux instructions religieuses. Il fustige tout particulièrement le premier ecclésiastique, car celui-ci aurait osé encourager ouvertement la petite propriété. Une telle accusation révèle les spécificités du débat guyanais, orienté par le développement rapide des abattis. La position de l'ecclésiastique n'aurait rien d'étonnant. Elle rejoindrait l'enseignement de l'Église sur les bienfaits de la stabilité et de l'indépendance économique. La conclusion du gouverneur montre bien la rigueur des positions : « La petite propriété aux mains des Noirs, c'est (...) le retour à la sauvagerie[15]. »

Quelques années plus tard, le Père Guyodo, missionnaire de la communauté du Saint-Esprit en Guyane, voit lui aussi son action contestée. Il est accusé de détourner les travailleurs et les domestiques de leurs devoirs en « les appelant à des exercices religieux presque continuels ». Les attaques sont si vives qu'il doit invoquer l'enseignement du Christ et les règles imprescriptibles de l'Église pour se justifier devant le chef du clergé[16].

La question du travail et de la propriété du sol met en exergue les ambiguïtés du discours de l'Église. Celle-ci cherche à tenir une position médiane entre les diverses catégories sociales, tout en affirmant la primauté des objectifs purement religieux. Un autre débat permet de confirmer et d'affiner cette vision, celui qui concerne l'enseignement primaire.

---

13. ANSOM, série géographique Guadeloupe, c. 526 d. 1694, lettre du gouverneur au ministre, Basse-Terre, 17 avril 1852.

14. ANSOM, série géographique Guadeloupe, c. 526 d. 1694, lettre du ministre des Cultes au ministre de la Marine, Paris, 19 juillet 1852.

15. AN, F19 6210, extrait d'une lettre du gouverneur en date du 3 mai 1853.

16. Arch. CSSp, 97-B-II, copie d'une lettre du P. Guyodo au préfet apostolique en réponse à plusieurs accusations, Cayenne, 16 novembre 1861

L'école primaire au cœur des polémiques

Entre 1838 et 1848, un certain nombre d'écoles primaires gratuites se sont implantées dans les villes et les bourgs des Antilles françaises, sous la direction des Frères de Ploërmel et des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny. En finançant ces établissements, le gouvernement métropolitain cherchait à promouvoir l'instruction parmi les affranchis. Ces derniers, qui n'avaient pas toujours les moyens financiers nécessaires à une bonne éducation, jouissaient depuis 1833 des droits politiques. Selon l'optique du temps, la participation au débat public devait nécessairement s'accompagner d'un accès aisé à l'école.

Des divergences se sont élevées dès le départ à propos des implications du programme de scolarisation. En novembre 1839, le comité de surveillance de l'Instruction publique de la ville de Basse-Terre en Guadeloupe contestait violemment l'idée d'un enseignement général et abstrait :

> « Le but que l'on doit se proposer d'atteindre par l'éducation offerte aux classes inférieures de la société coloniale, c'est tout en les moralisant de leur inspirer le goût des arts mécaniques, de les diriger surtout vers la culture des champs. On n'y parviendra certainement pas en leur enseignant exclusivement, pendant plusieurs années, les règles de la grammaire, l'analyse grammaticale et logique et les divisions du globe[17]. »

Ces récriminations suscitèrent une réponse presque immédiate du supérieur général de la congrégation, l'abbé Jean-Marie de La Mennais. Dans une lettre du mois de mars 1840, celui-ci concédait qu'il ne fallait pas détourner les affranchis du travail manuel, mais s'emportait contre la volonté de brider le niveau d'enseignement. Il affirmait clairement la nécessité d'offrir aux plus talentueux la possibilité de s'élever dans la société coloniale[18].

La proclamation de la liberté générale confère une nouvelle amplitude au problème. Le gouvernement provisoire désire favoriser l'accès des anciens esclaves à l'école. L'obligation et la gratuité de l'instruction primaire font

17. Arch. des Frères de l'Instruction Chrétienne (AFIC), 151 A 20, Rapport du comité de surveillance de l'instruction publique, Basse-Terre, 4 novembre 1839.

18. AFIC, 153 A 90, lettre de Jean-Marie de La Mennais au ministre de la Marine, Paris, 17 mars 1840.

d'ailleurs partie des dispositions accompagnant le décret d'abolition. Les nouveaux libres sont évidemment assoiffés d'ascension sociale. Une véritable explosion de la fréquentation scolaire semble donc se produire.

Les Frères de Ploërmel témoignent dans leur correspondance d'un afflux immédiat d'élèves, ce qui n'est pas sans entraîner des difficultés d'organisation. Le 8 juillet 1848, le Frère Paulin écrit depuis la Guadeloupe : « Depuis l'émancipation, nos écoles deviennent de plus en plus nombreuses et nos Frères son tout à fait surchargés. Je crains les maladies pour l'hivernage[19]. » Le Frère Marcellin-Marie, qui travaille dans une école de la campagne en Martinique, livre au même moment un témoignage similaire : « Nous sommes de plus en plus serrés par nos nombreux élèves. Depuis la liberté, chaque semaine, l'une portant l'autre, nous a fourni sa douzaine et notre liste est maintenant de 212 pour le Marin[20]. »

Mais, alors que s'évanouissent en métropole les espoirs de démocratie sociale, apparaissent chez les autorités coloniales des doutes sérieux sur le bien fondé d'une scolarisation de masse. Dès la fin de l'année 1848, des maires demandent aux instituteurs de ne pas recevoir d'élèves de plus de dix ans, pour « ne pas les dérouter du travail[21] ». Deux ans plus tard, le ministre de la Marine répond de manière bien tiède à une demande d'augmentation du nombre d'instituteurs émanant de la Guadeloupe. Il se fait l'écho de la pensée de l'amiral Bruat, gouverneur général des Antilles. Celui-ci considère que le développement de l'enseignement primaire entraîne un exode néfaste de la population des campagnes vers les villes. Il affirme qu'en formant des esprits pleins d'ambition, les écoles favorisent l'agitation et la contestation politique[22]. Au même moment, le ministre reçoit de la Martinique une réclamation visant à abaisser de 14 à 12 ans la limite d'âge autorisée pour l'admission gratuite dans les écoles primaires. Il souligne le bien fondé d'un tel projet, regrettant seulement que cela puisse entraver la diffusion de la première communion[23].

---

19. AFIC, 169 A 100, lettre du Frère Paulin au supérieur général, Basse-Terre, 8 juillet 1848.
20. AFIC, 173 A 109, lettre du Frère Marcellin-Marie au supérieur général, Marin, 20 juillet 1848.
21. AFIC, lettre du Frère Paulin au Père de La Mennais, Basse-Terre, 8 décembre 1848.
22. AFIC, 155 A 104, lettre du ministre de la Marine au gouverneur de la Guadeloupe, Paris, 9 novembre 1850.
23. AFIC, 155 A 105, lettre du ministre de la Marine au gouverneur de la Martinique, Paris, 9 novembre 1850.

Des règlements qui limitent l'accès à l'école

Rapidement, tout un arsenal réglementaire se met en place afin de limiter l'accès des jeunes Noirs et mulâtres à l'école primaire. L'exemple de la Guadeloupe est particulièrement significatif. Au début de l'année 1851, le Frère Nicomède avise son supérieur qu'un arrêté vient de décider que les enfants de moins de six ans et de plus de dix ans ne pourront plus s'inscrire dans les établissements gratuits. Ceux qui sont déjà scolarisés peuvent continuer à venir en classe jusqu'à leur treizième anniversaire, avec l'autorisation expresse du maire. Toutefois, les municipalités semblent peu disposées à favoriser ces exceptions. Elles n'hésitent pas à travestir l'âge réel des postulants pour leur interdire l'accès à l'école. La mesure semble se traduire par un repli immédiat du nombre d'élèves. En effet, le Frère Nicomède se plaint de ne scolariser désormais à Sainte-Anne que 45 enfants, alors qu'il s'attendait à en recevoir au moins 150[24]. En mars 1852, le directeur de l'Intérieur de la Guadeloupe fait savoir aux maires que seuls les indigents seront désormais admis gratuitement dans les établissements scolaires, les autres devant acquitter une rétribution[25].

Au même moment, le gouverneur arrête que l'enseignement professionnel formera partout la base des études. Mis à part les établissements des trois principales agglomérations, les écoles de garçons seront transférées à proximité des exploitations sucrières[26]. Un arrêté du 2 mars 1854 assimile finalement les plantations sur lesquelles se déroule un enseignement religieux à des établissements scolaires[27].

L'île sœur connaît des mesures allant dans le même sens, même si les dispositions semblent moins radicales. Cette relative modération tient peut-être au fait qu'à la Martinique les contrats d'association entre travailleurs et planteurs ont mieux fonctionné. Quoi qu'il en soit, en mars 1850, le Frère Jean Colombini apprend à l'abbé de La Mennais que le gouverneur vient d'arrêter le renvoi de tous les enfants âgés de plus de quatorze ans[28]. Un an plus tard, le

---

24. AFIC, 169 A 167, lettre du Frère Nicomède au Père de La Mennais, Sainte-Anne, 20 février 1851.
25. AFIC, 155 B 10, lettre de Husson aux maires, Basse-Terre, 26 mars 1852.
26. AFIC, 155 A 105, lettre du gouverneur aux maires, 1852.
27. AFIC, 155 A 105, lettre du gouverneur aux maires, Basse-Terre, 10 juillet 1854.
28. AFIC, 173 A 168, lettre du Frère Jean Colombini au Père de La Mennais, Lamentin, 15 mars 1850.

Frère Emeric note que les administrateurs envisagent de réduire les horaires des classes afin que les enfants puissent travailler aux champs le matin et le soir[29]. En novembre 1853, le Frère Arthur transmet à son supérieur un arrêté du gouverneur de la Martinique qui rend obligatoire l'inscription des élèves sur des registres communaux moyennant paiement d'une taxe. Celle-ci croît très nettement avec l'âge, signe d'une volonté d'exclure les plus aptes à travailler de leurs mains[30].

Les ecclésiastiques ne rejettent pas totalement les arguments de l'administration coloniale. La volonté de préserver le travail agricole rejoint l'attachement à un idéal de chrétientés rurales. Le Frère Philémon concède en janvier 1850 que « les enfants sont meilleurs quand ils restent à la campagne que quand ils viennent en ville[31] ». Le Frère Paulin observe quant à lui : « Je sais que si l'on pouvait réussir à donner le goût du travail et à faire travailler les jeunes, ce serait le plus grand bien pour le pays, car il faut le dire, à la Guadeloupe on n'a pas assez le goût pour le travail et sous ce rapport, il serait à craindre que les écoles ne devinssent nuisibles[32]. »

L'administration, soucieuse d'éviter à tout prix les mouvements de main d'œuvre vers les bourgs, favorise maintenant les tournées de Frères catéchistes sur les plantations. Cette tactique avait été élaborée du temps de l'esclavage, et abandonnée sitôt après l'abolition puisque les Noirs étaient désormais libres de leurs déplacements. En mai 1850, le Frère Ambroise ne cache pas sa satisfaction de voir les autorités locales soutenir à nouveau cette « divine mission[33] ».

Toutefois, de sérieuses divergences apparaissent quant aux mesures adoptées. Derrière la question de la scolarisation, pointe le problème de la christianisation en profondeur de la jeunesse, garante de l'avenir du catholicisme dans les vieilles colonies. Les Frères de Ploërmel laissent éclater leur désappointement, voire leur colère, face aux nouvelles options administratives. En octobre 1850, le Frère Paulin demande à Jean-Marie de La Mennais d'intervenir auprès du ministère pour obtenir que les mesures projetées contre la scolarisation de masse ne soient que transitoires. Il invoque la primauté des objectifs religieux pour la congrégation :

---

29. AFIC, 173 A 202, lettre du Frère Emeric au supérieur, Vauclin, 24 janvier 1851.
30. AFIC, 155 A 105, lettre du Frère Arthur au supérieur, Saint-Pierre, 26 novembre 1853.
31. AFIC, 173 A 162, lettre du Frère Philémon au Père de La Mennais, 18 janvier 1850.
32. AFIC, 169 A 208, lettre du Frère Paulin au Père de La Mennais, 8 octobre 1852.
33. AFIC, 151 A 11, Rapport au ministre de la Marine sur l'état des écoles à la Martinique, Saint-Pierre, 28 mai 1850.

Mgr Étienne Leherpeur

Né à Bayeux, le 15 février 1797, Étienne Leherpeur fit partie des missionnaires de Notre-Dame de la Délivrande, avant même son ordination sacerdotale. En 1850, le gouvernement le désigna pour aller fonder le diocèse de la Martinique. Il y ouvrit un petit et un grand séminaire, fit construire ou restaurer de nombreuses églises, réunit fréquemment son clergé pour des retraites et, en 1857, tint le premier synode diocésain. Se sentant mourir, il se fit conduire au séminaire, pour expirer, le 13 avril 1858, « au milieu de ses enfants bien-aimés ».

Mgr Jean-Dominique Dossat

Né le 29 mars 1806, à Castel-Magnoac, Jean-Dominique Dossat, fut vicaire à Tarbes, avant de se présenter au Séminaire du Saint-Esprit, à Paris. En 1847, il fut nommé préfet apostolique de la Guyane. Après la fusion des congrégations du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, désireux de faire partie de la congrégation, il en fit la demande au P. Libermann. Celui-ci lui répondit « qu'il était dans les desseins de la Providence qu'il restât à la tête de la Mission confiée à ses soins ». Il avait fait un séjour en France en 1855, mais la maladie le força à y revenir à la fin de l'année suivante. De retour à Cayenne, il y demeura encore quelques années, avant « de succomber des suites d'une anémie profonde », le 29 août 1868.

« Que deviendront ces petits enfants des villes et des bourgs que nous recevions à l'âge de cinq et six ans ? Ils seront à courir sur les rues, ils apprendront le vice avant de savoir prononcer le nom de Jésus. (...) Ne pas permettre aux enfants de fréquenter nos écoles avant huit ans et les obliger de sortir à douze ans, c'est les exposer à ne point faire leur première communion[34]. »

En juin 1851, le même observateur apprend à son supérieur qu'il s'est attiré l'inimitié du gouverneur de la Guadeloupe en protestant contre l'arrêté qui limite l'âge d'admission à l'école. L'administrateur aurait vivement critiqué l'action des Frères lors d'une réception à l'hôtel du gouvernement, et ce devant le clergé et plus de cent fonctionnaires de grade divers[35]. À la Martinique, le Frère Ambroise paraît opter pour la résistance passive. Il avoue en juin 1850 tout faire pour ne pas appliquer l'arrêté excluant les élèves de plus de quatorze ans. Il se livre d'ailleurs à un éloge appuyé des nouveaux libres qui cherchent à acquérir l'indépendance en possédant un terrain. Il fustige au contraire le colon, « impie en général », qui désire instaurer une nouvelle forme de servage[36].

Le premier évêque de la Martinique, Mgr Leherpeur[37], attache une grande importance à l'évangélisation de la jeunesse par la scolarisation. Il s'est attelé à compléter le réseau d'établissements religieux en créant rapidement un séminaire-collège. La mesure qui rend en 1853 l'école primaire payante est décidée en l'absence du prélat, alors en voyage. Le vicaire général s'était rangé aux arguments du gouverneur. Mais dès son retour, Mgr Leherpeur se montre vivement affecté[38]. En mars 1854, il déclare au supérieur du séminaire du Saint-Esprit préparer un projet visant à multiplier les écoles primaires sans recourir au soutien financier de l'administration[39].

Cependant, la marge de manœuvre du chef du clergé est réduite, d'autant qu'un conflit d'autorité l'oppose à l'administration locale. S'il envisage de transmettre au ministère les chiffres manifestant la baisse de fréquentation des écoles, il juge « délicat » de poser des réclamations[40]. Dans un mandement pour le carême de l'année 1856, l'évêque concède que l'éducation doit être « pro-

34. AFIC, 169 A 158, lettre du Frère Paulin au Père de La Mennais, Basse-Terre, 15 octobre 1850.
35. AFIC, 169 A 174, lettre du Frère Paulin au Père de La Mennais, Basse-Terre, 26 juin 1851.
36. AFIC, 173 A 185, lettre du Frère Ambroise au supérieur, Saint-Pierre, 9 novembre 1850.
37. Sur Mgr Leherpeur (1797-1858), voir notice dans la page d'illustration jointe. Suivant les documents d'époque, on trouve les deux écritures : Leherpeur ou Le Herpeur.
38. Arch. CSSp, 202-B-II, lettre de l'abbé Porchez, Saint-Pierre, 27 janvier 1854.
39. Arch. CSSp, 202-B-II, lettre de Mgr Leherpeur au supérieur, Saint-Pierre, 12 mars 1854.
40. Arch. CSSp, 202-B-II, lettre de l'abbé Porchez au supérieur, Saint-Pierre, 27 juin 1854.

portionnée à la position de chacun ». Il ne renonce pas pour autant à prêcher en faveur de l'extension de la scolarisation. Il utilise la seule perspective offerte par le nouveau système, c'est-à-dire l'extension du nombre de familles acceptant d'acquitter la rétribution. Il en appelle en effet aux plus grands sacrifices pour une cause jugée essentielle : « Épargnez sur le luxe dans les parures, sur mille dépenses superflues ; mais n'épargnez pas quand il s'agit de l'instruction des êtres qui vous sont chers[41]. »

Une situation particulière en Guyane

La question scolaire se pose bien différemment en Guyane française, du fait de la grande dispersion de la population en dehors de la capitale. Au moment de l'abolition de l'esclavage, les structures scolaires sont encore très limitées. Les Frères de Ploërmel ne dirigent en 1850 que deux écoles primaires, l'une à Cayenne et l'autre à Mana. La question qui se pose n'est donc pas, comme aux Antilles, celle d'un trop plein d'écoliers, mais plutôt celle de l'extension éventuelle des structures existantes. La volonté manifeste chez les administrateurs d'ancrer la main d'œuvre sur les propriétés constitue une opportunité à saisir pour les Frères de Ploërmel.

En juillet 1850, le Frère Louis-Joseph se félicite que le gouverneur ait décidé de former un nouveau genre d'école sur une plantation de Montsinéry, non loin de Cayenne. Il s'agira d'un « centre de civilisation et d'organisation du travail », c'est-à-dire d'un lieu où les Frères feront travailler la terre aux enfants en plus des cours[42]. Par la suite, alors que la création d'un second établissement de ce type est à l'ordre du jour, le Frère Louis-Joseph évoque avec passion l'idéal des réductions jésuites du Paraguay. Il développe toute une théorie en faveur du programme en cours :

« Cayenne fait tous les ans de nouvelles recrues dans les quartiers [circonscriptions en dehors de la capitale] et les absorbe. (...) De cette manière les quartiers se dépeuplent. Nécessairement, la somme des travaux agricoles diminue en proportion et la colonie court à sa perte. Rien donc aussi de plus nécessaire que de former

41. Arch., CSSp, 205-I, *Mandement de Mgr l'évêque de Saint-Pierre (...) pour le carême de l'année 1856*, p. 4-5.
42. AFIC, 163 A 82, lettre du Frère Louis-Joseph au supérieur, Cayenne, 24 juillet 1850.

autour de Cayenne des établissements qui puissent servir de barrières pour arrêter la génération naissante et l'empêcher de venir s'engouffrer dans cette ville. (...) je ne vois aucune difficulté d'établir en principe qu'un enfant ne peut être reçu à l'école de Cayenne quand une école semblable existe pour lui dans son quartier ou dans un quartier voisin[43]. »

Les établissements ruraux trouvent rapidement leur rythme de fonctionnement. Les instituteurs et leurs élèves disposent d'une certaine étendue de terres à cultiver. L'administration fournit des instruments aratoires. Les 2 heures de classe du matin sont suivies de 2 heures de travail agricole, et le même emploi du temps est reproduit l'après-midi. La production de vivres doit permettre à ces écoles d'assurer leur propre subsistance[44].

Néanmoins, l'accord initial entre les congréganistes et les autorités locales semble se lézarder assez vite. En mai 1852, le Frère Benjamin-Marie s'inquiète du manque de moyens concédés par l'administration à l'école de Montsinéry. Il remarque que la nourriture des élèves est insuffisante et que les Frères manquent d'aide pour défricher[45]. Comme aux Antilles, apparaissent des divergences quant à l'opportunité d'une scolarisation étendue. En mai 1853, le gouverneur de la Guyane se plaint que les Frères, mais aussi les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, violent ouvertement la loi. Les instituteurs refusent en effet de renvoyer de leurs établissements des jeunes gens soumis par l'arrêté de 1852 à l'obligation de posséder un livret de travail ou un titre d'engagement. Un des Frères établis à Montsinéry aurait osé déclarer que la mesure en question était un acte politique ne le concernant pas. L'administrateur doit finalement recourir aux services d'un magistrat pour faire respecter sa position[46].

Les autorités locales semblent remettre peu à peu en cause la capacité des établissements ruraux à sauver les cultures d'exportation. En 1854, le préfet apostolique vient devant une commission spéciale plaider en faveur du transfert des écoles de Cayenne sur les plantations. Il espère ainsi éloigner les enfants des vices urbains, et promouvoir le travail et la famille. Mais la commission ne partage pas son optimisme. Elle recule devant les frais occasionnés

43. AFIC, 163 A 104, lettre du Frère Louis-Joseph au Père Ruault, Cayenne, 28 mars 1851.
44. AFIC, 163 A 132, lettre du Frère Louis-Joseph au supérieur, Cayenne, 8 mai 1852.
45. AFIC, 163 C 2, lettre du Frère Benjamin-Marie au supérieur, Montsinéry, 26 mai 1852.
46. AN, F19 6210, extrait d'une lettre du gouverneur en date du 3 mai 1853.

par la fondation d'écoles agricoles. Mieux, elle décide que les garçons âgés de plus de neuf ans ne seront plus admis comme pensionnaires dans l'établissement des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny à Sinnamary. Cette mesure déclenche la fureur du supérieur ecclésiastique, qui estime que la plupart de ces enfants, résidant trop loin pour venir chaque jour s'instruire, ne pourront plus accéder à la première communion[47].

Finalement, l'expérience des écoles rurales aura été de courte durée. En janvier 1854, le directeur de l'Intérieur avise les congréganistes que leurs deux établissements de Montsinéry et Rémire sont supprimés. En août de la même année, c'est au tour des classes pour garçons de Mana de disparaître[48]. En 1859, les autorités locales se rallient à la stratégie adoptée aux Antilles contre les écoles primaires des villes et des bourgs. Un arrêté du 27 juillet déclare, en effet, que les élèves des établissements de Cayenne devront désormais acquitter une taxe mensuelle[49].

L'opportunité d'un clergé de couleur ?

L'école primaire n'est pas la seule voie de promotion impliquant l'Église. La carrière religieuse peut aussi offrir un débouché de choix aux ambitions des affranchis de 1848.

L'objectif final du clergé étant d'implanter les structures ecclésiales, celui-ci ne peut guère être suspecté de refuser a priori et par principe de former des prêtres noirs. D'ailleurs, au milieu des années 1840, le Saint-Siège a réaffirmé la nécessité de favoriser l'éclosion d'un clergé indigène. L'instruction *Neminem Profecto* adressée en novembre 1845 par la Sacrée Congrégation *de Propaganda Fide* aux responsables des territoires de missions était très claire sur ce point : « Par-dessus tout, que chacun de ces préfets apostoliques regarde même comme le devoir le plus impérieux de sa charge de former parmi les chrétiens indigènes ou les habitants de ces contrées des clercs bien éprouvés, et de les élever au sacerdoce (...)[50]. »

---

47. Arch CSSp, 99-A-IV, lettre de l'abbé Dossat au supérieur, Cayenne, 16 juillet 1854.
48. AFIC, 164 B 4, notices historiques.
49. AFIC, 164 B 5, notices historiques.
50. Le texte de cette instruction, en latin et en français, introduit et annoté, a été publié dans le n° 3 de *Mémoire Spiritaine*, p. 117-142.

Anne-Marie Javouhey, fondatrice de la congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, s'est illustrée en cherchant à promouvoir des prêtres noirs. Après un voyage en Afrique, elle a fondé, en 1824, à Bailleul (Oise) un collège spécialement destiné à cette œuvre. L'entreprise se heurta aux difficultés d'adaptation des jeunes élèves, vite décimés par le rude climat picard. Toutefois, trois survivants passèrent au séminaire du Saint-Esprit et furent ordonnés en 1840 : les abbés Boilat, Fridoil et Moussa[51].

Avant même l'abolition de l'esclavage, les Frères de Ploërmel cherchent à recruter des congréganistes de couleur aux Antilles et en Guyane françaises. Leur supérieur général, Jean-Marie de La Mennais, est très favorable à l'émergence d'un clergé indigène. En 1841, il déclare regretter infiniment que l'administration ait renoncé à confier les écoles du Sénégal aux trois prêtres noirs ordonnés à Paris. Il le déplore d'autant plus que, selon lui, une telle organisation aurait beaucoup facilité la formation de Frères africains[52].

Les ambitions du fondateur de la communauté permettent de cerner les principales données du problème. La naissance légitime ou non des postulants forme apparemment le point d'achoppement fondamental. Du fait des structures esclavagistes, le mariage est en effet très peu diffusé parmi la population de couleur. En septembre 1842, deux jeunes mulâtres de la Guadeloupe écrivent au Frère Marcellin pour lui manifester leur joie de partir bientôt pour le noviciat de Ploërmel. Ils profitent de leur lettre pour évoquer la situation de ceux de leurs congénères qui sont nés hors mariage :

« Il est déplorable, je dirais plus, il est hideux sans doute qu'ils soient nés illégitimes, mais en fait en sont-ils la cause ? (...) Peut-on être en conscience responsable d'un acte tellement indépendant de sa volonté et qu'on déplore soi-même, qu'on désapprouve même (je puis l'affirmer). Il est facile de concevoir qu'en France où l'on est si avancé en civilisation, ceci soit horrible (...). Mais aux colonies, où on est tellement arriéré, où ceux qui devraient donner l'exemple de la civilisation se piquent de corrompre les mœurs (...) cet acte est plus excusable, ce n'est pas comme en France le résultat d'une conduite scandaleuse, car on voit ceux qui vivent dans cet état avoir

51. Joseph Rath, « Libermann, promoteur du clergé africain », *in* Paul COULON et Paule BRASSEUR, *Libermann 1802-1852. Une pensée et une mystique missionnaires,* Paris, Cerf, 1988, p. 548-549. De Bailleul (Oise), le petit séminaire avait été transféré à Limoux, dans l'Aude, pour des raisons climatiques. Arrivés en France au printemps 1827, Boilat, Fridoil et Moussa entrèrent au grand séminaire de Carcassonne en 1834. Ils vinrent passer quelque temps au séminaire du Saint-Esprit avant leur ordination qui eut lieu le 19 septembre 1840.

52. AFIC, 153 A 124, lettre de Jean-Marie de La Mennais au ministre de la Marine, Ploërmel, 5 mars 1841.

des mœurs honnêtes – si je puis m'exprimer ainsi – et vivre de manière qu'on croit qu'ils sont mariés[53]. »

Le supérieur général de la congrégation se montre sensible aux spécificités des sociétés créoles. Au début de l'année 1843, il signale au ministre des Colonies être disposé à faire ce qui serait impensable en métropole, c'est-à-dire à infléchir la règle « en faveur de ces pauvres colons ». Il pose seulement comme principe que les futurs Frères nés illégitimement ne seront pas renvoyés dans leur territoire d'origine[54].

Deux ans plus tard, instruit par l'expérience, l'abbé de La Mennais souligne que les Créoles illégitimes peuvent être employés utilement en Guyane, au Sénégal ou en France. Il rapporte avoir été très satisfait des services d'un Frère guadeloupéen à Lamballe[55]. Il faut souligner que cette relative ouverture d'esprit n'est certainement pas partagée par tous les membres de la congrégation. Le catholicisme français du XIX[e] siècle, même s'il évolue avec la diffusion d'une piété romaine plus chaleureuse, reste marqué par un certain rigorisme. En septembre 1850, le Frère Paulin évoque avec dépit la lettre d'un confrère de Bretagne critiquant le recrutement de « bâtards[56] ».

Mais ces débats ne doivent pas dissimuler un phénomène sous-jacent : le retour de Frères noirs dans leur île d'origine se heurte au poids des préjugés coloniaux, c'est-à-dire au racisme. La question du clergé de couleur, apparemment confinée au domaine théologique, revêt en effet un aspect éminemment politique. Ouvrir la carrière ecclésiastique aux affranchis, c'est démontrer leur respectabilité, et donc leur capacité à être l'égal des Blancs.

Finalement, la formation d'un clergé indigène s'apparente à la contestation d'une hiérarchie sociale basée sur la couleur de peau. Écrivant en 1844 au Frère Hyacinthe en Guadeloupe, l'abbé de La Mennais déclare ouvertement que c'est parce que « les préjugés de couleur sont beaucoup moins forts » là-bas que des Frères noirs ont été bien acceptés en Guyane ou au Sénégal[57]. Une telle remarque fait ressortir au passage la spécificité des Antilles françaises. En effet, les grands planteurs blancs qui exercent une domination sans partage sur l'économie et la vie politique des deux îles entendent absolument maintenir

53. AFIC, 168 A 101, lettre de Laborie et Langlumé au Frère Marcellin, Pointe-à-Pitre, 7 septembre 1842.
54. AFIC, 156, lettre de Jean-Marie de La Mennais au ministre de la Marine, Ploërmel, 25 janvier 1843.
55. AFIC, 156, lettre de Jean-Marie de La Mennais au ministre de la Marine, Ploërmel, 8 octobre 1845.
56. AFIC, 169 A 156, lettre du Frère Paulin au Père de la Mennais, Pointe-à-Pitre, 21 septembre 1850.
57. AFIC, 170 c, lettre de Jean-Marie de La Mennais au Frère Hyacinthe, Ploërmel, 31 mai 1844.

une hiérarchie fondée sur la couleur de peau. Les propriétaires de Guyane, qui sont souvent de plus petits exploitants, semblent moins soucieux de préserver la cohérence du groupe.

La création de diocèses aux Antilles françaises en 1850 confère une nouvelle acuité au problème. Le premier évêque de la Martinique, Mgr Leherpeur, souhaite se conformer au modèle des circonscriptions ecclésiastiques métropolitaines, dotées de leurs propres séminaires. Il manifeste l'ardent désir non seulement de recruter mais aussi de former des prêtres sur place. Écrivant en 1854 à son collègue de la Réunion, il se réjouit de la présence de quatre élèves créoles dans le grand séminaire qu'il vient de créer. Il en profite pour se livrer à une véritable apologie du clergé indigène :

> « Il en résulterait un double avantage : celui de ne pas voir les prêtres demander souvent des congés pour la France, et celui de ne pas redouter la fièvre jaune qui tue les Européens et qui épargne les Créoles. J'ajouterai que, quand il y aura un clergé du pays même, il sera plus facile d'établir partout et en tout l'uniformité. Puis disons que, quand il y a un prêtre dans une famille, cette famille se trouve par là même plus attachée à la religion[58]. »

Le prélat entend clairement recruter des ecclésiastiques sans faire la moindre distinction de couleur. Il souhaite concourir ainsi à la « fusion » entre Blancs et Noirs, mouvement tout à fait conforme à la volonté de réconciliation des classes manifestée par l'Église[59].

Une telle option soulève évidemment des oppositions. L'évêque se plaint en particulier des menées contraires du gouverneur qui « ne veut pas que des hommes de couleur puissent jamais devenir prêtres[60] ». L'attitude de l'administrateur ne traduit pas seulement une concession aux préjugés racistes, comme le sous-entend l'évêque. Elle s'inscrit sans doute en grande partie dans le prolongement des conflits scolaires précédemment évoqués. À travers les séminaires, c'est la mainmise sur l'enseignement secondaire qui se joue. Par ailleurs, le gouverneur, soucieux de renforcer les liens avec la métropole, juge probablement dangereux de trop favoriser une Église indigène. Un témoignage ultérieur vient illustrer cette propension. En 1865, l'administration locale

---

58. Archives diocésaines de la Réunion, 1 A V1 1, lettre de l'évêque de la Martinique à celui de la Réunion, 27 octobre 1854.
59. AN, F19 6211, lettre de Mgr Leherpeur au directeur des Cultes, Saint-Pierre, 29 juin 1851.
60. AN, F 19 6211, lettre de l'évêque au ministre des Cultes, Saint-Pierre, 27 avril 1854.

évoque les résultats jusqu'alors limité du grand séminaire, lequel n'a formé que huit prêtres créoles. Le gouverneur avoue se réjouir de cet état de choses, car, selon lui, « il importe que l'élément métropolitain prédomine toujours assez pour contrebalancer les causes naturelles de relâchement qui sont propres aux colonies[61] ».

Ces tensions ne doivent pas dissimuler que les autres évêques coloniaux se montrent beaucoup plus prudents que Mgr Leherpeur. En 1854, le chef de l'Église de la Guadeloupe, Mgr Forcade, affirme ne vouloir recruter des prêtres que par le biais de la maison de formation de Paris. Il réclame, d'ailleurs, pour son diocèse une somme égale aux dépenses du grand séminaire de l'île voisine, afin de disposer de bourses en métropole[62]. Parlant d'un clergé créole formé sur place, il laisse échapper que cela « ne peut se voir de si tôt[63] ».

Pour revenir à la Martinique, les successeurs d'Étienne Leherpeur pèsent eux aussi le pour et le contre. En janvier 1874, Mgr Fava estime qu'il faut prendre beaucoup de précautions avant d'admettre les jeunes gens de couleur au sacerdoce. Il n'est pas du tout favorable à une formation sur place. Il considère en effet le voyage à Paris comme une épreuve tout à fait profitable[64]. Le recul par rapport aux dispositions de Mgr Leherpeur suscite de vives récriminations de la part du clergé de couleur déjà en place. En 1890, plusieurs ecclésiastiques, dont Hurard, frère du mulâtre leader républicain, accusent la communauté du Saint-Esprit de vouloir freiner les vocations locales afin d'occuper un jour toutes les cures. Les spiritains en charge du petit séminaire de la Martinique auraient, d'après les auteurs, tout fait pour décourager les bonnes volontés. Ils auraient même persuadé l'évêque de fermer l'établissement[65].

Il convient évidemment, pour expliquer l'attitude d'un Fava ou d'un Forcade, d'invoquer à nouveau les obstacles déjà décrits dans le cas des Frères de Ploërmel. Ces entraves sont probablement plus contraignantes encore dans le cas de prêtres, puisque ceux-ci sont placés plus haut dans la hiérarchie ecclésiastique. La question de la naissance légitime joue à plein. Mgr Carméné, évêque de la Martinique à partir de 1875, se montre très intransigeant sur ce point. Il considère apparemment que les métis sont par nature liés au péché :

---

61. ANSOM, S.G. Martinique, c. 100 d. 895, lettre du gouverneur au ministre de la Marine, Fort-de-France, 26 avril 1865.
62. Arch. CSSp, 213-B-V, lettre de l'évêque au supérieur, Basse-Terre, 7 juin 1854.
63. Arch. CSSp, 213-B-V, lettre de l'évêque au supérieur, Basse-Terre, 7 août 1854.
64. Arch. CSSp, 203-A-VI, lettre de l'évêque au supérieur, Saint-Pierre, 28 janvier 1874.
65. Arch. CSSp, 206-A-I, lettre adressée à l'évêque par des prêtres créoles, septembre 1890 ?

« Puisque ces jeunes gens sont, par le seul fait de leur origine, dans des conditions d'infériorité qu'il est impossible de ne pas faire entrer en ligne de compte, il faut qu'ils rachètent cette infériorité par des supériorités de talents, de dignité, de piété[66]. » Dans une lettre confidentielle de 1876, il se déclare scandalisé d'avoir appris qu'un ecclésiastique martiniquais n'était pas un enfant légitime, mais seulement légitimé[67].

Le poids des préjugés de couleur entre aussi en ligne de compte. Les évêques redoutent certainement de heurter de front les notables blancs. Si, après 1848, la Guyane française a été peu à peu désertée par les planteurs, les propriétaires des Antilles ont su maintenir leur domination économique. Le Second Empire, en supprimant le suffrage universel dans les vieilles colonies, leur a même permis de retrouver pour un temps leur ascendant politique.

Un prêtre de Guadeloupe en congé en France rapporte, en 1854, que son évêque n'a pas donné suite à la demande d'un jeune homme de couleur désirant embrasser la carrière ecclésiastique. Il aurait entendu dire un peu plus tard « qu'on ne pouvait pas le recevoir à cause du préjugé (...)[68] ». Quatre ans plus tard, évoquant la question de l'attitude à tenir envers les vocations des gens de couleur, le directeur du séminaire du Saint-Esprit se déclare extrêmement favorable. Mais il souligne que les évêques coloniaux sont quant à eux tenus à la plus grande réserve, du fait du racisme ambiant[69].

Conclusion

En définitive, la suppression de l'esclavage aux Antilles et en Guyane françaises en 1848 est loin de gommer toutes les entraves à l'évangélisation des Noirs. Même si l'Église catholique apparaît comme un auxiliaire parfois utile au maintien de l'ordre colonial, deux logiques s'opposent sur le fond. Le clergé entend transférer outre-mer le modèle des chrétientés, avec des populations soumises à des règles de pratiques exigeantes, une jeunesse encadrée par l'école congréganiste, des vocations locales.

---

66. Arch. CSSp, 203-B-V-, lettre de l'évêque au supérieur, Saint-Pierre, 9 juillet 1877.
67. Arch. CSSp, 203-B-Vl, lettre de l'évêque au supérieur, Saint-Pierre, 27 décembre 1876.
68. Arch. CSSp, 213-B-V, lettre de l'abbé Brun au supérieur, Villeriat, 19 septembre 1854.
69. Arch. CSSp, 212-A-II, réponse du directeur du séminaire rajoutée sur une lettre de Mgr Forcade du 27 novembre 1858.

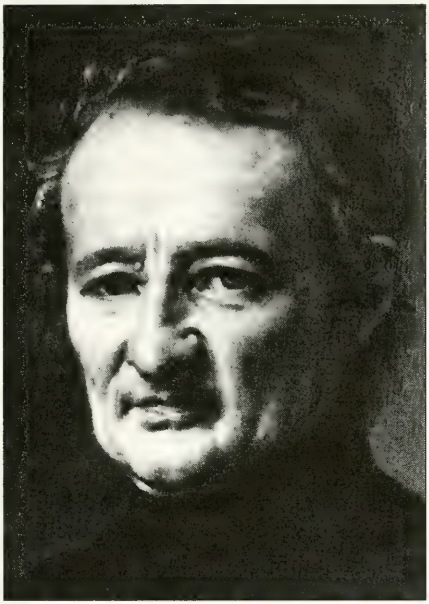

L'abbé Jean-Marie de La Mennais

Né le 8 septembre 1780, à Saint-Malo, ordonné prêtre en 1804, Jean-Marie de La Mennais est le fondateur, en 1818, des Filles de la Providence et, en 1819, des Frères de l'Instruction chrétienne ou Frères de Ploërmel. Ceux-ci s'établirent, non seulement en Bretagne, mais aussi au Canada, en Haïti, en Océanie et en Afrique.

La séparation de l'Église de son frère, Félicité de Lamennais, lui fut un véritable calvaire, alors que sa propre fidélité à l'Église resta toujours totale.

Le Frère Ambroise Le Haiget

Joseph Le Haiget naquit en 1795, à Pontivy, en Bretagne. En 1819, il entra dans la congrégation naissante des Frères de l'Instruction chrétienne, sous le nom de Frère Ambroise et fit partie des cinq premiers Frères de Ploërmel qui débarquèrent à la Martinique à la fin de l'année 1839. Le 1er décembre 1840, l'abbé de La Mennais le nomma directeur général pour les écoles des Antilles françaises.

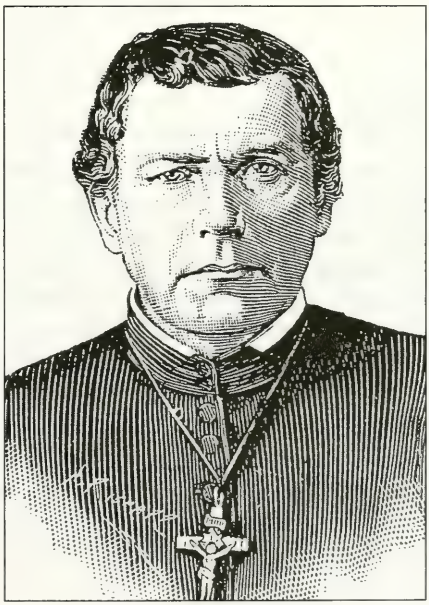

De telles ambitions apparaissent en fort décalage avec l'idéal de société prôné par les autorités administratives et les notables blancs. Ceux-ci considèrent en effet que le développement de la grande culture d'exportation prime sur toute autre considération. Ils renvoient les impératifs spirituels au domaine de l'accessoire. Par ailleurs, les colons antillais entendent imposer une hiérarchie fondée sur la couleur de peau, et non sur les vertus chrétiennes.

Les débats de la seconde moitié du XIX^{e} siècle sont évidemment lourds de conséquences pour l'avenir des Églises créoles. À travers la question du recrutement d'un clergé noir aux Antilles françaises, se trouvent posés les problèmes du lien de l'institution à la colonisation, de la représentation des pasteurs, mais aussi de l'ancrage réel du modèle ecclésiastique.

NOTICE SUR L'AUTEUR :

Né à Bourg-en-Bresse en 1963, Philippe Delisle est agrégé d'histoire et docteur ès Lettres. Il a vécu à la Réunion pendant cinq ans et effectué différents séjours dans les Antilles (Martinique, Porto Rico). Sa thèse, dirigée par Claude Prudhomme et soutenue à Lyon III, en 1995, s'intitule : *Renouveau missionnaire et société esclavagiste : La Martinique 1815-1848.* Elle a été publiée, sous le même titre, en 1997, aux éditions Publisud (Paris), 404 p. Après avoir été à la Réunion, professeur en lycée et chargé de cours à l'université, de 1991 à 1996, il est maintenant maître de conférences à l'Université Lyon III. Il a participé comme intervenant au colloque dont il rend compte ici. Rappelons qu'il a déjà publié des articles dans *Mémoire Spiritaine* : « La Monarchie de Juillet, l'Église de France et l'esclavage » (n° 2, novembre 1995) ; «1848 : Un clergé démocrate dans les vieilles colonies françaises» (n° 5, 1er semestre 1997) ; « Brève note à propos d'un colloque sur l'esclavage, en Guadeloupe » et « *In memoriam* : Bernard David, historien des Antilles (1927-1998) » (n° 7, 1er semestre 1998).

Mémoire Spiritaine, n° 8, deuxième semestre 1998, p. 111 à 114.

Naissance et évolution de l'idée de tolérance
A l'occasion du quatrième centenaire de l'Edit de Nantes

*Gérard Cholvy**

De siècle en siècle, et particulièrement en notre siècle, le bruit et la fureur des intolérances se succèdent, ces intolérances, on le sait, n'étant pas que religieuses. L'altérité persécutée est une altérité culturelle.

Avec le XVI[e] siècle l'Occident connaît les guerres de religion nées de l'affrontement entre catholiques et protestants. Pour mettre fin à ces guerres, un principe est affirmé selon lequel les sujets doivent avoir la religion du prince : *cujus regio ejus religio*. Principe rigoureusement appliqué dans le monde germanique où l'on a distingué des princes luthériens et des princes catholiques. Jusqu'à une date très récente, ce modèle a été retenu dans les pays nordiques ou les cantons suisses. Au XVI[e] siècle, la tolérance n'existe qu'en Pologne, où, en 1573, la *Pax dissendendum* est un cas unique en Europe. La conviction est que l'unité de religion est la condition nécessaire à la force de l'Etat. La seule exception concernait les juifs, reconnus comme une nation,

---

* Gérard Cholvy, professeur d'histoire contemporaine à l'université Paul-Valéry (Montpellier III), est auteur ou co-auteur de nombreuses recherches sur l'histoire religieuse des XIX[e] et XX[e] siècles, notamment : des trois tomes (avec Yves-Marie Hilaire) de l'*Histoire religieuse de la France contemporaine*, Toulouse, Privat, 1985-1988 ; de *La religion en France de la fin du XVIII[e] siècle à nos jours* (Paris, Hachette, 1991, 1998[2eme]) et d'*Être chrétien en France au XIX[e] siècle, 1790-1914* (Paris, Seuil, 1997). Nous avons rendu compte de ce dernier ouvrage dans le n° 7 de *Mémoire Spiritaine*. Il fait partie du conseil scientifique de notre revue.

dont l'organisation communautaire était respectée ; peuple à part, qui se considère comme tel selon sa tradition religieuse et qui est considéré comme tel par les chrétiens ou par les musulmans.

Si le principe a fonctionné plutôt bien dans le monde germanique, moyennant quelques transferts de population ou des conversions, il a donné lieu à de graves désordres dans les îles britanniques et en France. L'anglicanisme sépare de la communion romaine une Eglise nationale dont le chef est le souverain. Mais que deviennent alors les minorités, *dissidents* (protestants), *ou papistes* ? Persécutés, beaucoup s'enfuient. On sait quel sort Cromwell a réservé aux Irlandais catholiques dont les terres ont été confisquées, ce qui ne fut pas le cas pour les protestants en France. Au milieu du XIX[e] siècle encore, 1 500 000 Irlandais durent quitter une île où 1 000 000 d'autres furent les victimes d'une famine qui a laissé indifférent le gouvernement de Londres.

La France, avec Henri IV et l'Edit de Nantes (1598), a-t-elle infléchi la pratique commune en Europe ? Il faut se méfier des légendes dorées. Acte politique du pouvoir monarchique qui s'affirme de plus en plus, l'Edit de Nantes crée un ordre protestant, avec ses privilèges (tribunaux et consulats mixtes, cultes seigneuriaux, places de sûreté) au sein d'une société d'ordre. Comme le souligne le jeune et brillant universitaire Thierry Wanegffelen : au XVI[e] siècle, « ni les humanistes, pas même Erasme ou Montaigne, ni les grands réformateurs protestants, ne furent tolérants au sens que nous donnons aujourd'hui à ce terme[1] ». Dans ce livre qu'il faut lire, comme dans d'autres travaux récents, il est bien démontré que la coexistence confessionnelle est considérée comme

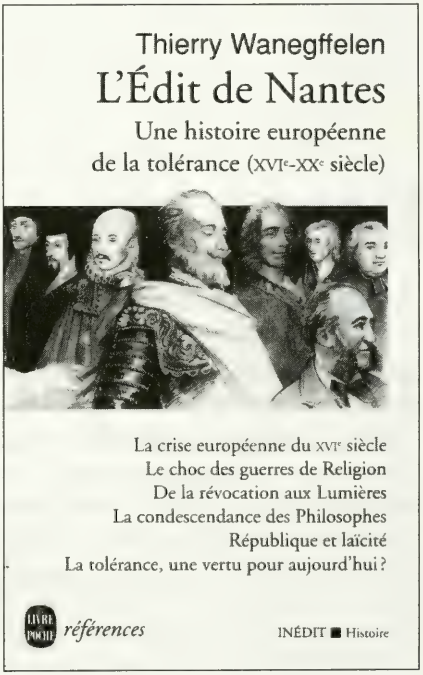

1. Thierry WANEGFFELEN, *L'Edit de Nantes. Une histoire européenne de la tolérance du XVI[e] au XX[e] siècle*, Paris, Librairie Générale Française, Le Livre de Poche *références*, 1998, 351 p.

un pis-aller. Pourquoi ? Parce que l'idée de tolérance est associée à l'indifférence, ce que ni les catholiques ni les protestants ne peuvent admettre.

Au XVII[e] siècle, pour Bossuet, et alors que par l'Edit de Fontainebleau (1685) Louis XIV va révoquer l'Edit de Nantes, la tolérance est considérée comme un poison parce qu'elle introduit dans les sociétés la confusion de Babel (« Sixième avertissement aux protestants »). Or, Bossuet, le maître à penser du clergé français du XVIII[e] siècle, est un homme de dialogue – avec le pasteur Claude, avec Leibniz – et se refuse aux mesures de rigueur tout en approuvant la révocation. En cela il rejoint Pascal pour qui « la conduite de Dieu qui dispose toute chose avec douceur, est de mettre la religion dans l'esprit et dans le cœur par la grâce. Mais la vouloir mettre dans l'esprit et dans le cœur par la force et par les menaces, ce n'est pas y mettre la religion, mais la terreur[2] ».

Au XVIII[e] siècle encore, la connotation de la tolérance demeure négative et ceci même chez les protestants français pourtant persécutés. En 1773, le pasteur Alard, de Bergerac, écrit : « Cet esprit de tolérance ne part point d'un bon principe, l'indifférentisme et l'irréligion en sont le fondement, et nous devons nous méfier de toutes les vertus qui tirent leur origine d'une source aussi corrompue. » Ce qui est une allusion au rôle de Voltaire dans l'affaire Calas. Voltaire qui a rédigé, en 1763, son *Traité sur la tolérance* et, rompant des lances avec le christianisme dans son ensemble (et le judaïsme), demande de séparer l'unité religieuse et l'unité politique. Avant lui, Pierre Bayle, réfléchissant sur la révocation, avait commencé à donner à la notion de tolérance un sens plus positif. Mais, excellant à suggérer le doute, il contribuait à nourrir le scepticisme et le pasteur Jurieu le fit passer pour hérétique. De même est-ce Diderot qui en dénonçant l'*intolérance* a contribué à l'évolution sémantique qui donne à la tolérance un sens actif et positif. Revêtant une forme fondamentale de liberté religieuse, elle apparaît dans les Déclarations des droits de l'homme qui voient le jour dans certains Etats du nouveau monde à la fin du XVIII[e] siècle, ainsi qu'en Virginie en 1776, puis dans la constitution de l'Union en 1787 : elle est fondée sur le principe de stricte séparation et d'incompétence radicale, chacun des Etats pouvant intervenir en matière religieuse s'il le désire et comme il le désire. Elle laisse le champ libre à tout mouvement religieux.

---

2. PASCAL, *Pensées*, III.

En France, à la veille de la Révolution, la liberté de culte est en marche. En 1744 est supprimé le péage corporel que les juifs devaient acquitter en Alsace (il faut attendre pour cela 1860 dans certains cantons de la Suisse alémanique) et l'Edit de 1787 accorde un état-civil aux protestants. La Déclaration des droits de l'homme de 1789 n'établit aucune distinction selon le culte ; les protestants sont admis à tous les emplois (1789), les juifs du midi sont faits citoyens en 1790. Toutefois, les avatars de la politique révolutionnaire conduisirent encore à la tentative d'éradication de tous les cultes (1793-1794) et c'est Bonaparte qui, réorganisant la France, mit en place le régime des cultes reconnus (catholique romain, luthérien, réformé calviniste et israélite). La dernière trace de discrimination concernant les juifs (le serment *de more judaïco*, exigé en Alsace) fut supprimé en 1846.

La loi de Séparation de 1905 fut adoptée dans un climat qui pouvait faire craindre le pire, mais son application, plutôt libérale, grâce au Conseil d'Etat, permit à la tolérance légale de progresser. Ainsi, en 1924, le gouvernement du cartel des gauches fut-il tenu en échec lorsqu'il entendit appliquer aux religieux anciens combattants les décrets d'exclusion du début du siècle. Mais tolérance légale n'est pas synonyme d'intégration sociale et, à nouveau, à la veille de la seconde Guerre mondiale et sous le régime de Vichy la *question juive* allait redonner force aux anciens clivages.

C'est le décret *Dignitatis humanæ* sur la liberté religieuse, signé la veille de la clôture du concile Vatican II, le 7 décembre 1965, qui officialise en quelque sorte l'entrée d'une *tolérance active*, soumise à l'obligation de chercher la vérité, dans l'Eglise catholique. « La personne humaine a droit à la liberté religieuse. Cette liberté consiste en ce que tous les hommes doivent être soustraits à toute contrainte de la part tant des individus que des groupes sociaux et de quelque pouvoir humain que ce soit, de telle sorte qu'en matière religieuse nul ne soit forcé d'agir contre sa conscience, ni empêché d'agir, dans de justes limites, selon sa conscience, en privé comme en public, seul ou associé à d'autres. » Le texte « déclare en outre, que le droit à la liberté religieuse a son fondement dans la dignité même de la personne humaine telle que l'ont fait connaître la Parole de Dieu et la raison elle-même ». Mais, pour se rendre capable de comprendre l'altérité d'autrui, de celui qui est enraciné ailleurs et autrement, il faut être soi-même bien enraciné dans sa tradition religieuse ou culturelle. On ne peut dire que tel est vraiment le cas en France pour nombre de nos contemporains alors que, pourtant, le pluralisme culturel et cultuel l'imposerait aujourd'hui plus que jamais.

Mémoire Spiritaine, n° 8, deuxième semestre 1998, p. 115 à 132.

Les églises en fer de Boma et Fernan-Vaz

Jean Ernoult

M. Marc Braham, d'origine belge, ingénieur civil des constructions, a écrit dans la *Revue Construction Métallique* (n° 4 - 1991), un article sur « Les maisons métalliques centenaires françaises[1] ». Il y dit entre autres : « Quelques inventeurs, aujourd'hui oubliés, ont construit, il y a cent ans, des maisons d'habitation *tout acier.* De rares exemplaires en témoignent encore sur le sol français. Ils sont méconnus, souvent attribués à d'autres constructeurs : le nom de Gustave Eiffel est bien entendu cité, tout comme Vauban est cité dès qu'il s'agit de fortifications. Dans les régions qui, à l'époque, étaient les colonies, et donc le but de nombreuses exportations, ces monuments sont mieux connus de la population. Leur origine n'est pas oubliée et ils constituent heureusement les témoignages irréfutables de la création européenne du siècle dernier ».

La technique de la tôle ondulée et de la tôle emboutie

« Il faudra attendre des siècles avant que les inventions adéquates fassent apparaître le fer dans la liste des matériaux de construction. Il en constituera tout d'abord les éléments d'ossature ; la fin du XVIII[e] siècle et le XIX[e] verront éclater cette utilisation. Ce n'est cependant qu'avec l'apparition de la tôle que

1. Les précisions techniques que nous donnerons sont extraites de cet article.

la maison *tout acier* sera possible. En effet, la tôle pourra servir alors de couverture, et on pourra l'employer pour constituer des parois. Encore faudra-t-il la raidir, mais cela ne semble pas devoir être un obstacle. La trop connue et mal aimée *tôle ondulée* date de 1829. (...) La galvanisation existait depuis longtemps et ainsi le fer pouvait devenir toiture ou mur extérieur. La *tôle emboutie* et la *tôle estampée* apparaissent peu de temps après. La première serait due à un français du nom de Mollet (1868). La seconde permet par ailleurs à la maison en acier de devenir architecturale, du moins dans le sens traditionnel du mot : imitation de murs de briques, de tuiles, etc. On peut donc affirmer que, dès 1870, tous les éléments existaient pour envisager raisonnablement la réalisation de maisons en acier ».

Deux systèmes de construction de maisons métalliques

L'article sur les maisons métalliques françaises présente, photos à l'appui, dix maisons métalliques retrouvées en France. « Nous ne pouvons manquer d'imaginer qu'il en existe d'autres encore : il y a de très bonnes raisons de le croire. D'autre part, le reste du monde nous a fourni une abondante documentation, de nombreux exemplaires de maisons, mais aussi de palais, d'hôpitaux, d'écoles et même d'églises issus de ce système ou d'autres ». Le *système* en question est l'un des deux décrits de façon assez détaillée : le *brevet Danly*, du nom du propriétaire des Forges d'Aiseau, près de Charleroi, en Belgique[2] ; le *brevet Duclos*, à l'origine de la société B. Duclos et C^ie^, de Courbevoie (près de Paris)[3]. « Sont-ils les seuls à avoir laissé des témoins, véritables monuments à la mémoire de la construction de maisons en fer ? Il est possible que ces deux systèmes aient été les seuls à dépasser le stade de la baraque démontable, temporaire, peu résistante par ailleurs. En tous cas, le système Danly a été pendant de nombreuses années le producteur de constructions de prestige pour les colonies, dépassant très largement le cadre de la maison d'habitation individuelle ». Une photo de l'école *Buenaventura de San Jose*, au Costa Rica illustre cette affirmation : on y voit un bâtiment assez imposant, avec un étage, deux ailes et une façade comportant onze portes et fenêtres.

2. Constituée le 14 août 1885, la S.A. des Forges d'Aiseau a cessé ses activités vers 1905.
3. La société Duclos a cessé sa production de maisons entre 1900 et 1910.

Carte (dressée en 1931) **de la côte africaine, du delta du Niger à l'estuaire du Congo.**
Dans le cercle : **carte du Gabon** (*Les Missions Catholiques*, mars 1895, p. 152).

Sur les deux systèmes cités ici l'article donne des détails techniques qu'il serait fastidieux de reproduire. Disons simplement qu'il s'agissait d'éléments de construction constitués de modules[4] en tôles d'acier embouties et galvanisées. Des trous, percés dans les modules, permettaient de les assembler avec des boulons. Les parois ainsi obtenues étaient simples ou doubles : dans le premier cas, un autre matériau (généralement le bois) était employé à l'intérieur du bâtiment ; dans le deuxième cas, la double paroi métallique garantissait une certaine isolation thermique.

Pourquoi construire en fer ?

Parmi les raisons qui expliquent le développement de ce mode de construction à la fin du XIX^e^ siècle, on peut retenir : « A cette époque, quelques grands bouleversements dans le monde ont révélé la nécessité de disposer de maisons ou même de baraques démontables : il y eut les ruées vers l'or en Amérique, dès 1850, puis les colonies, avec les problèmes de transport des matériaux de construction à travers la brousse ou le désert. Ces deux événements, parmi d'autres, (...) ont donné à l'acier et aux autres matériaux des chances inégales, car, par exemple, l'acier est imputrescible, incombustible, et inattaquable par la dent des rongeurs. Il est aussi un domaine dans lequel l'acier ou le fer devait avoir un avantage énorme : les hôpitaux et autres constructions où l'on dispensait des soins, notamment lors des campagnes militaires, présentaient une exigence spécifique : la propreté, l'hygiène. (...) L'acier se posait [là] en favori ».

Les expositions universelles et internationales

On peut noter aussi l'importance des expositions qui ont eu lieu, à cette époque (les dernières années du XIX^e^ siècle) : « Il est impossible de dissocier les maisons métalliques démontables des expositions universelles et internationales, françaises ou étrangères[5]. La participation à ces expositions était, pour les

4. Dans le système Danly, les bords des modules étaient repliés.

5. Citons entre autres les expositions d'Anvers, en 1885 ; de Bruxelles, en 1888 ; de Paris, en 1889 ; de Bordeaux, en 1895.

constructeurs, le meilleur moyen de se faire connaître et de promouvoir leurs réalisations. Par ailleurs, les bâtiments présentés à ces expositions avaient évidemment un caractère temporaire, ce qui donnait aux systèmes de construction démontables et transportables un atout majeur. Certains de ces bâtiments étaient tout simplement destinés, dès le départ, à être remontés à un autre endroit. (...) Rappelons que le thème de l'exposition de 1889 était l'utilisation du fer et de la céramique. Une large proportion de palais possédaient une ossature en fer et un remplissage d'autres matériaux. » Il est certain que le monument le plus en vue (le plus vanté ou le plus décrié à l'époque) de cette exposition était la tour Eiffel ; au point que « G. Eiffel bénéficie de ce rare privilège de se voir attribuer tout ce qui, de près ou de loin, ressemble à de la ferraille noblement ouvragée ».

Des églises *tout en acier*

Aux cours de ses recherches et de ses travaux, Marc Braham a dressé une liste de *27 églises tout en acier*, réparties dans différents continents. Cette liste, qui jusqu'ici n'a pas été publiée, comporte un certain nombre d'indications, mais aussi de nombreux points d'interrogation. Pour la moitié des églises recensées, des renseignement sûrs ou des témoignages dignes de foi permettent d'affirmer qu'elles existent encore. Deux autres, dont l'existence passée est certaine, ont été détruites à une date connue. Pour le reste, les recherches et les vérifications continuent.

Trois églises en Afrique équatoriale

Trois de ces églises nous intéressent ici : *Notre-Dame*, de Boma, sur l'estuaire du Congo ; *Sainte-Anne*, de Fernan-Vaz, au Gabon ; *San José*, dans la ville de Santa Isabel, à Fernando Poo. Nous ne ferons que mentionner la troisième : inaugurée le 19 mars 1890, elle était la réplique exacte de celle de Boma et elle sera démontée en 1930[6].

---

6. Bernard PIRSON, *Architecture métallique démontable au XIX^e siècle exportée d'Europe vers les pays d'Outre-mer. Une contribution belge : Les Forges d'Aiseau*, Mémoire, 1986, Université catholique de Louvain, p. 137 à 140.

L'église de Boma
(photo prise vers 1920).

La cathédrale de Boma et l'ancienne église.

Notre-Dame des Victoires de Boma

La mission Notre-Dame des Victoires avait été créée, à Boma[7], par les spiritains, en 1880. Le P. Hippolyte Carrie[8], fondateur de la mission faisait ainsi ressortir les avantages du site : « Cet endroit renferme tous les éléments qu'on peut désirer pour le succès d'une mission : salubrité, sécurité, grand centre de population, communications fréquentes et faciles avec l'Europe, avec Loanda, les pays de l'intérieur, et spécialement São Salvador[9] et le centre du Congo[10] ».

Après le partage de la Conférence de Berlin, en 1885, Boma s'est trouvée dans le territoire placé sous la souveraineté de Léopold II, roi des Belges. Celui-ci exigea que l'évangélisation de l'*État libre du Congo* soit confiée à des missionnaires de nationalité belge et, à Rome, la S.C. de la Propagande y avait consenti. Il fut alors prévu que les Pères de la Congrégation de l'Immaculé Cœur de Marie (scheutistes) remplaceraient ceux de la Congrégation du Saint-Esprit.

Les scheutistes à Boma

Les premiers scheutistes arrivent à Boma le 21 septembre 1888. « La capitale du Congo léopoldien comptait alors, outre une population flottante, une centaine d'Européens (dont 60 Belges), quelques 250 Africains au service de l'État et des firmes commerciales et une garnison de 400 soldats, surtout Zanzibarites, Hausa et Bangala[11] ». La mission spiritaine est établie près de la rive,

---

7. Boma se trouve sur l'estuaire du fleuve Congo, dit aussi Zaïre. C'est une agglomération qui eut son importance, comme centre administratif, au début de l'existence de l'*État Indépendant du Congo*, avant que soit fondée et se développe *Léopoldville*.

8. Futur vicaire apostolique de Loango.

9. Les missionnaires spiritains de cette région cherchaient alors à établir le contact avec São Salvador (dont le nom originel était *Mbanza Congo*) , capitale de l'*ancien royaume du Congo*, au nord de l'Angola actuel. Voir : Jean ERNOULT, *Les Spiritains au Congo, de 1865 à nos jours*, Congrégation du Saint-Esprit, 1996, 496 p., p. 16, 17, 19.

10. *BG*, t. 2, p. 484.

11. François BONTINCK, « Un double centenaire : les pionniers scheutistes et l'église en fer de Boma », *Zaïre-Afrique*, n° 226, juin 1988, p. 361-379. Concernant Boma, les indications et les citations de notre texte proviennent pratiquement toutes de cet article de François Bontinck. Rappelons que celui-ci, déjà connu des lecteurs de *Mémoire Spiritaine*, est professeur émérite à la Faculté de Théologie Catholique de Kinshasa.

sur une colline appelée *Mont Saint-Esprit*. Mais les nouveaux arrivés n'ont pas l'intention de prendre le relais, ayant pour consigne de poursuivre leur route jusqu'à Kwamouth, au confluent du Kasaï avec le Congo[12]. Il faudra attendre la mi-mars 1891 pour que le P. Ferdinand Huberland, scheutiste, vienne s'installer à Boma, où il apprend, quelques jours plus tard, sa nomination de provicaire du vicariat apostolique de l'E.I.C (État Indépendant du Congo). Entre-temps, a été montée l'*église en fer de Boma*, qui est inaugurée le 19 avril 1891.

L'église en fer de Boma

En 1888, au moment où les scheutistes se préparaient à partir au Congo, un *Comité promoteur de l'œuvre religieuse au Congo* s'était mis en place à la paroisse Saint-Joseph d'Anvers. Le comité organise une collecte pour la construction de l'église de Boma et, en juillet, dans les ateliers des Forges d'Aiseau, on en commence la fabrication. « D'après les données fournies alors, elle aurait une longueur de 25 m. et une largeur de 12 m. ; le clocher, haut de 15 m., serait pourvu d'un cadran indiquant l'heure et abriterait aussi une cloche. L'église fut prémontée à Aiseau, puis démontée ; les pièces détachées furent expédiées à Anvers et chargées à bord d'un bateau à destination de Boma où elles arrivèrent en décembre de la même année 1888. Les fondations terminées en juin suivant, un technicien, envoyé par les Forges d'Aiseau, se mit à remonter l'église avec l'assistance d'une main d'œuvre locale procurée par le gouvernement et, vers la fin de 1889, la construction était pratiquement terminée. L'emplacement, à mi-route entre Boma-Rive et Boma-Plateau, avait été déterminé par le Gouverneur général ».

A Anvers, le comité avait fait les démarches nécessaires pour acquérir et faire expédier (en juillet 1890) à Boma un presbytère en bois. « Le 26 mai [1891], le P. Huberland s'installa définitivement au presbytère, situé près de l'église. Les constructions en bois de l'ancienne mission spiritaine de Boma-Rive furent démontées et transférées à Cabinda, où les spiritains fondèrent une nouvelle mission ».

---

12. A Kwamouth, en 1886-1887, pendant un peu plus d'un an, deux missions avaient coexisté, l'une des Pères du Saint-Esprit, l'autre des Pères Blancs. Voir : J. Ernoult, *op. cit.*, p. 83 à 89 .

La mission de Fernan-Vaz, vue de la lagune.

Le P. Georges Bichet.

Mme Tissot, mère du P. Bichet.

L'église de Boma fut agrandie[13] à deux reprises : en 1904 et en 1910, avant d'être remplacée en 1950 par la cathédrale actuelle, sur le même emplacement. « Comme les éléments en fer du porche et de l'église avaient été conservés, il fut décidé de reconstruire en partie l'ancienne église à côté de la cathédrale. Ainsi, en 1952, on remonta le porche et une des trois sections de l'édifice, (...) conservé comme un monument historique, témoin des débuts de l'apostolat des missionnaires pionniers. En 1967, on entreprit des travaux de restauration et d'embellissement, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur et le porche fut séparé par une grille du corps de l'église ».

Le P. Georges Bichet, fondateur de la mission de Fernan-Vaz

Georges Bichet est né à Paris, le 5 mai 1855, dernier d'une famille de sept enfants. Il n'a que deux ans à la mort de son père, capitaine au long cours. Sa mère se remarie, sept ans plus tard, avec Marcel Tissot[14], lui-même resté veuf avec quatre enfants.

Georges Bichet fait ses études théologiques au scolasticat de la Congrégation du Saint-Esprit ; il est ordonné prêtre le 27 octobre 1878 et fait sa profession religieuse le 24 août 1879. Il est désigné pour la mission du Gabon et, pour s'y rendre, embarque sur un cargo, à Cardiff (Angleterre) le 20 novembre 1879. Différents incidents, un détour par Saint-Paul de Loanda, font que le missionnaire ne parvient à Libreville qu'après une traversée de cinq mois !

Le P. Bichet exerce son apostolat à Libreville même, à Donguila et à Lambaréné. En 1883, accompagné du P. Paul Davezac, il se joint à une expédition de Savorgnan de Brazza[15] dans le Haut-Ogooué et jusqu'à l'Alima, au Congo. Cette exploration sera à l'origine de la mission des Adoumas, à Lastourville : le P. Bichet participe à sa fondation après quelques mois de congé en France ;

---

13. F. Bontinck ne dit pas en quels matériaux furent réalisés ces agrandissements.

14. Marcel Tissot avait fait fortune en Amérique et était propriétaire, à Nantes, de comptoirs cotonniers prospères.

15. L'expédition eut lieu de juin à décembre 1883. Elle comprenait 80 pirogues, montées par 1 800 hommes venus du haut-fleuve. Elle parvint au confluent de l'Ogooué et de la Passa, en un point qu'on appela *Franceville*, après 43 jours de navigation périlleuse. Pierre Savorgnan de Brazza avait entrepris sa première expédition en 1875. En 1880, il avait obtenu du Makoko la reconnaissance de la souveraineté française sur la région du Pool, ce qui est à l'origine de la colonie du Congo français.

L'église de Fernan-Vaz.

il assure, avec succès, l'économat et la charge du matériel de la nouvelle station, mais, en 1886, des ennuis de santé l'obligent à un séjour à Libreville.

Constatant ses qualités d'organisateur et connaissant les possibilités financières de sa famille, Mgr Le Berre, vicaire apostolique de Libreville envoie le P. Bichet chez les Nkomis, pour y fonder, avec le P. Joachim Buléon, la mission de Sainte-Anne du Fernan-Vaz. Les deux missionnaires y parviennent le 7 mars 1887.

Pendant qu'ils construisent, avec les moyens du bord, des bâtiments provisoires, la mère du P. Bichet « s'était empressée de faire préparer, en Europe, une grande maison en bois de 26 mètres de long sur 18 de large[16], avec colonnes en fonte[17] et couverture en tôle galvanisée. Les matériaux arrivèrent le 27 juillet [1887], le jour même de la fête de Sainte-Anne ; et bientôt le nouvel édifice s'élève sur de solides fondations, grâce surtout au concours du F. Ubald [Wagner], envoyé à cet effet de Libreville[18]. »

Le P. Bichet en France, en 1889

En 1889, le P. Bichet doit rentrer en France pour y refaire ses forces. « Un autre motif nécessitait d'ailleurs ce voyage. Sa bonne mère, heureuse de s'associer à son zèle, avait offert de faire construire une grande et belle église en fer[19]. La présence du père était nécessaire pour presser et diriger ce travail confié à la maison *Izambert*[20]. (...) Arrivé en France le 10 août 1889, le P. Bichet s'occupa activement de cette affaire. » Les choses, en effet, ne traînèrent pas, puisque les éléments de l'édifice parviendront à Fernan-Vaz le 19 mai 1890. N'oublions pas que 1889 est l'année de l'Exposition universelle de Paris. Au cours des mois précédents, il est probable que bien des documents

16. En fait, deux maisons de 26 m de long sur 9 de large.

17. Les maisons en bois (le bois importé était souvent du sapin) construites à cette époque reposaient sur de courtes colonnes en fonte, dont chacune comprenait une cupule dans laquelle on versait du pétrole. On isolait ainsi la maison du sol, pour protéger le bois des termites. Mais, à Fernan-Vaz comme en bien d'autres endroits, celles-ci avaient fini par avoir raison du bâtiment qui a dû être entièrement refait en 1987-1988.

18. *Notice biographique du P. Georges Bichet* : brochure de 20 pages, imprimée à Mesnières-en-Bray (Institution dirigée par les spiritains de 1878 à 1903), p. 14.

19. L'une des raisons de ce choix est probablement qu'à Fernan-Vaz, le sol de terre noire ne permet pas la fabrication de briques.

20. Il s'agissait d'une église en fer de 35 mètres de long sur 12 mètres de large, avec un clocher de 27 mètres de haut.

IZAMBERT

PARIS — 89, Boulevard Diderot, 91 — PARIS

(ANCIEN BOULEVARD MAZAS)

Seule Médaille d'Or
à l'Exposition Universelle 1878

Fournisseur des Jardins des Villes de Paris, Rennes, Grenoble, Poitiers, Reims et Lyon

CONSTRUCTIONS EN FER

SERRES
JARDINS D'HIVER
VÉRANDAHS
MARQUISES
VOLIÈRES
CHASSIS EN FER
CONTRE ESPALIERS

GRILLES
PONTS EN FER
POUTRELLES
RAMPES DE STYLE
ESCALIERS EN FER
CHASSIS DE BOIS A TRAVERSE EN FER
SUPPORTS DE CORDONS

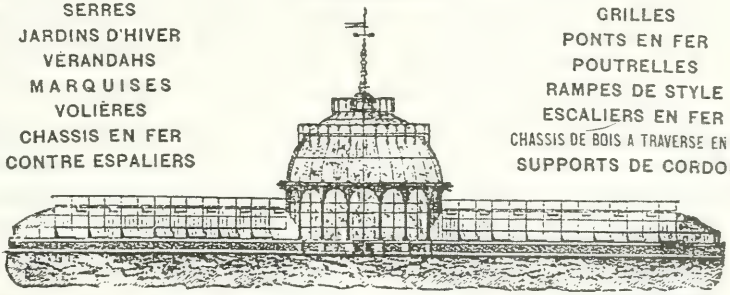

Vue de l'exposition racontée
de 1 à 3 jusqu'à 9

Chaudière n° 0 ter 2

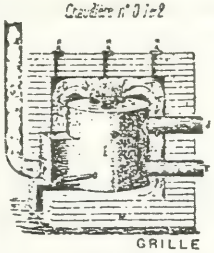

GRILLE

JARDIN D'HIVER

ET SERRES

CHAUFFAGES

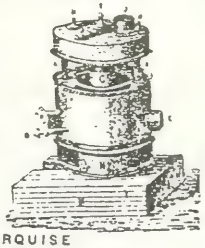

MARQUISE

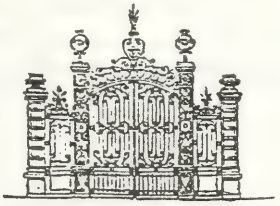

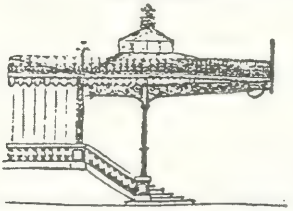

60 MÉDAILLES OR, ARGENT ET VERMEIL
AUX EXPOSITIONS

Page extraite de l'annuaire de l'Almanach du commerce (1885).

sur les constructions métalliques et les ateliers qui en fabriquaient les éléments avaient dû être publiés et qu'ainsi il avait dû être relativement facile de trouver un constructeur.

Les Etablissements Izambert[21]

Alexandre Izambert (né en 1850), fabricant de *serres hollandaises*, figure dans le catalogue officiel de l'Exposition universelle de Paris de 1878 ; il y a obtenu une médaille d'or. Dans l'annuaire de l'*Almanach du commerce* de 1885, il fait paraître, sur une page entière, une *réclame* où sont énumérées les différentes constructions en fer produites par ses ateliers et où il fait état de 60 médailles, or, argent et vermeil, reçues aux expositions[22]. Il est répertorié (sous le n° 119), dans le catalogue de l'Exposition de 1889, mais il est aussi membre du jury (comme juré suppléant), dans le groupe *Horticulture*. Clôturant cette exposition de 1889, le rapport du jury international lui consacre quelques lignes : « parmi les serres exposées, celle de M. Izambert paraissait réunir presque tous les progrès modernes ; c'était la serre utile, combinant la légèreté, la solidité et le bon marché relatif ».

Il n'était pas inutile de donner toutes ces précisions : il semble bien qu'on peut en déduire que, contrairement à ce qui a pu être dit ou écrit ici ou là, la construction de l'église de Fernan-Vaz ne devrait rien à Gustave Eiffel.

La construction de l'église

On relève, dans le *Journal* de la mission Sainte-Anne, les précisions suivantes :

19 mai 1890 : « Le P. Buléon est enfin à Sainte Anne ! Le père est venu sur l'*Eloby*, qui transportait la chapelle. M. Antoine Karnik était à bord ; ce monsieur est envoyé de Paris pour construire l'église ; il a conduit avec lui cinq Accras, quinze Kroumens[23]. (...) Le soir, à 2 h. on commence le déchargement de la chapelle. M. Lutgé, commandant de l'*Eloby* dîne à la mission. »

---

21. Nous devons ces rensiegnements sur les Etablissements Izambert à l'amabilité de Mme Anne Goulet, du service des Archives de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris.

22. D'après une mention figurant dans ce même almanach, Izambert aurait eu l'ingénieur-constructeur Bellard pour associé.

23. Accras et Kroumens sont, à l'époque, des gens de main d'œuvre, à disposition des cargos et des paquebots, dans les ports de la côte occidentale d'Afrique.

20 mai : « Une vingtaine de Nkomis travaillent avec les Kroumens au déchargement de la chapelle. »

22 mai : « A 2 h. l'Eloby part. (...) L'*Eloby* n'ayant pu charger toute la chapelle, est obligé de faire une second voyage au Kameroun. M. Lutgé revient dans 22 jours. »

Le 17 juin, l'*Eloby* est de retour, mais il s'échoue sur un banc de sable et met une semaine pour se dégager.

24 juin 1890 : « Pendant le déjeuner, l'*Eloby* s'arrête devant la mission. Le soir on commence le débarquement : cloches, statues, etc. »

On pose et on bénit la *première pierre* de l'église le 29 juin, et, le lendemain, se dressent les premières colonnes, bases du clocher.

A la mi-juillet, le P. Bichet est de retour, accompagné de M. Alexandre Izambert, qui va passer une quinzaine de jours à Fernan-Vaz[24].

Un chantier difficile

La construction de l'église va durer un peu plus d'un an : « Des difficultés avaient surgi. (...) Notre église semblait ne devoir s'achever jamais. (...) Il se trouvait dans cet édifice des pièces de fer énormes. Pour les monter, nous n'avions qu'un seul ouvrier européen, aidé de Noirs maladroits, qui jamais n'avaient vu un pareil travail. Bien des pièces avaient été égarées ou non expédiées[25]. « L'église restera inachevée, disait-on parfois, dans un moment de découragement. « Mais sainte Anne voulait être honorée à Fernan-Vaz. Elle dirigea tout si bien que les travaux s'achevèrent sans le moindre accident. Bientôt on vit tomber, les uns après les autres, tous les échafaudages, et, le 16 août 1891, en la fête de saint Joachim, on pu faire l'inauguration de l'église de Sainte-Anne des Nkomis[26]. »

---

24. En 1899, M. Izambert fera la demande d'une concession au Gabon. La *Compagnie Coloniale du Fernan-Vaz*, d'une superficie de 16 500 km², sera l'une des 40 compagnies concessionnaires créées au *Congo français* à cette date (la superficie de ces concessions allait de 3 000 à 140 000 km²). Voir à ce sujet : C. COQUERY-VIDROVITCH, *Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires, 1898-1930*, Mouton, 1972, 600 p. Cet auteur présente Izambert comme « un planteur connu du Gabon » (p. 60). Celui-ci avait-il profité de son passage au Fernan-Vaz, en 1890, pour y acquérir des plantations ? Page 313 du même ouvrage on cite les noms des plantations d'*Assenki*, d'*Asséné* et de *Ninghé-Sika*.

25. Le 5 janvier 1891, le *Journal* de la mission mentionne l'arrêt du chantier, faute des matériaux nécessaires. Le 27 janvier, « la Möve, vapeur allemand, s'arrête devant la mission. Nous avons à bord 70 tonnes de marchandises destinées à la chapelle ». Le chantier peut reprendre. D'autres matériaux, expédiés en retard, parviendront encore à Fernan-Vaz en juin 1891.

26. *BG*, juin 1892, p. 465.

Description de l'église

« Un porche ouvert par trois grandes baies, et dominé par une statue monumentale de sainte Anne en fonte dorée, donne accès dans l'église. (...) A gauche, en entrant, se trouve le baptistère, entouré d'une grille romane ; à droite, un confessionnal ; à l'extrémité de la nef, à la jonction du transept, la chaire de vérité, faisant face à la statue du Sacré-Cœur ; les autels de la Très Sainte Vierge et de saint Joseph occupent les deux ailes du transept ; enfin, au fond de l'église, le sanctuaire, avec son autel monumental, qui domine toute l'assistance, et, dans la voûte, une niche à jour, éclairant la statue de sainte Anne, notre patronne.

« Nous avons constaté avec bonheur une affluence de plus en plus considérable à nos offices. Une vaste nef, éclairée de chaque côté par cinq grandes fenêtres, permet à un grand nombre d'indigènes d'y assister, sans être incommodés par la chaleur, car un système d'aération établit un courant d'air permanent dans tout le vaisseau[27]. »

Et l'on rappelle que « cette belle église, l'une des plus belles de la côte d'Afrique, est due à la générosité du P. Bichet et de sa digne mère ; elle a coûté près de 130 000 francs[28] ».

Quelques précisions techniques[29]

La technique employée à Sainte-Anne de Fernan-Vaz, n'est pas celle des modules préfabriqués et assemblés, mais c'est une construction où une ossature en cornières rivées et boulonnées est revêtue de tôles noires planes, avec couvre-joints métalliques. L'intérieur de l'église est habillé de bois. Un espace d'une vingtaine de centimètres entre les tôles et le bois assure une bonne protection thermique. Le plafond, en bois, est supporté par des poutrelles en croisillons, le tout cintré en *anse de panier*. La couverture est en tôles ondulées

27. *BG*, juin 1892, p. 465.
28. *BG*, juin 1892, p. 466.
29. M. et Mme Gérard Marsot, qui habitent Port-Gentil, mais s'occupent activement de la mission de Fernan-Vaz, nous ont communiqué ces renseignements, complétés par quelques autres reçus du P. Benoît Dieme, desservant de la mission.

galvanisées. Le système d'aération dont parle le texte cité ci-dessus est en fait une circulation naturelle de l'air : de chaque côté de l'édifice, neuf fenêtres permettent une bonne circulation de l'air, activée par les claustras du clocher.

Les parties métalliques de l'église ont bien résistée à l'épreuve du temps. Il y a une dizaine d'années, la société *Elf-Gabon* a pouvu à son entretien, en y faisant passer une couche de peinture protectrice. En 1997, on a procédé à l'étanchéité du toit et à la consolidation des assises du bâtiment, par une ceinture de béton. Pour ce qui est du doublage en bois, l'accès au clocher a été refait en 1987-1988 et il faut envisager la réfection totale du revêtement intérieur .

Les dernières années du P. Bichet

Sur la vie du P. Bichet, il y aurait beaucoup à dire, mais ce n'est pas le sujet de cet article. Qu'on sache seulement, qu'en 1895[30], il fait construire, devant l'église un caveau[31] et qu'« il obtient de son vicaire apostolique la promesse d'y être enterré, en quelque part que la mort le surprenne ». Et la mort le surprend, le 28 décembre 1900, à Cannes, où il pensait trouver un climat convenant à ses problèmes (graves) de santé. La promesse sera tenue : « sa dépouille mortelle a été transportée, le 5 février [1901], de Marseille au Fernan-Vaz, et c'est là, entre l'autel qu'il a élevé (...) et le lac immense qu'il a si souvent traversé, c'est là que le P. Georges Bichet attendra la Résurrection finale[32]... ».

Sainte-Anne de Fernan-Vaz... aujourd'hui

Actuellement, il n'y a plus de personnel missionnaire à demeure à la mission de Fernan-Vaz. Elle est desservie à partir de la paroisse Saint-Louis de Port-Gentil. La *Fondation Père Bichet*, créée en 1996 associe des missionnaires et des laïcs qui œuvrent non seulement pour la préservation du site et des bâtiments mais aussi pour l'animation spirituelle. Les difficultés ne manquent

30. Cette même année 1895, le 15 avril, survient la mort de sa mère.
31. Le P. Bichet avait ménagé dans ce caveau 15 autres emplacements ; mais il ne s'y fera aucune autre sépulture.
32. Brochure déjà citée, p. 20.

pas, dont l'une est l'isolement de cette région qui n'est reliée par aucune route aux centres proches ou lointains : on n'y parvient que par la mer, l'avion ou le *Rembo-Nkomi*[33]. L'église Sainte-Anne, toujours debout[34], se veut être symbole d'espoir et de vitalité, malgré tout.

Conclusion

L'engouement des années 1890-1900 pour le *préfabriqué métallique démontable* n'a pas duré. L'église de Fernan-Vaz est restée un modèle unique, édifiée par un fabriquant qui n'était pas vraiment spécialiste de ce genre de construction. De l'atelier des *Forges d'Aiseau*, constructeur de l'église de Boma (et de celle de Fernando Poo), on connaît deux autres œuvres, en France (Vendin-le-Vieil, détruite en 1915) et au Salvador (chapelle de l'hôpital Rosales) ; et deux autres *possibles* : au Chili (Guayacan) et au Guatemala (église pour Mgr Estupiniam [?])[35]. D'un point de architectural et esthétique, faut-il regretter la rareté ou la disparition de ces monuments ? Les avis sont partagés.

33. En 1893, le P. Buléon avait remonté le *Rembo-Nkomi*, lors de son « Excursion au pays des Eshiras », dont la relation avait fait l'objet d'articles dans la revue *Les Missions Catholiques* (décembre 1895, p. 586 ss.).

34. Au moment du centenaire de le fondation de la mission, en 1987, il était question de l'inscrire au Patrimoine culturel gabonais.

35. Ces précisions sont extraites de la liste des 27 *églises tout en acier* (mise à jour en janvier 1994), dont nous avons parlé au début de cet article.

Mémoire Spiritaine, n° 8, deuxième semestre 1998, p. 133 à 142.

1898
Le début de la mission des spiritains à Madagascar

*Roland Barq**

Cette année 1998 marque les cent ans de présence missionnaire spiritaine à Madagascar[1]*. Cent ans ! Notre regard se tourne vers le passé : après un siècle de travail, d'enseignement, de tournées de brousse, d'Eucharisties célébrées et partagées, de missions fondées, d'écoles, de mouvements d'Action Catholique... quel bilan pouvons-nous faire ? Nous pourrions aussi revoir les méthodes d'évangélisation des premiers missionnaires et leur évolution jusqu'à nos jours. Je pense que nous n'avons pas à rougir du travail accompli et de son aboutissement dans les cinq diocèses qui existent actuellement à Madagascar-Nord.*

Mais tout cela nous demanderait beaucoup d'études et de temps et, dans cette conférence, aujourd'hui, après un bref rappel des antécédents, je m'en tiendrai à ce qui s'est passé dans l'année même de la fondation : 1898.

---

* Le P. Roland Barq, spiritain, arrivé à Madagascar en 1951, a exercé son ministère à la mission d'Andriamena, puis au petit séminaire de Majunga (actuellement : Mahajanga). De 1963 à 1969, il est Recteur du Séminaire français, à Rome. De retour à Madagascar, il occupe différentes fonctions, successivement à Tsaratanana, Marovoay et Majunga, où il est curé de la cathédrale, puis supérieur du séminaire Saint-Paul. Depuis 1993, à la maison Libermann, il est archiviste du diocèse.

1. NDLR : Ce texte est celui de la conférence donné à Majunga, par le P. Roland Barq, le 2 février 1998. D'accord avec l'auteur, nous y avons ajouté quelques références et l'une ou l'autre note.

En 1643, la S.C. de la Propagande crée la préfecture apostolique de Madagascar et la confie aux carmes déchaux, mais ceux-ci ne peuvent parvenir dans l'île. Cinq ans plus tard, les lazaristes s'installent dans le sud, mais par la suite ils se heurtent à l'hostilité de la population et, en 1674, il sont obligés de se retirer.

Il faudra attendre plus d'un siècle pour que, en 1783, Madagascar soit rattachée à la préfecture apostolique de l'île Bourbon (île de la Réunion). Près de cinquante ans passent encore avant que Mgr Henri de Solages, préfet apostolique de Bourbon, débarque sur la côte est. Il a l'intention de monter à Tananarive, mais on le lui interdit. Il meurt de misère à Andevorante, le 8 décembre 1832.

En 1841, la S.C. de la Propagande redonne vie à la préfecture de Madagascar, séparée de Bourbon, et nomme son titulaire : Mgr Pierre Dalmond. Cherchant du personnel, il s'adresse au P. Libermann, à La Neuville. Par une lettre de celui-ci au cardinal Préfet de la Propagande, on connaît la réponse faite à cette demande : « Je dois rendre compte à Votre Eminence de ma conduite à l'égard de la mission de Madagascar. Il était convenu avec M. le Préfet apostolique que notre Congrégation lui fournirait plusieurs prêtres et quelques frères. (...) Le poste de Nossi-Bé leur était désigné. Ayant pris des informations sur cette île, j'acquis la certitude que les Européens ne pouvaient y subsister, à cause de l'insalubrité du climat. (...) Je me vis donc obligé de renoncer, pour le moment, à la mission de Madagascar[2].»

En 1848, la préfecture de Madagascar devient vicariat apostolique, mais la nouvelle parvient surplace après la mort de Mgr Dalmond, en septembre 1847, à l'île Sainte-Marie[3].

Le successeur de Mgr Dalmond est l'ancien Supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit, Mgr Alexandre Monnet, celui qui, à l'île Bourbon, avait mérité le titre de *Père des Noirs*, et qui, après la *fusion,* avait laissé la place au P. Libermann[4]. Parvenu à Mayotte le 1er décembre 1849, il y est saisi d'un terrible accès de fièvre et meurt au terme du voyage, avant même d'avoir pu atteindre Madagascar.

---

2. *ND,* VII, p. 172-173. Nossi-Bé (ou Nosy Be) est une île proche de la côte nord-ouest de Madagascar. Le 22 mai 1879, quatre spiritains (deux pères et deux frères) y arriveront, pour y remplacer les jésuites. (*BG,* t. 11, p. 788 ss).

3. L'île Sainte-Marie est située près de la côte nord-est de Madagascar.

4. Voir, dans ce même numéro, l'article sur « Une union de congrégations au XIXe siècle ».

C'est un préfet apostolique jésuite qui lui succède, de 1850 à 1872 : le P. Louis Jouan qui essaie de s'établir dans la baie de Bali, près de Soalala. Mgr Jean-Baptiste Cazet (jésuite, lui aussi) lui succède, comme vicaire apostolique et il le restera jusqu'en 1911.

Jugeant le territoire trop vaste pour le seul personnel jésuite, le Saint-Siège propose, en 1894, la Mission de Madagascar-Sud, avec Fort-Dauphin comme chef-lieu, au P. Emonet, alors Supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit. Mgr Cazet est d'avis que cette partie de l'île convient mieux aux lazaristes qui viennent de se retirer de l'Erythrée. Ceux-ci acceptent la nouvelle mission et les spiritains restent en attente.

Un nouveau Supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit, Mgr Alexandre Le Roy, est élu en 1896, et Mgr Cazet lui propose cette fois le nord de l'île. Le 5 avril 1898, Mgr Le Roy et son Conseil décident : « Une réponse favorable sera faite tant à M. le Ministre des colonies, à Paris, qu'à S. Em. de Cardinal préfet de la Propagande, à Rome, en vue de l'acceptation par la Congrégation d'un nouveau vicariat apostolique comprenant la partie septentrionale de Madagascar[5]. »

A Rome, « le Saint-Siège, conformément à l'avis de la Sacrée Congrégation de la Propagande dans sa réunion du 21 juin, a érigé la partie septentrionale de l'île de Madagascar en un vicariat séparé, comprenant tout le nord de l'île jusqu'au 18e degré de latitude, et l'a confié à la Congrégation[6]. »

Le bref d'érection du vicariat apostolique de Madagascar-Nord est daté du 5 juillet 1898. A la même date, le pape Léon XIII fait paraître deux autres brefs : celui qui nomme Mgr François-Xavier Corbet évêque titulaire d'Obba et celui qui le nomme vicaire apostolique de Madagascar-Nord[7].

Avant même d'être sacré, Mgr Corbet organise le personnel missionnaire dont il va avoir besoin. Dès le 10 septembre , s'embarquent à Marseille pour Madagascar, le P. Jules Brunetti, rentré du Pérou deux ans auparavant et destiné à Antsiranana ; le P. Antoine Decressol, destiné à Majunga ; le P. Auguste Fortineau[8], jeune profès de 25 ans, qui ira à Fénérive et un prêtre diocésain, l'abbé Dessauvage, pour l'île Sainte-Marie.

---

5. *BG*, t. 19, p. 305-306.
6. *BG*, t. 19, p. 306.
7. *BG*, t. 19, p. 306 à 310. On trouvera une carte de la moitié nord de Madagascar dans l'article consacré aux sœurs spiritaines, à la page 74 de ce numéro.
8 . Futur vicaire apostolique de Madagascar-Nord. Après la division en deux vicariats (Diégo-Suarez et Majunga), en 1923, Mgr Fortineau restera vicaire apostolique de Diégo-Suarez jusqu'en 1946. (NB : *BG*, t. 41, p. 418 à 424).

Né à Hochfelden (Bas-Rhin) le 6 juillet 1836, **François-Xavier Corbet** fait profession dans la Congrégation du Saint-Esprit et il est ordonné prêtre, à Paris, le 12 juin 1859. Après quelques années de professorat à Cellule (Puy-de-Dôme), il est désigné comme supérieur du collège Sainte-Marie à Port of Spain (Trinidad). De 1874 à 1877, à la Réunion, il s'emploie à redonner vie au collège de Saint-Denis, mais, privé du soutien de l'évêque, il doit renoncer. En 1879, il est chargé du Collège colonial de Pondichéry (Inde) et l'année suivante, il est nommé préfet apostolique de l'Inde française (Pondichéry et Chandernagor), fonction qu'il occupe jusqu'à la suppression de la préfecture, en 1887.

Rentré en France, le P. Corbet est successivement supérieur du collège de Castelnaudary et du Séminaire des Colonies, rue Lhomond, à Paris. Il participe alors à la direction de la Congrégation du Saint-Esprit, comme conseiller puis comme assistant général.

Le 5 juillet 1898, Rome crée le vicariat apostolique de Madagascar-Nord et en confie la charge au P. Corbet. Celui-ci est sacré à Paris le 2 octobre 1898 et parvient à Diego-Suarez le 9 janvier 1899. Quelques mois plus tard il fonde la mission de Majunga et, par la suite, en quinze ans il fonde douze autres missions. De 1909 à 1911, il fait construire la cathédrale de Diego-Suarez. Le 6 juillet 1914, fêtant son 78e anniversaire, il fait savoir qu'il a demandé comme coadjuteur le P. Auguste Fortineau. Deux semaines plus tard, il tombe gravement malade et meurt le jeudi 23 juillet 1914. Il a sa tombe dans la cathédrale de Diego-Suarez.

D'après la notice biographique rédigée par le P. Augustin Berger et parue dans : *Hommes et destins, t.* III, Madagascar, Paris, Académie des Sciences d'Outre-mer, 1979.

Le sacre de Mgr Corbet a lieu le 2 octobre 1898, le jour même où la première équipe missionnaire arrive à Majunga. La cérémonie se déroule à Paris, dans la chapelle de la maison mère de la Congrégation du Saint-Esprit, rue Lhomond. Dans l'assistance on remarque, entre autres personnalités, Mgr Clari, nonce apostolique en France ; Mgr Fava, évêque de Grenoble, qui, lorsqu'il était vicaire général à Saint-Denis (île Bourbon) avait eu l'occasion de passer à Madagascar ; l'abbé Murat, ancien curé d'Antsiranana et lui aussi ancien vicaire général à Bourbon ; le P. de Villèle, procureur des jésuites de Madagascar ; le célèbre abbé Lemire, député du Nord[9]...

En dépit de son nom bien français, François-Xavier Corbet est alsacien, né à Hochfelden (Bas-Rhin), le 6 juillet 1836. Prêtre en 1859, il est professeur de seconde et de rhétorique à Cellule, de 1860 à 1867. Il fait ensuite différents séjours à la Trinidad, la Réunion et à Maurice. A Pondichéry, il exerce la charge de préfet apostolique pendant sept ans. En 1892 il est nommé Supérieur du Séminaire des Colonies, à Paris et deux ans plus tard il devient second Assistant général de la Congrégation. Alors qu'il occupe ces fonctions, il apprend sa nomination de vicaire apostolique de Madagascar.

Le 10 novembre 1898, il embarque à Marseille, sur l'*Oxus,* avec, comme compagnon de traversée, le P. Georges Leportier, âgé de 32 ans, originaire du diocèse de Séez (Manche). Au large de Djibouti, le bateau échoue sur un banc de corail et on attend pendant douze jours l'arrivée des secours. Mgr Corbet, dans une lettre adressée à Mgr Le Roy, donne des détails sur cet incident[10].

Revenons aux missionnaires de la première équipe dont le P. Jules Brunetti donne des nouvelles : « Le 3 octobre, fête des Saints Anges Gardiens, le P. Decressol a pris possession de Majunga et a dit la sainte messe à l'hôpital, desservi par les Sœurs de Saint-Joseph. Depuis cinq mois, on y était privé de tout secours spirituel. On peut juger par là avec quelle impatience nous étions attendus et avec quelle joie le Père a été reçu par la petite chrétienté de ce lieu. Le 5, à dix heures du matin, nous étions à Diégo-Suarez. Le vénérable P. Lacomme, de la Compagnie de Jésus, s'est empressé de venir nous chercher à bord. Après avoir été prier quelques instants à l'église, nous sommes allés voir les Filles

9. *BG,* t. 19, p. 353 à 355. Cf. Jean-Marie MAYEUR, *Un prêtre démocrate, l'abbé Lemire, 1853-1928,* Tournai, Castermann, 1968.
10. *BG,* t. 19, p. 449.

de Marie[11] qui sont à côté, puis nous avons pris possession de notre modeste demeure. Notre traversée, de 24 jours, a été bonne dans son ensemble ; nous avons pu dire la sainte messe à peu près tous les jours[12]. »

Le P. Augustin Murat, jésuite, qui avait assuré le service religieux pendant quelque temps à Majunga, avait quitté la ville le 2 avril 1898. Il n'y aura plus de prêtre à Majunga jusqu'à l'arrivée des spiritains. Sur le registre des baptêmes de la paroisse, une main a écrit : « L'Eglise de Majunga reste veuve pendant six mois, du samedi 2 avril, veille des rameaux, au lundi 3 octobre 1898, où arriva, par le paquebot *Pei-Ho,* le Père Decressol, envoyé par Mgr Corbet, pour le service de l'hôpital militaire et de la ville de Majunga. »

A l'hôpital, les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, logées dans une pauvre case, forment une communauté de cinq infirmières, au service de 200 malades. Elles sont arrivées à Majunga en avril 1895, appelées par l'Etat-major du Corps expéditionnaire français, pour soigner les soldats malades. Ceux-ci sont abrités sous des tentes militaires, couchés sur des lits de camp. De juillet à décembre 1895, cinq sœurs travaillent à l'hôpital de campagne d'Ankaboka, près de Marovoay, avec pour Supérieure la célèbre Sœur Marie-Zénaïde Jay, confidente des officiers supérieurs de l'Etat-major. Il meurt de dix à vingt soldats par jour, atteints de dysenterie, typhoïde, paludisme ou crises de folie. Trois de ces Sœurs (l'une n'a que 23 ans !) sont contaminées et meurent à Ankaboka.

Arrivé à pied d'œuvre, le P. Decressol dessert une église faite de planches provenant des caisses de l'armée. Construite en 1895, par les sapeurs du génie, elle est détruite par un incendie et reconstruite très rapidement. On y ajoute un clocher carré et une case pouvant servir de logement. Dans son journal, le Père qualifie cette église et son presbytère de *mon Bethléem* et d'*étouffoir véritable.* Pour les repas, il fait venir de quoi manger d'une gargotte proche[13].

Qui était-ce Père Antoine Decressol, premier spiritain à résider à Majunga ? Il est né à Clermont-Ferrand, le 14 janvier 1848. Il fait toutes ses études secondaires au petit scolasticat de Cellule, où, en rhétorique, il a pour professeur le P. Corbet. En mai 1873, il part pour la Guadeloupe et fait un séjour de

11. Congrégation religieuse fondée à Bourbon par le P. Le Vavasseur, en 1849.
12. *BG,* t. 19, p. 401-402. Extraits des lettres du P. Brunetti, des 4 et 6 octobre 1898.
13. Mgr Corbet précisera qu'à l'église « on peut rassembler 200 personnes environ ; mais plus du double se tient dehors pendant l'office ». Il ajoute : « Le presbytère, convenablement aéré, comprend 4 pièces. Le P. Decressol faisait venir ses repas, à raison de 3 francs par jour, d'un restaurant voisin. » (*BG,* t. 19, p. 572).

cinq ans aux Antilles. De retour en France pour raison de santé, il est placé à Saint-Michel-en-Priziac. Quand il apprend que son ancien professeur de Cellule devient vicaire apostolique de Madagascar-Nord, il demande et obtient son départ pour la Grande Île. Fondateur de la mission de Majunga, il partage son temps entre la paroisse, si humble est-elle, et le service de l'hôpital et des Sœurs. Il note dans son journal que, le mercredi 5 octobre 1898, il a célébré la messe dans « notre pauvre *Bethléem.* Il y a eu, ajoute-t-il, 5 communions, dont 2 d'hommes. J'ai annoncé les messes aux jours impairs de la semaine, car jours pairs à l'hôpital ». Les fidèles aiment sa parole si simple et si facile ; il les attire d'autant plus qu'on le voit homme de prière et de méditation.

Après avoir retiré ses bagages du bateau, le P. Decressol explore Mahibo[14], où la variole fait des ravages.

Le 13 décembre 1898, avec dix jours de retard sur les prévisions, Mgr Corbet et le P. Leportier débarquent à Majunga. « Dès qu'il apprit l'arrivée de Mgr Corbet, il [le P. Decressol] voulut que le premier Pasteur de la Mission fut reçu avec les honneurs dus à son rang ; la réception faite par les fidèles fut en effet splendide. Avec Monseigneur, ajoute la chronique, arrivait un autre Père pour Majunga [le P. Leportier[15]]. Le P. Decressol en bénit le Seigneur et accepta, avec une parfaite soumission et même avec joie, la seconde place qui lui fut assignée dans la petite communauté naissante[16]. »

Dès le 20 décembre, une semaine seulement après son arrivée, Mgr Corbet part en tournée à Marovoay, dont sans doute, il a entendu parler comme étant un centre important et l'ancienne capitale du royaume Sakalava. Le P. Murat y était passé et y avait conféré quelques baptêmes. Accompagné du P. Leportier, Mgr Corbet voyage par bateau sur la Betsiboka : « Pour se rendre à Marovoay, il faut cinq heures de bateau à vapeur. C'est sur la rivière Betsiboka ; le passage, aller et retour, coûte 12 francs. Cet endroit compte plus de 2 000 âmes et contient beaucoup de catholiques, qui soupirent après le missionnaire. J'y ai trouvé une église à moitié construite et une école qui manque de local convenable ; un Malgache y réunit de 60 à 80 enfants habituellement ; à mon arrivée, sans être annoncé, j'ai compté 66 enfant présents (garçons et

14. *BG,* t. 19, p. 573 : « Mahibo est situé près de la ville de Majunga, à une demie-heure de chemin. »

15. Le P. Leportier, qui avait travaillé quelques années à Lima, au Pérou, avec le P. Charles Pillard (qui partira pour Madagascar en août 1899), quittera Majunga en 1901, pour prendre, en France, la direction du collège de Mesnières-en Bray.

16. *BG,* t. 20, p. 133.

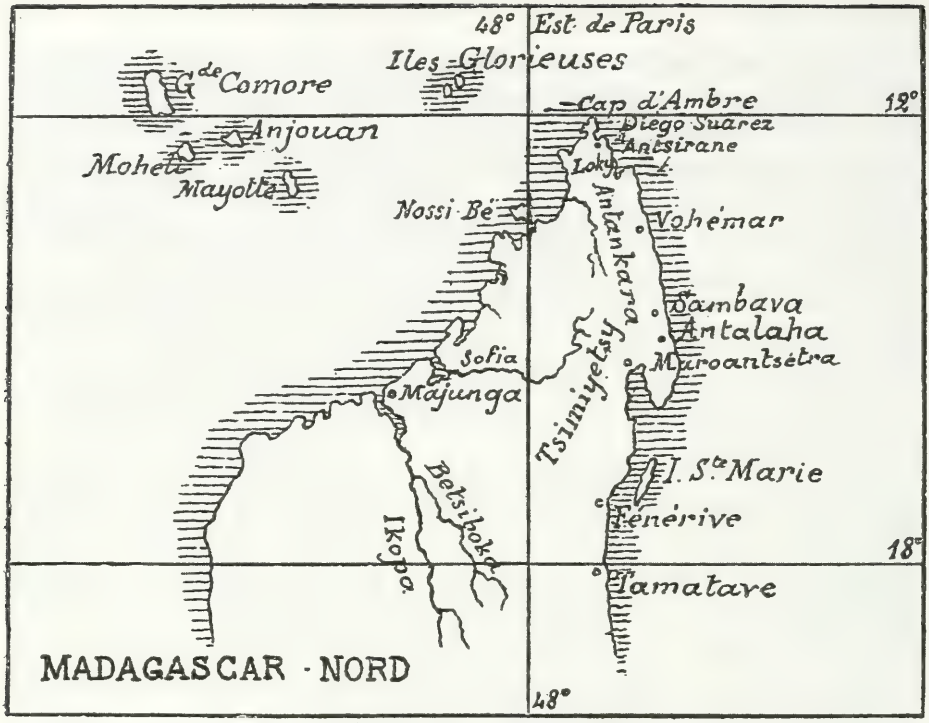

Carte extraite des *Missions Catholiques* du 1er février 1901, p. 58.

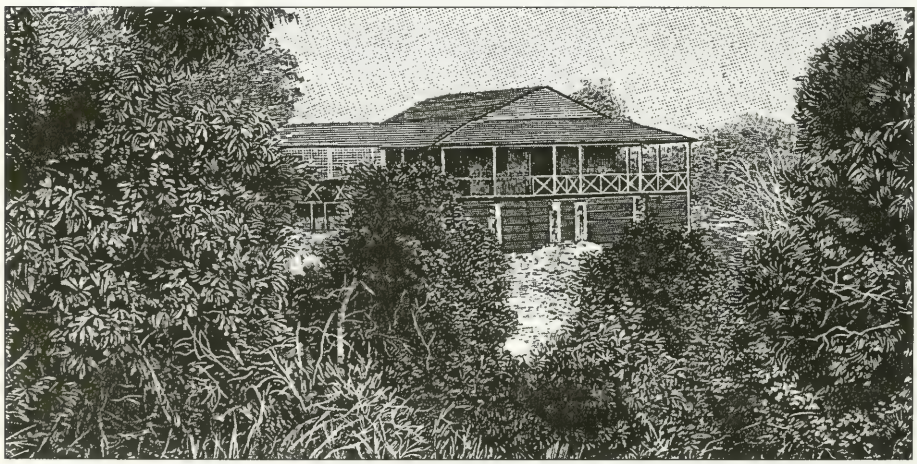

Mission de Majunga, d'après une photographie du P. Leportier.
Les Missions Catholiques du 22 mars 1901, p. 133.

filles). Ce gros village devrait avoir un prêtre, qui pourrait venir à Majunga tous les 15 jours ou toutes les 3 semaines. En attendant, j'ai promis la visite du P. Leportier tous les mois[17]. »

A Majunga, les PP. Leportier et Decressol se partagent le travail de la paroisse et de l'hôpital. Le P. Decressol s'occupe plus spécialement de l'église, dédiée à sainte Marguerite. « Majunga compte environ 120 familles françaises de France, beaucoup de créoles de la Réunion, parmi lesquels un certain nombre de chrétiens, des Comoréens, des Indiens, des Arabes, pour la plupart païens et musulmans[18]. »

L'évêque se contente d'un logement plus que modeste : « L'administration ne m'ayant pas préparé de logement, le P. Decressol a loué provisoirement une maison presque inhabitable, qui a été construite pour servir de magasin. On l'a décorée du nom d'*évêché*, et j'y habite pour le moment. C'est une maison sans fenêtres, on y étouffe de chaleur le jour et la nuit. J'ai hâte d'en sortir en allant à Diégo-Suarez. J'y ai eu 2 jours de fièvre, qui m'ont bien réduit, mais acclimaté, je pense, car je me trouve de nouveau très bien[19]. »

C'est à Majunga que Mgr Corbet célèbre la fête de Noël 1898, préparée pendant la semaine précédente, tous les soirs, par un salut du Saint-Sacrement avec sermon. « Pendant toute la semaine, il y a eu très grande affluence : l'église était remplie chaque fois, et beaucoup de personnes se tenaient au dehors ; le samedi, il y a eu beaucoup de confessions, et le jour de Noël, de nombreuses communions. J'ai donné la confirmation à 24 personnes ; matin et soir, nous avions plus de monde que la chapelle ne pouvait en contenir. Comme on le voit, c'est un début consolant[20]. »

Alors qu'avant son départ de France, Mgr Corbet avait reçu l'assurance du Général Galliéni et de l'Administrateur de Majunga qu'il occuperait le logement de ses prédécesseurs curés de la paroisse, près de l'église, il apprend à son arrivée que le P. Decressol doit quitter ce logement et céder le terrain à son propriétaire légitime, dès le 1er janvier 1899. Les jésuites, en effet, n'avaient pas tenu compte d'une circulaire du Gouvernement général qui prescrivait de fournir et de faire immatriculer les titres de propriété. « Malgré toutes mes démarches, écrit Mgr Corbet, je n'ai pu rien obtenir : le terrain du presbytère a

17. *BG*, t. 19, p. 573.
18. *BG*, t. 19, p. 572.
19. *BG*, t. 19, p. 572.
20. *BG*, t. 19, p. 572.

été vendu en bonne et due forme ; il en est de même des deux autres. Nous sommes copropriétaires, avec la municipalité, des cases qui s'y trouvent. Pour ne pas nous trouver sans abri, j'ai acheté un terrain pour la Mission, de la contenance d'un hectare et demi, dans un endroit bien situé, à raison de 0 fr. 30 le mètre carré. J'ai adressé une demande à la municipalité pour qu'elle veuille bien y transplanter le presbytère actuel. La mission est en planches ; le transfert sera donc facile[21]. »

Ce terrain est celui du Rova, l'actuel évêché, dont les Pères prirent possession le 27 avril 1899, terrain situé sur le penchant de la colline, pierreux, et, à cette époque, sans eau[22].

Le P. Decressol, malade, sujets à des insomnies qui le rendaient nerveux, est satisfait de s'installer au nouvel emplacement, qu'il avait appelé *la terre promise,* mais il n'en jouit pas longtemps : la fatigue du déménagement augmente ses douleurs ; les médecins lui prescrivent de garder la chambre. Le 8 mai il est transporté à l'hôpital, où, opéré d'une péritonite, il meurt le 20 mai 1899. Il n'avait que 7 mois de présence à Madagascar. Quelque temps auparavant, il avait dit au P. Leportier : « Si je meurs, vous direz à Monseigneur notre T. R. Père, que je meurs attaché de tout cœur à la Congrégation[23]. »

Mgr Corbet passe à Majunga les derniers jours de l'année 1898, préparant son départ pour Diégo-Suarez : « Je m'apprêtais à partir pour Diégo-Suarez par le bateau venant de France, le 1er janvier, quand malheureusement ce bateau n'a pris aucun passager de Majunga, pour n'être pas mis en quarantaine à Maurice. Ne pouvant partir par le bateau des Messageries, je me suis adressé à un navire de guerre en rade de Majunga. Quelle chance ! Ce navire, appelé le *Pourvoyeur,* appartient à la station navale, commandée par le chef de division, M. Lormier, qui se trouvait à mon sacre à la Maison-Mère. On m'a reçu avec empressement et l'on m'a fait rendre tous les honneurs dus à un général. (...) Me voici donc à Nossi-Bé. (...) Dans deux jours je vais partir de Nossi-Bé pour me rendre à Diégo-Suarez[24]. »

Ainsi se termine, à Majunga, l'année 1898...

---

21. *BG,* t. 19, p. 574-575.

22. « Un puits s'imposait donc à la station. Nous l'avons commencé en mai 1899. L'eau potable a été trouvée à une profondeur de 14 mètres. Seulement la maçonnerie a été si mal exécutée que deux fois nous l'avons vu s'effondrer. Aujourd'hui toutefois (juillet 1900) le travail s'achève heureusement. » (*BG,* t. 20, p. 699).

23. *BG,* t. 20, p. 131 à 135 : NB du P. Antoine Decressol. Mgr Corbet, arrivé de Diégo-Suarez, avait assisté à ses derniers instants et présida ses funérailles, le soir de la fête de la Pentecôte. Le P. Decressol fut le premier spiritain à être enterré au cimetière de la Corniche, à Majunga.

24. *BG,* t. 19, p. 575-576 : Lettre de Mgr Corbet, du 4 janvier 1899.

Mémoire Spiritaine, n° 8, deuxième semestre 1998, p. 143 à 160.

Raconte-moi
Ghislain de Banville...
(1938-1998)...
Aux sources de l'histoire de l'Église en Centrafrique

Jean Ernoult & Paul Coulon

Le P. Ghislain de Banville était entré à l'hôpital de Bicêtre, à Villejuif, le lundi 27 avril 1998, pour y être opéré, le jeudi 30, d'une tumeur au cerveau. L'opération, délicate, dura sept heures. Elle se passa aussi bien que possible, mais, par la suite, des complications pulmonaires compromirent son rétablissement. Au moment où celui-ci semblait en meilleure voie, survint l'issue fatale, par embolie pulmonaire, le 14 juillet dernier. Sur son lit d'hôpital, il venait de recevoir le n° 7 de *Mémoire Spiritaine* où se trouvait un article de lui intitulé « Raconte-moi Chevilly-Larue… » Il avait tenu à ce titre qui renvoyait à une de ses précédentes réalisations, un livret de 177 pages, format italien, intitulé : *Raconte-moi la Mission. Récits et témoignages présentés par le Père Ghislain de Banville, dessins de Josué Daïkou*, paru à Bangui en 1994, dans le cadre des « Publications du Centenaire de l'Église Catholique en Centrafrique ». En un ultime clin d'œil qu'il aurait apprécié, c'est sous le même titre que nous faisons mémoire de lui dans ce numéro 8 dont il avait suivi et facilité la préparation de par ses fonctions mêmes…

Ghislain de Banville était, en effet, depuis trois ans, responsable des Archives générales de la congrégation du Saint-Esprit, à Chevilly-Larue. Même s'il n'était pas archiviste de formation et de métier, il était bien à sa place dans cette fonction : il avait fait des études d'histoire, de géographie et d'archéolo-

gie, et s'intéressait depuis toujours aux documents anciens. À partir des années soixante-dix, dans le cadre de ses divers enseignements, cet intérêt se porta principalement sur ce qui se rapportait aux fondations spiritaines de la fin du siècle dernier, en Oubangui, avec le souci de faire connaître le résultat de ses recherches au plus grand nombre. Même si nous ne pouvons ici retracer toute sa vie en détail, en voici quand même les étapes les plus significatives, accompagnées de quelques témoignages.

Une origine normande hautement revendiquée

Ghislain de Banville était originaire de Fresnes[1], dans l'Orne, où il était né le 29 janvier 1938, au Rosel[2], dans une famille où il eut une sœur et trois frères. Avec humour, il cultivait sa particularité généalogique : certes, tous les hommes descendent d'Adam, mais tout le monde n'a pas eu un ancêtre présent à la bataille d'Hastings, en 1066, aux côtés de Guillaume le Conquérant écrasant le preux Harold ! Il y avait, en effet, deux Banville lors de la conquête de l'Angleterre par les Normands ; l'un resta sur place, et l'autre revint en France. Noblesse de chevalerie donc, la plus authentique. Ghislain soulignait qu'avec saint Charles Borromée et le bienheureux Clet, missionnaire lazariste, sa famille avait d'autres titres de gloire plus nobles encore, sans parler de Stendhal…

De 1945 à 1956, Ghislain fait ses études, primaires et secondaires, au collège petit séminaire de l'Immaculée-Conception, à Flers, la ville voisine. Il continue en Faculté à Paris pour une année de propédeutique en Lettres, en 1956-1957. Il précisera lui-même que ce fut « selon le désir de mes parents[3] » qui voulaient lui voir prendre les moyens d'éprouver une vocation sacerdotale qui remontait assez loin. Il explique son itinéraire dans la lettre où il demande à faire profession dans la congrégation du Saint-Esprit depuis le noviciat de Cellule (Puy-de-Dôme) qu'il avait rejoint à l'automne 1957 : « Ayant entendu très jeune l'appel de Dieu au Sacerdoce, je dois avouer ne pas m'y être assez bien préparé, quoique je n'aie jamais repoussé cet appel. Après mon année à

1. Aujourd'hui : Frênes.
2. « Le Rosel » est le nom du lieu et de la demeure (« château ») de la famille de Banville.
3. Selon le témoignage de sa sœur aînée, Ghislain reviendra de Paris en disant à ses parents : « Comme vous le désiriez, j'ai fait beaucoup de rallyes avec plein de jeunes filles et … je n'ai pas eu de coup de foudre ! »

Paris, voyant la transformation qu'il fallait opérer en moi pour monter au Sacerdoce et ne voulant pas de demi-mesure, je me suis décidé rapidement à entrer dans votre Institut : ce qui m'y a attiré, c'est l'union de la vie religieuse à la vie missionnaire[4]. » La congrégation du Saint-Esprit était très honorablement connue en Normandie depuis longtemps, et à Fresnes même, puisqu'en était originaire le P. Auguste Durand (1905-1987), missionnaire au Congo-Brazzaville[5]. On notera qu'une semaine avant son entrée au noviciat spiritain, son évêque, Mgr Paquet, de Séez, lui écrivait : « Votre lettre me cause quelque déception. J'avais caressé l'espoir que vous prendriez place un jour dans les rangs du clergé Séezien ; vous m'annoncez aujourd'hui que vous vous orientez d'un autre côté. Je m'incline…[6] »

Une formation spiritaine (presque) classique

Il fait profession dans la congrégation du Saint-Esprit, à Cellule, le 1er novembre 1958. Pour les deux années de philosophie scholastique (1958-1960), il retrouve sa Normandie à Mortain (Manche), non loin de ses terres. Ayant fait une année d'université, il n'apprécie que modérément le style et le contenu de l'enseignement ecclésiastique de l'époque. Par contre, il est comblé par le cadre de vie qu'est l'Abbaye Blanche : son histoire monastique et son style roman le passionnent. Son parfait dédain pour le *De Consolatione philosophiæ* de Boèce lui fait rater son baccalauréat de philosophie scholastique. Du coup, au lieu d'aller continuer ses études à Rome - ce qui ne l'intéressait pas beaucoup… –, il est envoyé faire une année d'enseignement et de surveillance à l'École des petits clercs de Saint-Joseph à Allex (Drôme). Il s'épanouit pleinement dans ce travail et demande à faire une deuxième année !

À l'automne 1962, Ghislain de Banville commence ses études de théologie au grand scolasticat de Chevilly-Larue (Seine). Cette première année sera

---

4. Extrait du brouillon – conservé dans son dossier personnel aux Archives CSSp – de sa lettre au supérieur provincial de France lui demandant son admission à la profession religieuse dans la congrégation du Saint-Esprit : « En la fête de N. D. du Mont-Carmel, le 16 juillet 1958 ».

5. Voir la notice biographique du P. Auguste Durand, *Province et Mission Supplément*, n° 135, janvier 1998. A noter en particulier que le P. Durand avait baptisé le jeune Emile Biayenda, à la mission de Kindamba (diocèse de Brazzaville) puis l'avait envoyé au séminaire. Du coup, l'abbé Biayenda fera plusieurs séjours à Fresnes, au presbytère, et y reviendra plus tard comme cardinal, le 7 septembre 1974, à la paroisse et au Rosel.

6. Arch. CSSp : Dossier personnel de Ghislain de Banville.

courte, puisqu'il se retrouve à Toul, le 1er mai 1963 pour commencer son service militaire. Après un séjour à Tours, il arrive, le 13 décembre 1963, à Bangui, en République Centrafricaine : ce sont les tous débuts de la «coopération» dans le cadre du service national. Ghislain enseigne, voyage, découvre le pays et la vie missionnaire spiritaine. Court séjour de sept mois : le 11 août 1964, il débarque à Bordeaux et se retrouve à Chevilly, le 25 septembre, pour continuer ses études théologiques.

Le 3 juillet 1966, il est ordonné prêtre chez lui, par Mgr Pioger. Le journal *Ouest France* du 7 juillet et *L'Orne combattante* du 10 juillet soulignent : « Pour la première fois dans l'histoire de Fresnes, une ordination a été faite dans l'église paroissiale. » Un an plus tard, à la consécration à l'apostolat, il reçoit son obédience : "Études à Dakar".

Sur le bateau qui l'emmène en Afrique, une photo nous le montre avec Madame Birago Diop[7]... C'était en octobre 1967. Les deux ans qu'il va passer à Dakar (1967-1969) vont le marquer profondément, et il en parlera souvent. Il se retrouve là avec un groupe de jeunes pères spiritains, de diverse origine européenne, qui font une année de "Stage Pastoral Et Missionnaire" (en abrégé : SPEM) sous la direction du P. Albert Gervais[8], avant de rejoindre les divers pays d'Afrique où ils sont affectés. Il réside route de Ouakam, dans la maison du SPEM, mais va suivre les cours à l'Université. Il est aux premières loges pour assister aux troubles qui, parallèlement à mai 1968 en France, agitent le campus universitaire de Dakar... En octobre de cette année, il remplace un temps le curé de l'île de Gorée. Toutes choses qui le marqueront et dont il parlera souvent, ainsi que de son séjour en Mauritanie : en effet, de janvier à mars 1969, il est dans ce pays pour une campagne de fouilles archéologiques à Noudach.

Le 11 juillet 1969, la Faculté des lettres et sciences humaines reconnaît qu'il « a été déclaré digne du grade de Licencié ès Lettres d'enseignement, section Histoire, le 28 juin 1969 ». Tout cela correspond bien à l'orientation qu'il va désormais donner à sa vie missionnaire, à la fois dans l'enseignement et la recherche. Le *Rapport de fouilles à Tegdaoust,* résultat de ses travaux à Dakar, n'est pas sa première publication : le 22 septembre 1962, était sorti des "presses de l'abbaye, ronéotypie" un petit *Guide de l'Abbaye Blanche*, de Mortain,

---

7. Sa bibliothèque comporte, dédicacés par l'Auteur le 4 juillet 1969 et reliés en toile avec des motifs africains, les deux ouvrages : Birago DIOP, *Les contes d'Amadou-Koumba* (Paris, Présence Africaine, 2e éd., 1965) et *Les nouveax contes d'Amadou Koumba* (Paris, Présence Africaine, 3e éd., 1967).

8. La tradition spiritaine ne se refusera pas le calembour consistant à les appeler « les petits Gervais » !

sous les noms de Ghislain de Banville, Paul Coulon et Loïc de Pinieux ; en janvier 1966, dans la revue spiritaine *Cor Unum,* il avait signé un article sur "L'Église et les masques africains", écrit à Chevilly et illustré avec des photos de masques du musée africain de Mortain.

Les débuts d'une carrière d'enseignant, ici et là-bas

Si ses supérieurs ont fait faire au P. de Banville des études universitaires, c'est, comme il était de coutume à cette époque, pour les besoins des écoles apostoliques en France ou des séminaires en Afrique. En septembre 1969, il se retrouve à Saint-Ilan (Côtes-du-Nord), professeur d'histoire et de géographie pour l'école apostolique mais aussi et surtout pour l'école d'horticulture alors en pleine expansion, où il donne un cours sur l'évolution de la vie rurale en France, très précis et documenté, comme en témoignent ses remarquables notes de cours conservées et classées. Mais, de 1969 à 1972, il va commencer un travail qu'il poursuivra toute sa vie : participer à la formation des jeunes, garçons et filles, qui se préparent à partir en coopération sur le terrain africain. Il est aux côtés de François Nicolas qui lance alors à Saint-Ilan le Centre de Formation à la Coopération Internationale (CFCI). Mais, de son temps de coopération à Bangui dix ans plus tôt, il a gardé l'espoir de repartir en Centrafrique ; ce qu'il obtient en octobre 1972, cependant que Paul Coulon voit retarder son départ au Congo pour le remplacer à Saint-Ilan dans son travail au CFCI...

À Bangui, c'est encore à ses compétences de professeur que l'on fait appel : il est au foyer séminaire moyen Saint-Paul, dirigé par l'abbé Benoît Siango, tout en enseignant au Lycée des Rapides, en histoire et géographie. À la Pentecôte 1973, il écrivait à sa famille :

> « Durant trois mois [juillet-octobre 1973], je pars en brousse remplacer un père en congé. (...) Je vais pouvoir me perfectionner dans la langue, vivre un peu au contact des gens, visiter les villages. Je vais aussi travailler l'histoire de l'Afrique et plus spécialement celle de la RCA. J'ai mis la main sur de vieilles archives sur la traite des esclaves et les émirats arabes de l'est du pays. »

En novembre 1973, il écrit : « Je viens d'être nommé à Bambari, la deuxième ville du pays, 30 000 habitants seulement. Là, je m'occupe des lycéens et d'une paroisse en pleine ville. Le changement a dû s'opérer rapidement pour être à

pied d'œuvre à la rentrée scolaire. » Il travaille notamment avec le P. Michel Maitre, supérieur et curé de Saint-Joseph, et le P. Louis Sénéchal.

En 1975, il rentre en France, pour un congé où il ne manque pas de participer à une session de coopérants. De retour à Bambari, dans une lettre de juillet 1976, il donne des détails sur ses activités :

« Le lycée de Bambari, où je suis aumônier et professeur, compte actuellement 1 700 élèves. La hausse des effectifs a été très rapide : 800 seulement, il y a six ans ; 31 classes et environ 30 professeurs (1/3 Centrafricains, 1/3 Russes, 1/3 Français et Américains). J'y enseigne l'histoire-géographie et l'économie en seconde, première et terminale. J'ai des effectifs de 70 élèves en seconde, 60 en terminale… sans livres, sans documents… juste assez de craie ! (…)

« Finalement, comment définir mon rôle ? Je suis assez pris, car, en dehors de l'aumônerie, je suis responsable d'une paroisse, professeur au lycée (22 heures), responsable d'un cours de formation pour les maîtres et de l'audiovisuel pour le lycée et le quartier. Je tiens à être présent dans tout ce qui se fait hors de la mission : réunions et comités municipaux, fêtes locales, groupes de quartier.(…) »

Dans la liste de ses publications que le P. de Banville a lui-même établie vers 1990, on voit que, pour cette période des années soixante-dix, il a rédigé, en collaboration avec le Centre pédagogique régional de Bambari, et fait ronéoter des textes, résumés d'histoire et de géographie qui pouvaient être mis à la disposition des élèves, suppléant ainsi au manque de manuels scolaires[9].

Au service de la mission… en France !

En juillet 1978, le P. de Banville rentre en France pour un congé normal, mais son séjour va s'y prolonger quatre ans. Il commence par un recyclage à Paris : il suit l'année de Formation Permanente aux Ministères (FPM) dans le cadre de l'Institut catholique. Le professeur sait redevenir élève appliqué, comme en témoignent les cahiers de notes prises au cours. Il est ensuite

9. Dans ses archives personnelles, on trouve les fascicules suivants, datés par lui : Père Ghislain de BANVILLE, professeur au Lycée Mixte de Bambari, *Notes de géographie physique et économique de la Préfecture de la Ouaka (RCA)*, Centre Pédagogique régional, Bambari, [1976], 18 p. ; Claude MAYADE, Père de BANVILLE, *La République Centrafricaine.Cours de géographie, classes terminales*, Lycée de Bambari, [1977], 38 p. ; [Ghislain de BANVILLE], *Histoire, cours moyen*, [Centre Pédagogique Régional, Bambari, 1977], 86 p.

nommé à l'animation missionnaire dans la région parisienne, avec résidence à Vanves où se trouve une communauté spiritaine de jeunes en formation. Ce travail d'animation lui convient tout à fait : d'écoles et de collèges en comités paroissiaux et en sessions de coopérants, il déploie ses talents pédagogiques et sa passion pour l'Afrique pour faire comprendre la mission et la part que toute communauté chrétienne doit y prendre. Le décès du P. Paul Bernier, le 10 octobre 1981, prive de direction la revue spiritaine *Pentecôte sur le monde*. Ghislain accepte de la reprendre par intérim pour une année, en y imprimant tout de suite sa marque historique : « Dans ce numéro, nous vous invitons à partager, avec nous, l'expérience missionnaire d'une équipe itinérante sur le fleuve Congo (...) En contrepoint, le récit du père Allaire vous reportera 90 ans en arrière, aux origines de l'évangélisation de cette vaste région[10]. »

1982-1995 : une intense période d'activités en Centrafrique

En octobre 1982, c'est le retour à Bambari où il est, entre autres activités, curé de Saint-Jean. En 1985, changement d'affectation : il sera désormais à Bangui, à la maison Saint-Charles, dans l'équipe qui s'occupe de la Fondation (spiritaine) d'Afrique Centrale (FAC). Lorsque la maison de formation des jeunes de la FAC se déplacera à Libreville, il restera à Bangui comme économe de la maison Saint-Charles et comme professeur d'histoire ecclésiastique au grand séminaire interdiocésain de Bangui-Bimbo.

Dans un bref *curriculum vitæ* qu'il a lui-même rédigé en 1991, voici comment il présente ses travaux de recherches des années quatre-vingt et début 90 : « En archéologie : repérage et inventaire des sites de gravures rupestres en RCA. En histoire locale : soutien aux étudiants du département d'histoire à l'Université de Bangui (licence et maîtrise) ; recueil et classement des archives missionnaires ; recherches d'archives coloniales auprès des familles des anciens coloniaux français ; collecte de photos et de cartes postales anciennes. » Pour tous ces travaux, Ghislain de Banville entretient des liens très étroits avec l'ensemble de la communauté historienne travaillant sur la Centrafrique, universitaires du pays ou enseignants en coopération, cher-

10. Editorial du n° 151, mars-avril 1982, p. 3.

Un enseignant de la Coopération témoigne…

C'est en 1990 que je rencontre Ghislain de Banville pour la première fois. Je ne suis alors en CA que depuis quelques mois, en poste au Lycée Barthélemy Boganda de Bangui, en tant que professeur de Sciences Naturelles dans le cadre de la Coopération française. Je projette de rédiger un manuel de géologie adapté à l'environnement du pays. Un chapitre du livre doit être consacré aux utilisations anciennes traditionnelles et modernes des roches. Mes premières recherches, bibliographiques notamment, m'incitent alors à contacter Ghislain de Banville.

Notre première rencontre s'effectue à la Maison Saint Charles, grande concession sympathique où, après avoir enjambé le gros chien (de garde… !), il faut monter un escalier débouchant sur un couloir avant de découvrir le bureau du Maître. En ce lieu où résistent de très nombreux moustiques, on ne distingue pas de suite les choses : il y a de la fumée (beaucoup de fumée !), mais on l'oublie vite car il y a Ghislain qui, cigarette à la bouche, conte sa Centrafrique, et c'est tout à fait fabuleux. Deux hommes découvrent alors leur passé commun mauritanien, leur goût des antiquités et en particulier de celles relatives à la préhistoire. Ghislain me montre les photographies des peintures rupestres qu'il a prises dans l'Est du pays, ainsi que d'étranges pierres percées ou « kwés ». Il a la gentillesse de me prêter quelques-uns de ses nombreux documents personnels sur l'histoire de la Mission, en particulier ses publications sur le Père Pedron, le Père Daigre, la Mission de la Sainte Famille des Banziris, etc., ouvrages dans lesquels je me plonge avec grand bonheur.

Avec Ghislain, nous partageons la passion d'être en situation de découverte. La CA est très propice aux investigations, mais celles-ci se prolongent également durant le séjour en métropole où une recherche iconographique sur le pays doit être complétée : c'est sur ce thème que Ghislain me guide, notamment en ce qui concerne les cartes postales anciennes. Ces dernières, lorsqu'on se donne la peine de les observer attentivement, nous livrent de nombreux détails très révélateurs. Encore faut-il avoir le regard de l'historien pour les déceler, et savoir aussi détecter les documents falsifiés… Ces témoignages du passé sont des documents précieux qu'il convient de rassembler, d'analyser, de comparer…, travail fastidieux, mais ô combien passionnant !

Quelques mois après notre première rencontre, l'école centrafricaine est touchée par un premier grand mouvement de grèves : les cours étant suspendus, j'organise des missions géologiques et pédagogiques dans l'intérieur du pays, et celles-ci me conduisent à visiter d'anciens sites d'extraction du fer. « Le minerai qui était extrait de ces gisements servait jadis à fabriquer les outils et les

armes, et en particulier les fameux couteaux de jet très typiques des ethnies du centre de l'Afrique ». C'est ce que m'affirme Ghislain, lorsqu'à mon retour, je lui commente ces découvertes, et il ajoute avec un petit sourire malicieux : « Tu recherches tes cailloux le jour, c'est bien, mais le soir, lorsque tu t'arrêtes dans un village, tu pourrais éventuellement faire des enquêtes sur les couteaux de jet, pendant qu'il en est encore temps ». Il m'en montre alors quelques exemplaires. Très franchement, je n'ai jamais été tenté par les armes, n'oubliant pas leur fonction initiale ; cependant, il faut reconnaître que le couteau de jet dépasse le cadre de la guerre et celui du simple artisanat : c'est de la sculpture sur fer ! Et puis il y a toutes les traditions qui s'y rattachent, leur symbolisme… C'est alors tout un univers qui s'ouvre à moi. C'est par ce biais aussi qu'ensuite, en m'arrêtant systématiquement dans les villages, je découvre la Centrafrique profonde : la misère, les superstitions, les féticheurs et autres sorciers, les maladies chez les pauvres gens, la mort omniprésente… Un monde à part que j'ignorais lorsque je sillonnais les pistes d'affleurements en affleurements. Dans ma quête géologique initiale effrénée, collectant mes échantillons en me penchant pesamment sur la terre, j'en étais arrivé à oublier totalement ses hommes…

Si, comme Théodore Monod le suggère, « il existe une montagne unique, que nous gravissons, les uns les autres par des sentiers, avec l'espoir de nous retrouver un jour au sommet, dans la lumière, au-dessus des nuages », je t'y donne rendez-vous, Ghislain, et je sais déjà que tu auras très certainement encore bien d'autres choses à m'expliquer. En attendant, je te dis tout simplement : merci.

Didier Carité, Epône.

Novembre 1993, Ghislain de Banville au Centre d'accueil de Bangui.

cheurs sur place ou au loin, comme en témoignent son carnet d'adresses et la correspondance reçue…

Ce fut alors, jusqu'à son départ définitif de Centrafrique, en 1995, une période féconde. Il mène de front de multiples activités, d'enseignement, certes, mais aussi d'accompagnement personnel : il est chargé notamment de suivre les jeunes volontaires, garçons et filles, qui viennent travailler en Centrafrique pour un temps de coopération, à un titre ou à un autre ; les liens noués avec eux sur le terrain persisteront après leur départ et après son départ à lui…

Sans parler des articles qu'il envoie à certaines revues (*Revue pédagogique, Bulletin Koener, Solidaires, Revue de Saint-Joseph d'Allex, Trait d'union...*), il fait paraître divers fascicules qu'on pourrait, presque tous, grouper sous l'appellation : "Sources de l'histoire missionnaire de la Centrafrique", mais pas uniquement : pour la comprendre et l'exposer, Ghislain de Banville s'est beaucoup investi dans l'histoire générale de la Centrafrique. En témoigne sa *Bibliographie centrafricaine* éditée une première fois en août 1991 (102 p.), rééditée augmentée en février 1993 (115 p) : il y a travaillé jusqu'à la fin de sa vie pour la rendre la plus exhaustive possible. De même, il a collaboré au livre du centenaire de la ville de Bangui édité par Yves BOULVERT, *Bangui 1889-1989, Points de vue et témoignages*[11].

Pour ce dernier ouvrage, il avait tout particulièrement contribué au choix des documents photographiques, domaine qui était devenu sa spécialité. Peu après son retour à Bangui en 1982, le P. de Banville eut l'occasion de conseiller, pour les archives spiritaines, l'achat d'un ensemble de cartes postales du début du siècle et dont les sujets concernaient le Congo et l'Oubangui. Il y a là diverses collections (aucune n'est complète) : en tout, près de 600 cartes postales. Les missions y sont représentées par la collection *Leray* et la collection *Mission Catholique,* du chanoine Louis Augouard. Les autres collections : *Audema, Courboin, Haudy, CFCO, Vialle,* traitent de sujets plus généraux. Ayant acquis à ce sujet une réelle compétence, le P. de Banville fréquentait les marchands, les bouquinistes, les lieux de rencontre des cartophiles et, aux Archives de Chevilly, il cherchait toujours à compléter les fonds ainsi constitués. Membre d'une association, abonné à une revue, il entretenait des relations dans ce milieu spécialisé où pouvaient se faire échanges et trouvailles.

---

11. Paris, Ministère de la Coopération et du Développement, 1989, 311 p.

Aux sources de l'histoire l'Église en Centrafrique

Par la force des choses, l'ensemble des travaux du P. de Banville en histoire missionnaire a un fort caractère spiritain. En voici d'abord la liste ; nous en verrons ensuite quelques caractéristiques.

- *Ouaka (1900-1920)*, Textes sur l'exploration de la région, 1983, 101 p.
- *Saint-Paul des Rapides. Histoire d'une fondation (1893-1903),* 1983, 140 p.
- *Sainte-Famille des Banziris. Histoire de la fondation de Bessou (Ndjoukou) par le P. Joseph Moreau, CSSp (1894-1906),* 1986, 204 p.
- *En son temps, le P. Daigre et la fondation de Saint-Joseph de Bambari (1905-1939),* 1988, 130 p.
- *Les débuts de l'Église catholique en CA,* 1988, 188 p.
- Participation à la rédaction du n° 13 (octobre 1988) de la revue *Balao*, consacré à l'archéologie centrafricaine et à l'« Histoire du Centrafrique des origines à l'indépendance » en bande dessinée.
- *Itinéraire d'un missionnaire. Le Père Marc Pédron,* (1877-1936), sd [1989], 242 p.

Une autre série d'ouvrages porte la mention : «Publications du Centenaire de l'Église Catholique en Centrafrique». Le P. de Banville a été la cheville ouvrière de la commission historique chargée de préparer la célébration de ce centenaire, fêté en 1994. Ce fut l'occasion pour lui de faire paraître :

- *Barthélemy Boganda, premier prêtre de l'Oubangui et fondateur de la CA,* BD, dessins de Josué Daïkou, 1992, 16 p.
- *Voyage préparatoire à la fondation de la mission Saint-Paul des Rapides, Bangui, 9-17 février 1893, par le P. Jules Rémy,* sd [1993], Dessins de Josué Daïkou, 30 p.
- *Les origines d'une mission. Saint-Paul des Rapides à Bangui (CA). Le Journal de communauté (février 1894-septembre 1895),* 1994, 78 p.
- *Raconte-moi la mission. Récits et témoignages* Dessins de Josué Daïkou, 1994, 178 p.
- *Saint-Jean-Baptiste de Bétou, 1910-1922,* 1995, 102 p.

Sans oublier sa participation à deux albums commémoratifs ; surtout aux deuxième, dont il fut, plus qu'un simple collaborateur, le maître d'œuvre :

– *Bangui a cent ans*, édité par le Centre Universitaire de Recherche et de Documentation en Histoire et Archéologie Centrafricaines, Université de Bangui, 1992, 148 p.
– *Album du Centenaire de l'Église catholique en Centrafrique, 1894-1994,* 1994, 36 p.

Ces travaux *écrits* sont accompagnés d'émissions à la radio, dont une, sur Barthélemy Boganda, remportera un vif succès et sera régulièrement rediffusée même après son départ. Sans parler de l'édition de cartes postales et même de timbres pour la poste centrafricaine.

Ghislain de Banville et son histoire : méthode et esprit

Comment le P. de Banville conçoit-il ses ouvrages et que dire de leur présentation ? Sur le fond, laissons parler l'auteur lui-même, quand, par exemple, il présente son travail sur la *Sainte-Famille des Banziris*. Il en donne d'abord le contenu : « Ce recueil, composé en majeure partie de textes du Père Moreau, s'ouvre par la biographie du Père par son ami et compagnon, le Père Jules Rémy. Suivent deux longues lettres du Père Moreau à Mademoiselle Augusta Vacquerie, d'Alençon, bienfaitrice insigne de cette fondation. Il s'agit d'une relecture du *Journal de communauté*, tenu régulièrement par les Pères et qui relate dans le détail leurs difficultés quotidiennes. Ensuite, nous rencontrons un autre style dans la correspondance envoyée à deux de ses compatriotes, des curés poitevins. Enfin, on trouvera l'ultime rapport du P. Moreau, consacré au village de liberté Saint-Henri. » Il précise ensuite à qui il s'adresse : « L'ensemble de ces textes (…) n'est pas destiné à un large public, mais plutôt aux chercheurs qui écriront un jour l'histoire de la Centrafrique. Ce sont plutôt des documents de base pour des recherches ultérieures, linguistiques, sociologiques et historiques. »

On voit bien quelle conception le P. de Banville avait de son travail : chercher et rassembler des textes et les mettre à la disposition des historiens de la RCA. Des archives locales, à Bangui et dans les missions, des Archives générales de Chevilly-Larue, il exhume des documents : correspondance et récits des missionnaires, journaux de communauté, etc. Sa recherche s'étend aux documents photographiques : il tenait à apporter aux textes ce complément qu'il

jugeait indispensable. Ensuite, « aux historiens de savoir puiser avec discernement dans ces récits, ces anecdotes, ces réflexions, pour reconstituer la mentalité et la stratégie des missionnaires du début du siècle[12] ».

Sur la présentation : la plupart de ces livrets forment des volumes, du format 21 x 29, qui vont d'une trentaine de pages à près de 250. Ils sont polycopiés, jusqu'à ce que, à partir de 1992, l'Imprimerie Saint-Paul de Bangui en assure une meilleure présentation ; mais le format reste inchangé. Les moyens techniques employés ne permettaient pas de très bonnes reproductions des photos, mais, en général, elles sont quand même bien lisibles. Des dessins de M. Josué Daïkou illustrent plusieurs de ses ouvrages ; voici ce qu'en disait le P. de Banville lui-même dans la présentation de *Raconte-moi la Mission* : « M. Josué Daïkou a eu carte blanche pour illustrer l'une ou l'autre scène de ces récits. Il s'est aidé parfois de documents d'époque. Grâce à sa bonne connaissance du milieu traditionnel, à sa sensibilité et son regard sympathique sur les gens et les choses, il a su ajouter parfois une note originale dans ses compositions. (Là aussi), il ne s'agit pas de documents d'histoire, mais d'une lecture personnelle de la part d'un artiste centrafricain. »

Parmi les documents recherchés par le P. de Banville, les livres tenaient une bonne place : livres d'histoire de l'Afrique ou d'histoire locale, récits d'explorateurs, d'ethnographes, d'administrateurs, de missionnaires, biographies, etc. Il avait constitué une bibliothèque assez importante, spécialisée sur la Centrafrique, ayant ainsi à portée de main, pour lui-même, pour les chercheurs qui le consultaient, pour les étudiants qu'il conseillait, un précieux instrument de travail. Ce qui constitue désormais, aux Archives générales de Chevilly, le "Fonds Ghislain de Banville".

Un « inépuisable esprit de service »

On a vu que, dans son CV de 1991, il mettait en tête de ses activités concernant l'histoire locale, « le soutien aux étudiants du Département d'Histoire de l'Université de Bangui ». Nous ne savons pas exactement combien d'étudiants furent ainsi soutenus, conseillés, aidés (aidés même quelquefois matériellement, on en a des témoignages) ; ils furent certainement nombreux et, pour certains, ce soutien s'est continué, après le départ du P. de Banville de

12. Extrait de la présqentation du fascicule sur le P. Marc Pédron.

Ci-contre :
À Mbalmayo (Cameroun), le 9 septembre 1991, Ghislain de Banville préside la profession religieuse de Patrick Mbea, spiritain centrafricain, de la Fondation d'Afrique Centrale.

Ci-dessous :
À Chevilly-Larue, 1995-1998, Ghislain de Banville dans son royaume de papiers des Archives générales de la congrégation du Saint-Esprit.

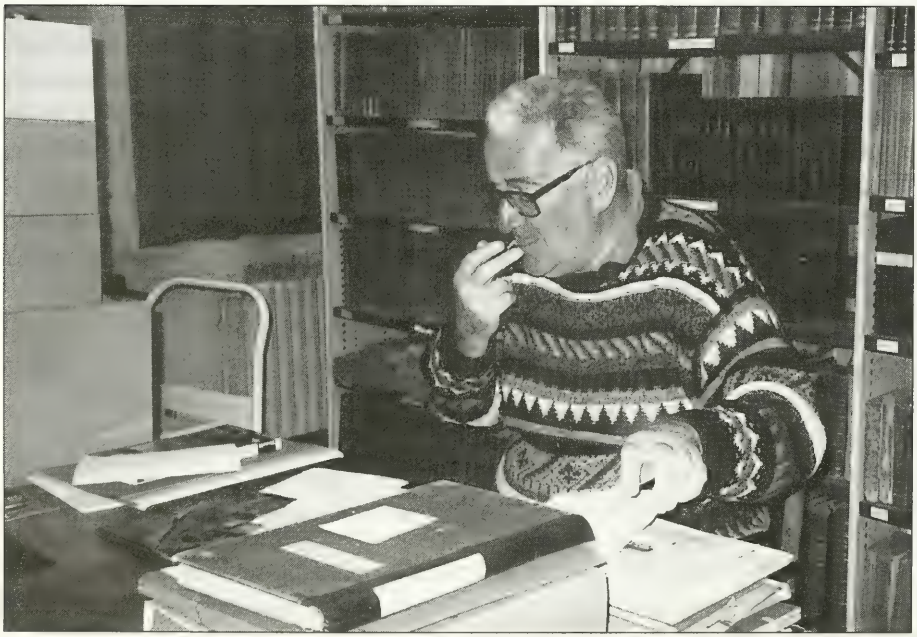

Photo : Paul Conlon

Bangui : sa correspondance en fait foi. En France, à Chevilly, il répondit encore à de fréquentes sollicitations : pour un chercheur ou un étudiant s'intéressant à la Centrafrique, il ne comptait pas son temps. Et, à ce sujet, tous les témoins sont unanimes :

« Nous ressentons cette perte comme un vide creusé dans notre corporation d'historiens, écrit Jacques Gadille, spécialiste de l'histoire religieuse du XIX[e] siècle et professeur à l'Université de Lyon-III. Vous savez mieux que moi quelle était sa science, son souci de méthode que j'avais vivement apprécié à travers ses nombreuses publications pour fonder l'histoire centenaire de l'Église de Centrafrique : première place laissée au témoignage des acteurs, même des plus jeunes, et recoupement critique de ces témoignages oraux au moyen de toutes les sources écrites disponibles, dont il a tiré de précieux répertoires. Et sur le terrain, en 1982, invité par Pierre Soumille, j'avais pu vérifier son inépuisable esprit de service… »

Pierre Soumille, précisément, professeur d'histoire à l'Université de Bangui de 1978 à 1988, évoque « la chaleur de son accueil et sa disponibilité pour informer et renseigner enseignants et étudiants aussi bien sur l'histoire du pays (…) que sur celle des missions catholiques » et continue : « Je garde un souvenir reconnaissant de l'aide patiemment apporté par Ghislain de Banville aux étudiantes et étudiants de maîtrise auxquels avaient été donnés des sujets sur l'histoire religieuse centrafricaine : ces travaux universitaires ont contribué à une meilleure approche des tranches de cette histoire et on ne peut que souhaiter la publication d'extraits de certains d'entre eux. »

Le 20 juillet 1998, lors de la messe célébrée en la cathédrale Notre-Dame de Bangui, le proviseur du Lycée des Rapides, enseignant d'histoire, Martin Pounouwaka, évoquait, en Ghislain de Banville, « l'homme disposé, averti, déterminé et entreprenant », qui avait aidé tout le monde « non pas seulement en tant que prêtre de Jésus-Christ en service, mais aussi en tant qu'être humain, car ses actions ne se sont pas limitées aux chrétiens, à ses élèves, à ses paroissiens ou aux spiritains (…). » « Le Père Ghislain de Banville était très critique mais ouvert. Il ne ménageait pas ses efforts pour promouvoir l'histoire de la R.C.A. et pour aider les historiens. »

Ces mérites reconnus au P. de Banville ne le furent pas uniquement à titre posthume ! Le *Journal officiel* du 14 juillet 1993 portait la nomination comme chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur, au titre de la coopération, du « R.P. Ghislain de Banville, professeur au grand séminaire de Bangui ». Et dans sa séance du 17 décembre de la même année, l'Académie des Sciences d'Outre-Mer l'élisait en qualité de Membre Correspondant. Distinctions non seulement méritées mais acceptées avec un grand naturel par l'intéressé (et une bonne dose d'humour aussi !)…

Archiviste général de la congrégation à Chevilly-Larue

C'est le 1er septembre 1995 qu'il avait pris ses fonctions d'archiviste à Chevilly-Larue. Il dut, pour des problèmes cardiaques, ménager ses efforts et limiter ses projets. Dans cette perspective, il privilégia ses relations avec les chercheurs et les étudiants et fut contraint de laisser de côté le travail de classement qui, normalement, incombe à un archiviste.

Il avait tenu cependant à continuer son propre travail de recherche. Au début de l'année 1998, il faisait faire un tirage limité d'un fascicule (en photocopie) de 140 pages, intitulé : *Kalouka et Zoungoula, les deux premières religieuses de Brazzaville, au Congo.* Ce qui avait attiré son attention sur ce sujet, c'était l'origine oubanguienne de Zoungoula, « petite esclave rachetée à Saint-Paul des Rapides (Bangui), baptisée au tout début de la mission (sous le n° 6), envoyée à l'internat des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, à Brazzaville et qui devint la deuxième religieuse de Brazzaville, après Kalouka ».

Il est intéressant de reproduire ici quelques lignes extraites de sa présentation de l'ouvrage, où il est fidèle à sa préoccupation constante : « En 1994, l'Église de Centrafrique a célébré son premier centenaire. Un des soucis de la Commission "Histoire de l'Église centrafricaine" fut de présenter aux chrétiens centrafricains des hommes et des femmes exemplaires parmi les premiers baptisés d'autrefois. Ainsi Kamesunga, compagnon du Frère Séverin, massacré sur le haut fleuve ; Pierre Kwesse, catéchiste et chasseur à la mission de la Sainte-Famille, à Bessou, modèle de dévouement et d'esprit de service ; ou encore, ces jeunes filles internes, Liandoko et Sikoungou, mortes empoisonnées par leur entourage, parce qu'elles persévéraient dans leurs engagements chrétiens[13]. »

Lignes de force intérieures

Impossible de terminer cette esquisse biographique sans donner quelques traits d'un portrait plus intérieur, sans laisser entrevoir quelques lignes de force spirituelles sous-tendant une vie spiritaine extérieurement bien remplie. Ghislain de Banville se voulait avant tout prêtre et missionnaire, lui qui écrivait

13 . Allusion à des récits et des témoignages figurant dans *Racnte-moi la Mission.*

dans un carnet de notes personnelles, au début des années soixante-dix : « Il faut qu'auprès de moi les autres respirent Dieu. Aimer Dieu dans les hommes et non les hommes en Dieu. La grâce ne peut être distribuée que par une main délicate, humble et charitable ». En tête de ce même carnet, il avait aussi noté : « Ma devise : *Nil humani mihi alienum*[14] ». Il adorait l'accompagnement des personnes. Il cultivait l'amitié. De par ses origines et sa culture, il était à l'aise dans les Académies diverses, mais tout aussi bien avec les enfants, ceux de sa famille ou des familles d'amis, ceux de la maison des œuvres d'Auteuil, à Orly, ceux des *Équipes Notre-Dame* qu'il suivait.

Il déclinait volontiers *les généalogies* de ce monde, aussi bien de ses ancêtres normands que de ses ancêtres spiritains ou des anciens occupants du château de Chevilly... Mais ce côté « château » allait de pair avec le vif sentiment que l'essentiel était ailleurs. Par exemple, ce qu'il aimait dans la figure de Thérèse de Lisieux, sa sainte de prédilection, ce n'était pas seulement son origine normande, mais bien le fait qu'elle était patronne des Missions : non pas en raison de ses voyages et œuvres missionnaires sur le terrain mais en raison de l'essentiel de son existence conformée au Christ jusqu'au bout[15].

L'histoire de *Kalouka et Zoungoula*, à laquelle nous l'avons vu consacrer ses dernières forces, résumait, pour lui, ce qui avait été en profondeur le résultat de la première évangélisation en Afrique centrale, au-delà de tout ce qu'on pouvait reprocher à la conjoncture coloniale et à Mgr Augouard. Toute la fécondité du Mystère chrétien se retrouvait illustrée par la destinée de ces deux petites filles rachetées de l'esclavage par les missionnaires et qui avaient accueilli l'Évangile de façon extraordinaire au point de vouloir se faire religieuses. Ghislain s'émerveillait de leur itinéraire et y contemplait concrètement la puissance transformante de la grâce évangélique. Il tenait beaucoup à cette étude à cause de cela. Il voulait restituer à l'Église de Centrafrique la fierté de ses origines. Il voulait montrer que, malgré tous les aléas de l'histoire, il y avait bien eu évangélisation, que l'essentiel avait été donné dès le début, car Dieu donne volontiers sa grâce aux petits et aux humbles.

---

14. *« Rien de ce qui est humain ne m'est étranger ».*

15. Il était, d'ailleurs, lié à la sainte de Lisieux depuis avant même sa naissance, au sens strict ! En effet, aux dires de sa sœur aînée, sa maman, alors qu'elle l'attendait, était allée à Lisieux en 1937 pour les célébrations présidées par le cardinal Pacelli. Et là, lorsqu'elle s'était retrouvée face au futur Pie XII portant le Saint-Sacrement sous le dais lors de la procession, Ghislain avait bougé pour la première fois ! Impossible de faire plus biblique ! Sa maman disait en souriant que sa très précoce vocation venait de là !

À peine rentré en France, à l'automne 1995, Ghislain avait découvert qu'il avait de sérieux problèmes cardiaques. Dans son bureau, avec cette espèce de franchise brutale qui était la sienne, il disait à Paul Coulon : « Tu sais, je peux mourir maintenant, je n'aurai pas de regret, j'ai vraiment eu une belle vie. » Et, à l'hôpital de Bicêtre, quelques jours avant son décès, il disait à un confrère : « Tu sais, je suis prêt pour le départ. »

Il est certain que ses dernières semaines à l'hôpital ont été vécues par lui en lien avec la Croix du Christ, sans beaucoup de paroles mais pas tout à fait sans paroles, dont certaines précieuses. Ainsi celles dites au P. René Charrier : « Je prie beaucoup les deux petites sœurs dont j'ai écrit l'histoire. » Parole où s'affirme concrètement et ultimement l'unité d'une vie. En Ghislain de Banville, scribe instruit du Royaume des cieux tirant de son trésor du neuf et du vieux (*Mt 13 : 52*), la science historique et critique des documents rejoignait une autre histoire, invisible, qui lui donne son sens pour qui a la foi : l'histoire du Salut.

Sigles et abréviations

AN	Archives nationales, Paris.
Ann. Prop. Foi	*Annales de la Propagation de la Foi.*
ANSOM	Archives nationales, section outre-mer (Aix-en-Provence).
APF	Archives de la sacrée congrégation « de Propaganda Fide ».
Arch. CSSp	Archives de la Congrégation du Saint-Esprit à Chevilly (b. pour boîte).
Arch. Srs. sp.	Archives des Sœurs spiritaines.
BG	*Bulletin général de la Congrégation du Saint-Esprit.*
BPF	*Bulletin de la Province de France* (Congrégation du Saint-Esprit).
CS	*Cahiers spiritains,* Maison généralice, Rome.
CSJ	F. LIBERMANN, *Commentaire de Saint-Jean* (1895 ou 1988).
DC	*La Documentation catholique.*
Ecr. (1959)	*Les Ecrits spirituels de M. Claude-Francois Poullart des Places.* Ed. francais-anglais, Duquesne University, Pittsburg, 1959, 297 p. (Ed. Henry J. KOREN).
Ecr. (1988)	*Claude-Francois Poullart des Places, (1679-1709). Ecrits,* Centre spiritain, Rome, 1988, 88 p. (Ed. Joseph LECUYER)
ES	*Ecrits spirituels du Vénérable Libermann,* Paris, Duret, 1891.
ES Supp.	*Ecrits spirituels du Vénérable Libermann, Supplément,* Paris, maison mère, 1891.
Jal ***	*Journal de communauté* (Nom de la communauté).
LS I, II, III	*Lettres spirituelles du Vénérable Libermann* (3e édition, Paris, Poussielgue, (1889), 3 volumes).
LS IV	*Lettres spirituelles de notre Vénérable Père aux membres de la congrégation,* Paris, maison mère, (1889).
MC	*Les Missions catholiques.*
NB	Notice biographique
ND I à XIII	*Notes et Documents relatifs à la vie et à l'œuvre du Vénérable Francois-Marie-Paul Libermann* (éd. A. Cabon) Paris, maison mère (30, rue Lhomond), 1929-1941.
ND IX *App.*	*Appendice* au t. IX des *ND,* Paris, 1939.
ND XIII *App.*	*Appendice* au t. XIII des *ND,* Paris, 1941.
ND Compl.	*Notes et Documents. Compléments,* Paris, 1956.
NDH	*Notes et Documents relatifs à l'histoire de la Congrégation du Saint-Esprit sous la garde de l'Immaculé Cœur de la B.V. Marie, 1703-1914,* Paris, 30 rue Lhomond, 1917.

Dans ce numéro :

Editorial

1848 : Mort et résurrection

Autour des fondateurs

Le Saint-Esprit et le Saint-Cœur de Marie :
une union de congrégations au XIX[e] siècle (suite et fin).

La mission spiritaine dans l'histoire

Le cardinal Lavigerie et les missions spiritaines
au cœur de l'Afrique.

Le P. Étienne Nkodo (1911-1983), premier spiritain camerounais.

Les spiritaines à Madagascar : 27 ans d'apostolat dans l'île Rouge (2/2)

Autour de l'esclavage et de son abolition

Débats autour de la christianisation des Noirs
aux Antilles et en Guyane française
après l'abolition de l'esclavage
(de 1848 aux années 1880).

Chroniques et commentaires

Naissance et évolution de l'idée de tolérance :
à l'occasion du 4[e] centenaire de l'Édit de Nantes.

Les églises en fer de Boma et Fernan-Vaz.

1898 : le début de la mission spiritaine à Madagascar.

In Memoriam

Raconte-moi Ghislain de Banville (1938-1998)...